

RAPPORT ANNUEL DE KBC | 2007



## **SOMMAIRE**    Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale des actionnaires

Avant-propos.....	p. 4
Structure du groupe et stratégie .....	p. 6
Information aux actionnaires .....	p. 14
Résultat du groupe en 2007.....	p. 18
Division Belgique.....	p. 32
Division Europe centrale, orientale et Russie.....	p. 40
Division Merchant Banking.....	p. 48
Division European Private Banking.....	p. 54
Division Services et Opérations communs.....	p. 60
Gestion de la valeur et des risques .....	p. 64
Entreprendre durablement et dans un contexte social .....	p. 100
Corporate Governance.....	p. 106
<b>Comptes annuels consolidés .....</b>	<b>p. 118</b>
Rapport du commissaire .....	p. 119
Compte de résultats consolidé.....	p. 120
Bilan consolidé .....	p. 121
État consolidé des variations des capitaux propres.....	p. 122
Tableau des flux de trésorerie consolidés .....	p. 124
Annexes aux méthodes comptables .....	p. 126
Annexes relatives à l'information par segment .....	p. 129
Annexes relatives au compte de résultats.....	p. 134
Annexes relatives au bilan.....	p. 143
Autres annexes.....	p. 163
<b>Comptes annuels non consolidés .....</b>	<b>p. 178</b>
<b>Informations complémentaires.....</b>	<b>p. 184</b>

# BRÈVE PRÉSENTATION

## DOMAINE ET STRATÉGIE

KBC est un groupe de bancassurance intégré desservant principalement des clients retail, private banking et de PME. Le groupe occupe des positions dominantes sur ses marchés domestiques que sont la Belgique et l'Europe centrale et orientale où il met l'accent sur la bancassurance retail, la gestion de fortune et les services aux entreprises. En outre, il déploie aussi ses activités de private banking et de services aux entreprises dans une sélection de pays européens. Dans le reste du monde, il suit une politique de présence sélective dans certains pays ou régions.

Notre stratégie se fonde sur :

- le déploiement poursuivi du concept de bancassurance sur les marchés domestiques;
- la croissance organique et des acquisitions limitées pour renforcer les positions de marché existantes;
- l'accent mis sur l'orientation client, l'excellence opérationnelle et les effets de synergie au sein du groupe;
- une discipline rigoureuse en matière de capital;
- la préservation de notre indépendance;
- d'ambitieux objectifs financiers en matière de rentabilité (rendement des capitaux propres de 18,5%, hausse annuelle moyenne du bénéfice net par action de 12%), d'efficacité (ratio charges/produits de 55% pour les activités bancaires et ratio combiné de 95% pour les activités d'assurances, tous deux à réaliser d'ici 2009) et de solvabilité (ratio Tier 1 de 8% pour les activités bancaires et ratio de solvabilité de 200% pour les activités d'assurances).

## CHIFFRES CLÉS NON FINANCIERS, 31-12-2007\*

Actionnaires	
KBC Ancora	23%
Cera	7%
MRBB	12%
Autres actionnaires stables	12%
Sociétés du groupe KBC	4%
Free float	41%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

Clients, estimations, en millions	
Belgique	3,8
Europe centrale, orientale et Russie	8,2

Agences bancaires	
Belgique	923
Europe centrale, orientale et Russie	1 223

Agences d'assurances	
Belgique	552
Europe centrale et orientale	14 573

Effectif, en ETP	
Belgique	19 196
Europe centrale, orientale et Russie	31 947
Reste du monde	5 572
<b>Total</b>	<b>56 715</b>

Ratings, fin février 2008	KBC Bank, rating à long terme	KBC Assurances, claims paying ability	KBC Groupe SA, rating à long terme
Fitch	AA-	AA	AA-
Moody's	Aa2	-	Aa3
Standard & Poor's	AA-	AA-	A+

\* Pour les définitions et les remarques, nous renvoyons aux tableaux et analyses détaillés plus loin dans le présent rapport.

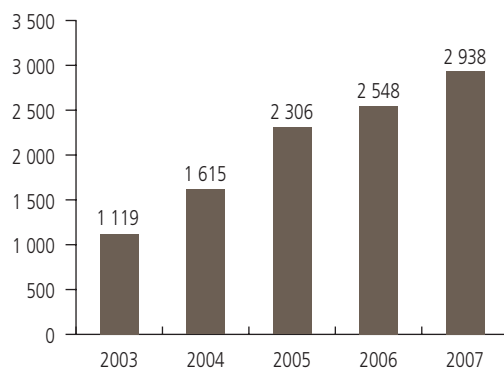
## CHIFFRES CLÉS FINANCIERS\*

Bilan et avoirs en gestion en fin de période, en millions d'EUR	2004	2005	2006	2007
Total du bilan	285 163	325 801	325 400	355 597
Prêts et avances à la clientèle	111 177	119 475	127 152	147 051
Titres	98 862	125 810	111 959	105 023
Dépôts de la clientèle et titres de créance	157 712	171 572	179 488	192 135
Provisions techniques brutes et dettes de contrats d'investissement, assurance	17 190	22 394	25 121	26 833
Capitaux propres des actionnaires	12 328	15 751	17 219	17 348
Actifs pondérés par le risque, activités bancaires, Bâle I	105 768	117 730	128 968	154 054
Avoirs en gestion	156 677	196 358	208 560	231 390
<b>Résultats, en millions d'EUR</b>				
Total des produits	12 333	11 498	12 556	13 271
Charges d'exploitation	-4 944	-4 914	-4 925	-5 219
Réductions de valeur	-365	-103	-175	-267
Bénéfice net, part du groupe	1 615	2 249	3 430	3 281
Bénéfice net par action, ordinaire, en EUR	4,48	6,26	9,68	9,46
Bénéfice net par action, dilué, en EUR	4,39	6,15	9,59	9,42
<b>Résultats sous-jacents, en millions d'EUR</b>				
Total des produits, sous-jacents	12 333	11 451	11 644	12 745
Charges d'exploitation, sous-jacents	-4 944	-4 794	-4 976	-5 154
Réductions de valeur, sous-jacents	-365	-54	-175	-267
Bénéfice net, part du groupe, sous-jacent	1 615	2 306	2 548	2 938
Bénéfice net par action, ordinaire, en EUR, sous-jacent	4,48	6,42	7,19	8,47
Bénéfice net par action, dilué, en EUR, sous-jacent	4,39	6,27	7,13	8,43
Bénéfice net par division, sous-jacent				
Belgique	-	1 096	1 104	1 321
Europe centrale, orientale et Russie	-	327	426	618
Merchant Banking	-	821	871	843
European Private Banking	-	190	181	194
Centre de groupe	-	-127	-33	-38
<b>Titre KBC</b>				
Nombre d'actions en circulation en fin de période, en milliers	310 849	366 567	363 217	355 115
Capitaux propres par action, fin de période, en EUR	33,6	43,8	49,2	50,7
Cours le plus haut de l'exercice, en EUR	59,8	79,0	93,3	106,2
Cours le plus bas de l'exercice, en EUR	37,3	56,0	76,2	85,9
Cours moyen de l'exercice, en EUR	49,2	66,4	85,9	95,8
Cours de clôture de l'exercice, en EUR	56,5	78,7	92,9	96,2
Dividende brut, en EUR	1,84	2,51	3,31	3,78
Capitalisation boursière, fin de période, en milliards d'EUR	17,6	28,8	33,7	34,2
<b>Ratios</b>				
Rendement des capitaux propres	14%	18%	24%	21%
Rendement des capitaux propres, fondé sur le résultat sous-jacent	14%	18%	18%	18%
Ratio charges/produits, activités bancaires	65%	60%	53%	56%
Ratio charges/produits, activités bancaires, fondé sur le résultat sous-jacent	65%	58%	58%	58%
Ratio combiné, assurances dommages	95%	96%	96%	96%
Ratio de pertes sur crédits, activités bancaires	0,20%	0,01%	0,13%	0,13%
Ratio Tier 1, activités bancaires, Bâle I	10%	9%	9%	8%
Ratio de solvabilité, activités d'assurances	347%	385%	374%	265%

\* Pour les définitions et les remarques, nous renvoyons aux tableaux et analyses détaillés plus loin dans le présent rapport. Les données de 2004 se fondent sur l'entité combinée KBC-Almanij (à l'exception du nombre d'actions et de la capitalisation boursière, pour lesquels il s'agit exclusivement de KBC Bancassurance Holding); pour les chiffres 2004, les normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 4 n'ont pas été appliquées et le bénéfice sous-jacent a été assimilé au bénéfice net, si bien que les chiffres ne sont pas tout à fait comparables avec ceux des années suivantes. Les chiffres du bilan de 2006 ont subi quelques adaptations avec effet rétroactif, qui se rapportent à des différences de définitions.

### Évolution du bénéfice net

En millions d'EUR\*



\* 2003 : KBC Bancassurance Holding et normes comptables belges; ensuite : groupe KBC et IFRS. Depuis 2005 : bénéfice net sous-jacent.

André Bergen, CEO du groupe KBC :

Un graphique est bien plus explicite qu'un long commentaire : la hausse spectaculaire de notre bénéfice au cours des cinq dernières années confirme le succès de notre stratégie et de notre modèle d'entreprise unique en son genre.

# BRÈVE ESQUISSE DES ORIGINES DU GROUPE

## 1998

- La fusion de deux banques belges (Kredietbank et Banque CERA) et d'une compagnie d'assurances belge (ABB) donne vie à KBC Bancassurance Holding.
- Lancement d'un modèle de bancassurance unique en Belgique.

## 1999

- Début de la politique d'expansion du groupe en Europe centrale et orientale avec l'acquisition de ČSOB (en Tchéquie et en Slovaquie).

## 2000–2005

- Déploiement poursuivi des positions de bancassurance du groupe en Europe centrale et orientale par l'acquisition de banques et de compagnies d'assurances en Pologne, Hongrie, Tchéquie et Slovaquie. Le groupe se classe ainsi dans les trois premiers établissements du secteur financier dans cette région.
- Introduction progressive du modèle de bancassurance sur ses marchés domestiques d'Europe centrale et orientale.

## 2005

- Fusion de KBC Bancassurance Holding et de sa société mère Almanij dans KBC Groupe SA. Le groupe s'enrichit ainsi entre autres d'un réseau de banques privées européennes.

## 2006

- Mise en place d'une nouvelle structure de management comptant cinq divisions : Belgique, Europe centrale, orientale et Russie, Merchant Banking, European Private Banking et Services et Opérations communs, ayant chacune leur propre direction et objectifs.

## 2007

- Extension de la présence en Europe centrale et orientale par des acquisitions en Bulgarie, en Roumanie et en Serbie.
- Premiers pas sur le marché bancaire russe.

### Remarques concernant la lecture du présent rapport annuel

#### Nom de la société

Partout où il est question de *KBC*, du *groupe* ou du *groupe KBC* dans le présent rapport annuel, il faut entendre l'entité consolidée, c'est-à-dire KBC Groupe SA, y compris ses filiales et sous-filiales. Lorsqu'il est question de *KBC Groupe SA*, il s'agit uniquement de l'entité non consolidée. *KBC Bancassurance Holding* désigne l'*ancienne* entité KBC d'avant la fusion avec Almanij.

#### Traduction

Le présent rapport annuel est disponible en néerlandais, français et anglais. La version néerlandaise fait foi. Les autres versions sont des traductions officieuses. KBC garantit avoir fait tout ce qui est en son pouvoir pour éviter toute différence de contenu entre les différentes versions linguistiques. S'il devait malgré tout y avoir certains écarts, le texte néerlandais prime.

#### Communications concernant les prévisions

Les perspectives, prévisions et déclarations relatives aux développements futurs contenues dans le présent rapport annuel sont bien sûr fondées sur des suppositions et dépendent d'une série de facteurs situés dans le futur. Il est dès lors possible qu'elles s'écartent (fort) de la réalité.

#### Disponibilité du présent rapport annuel sur le site Internet [www.kbc.com](http://www.kbc.com)

Le présent rapport annuel est disponible en version électronique sur le site corporate du groupe KBC ([www.kbc.com](http://www.kbc.com)). Ce site propose entre autres des outils de navigation et un moteur de recherche.

# PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS EN 2007

## JANVIER

- Lancement du programme de rachat d'actions propres pour un montant de 3 milliards d'euros, étalé sur trois ans (2007, 2008 et 2009).

## MARS

- Première incursion sur le marché roumain avec le rachat de Romstal Leasing, une société de leasing.

## AVRIL

- Rachat de la société de Bourse Swiss Capital en Roumanie et de la société de courtage en ligne Equitas en Hongrie.
- Cession de la banque privée italienne Banca KBL Fumagalli Soldan.

## JUIN

- Rachat de la participation d'ING dans International Factors Belgique, rebaptisée KBC Commercial Finance.
- KBC acquiert 100% de la banque serbe A Banka.

## JUILLET

- Prise de participation de 95% dans la banque russe Absolut Bank.
- Rachat de la société de courtage serbe Hipobroker.
- Finalisation du rachat des intérêts minoritaires résiduels dans la banque tchèque ČSOB.
- Les effets de la crise des crédits hypothécaires aux États-Unis se propagent mais pour KBC, l'effet reste limité.

## AOÛT

- Prise de participation de 85% dans DZI Insurance, première compagnie d'assurances bulgare.
- Prise de participation de 51% dans Baltic Investment Company, une société de corporate finance lettonne.

## SEPTEMBRE

- Prise de participation de 60% dans la société de corporate finance Bastion en Serbie.
- Un sondage auprès de la clientèle en Belgique, portant sur le service des agences bancaires et d'assurances, révèle le haut degré de satisfaction de la clientèle.

## OCTOBRE

- Rachat de la société de courtage serbe Senzal.

## NOVEMBRE

- Finalisation du rachat d'actions propres pour un montant de 1 milliard d'euros prévu pour 2007 : au total, 10,4 millions d'actions propres ont été rachetées au cours moyen de 95,81 euros.

## DÉCEMBRE

- Rachat d'une participation de 75% dans Economic and Investment Bank en Bulgarie.

## ÉVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA DATE DU BILAN

- Janvier 2008 : accord protocolaire sur l'acquisition de Richelieu Finance, une société de gestion d'actifs française.

## AVANT-PROPOS

Au cours de l'exercice écoulé, le groupe KBC a enregistré de fort bons résultats et n'a que peu souffert de la crise hypothécaire aux États-Unis. Voici qui résumerait en une phrase l'essentiel du rapport de notre groupe pour l'exercice 2007.

Néanmoins, en tant que stakeholder, vous attendez certainement de nous que nous entamions cet avant-propos par quelques considérations sur la crise hypothécaire. En effet, pour beaucoup d'entre nous, 2007 restera dans les annales comme une année marquée par les répercussions mondiales d'un problème initialement interne aux États-Unis. Depuis l'été, cette crise a gagné de nombreuses autres régions du monde, suscitant l'agitation sur les marchés des crédits et même une pénurie de liquidités dans le système financier. Cependant, KBC a été en grande partie épargné par cette crise en 2007 et n'a, grâce à sa politique prudente, subi qu'un risque de crédit indirect et limité. En 2007, nous n'avons dû prévoir aucun amortissement sur les tranches CDO concernées dans nos portefeuilles d'investissement. La correction négative de la valeur de marché de ces tranches CDO a représenté 109 millions d'euros après impôts, ceci en raison de l'évolution défavorable des prix sur le marché secondaire, une tendance qui s'est poursuivie dans les premiers mois de 2008 et qui laisse présager de nouvelles corrections de la valeur de marché. Conformément à notre politique générale en matière de communication, nous avons de surcroît opté pour la voie de l'ouverture dans nos communications sur l'incidence de la crise sur notre groupe, fait que les marchés ont su apprécier à sa juste valeur.

Les difficultés du marché financier dues à la crise hypothécaire aux États-Unis n'ont eu qu'un impact limité sur les résultats de notre Division Merchant Banking dont la contribution au résultat sous-jacent en 2007 n'accuse qu'un recul de 3% par rapport à l'année précédente. En revanche nos autres divisions, en l'occurrence Belgique, Europe centrale, orientale et Russie et European Private Banking ont enregistré des bénéfices en forte hausse (de 20%, 45% et 7% respectivement) de sorte qu'en termes sous-jacents, notre groupe a réalisé le plus beau résultat annuel jamais atteint.

À 2,9 milliards d'euros, ce bénéfice sous-jacent dépasse même de 15% celui, excellent, de 2006. Le rendement sous-jacent des capitaux propres s'inscrit à 18,5%, dans le droit fil de notre objectif en la matière.

Parmi les éléments ayant contribué à ces excellents résultats, citons la vitalité de la dynamique commerciale dans toutes les divisions, notamment Europe centrale, orientale et Russie, qui a de nouveau pleinement joué son rôle de moteur de la



croissance mais aussi Belgique, dont les résultats records sont allés de pair avec une amélioration constante de la satisfaction de la clientèle. Nos activités de corporate banking et de private banking européen se sont aussi fort bien comportées en 2007. Le ratio charges/produits sous-jacent de 58% de nos activités bancaires permet en outre à nouveau à notre groupe de prouver sa grande efficacité – une efficacité qui, selon nous, est capitale pour nous permettre de préserver notre indépendance dans le paysage bancaire européen en pleine consolidation. La qualité de nos crédits, enfin, n'a pas fondamentalement changé en 2007 et reste très bonne. Bien que cet excellent niveau soit sans doute intenable à long terme, nous ne décelons pour l'heure aucun signe de détérioration tangible pour le proche avenir. Hormis cette dynamique sous-jacente nous avons aussi réalisé au cours de l'année écoulée quelques résultats exceptionnels, presque uniformément positifs, qui ont permis de porter notre bénéfice net selon IFRS à 3,3 milliards d'euros.

2007 aura également été un millésime important pour l'affectation de notre capital. Nous avons ainsi, entre autres, fait de nouvelles acquisitions en Europe centrale et orientale, notamment en Serbie, en Roumanie et en Bulgarie. En outre, nous avons pris une participation de 95% en Russie qui nous procure un tremplin important sur un marché très prometteur, appelé à devenir un moteur de croissance de notre groupe sur le long terme. Au total, nous avons investi en 2007 pas moins de 1,7 milliard d'euros en acquisitions et renforcements de participations dans cette région, faisant de l'exercice écoulé une année d'investissement importante. Simultanément, nous avons continué à développer nos principaux marchés dans la région (Tchéquie, Slovaquie, Hongrie et Pologne) où nous avons entre autres racheté les parts des actionnaires minoritaires restants et stimulé la croissance organique en développant les réseaux commerciaux. Comme l'an dernier, nous avons décidé de restituer une partie de notre capital excédentaire à nos actionnaires par l'intermédiaire d'un programme de rachat d'actions propres d'un montant de 3 milliards d'euros, étalé sur trois ans. En 2007, des actions propres ont ainsi été rachetées pour l'équivalent de 1 milliard d'euros.

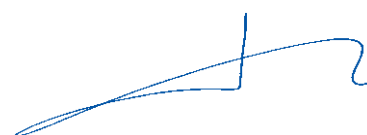
Comme toujours, notre gestion a été très respectueuse de tous les stakeholders. En 2007, nous avons en outre pris diverses initiatives afin de nous profiler encore plus clairement en tant qu'entreprise durable. Nos engagements pour l'environnement, l'éthique d'entreprise, la participation à la vie de la société et notre responsabilité à l'égard des clients et du personnel font l'objet d'une description exhaustive dans notre rapport de durabilité.

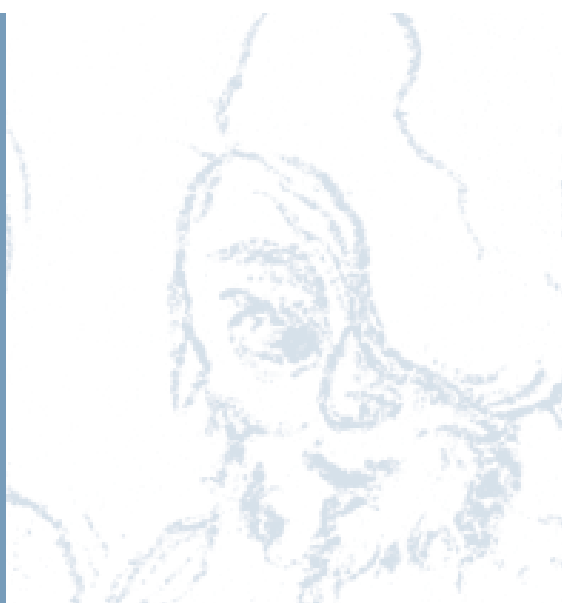
Pour conclure, nous tenons à remercier tout spécialement nos 57 000 collaborateurs pour l'excellente performance réalisée par notre groupe en 2007. Nos remerciements vont aussi à nos actionnaires et à nos quelque 12 millions de clients dans le monde, pour la confiance qu'ils ont témoignée à notre groupe. Nous les assurons que nous continuerons à mettre tous les moyens en œuvre pour rester dignes de leur confiance et les invitons à parcourir avec nous le présent rapport annuel afin de mieux se familiariser avec notre stratégie.

André Bergen,  
Président du Comité de direction  
du groupe KBC



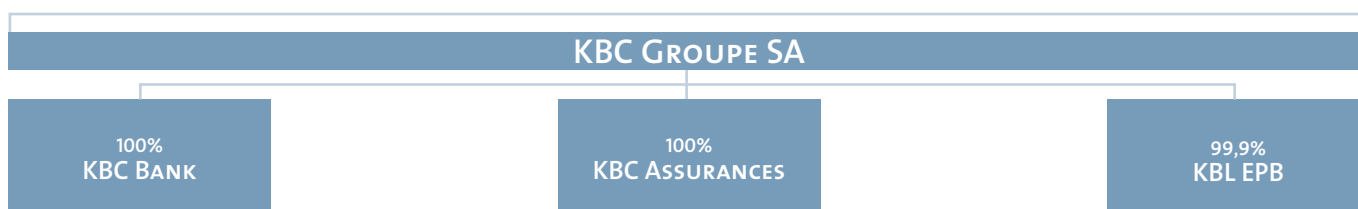
Jan Huyghebaert,  
Président du Conseil d'administration  
du groupe KBC





## STRUCTURE DU GROUPE ET STRATÉGIE





## STRUCTURE JURIDIQUE ET MANAGEMENT

Le Groupe KBC est né le 2 mars 2005 de la fusion entre KBC Bancassurance Holding et sa maison mère Almanij. La structure juridique simplifiée du groupe représentée dans le tableau se compose d'une seule entité – KBC Groupe SA – qui contrôle trois sociétés sous-jacentes : KBC Bank, KBC Assurances et Kredietbank SA Luxembourgeoise (ou KBL European Private Bankers – ci-après dénommée KBL EPB).

La structure de gestion du groupe se compose de cinq divisions : Belgique, Europe centrale, orientale et Russie, Merchant Banking, European Private Banking et Services et Opérations communs. Chacune de ces divisions a son propre comité de gestion opérant sous le Comité de direction du groupe et contrôlant tant les activités bancaires que les activités d'assurances.

Chaque société du groupe est incorporée à une division donnée, à l'exception de KBC Bank SA, qui est répartie entre les divisions Belgique et Merchant Banking. La Division Services et Opérations communs regroupe les fabriques de produits pour l'ensemble du groupe et les services de support pour les autres divisions. Les comités de gestion des divisions Belgique, Europe centrale, orientale et Russie, Merchant Banking et European Private Banking sont présidés par un Chief Executive Officer (CEO). Le comité de gestion de la division Services et Opérations communs est présidé par le Chief Operations Officer (COO du groupe). Les CEO des divisions et le COO du groupe forment, ensemble avec le Group Chief Executive Officer (CEO du groupe) et le Group Chief Financial and Risk Officer (CFRO du groupe), le Comité de direction du groupe.

Les principales sociétés du groupe par division sont présentées plus loin dans le présent rapport annuel, dans les commentaires relatifs à chaque division.

COMITÉ DE DIRECTION GROUPE Services de support au niveau du groupe				
DIVISION BELGIQUE	DIVISION EUROPE CENTRALE, ORIENTALE ET RUSSIE	DIVISION MERCHANT BANKING	DIVISION EUROPEAN PRIVATE BANKING	DIVISION SERVICES ET OPÉRATIONS COMMUNS
Inclut toutes les activités bancaires et d'assurances du groupe en Belgique. Il s'agit plus spécifiquement des activités retail et private banking de KBC Bank en Belgique, des activités de KBC Assurances en Belgique et des activités de certaines filiales belges.	Inclut toutes les activités bancaires et d'assurances (bancassurance retail et merchant banking) du groupe en Europe centrale et orientale, ainsi qu'en Russie.	Inclut les services aux PME et entreprises de plus grande taille ainsi que toutes les activités de marché (y compris en Belgique, mais pas en Europe centrale, orientale et Russie).	Inclut les activités du groupe KBL European Private Bankers (KBL EPB) et de la compagnie d'assurances VITIS Life.	Cette division fait office de support et de fabrique de produits pour les autres divisions. Elle chapeaute certains services fournissant des produits à d'autres divisions du groupe.

## STRATÉGIE

### *Un bancassureur intégré...*

Le groupe KBC se profile clairement comme un bancassureur intégré. Cela signifie entre autres que les activités ne sont pas dirigées dans une optique soit bancaire, soit d'assurance séparément mais de manière totalement intégrée, par les divisions, qui englobent à la fois des activités bancaires et d'assurances. De même, l'offre de produits n'émane pas des pôles banque et assurance séparément, mais est déterminée par les besoins du client, qui peut ainsi choisir le produit bancaire ou d'assurance le plus approprié. Ainsi, contrairement à de nombreux autres établissements, notre groupe est capable de tirer parti à tout moment des conditions changeantes du marché et de passer en souplesse d'un produit à l'autre, par exemple des dépôts classiques aux assurances vie ou aux produits de placement bancaires.

### *... desservant une clientèle principalement retail et private banking et de PME...*

En matière de clientèle, le groupe KBC s'adresse principalement aux clients retail, private banking et aux PME midcaps, à qui il propose une gamme aussi complète que possible de produits bancaires, d'assurances et de gestion de fortune. Il est également actif dans les services aux grandes entreprises et les activités de marché.

### *... géographiquement centré sur ses marchés domestiques que sont la Belgique et l'Europe centrale et orientale...*

Le groupe se concentre sur ses marchés domestiques que sont la Belgique et l'Europe centrale et orientale où il déploie l'ensemble de ses activités et dessert tous les groupes cibles de la clientèle.

En Belgique, KBC se range parmi les trois premiers groupes financiers du pays et occupe même une position de leader dans certains domaines, comme les investissements. Nous avons pour objectif de préserver notre position dominante sur ce marché et de la renforcer autant que possible.

Notre présence en Europe centrale et orientale se traduit en premier lieu par des positions importantes sur les marchés bancaires et d'assurances dans les pays qui ont été les premiers à adhérer à l'UE (Tchéquie, Slovaquie, Hongrie et Pologne). Nous avons l'intention d'encore renforcer ces positions par notre croissance organique et

éventuellement aussi par de nouvelles acquisitions limitées. Depuis 2007, nous avons étendu notre présence aux pays de la seconde vague d'adhésion à l'UE (la Bulgarie et la Roumanie) ainsi qu'aux candidats possibles à l'adhésion (la Serbie). Dans ces pays également, nous avons l'intention de nous développer en tant que bancassureur à part entière grâce au jeu combiné de la croissance organique et de la croissance externe. La présence de KBC en Europe centrale et orientale doit permettre au groupe de réaliser une croissance supérieure à la moyenne dans les cinq à dix prochaines années. Pour assurer notre croissance à plus long terme, nous avons pris pied en 2007 sur le marché bancaire russe. En Russie, nous mettons l'accent sur un développement rapide et contrôlé de notre présence bancaire.

### *... et dans le reste du monde, nous favorisons une présence sélective...*

Hormis la Belgique, l'Europe centrale, orientale et la Russie, le groupe déploie aussi ses activités dans plusieurs pays d'Europe occidentale et, en moindre mesure, aux États-Unis et en Asie du Sud-Est.

Notre présence consiste en un certain nombre d'agences et de filiales de KBC Bank, qui se concentrent principalement sur la banque d'entreprise et certaines activités de niche. Le groupe déploie également des activités de private banking dans certains pays européens, par l'intermédiaire du réseau de KBL EPB. L'accent est mis sur le private banking onshore dans le Benelux et les pays limitrophes.

## Business mix 2007

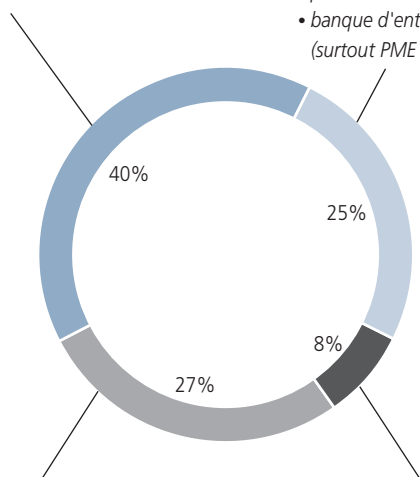
Fondé sur le total des produits sous-jacents moins les charges techniques assurances

### Belgique, bancassurance retail

- bancassurance retail
- gestion de fortune
- private banking

### Europe centrale, orientale et Russie

- bancassurance retail
- gestion de fortune
- private banking
- banque d'entreprises (surtout PME midcaps)



### Merchant Banking

- services bancaires aux entreprises en Belgique et dans certains pays d'Europe, d'Amérique et du Sud-Est asiatique (surtout PME midcaps)
- activités du marché des capitaux

### European Private Banking

- private banking onshore (Benelux et pays voisins)
- private banking offshore (surtout Luxembourg)

## OBJECTIFS FINANCIERS ET PROGRAMMES DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES

Les objectifs financiers du groupe pour la période 2007–2009 sont exposés dans le tableau ci-dessous. Le point de départ est le bénéfice sous-jacent en 2006. Les objectifs de solvabilité tiennent compte des exigences en matière de capital formulées dans les recommandations de Bâle I.

### OBJECTIFS FINANCIERS AU NIVEAU DU GROUPE, 2007–2009

	Objectif	Période
Rendement des capitaux propres, ROE	18,5%	Moyenne en 2007–2009
Hausse du bénéfice net par action	12%	CAGR* en 2007–2009
Ratio charges/produits, activités bancaires	55%	D'ici 2009
Ratio combiné, activités d' assurances dommages	95%	D'ici 2009
Ratio Tier 1, activités bancaires	8%	En 2007–2009
Ratio de solvabilité, activités d' assurances	200%	En 2007–2009

Pour la définition des ratios, voir le chapitre Informations complémentaires. Par *bénéfice*, l'on entend ici le bénéfice sous-jacent.

\* CAGR : *compound annual growth rate* (croissance annuelle cumulée).

Après le succès du programme de rachat d' actions propres en 2006 (pour un montant global de 1 milliard d' euros), le groupe a décidé de redistribuer dans les prochaines années également, une part importante de l' excédent de capital du groupe à ses actionnaires par un nouveau programme de rachat d' actions propres. KBC définit le *capital excédentaire* comme la différence entre le capital disponible et le capital nécessaire pour permettre, tant aux activités bancaires qu' aux activités d' assurances, d' atteindre leurs objectifs internes en matière de solvabilité.

Ce nouveau programme, étalé sur une durée de trois ans (2007, 2008 et 2009) porte sur un montant global de 3 milliards d' euros. Les achats se font sur le marché ouvert. Aucun dividende n' est versé sur les actions rachetées. Aussitôt que la valeur fractionnelle des actions rachetées dépassera 10% du capital statutaire souscrit, l' excédent sera détruit. Le nouveau programme peut néanmoins être adapté (montant, timing, etc.) si les conditions du marché l' exigent (par exemple en cas de rachat important offrant de belles perspectives de rendement). En 2007, 10 436 312 actions ont déjà été rachetées pour un montant total de 1 milliard d' euros.

### PROGRAMMES DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES

	Montant racheté	Nombre d' actions rachetées	Prix d' achat moyen
Programme 2006	1 milliard d' EUR	11,7 millions	85,08 EUR
Programme 2007–2009			
2007	1 milliard d' EUR	10,4 millions	95,81 EUR
2008, planifié*	1 milliard d' EUR	–	–
2009, planifié*	1 milliard d' EUR	–	–

\* Le programme peut être adapté (montant, timing, etc.) si les conditions du marché l' exigent (par exemple en cas de rachat important offrant de belles perspectives de rendement).

Herman Agneessens, CFRO du groupe KBC, résume les principaux vecteurs de la croissance future du bénéfice par action comme suit :

La croissance de notre groupe est portée par notre position exceptionnellement forte sur nos marchés domestiques, la Belgique combinant un risque relativement faible avec une rentabilité élevée, l'Europe centrale et orientale et la Russie jouant le rôle de moteurs auxiliaires de la croissance du groupe.

Sur nos marchés domestiques, nous nous démarquons par rapport à nos concurrents par notre modèle de bancassurance, qui s'appuie sur un principe d'intégration totale entre la banque et l'assurance et sur un modèle de coopération unique entre agences bancaires et agents d'assurances. Ce modèle a rencontré un vif succès en Belgique et est exporté vers les marchés domestiques d'Europe centrale et orientale.

En parallèle, nous mettons tout particulièrement l'accent sur l'excellence opérationnelle et les économies d'échelle internes. Ces facteurs doivent permettre à notre groupe de rester particulièrement efficace et de conserver son indépendance.

Enfin, notre croissance est également épaulée par une discipline très rigoureuse en matière de capitaux, les nouvelles acquisitions devant répondre à des critères de rentabilité très stricts et des analyses régulières devant permettre de s'assurer que l'excédent du capital peut être distribué aux actionnaires, tout en préservant un capital tampon suffisant.

# COMITÉ DE DIRECTION GROUPE

Le Comité de direction Groupe (CD) est responsable de la gestion du groupe dans les limites de la stratégie globale définie par le Conseil d'administration. Il se compose de sept membres et est présidé par le CEO du groupe.

Les membres du CD sont nommés par le Conseil d'administration et certains membres du CD siègent aussi au Conseil d'administration en tant qu'administrateurs délégués. Les tâches dévolues au CD sont

réparties parmi ses membres mais tous en assument la responsabilité collégiale. Le tableau montre la composition du CD à fin 2007. Un curriculum vitae succinct de chacun des membres peut être consulté sur le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com), sous Corporate Governance.

Le chapitre Corporate Governance du présent rapport annuel contient d'ailleurs aussi plus de renseignements sur la direction du groupe.



Frans Florquin



André Bergen



Herman Agneessens



NOM	DATE DE NAISSANCE	DIPLÔME PRINCIPAL	CARRIÈRE CHEZ KBC <sup>1</sup> DEPUIS	RESPONSABILITÉ <sup>3</sup>
André Bergen	1950	Licencié docteur en sciences économiques (K.U.Leuven)	1977 et 2003 <sup>2</sup>	CEO du groupe
Herman Agneessens	1949	Docteur en droit (K.U.Leuven)	1971	CFRO du groupe
Chris Defrancq	1950	Licencié en mathématiques (UGent) et licencié en sciences actuarielles (K.U.Leuven)	1998	COO du groupe
Frans Florquin	1947	Licencié en sciences économiques appliquées (K.U.Leuven)	1972	CEO Division Belgique
Guido Segers	1950	Licencié en sciences économiques appliquées (K.U.Leuven)	1974	CEO Division Merchant Banking
Jan Vanhevel	1948	Docteur en droit et licencié en sciences notariales (K.U.Leuven)	1971	CEO Division Europe centrale, orientale et Russie
Etienne Verwilghen	1947	Ingénieur civil (UCL)	1983	CEO Division European Private Banking



Chris Defrancq

Guido Segers

Etienne Verwilghen

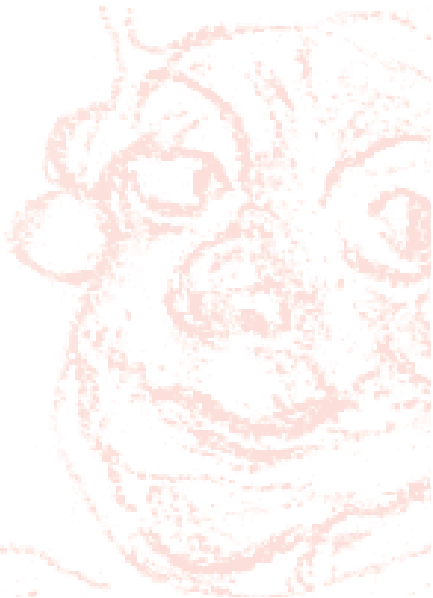
Jan Vanhevel

1 KBC ou un de ses prédécesseurs (Kredietbank, CERA Bank, ABB, KBL, Gevaert).

2 Entre 1980 et 2003, André Bergen a travaillé, entre autres, pour la Générale de Banque (actuellement Fortis Banque) et Agfa Gevaert.

3 Responsabilités : les tâches dévolues au CD sont réparties parmi ses membres (voir tableau) mais tous en assument la responsabilité collégiale.

Abréviations : K.U.Leuven : Katholieke Universiteit Leuven (Belgique); UGent : Universiteit Gent (Belgique); UCL : Université catholique de Louvain (Belgique).



# INFORMATION AUX ACTIONNAIRES



## ACTIONNAIRES, 31-12-2007<sup>1</sup>

	Nombre	En %
Actions ordinaires		
KBC Ancora	82 216 380	23,2%
Cera	25 286 621	7,1%
MRBB	42 562 675	12,0%
Autres actionnaires stables	42 715 838	12,0%
<b>Sous-total</b>	<b>192 781 514</b>	<b>54,3%</b>
Sociétés du groupe KBC <sup>2</sup>	15 398 652	4,3%
Free float	146 935 155	41,4%
<b>Total</b>	<b>355 115 321</b>	<b>100,0%</b>
Dont actions donnant droit au dividende <sup>3</sup>	342 568 138	
<b>Emprunts obligataires remboursables en actions (ORA)<sup>4</sup></b>	<b>2 589 347</b>	

1 Les données sont fondées sur la date de valeur et sur la dernière situation publiée. Compte tenu des actions existantes, des obligations obligatoirement convertibles en actions et des obligations non obligatoirement remboursables en actions, l'encours total des actions en circulation atteint 357 704 668.

2 Ce nombre n'inclut pas les actions détenues dans les portefeuilles commerciaux de KBC Securities, Ligeva et KBC Financial Products (qui font partie du free float).

3 Pour le calcul du nombre d'actions donnant droit au dividende, voir le chapitre Comptes annuels non consolidés.

4 Nombre d'actions après conversion. Pour plus de renseignements, nous vous renvoyons au chapitre Comptes annuels non consolidés.

## CALENDRIER FINANCIER

Exercice 2007	Publication des résultats : 14 février 2008
	Rapport annuel 2007 disponible : 9 avril 2008
	Rapport de durabilité 2007 disponible : 18 avril 2008
	Assemblée générale : 24 avril 2008
	Ex-coupon : 6 mai 2008
1 <sup>er</sup> trimestre 2008	Mise en paiement du dividende : 9 mai 2008
2 <sup>e</sup> trimestre 2008	Publication des résultats : 15 mai 2008
3 <sup>e</sup> trimestre 2008	Publication des résultats : 7 août 2008
4 <sup>e</sup> trimestre 2008	Publication des résultats : 6 novembre 2008
	Publication des résultats : 12 février 2009

La version la plus récente du calendrier financier est disponible en permanence sur le site Internet [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

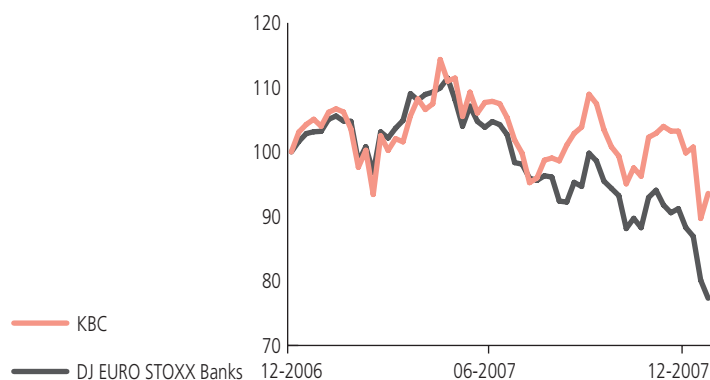
## ANALYSES RELATIVES AU GROUPE KBC

Des analyses concernant le groupe KBC peuvent être obtenues entre autres auprès des trois agences de notation internationales (Fitch, Moody's et Standard & Poor's) et des sociétés de Bourse internatio-

nales. Des références aux analyses *sell-side* concernant notre groupe sont également disponibles sur notre site Internet [www.kbc.com](http://www.kbc.com) (sous Investor Relations).

## Évolution du cours en 2007

31-12-2006 = 100\*



\* Le graphique est basé sur des cours en fin de semaine.

## L'ACTION KBC EN 2007

Tickercodes	Codes		
Bloomberg	KBC BB		
Datastream	B:KB		
Reuters	KBC.BR		
Nombres d'actions, en milliers, au 31 décembre	2005	2006	2007
Nombre d'actions en circulation	366 567	363 217	355 115
Nombre d'actions donnant droit au dividende	366 432	352 870	342 568
Évolution du cours, en EUR	2005	2006	2007
Cours le plus élevé de l'exercice	79,0	93,3	106,2
Cours le plus bas de l'exercice	56,0	76,2	85,9
Cours moyen de l'exercice	66,4	85,9	95,8
Cours de clôture de l'exercice	78,7	92,9	96,2
Capitalisation boursière et volume	2005	2006	2007
Capitalisation boursière, en milliards d'EUR, au 31 décembre	28,8	33,7	34,2
Volume journalier moyen, nombre d'actions	667 299	670 652	784 602
Volume journalier moyen, en millions d'EUR	43,8	57,6	75,2
Rendement en base annuelle, dividendes inclus	KBC Groupe SA	BEL 20	DJ EURO STOXX Banks
1 an, 2006-2007	7,0%	-3,0%	-5,5%
3 ans, 2004-2007	23,3%	15,3%	16,0%
5 ans, 2002-2007	29,8%	18,9%	18,3%

### Dividende et politique de dividende

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale du 24 avril 2008 de distribuer un dividende brut de 3,78 euros sur les actions ayant droit au dividende. KBC Groupe SA a pour politique de distribuer des dividendes en liquide et en hausse. En ce qui concerne le nombre d'actions donnant droit au dividende, voir aussi le chapitre Comptes annuels non consolidés.

### Programme de rachat d'actions et évolution du nombre d'actions propres KBC Groupe SA

Nombre total d'actions propres détenues par KBC Groupe SA au 31 décembre 2006	10 553 055
Actions propres vendues en 2007, dans le cadre de l'exercice d'options sur actions KBC attribuées au personnel	-1 285 437
Destruction d'actions propres en 2007 dans le cadre du programme de rachat d'actions de 1 milliard d'EUR achevé en 2006	-8 229 723
Rachat d'actions propres dans le cadre du nouveau programme de rachat d'actions de 3 milliards d'EUR*	10 436 312
Nombre total d'actions propres détenues par KBC Groupe SA au 31 décembre 2007	11 474 207

\* Vous trouverez plus de renseignements sur le programme de rachat d'actions propres au chapitre Structure du groupe et stratégie.

Luc Cool, Director of Investor Relations KBC

Même si, en 2007, nous n'avons été affectés que de manière indirecte et très limitée par la crise du crédit hypothécaire américaine, le cours de notre titre s'est senti, depuis l'été, de l'incidence défavorable de la crise. Néanmoins, il a tout de même nettement éclipsé la performance de l'indice DJ EURO STOXX Banks.

## RATINGS, 14-02-2008

Fitch	Rating à long terme	Prévision	Rating à court terme
KBC Bank	AA-	Stable	F1+
KBC Assurances, claims paying ability	AA	Stable	-
KBC Groupe SA	AA-	Stable	F1+
Moody's			
KBC Bank	Aa2	Négatif	P-1
KBC Groupe SA	Aa3	Négatif	P-1
Standard & Poor's			
KBC Bank	AA-	Stable	A1+
KBC Assurances, claims paying ability	AA-	Stable	-
KBC Groupe SA	A+	Stable	A1

Principales évolutions en 2007 et au début de 2008 :

- Le 11 avril 2007, à la suite d'un remaniement de sa nouvelle méthodologie de notation, Moody's a accordé à KBC Bank et à KBC Groupe SA les notes à long terme Aa2 et Aa3 respectivement. Le 14 février 2008, ces ratings ont été confirmés mais la prévision a été revue de *stable* en *négatif*.

## CONTACTS

### Investisseurs et analystes

Investor Relations	Luc Cool (Director of Investor Relations), Lucas Albrecht (Financial Communications Officer) Sandor Szabó (Investor Relations Manager), Christel Decorte (Investor Relations Assistant) Ida Markvartova (Investor Relations Analyst), Marina Kanamori (CSR Communications Officer) Ronny Van Ginderdeuren (Investor Relations Webmaster)
E-mail	investor.relations@kbc.com
Site Internet	www.kbc.com
Adresse	KBC Groupe SA, Investor Relations Office – IRO, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique

### Presse

Service de Presse	Viviane Huybrecht (Responsable Communication Groupe et Service Presse, porte-parole)
Tél.	02 429 85 45, + 32 2 429 85 45
E-mail	pressofficekbc@kbc.be
Site Internet	www.kbc.com
Adresse	KBC Groupe SA, Communication Groupe – GCM, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique



## RÉSULTAT DU GROUPE EN 2007



Lebelan  
Belentia  
anna da midonna

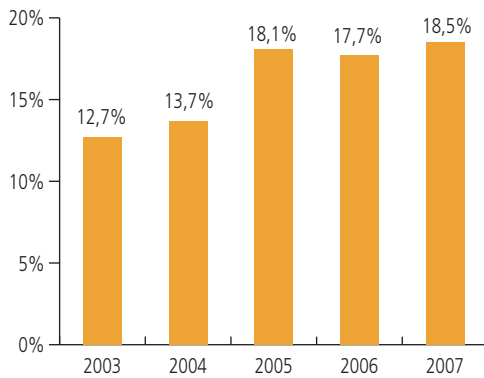
## FAITS MARQUANTS

- Bénéfice net : 3 281 millions d'euros ou 2 938 millions d'euros en termes sous-jacents (= hors éléments exceptionnels), soit une hausse de 15% par rapport à l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres s'est inscrit à 20,6% ou 18,5% en base sous-jacente.
- Le bénéfice net sous-jacent a augmenté dans quasiment toutes les divisions : Belgique : +20%, Europe centrale, orientale et Russie : +45%, European Private Banking : +7%. En dépit des conditions de marché difficiles, le bénéfice net sous-jacent de la Division Merchant Banking a diminué de seulement 3%.
- Croissance poursuivie des activités : abstraction faite des nouvelles acquisitions et des écarts de change, les crédits et les dépôts ont gonflé de 15% et 6% respectivement en rythme annuel. Les avoirs en gestion ont progressé de 11% et les réserves vie en cours de 6%.
- Évolution favorable de la plupart des composantes sous-jacentes des revenus : revenus nets d'intérêts : +10%, revenus nets de commissions : +9%, bénéfice net réalisé sur les actifs disponibles à la vente : +41% et revenus de dividendes : +15%. Les revenus des activités de négoce ont en revanche chuté de 21%.
- Maîtrise des coûts : le ratio charges/produits du groupe s'est inscrit à 56% ou 58% en base sous-jacente. Le ratio combiné des activités d'assurances s'élève à 96% ou à 94% abstraction faite de l'impact de l'ouragan Kyrill.
- Pertes limitées sur crédits : le ratio de pertes sur crédits s'est établi à 0,13%.

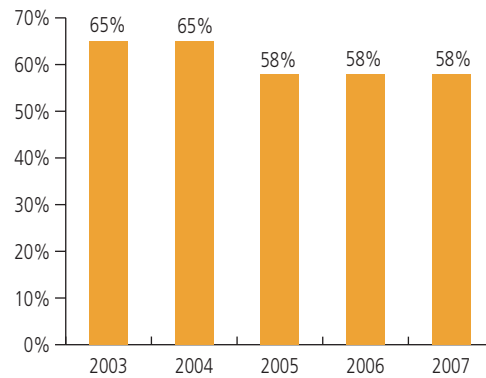
André Bergen, CEO du groupe KBC, a commenté les résultats 2007 en ces termes :

L'exercice 2007 se caractérise par une robuste performance malgré une évolution boursière capricieuse au second semestre. Nous sommes heureux de constater que l'activité en Belgique et en Europe centrale et orientale a évolué de manière tout à fait satisfaisante. Nous sommes ainsi confortés dans notre conviction que, certaines réévaluations *mark-to-market* d'investissements temporairement défavorables mises à part, l'incidence directe de la crise des crédits hypothécaires américains reste au final limitée.

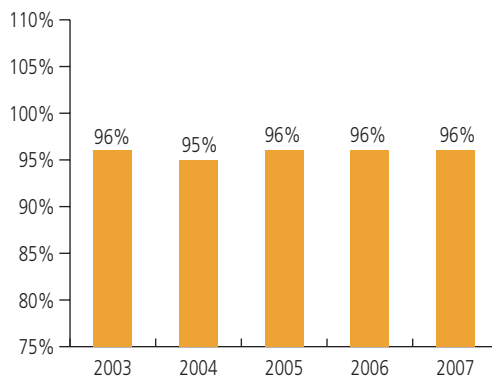
#### Rendement des capitaux propres\*



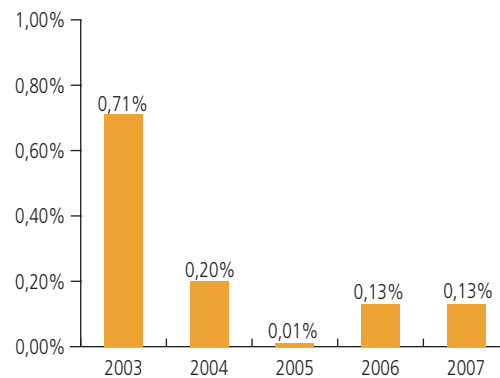
#### Ratio charges/produits, activités bancaires\*



#### Ratio combiné, activités d'assurances



#### Ratio de pertes sur crédits, activités bancaires



\* Fondé sur les résultats sous-jacents depuis 2005.



## APERÇU

### RÉSULTATS DU GROUPE KBC

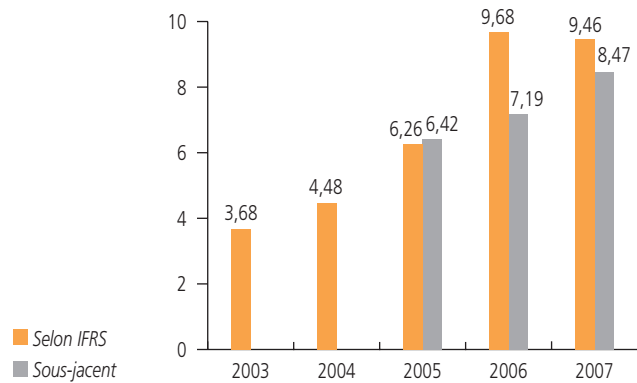
En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent*	
	2006	2007	2006	2007
Revenus nets d'intérêts	4 158	4 089	4 072	4 459
Primes brutes acquises, assurance	3 321	3 989	3 321	3 989
Revenus de dividendes	211	256	115	176
Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	1 370	1 642	1 350	1 071
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	513	682	326	461
Revenus nets de commissions	1 865	1 993	2 008	2 140
Autres revenus nets	1 119	619	452	450
<b>Total des produits</b>	<b>12 556</b>	<b>13 271</b>	<b>11 644</b>	<b>12 745</b>
Charges d'exploitation	-4 925	-5 219	-4 976	-5 154
Réductions de valeur	-175	-267	-175	-267
Sur prêts et créances	-177	-185	-177	-185
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-6	-75	-6	-75
Charges techniques brutes, assurance	-2 843	-3 404	-2 843	-3 404
Résultat net de la réassurance cédée	-63	-64	-63	-64
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	45	56	45	56
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>4 595</b>	<b>4 373</b>	<b>3 632</b>	<b>3 911</b>
Impôts	-1 002	-970	-931	-851
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0
<b>Bénéfice après impôts</b>	<b>3 593</b>	<b>3 403</b>	<b>2 701</b>	<b>3 060</b>
Attribuable à des participations minoritaires	163	123	153	123
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>3 430</b>	<b>3 281</b>	<b>2 548</b>	<b>2 938</b>
Actifs pondérés en fonction des risques d'activités bancaires, fin de période, Bâle I	128 968	154 054	128 968	154 054
Capital, fin de période	17 219	17 348	17 219	17 348
Rendement des capitaux propres, ROE	24%	21%	18%	18%
Ratio charges/produits, activités bancaires	53%	56%	58%	58%
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	96%	96%	96%	96%
Ratio de pertes sur crédits, activités bancaires	0,13%	0,13%	0,13%	0,13%

Pour la définition des ratios, nous vous renvoyons au chapitre Informations complémentaires.

\* Des explications concernant le calcul des chiffres sous-jacents sont fournies plus loin dans ce chapitre.

## Évolution du bénéfice net par action

En EUR\*



\* 2003 : KBC Bancassurance Holding et normes comptables belges; ensuite : groupe KBC et IFRS.

Le chapitre Comptes annuels consolidés fournit une vue complète du compte de résultats et du bilan, le détail des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie, des informations détaillées par segment et divers commentaires. Les informations reprises dans ce chapitre sont rédigées conformément aux normes IFRS, telles qu'approuvées pour leur application dans l'UE (*endorsed IFRS*).

Afin de permettre de mieux cerner l'évolution du résultat sous-jacent, KBC fournit, en plus des données IFRS, des informations sur le *résultat sous-jacent* qui ne sont pas soumises au contrôle du réviseur externe. Les adaptations par rapport aux chiffres IFRS concernent les produits des activités de marché (activités de banque d'investissement, telles que le négoce de devises, le négoce de titres, la finance d'entreprise, les activités de *private equity* et le négoce de produits dérivés), le traitement de certains instruments de couverture ALM et l'élimination d'éléments exceptionnels :

- Ainsi, dans les chiffres IFRS, les produits des activités de marché sont répartis sur différentes composantes : les plus-values réalisées et non réalisées sont reprises sous la rubrique Bénéfice net (non) réalisé d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats (ensuite abrégé en Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur), tandis que les frais de financement afférents à ces produits et les commissions payées sont respectivement repris dans les postes Revenus nets d'intérêts et Revenus nets de commissions. En outre, une partie des montants mentionnés dans les postes Revenus de dividendes, Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente et Autres revenus nets se rapporte également aux activités de marché. Dans les chiffres sous-jacents, toutes les composantes relatives aux activités de marché (plus-values réalisées et non réalisées, frais de financement, commissions payées, dividendes, ...) sont regroupées sous Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur.

- Dans les chiffres IFRS, les instruments de couverture ALM (qui n'entrent pas dans la catégorie des *transactions de couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille*) sont en majeure partie considérés comme des instruments de négoce et les intérêts y afférents sont par conséquent repris sous Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur, tandis que les intérêts afférents à l'actif sous-jacent sont mentionnés sous Revenus nets d'intérêts. Dans les chiffres sous-jacents, les intérêts des instruments de couverture ALM concernés sont par conséquent déplacés vers le poste Revenus nets d'intérêts.
- Conformément aux normes IFRS, les variations de juste valeur des instruments de couverture ALM susmentionnés sont reprises sous Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur, tandis que la plupart des actifs sous-jacents ne sont pas comptabilisés à la juste valeur. Dans les chiffres sous-jacents, les variations de juste valeur en question sont éliminées (voir aussi le tableau ci-après).
- Enfin, les chiffres sous-jacents font également abstraction de tous les éléments exceptionnels (qui n'interviennent pas régulièrement dans l'activité normale de l'entreprise). Vous en trouverez un relevé dans le tableau ci-après.

Herman Agneessens, CFRO du groupe KBC :

Les chiffres IFRS sont parfois très volatils, sans pour autant donner une indication sur la qualité de la gestion d'entreprise. Par conséquent, nous tenons à indiquer au marché les tendances sous-jacentes dans l'évolution de nos résultats et nous fournissons les résultats sous-jacents en plus des chiffres IFRS depuis plusieurs années.

## RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE SELON LES NORMES IFRS ET DU BÉNÉFICE SOUS-JACENT

En millions d'EUR	Division	Poste dans le compte de résultats	2006	2007
Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, <i>selon les normes IFRS</i>			3 430	3 281
Variations de juste valeur d'instruments de couverture ALM	Plusieurs	Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur	81	177
Cession d'actifs par ex-Gevaert	Centre de groupe	Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente et Autres revenus nets	71	0
Cession d'actions dans entreprise technologique	Centre de groupe	Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	66	0
Cession d'une participation de 5,5% dans Kredyt Bank (Pologne)	Centre de groupe	Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	35	0
Cession d'immeubles par ČSOB (Tchéquie)	Europe centrale, orientale et Russie	Autres revenus nets	29	0
Fusion Gevaert-KBC Groupe SA : surfinancement fonds de pension	Centre de groupe	Charges d'exploitation	56	0
Cession de Banco Urquijo (Espagne)	European Private Banking	Autres revenus nets	501	0
Cession d'une participation dans BCC/Banksys (Belgique)	Belgique	Autres revenus nets	60	-1
Cession d'un immeuble par WARTA (Pologne)	Europe centrale, orientale et Russie	Autres revenus nets	23	0
Cession d'actions Intesa Sanpaolo (Italie)	Centre de groupe	Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	0	207
Cession de Banca KBL Fumagalli Soldan (Italie)	European Private Banking	Autres revenus nets	0	14
Cession de GBC (société de clearing de cartes bancaires en Hongrie)	Europe centrale, orientale et Russie	Autres revenus nets	0	35
Modification de l'assurance frais d'hospitalisation du personnel (Belgique)	Centre de groupe	Charges d'exploitation	0	-64
Autres	-	-	26	43
Impôts et intérêts de tiers relatifs aux éléments exceptionnels susmentionnés	-	Impôts et Bénéfice après impôts, attribuable aux participations minoritaires	-66	-67
Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, <i>sous-jacent</i>	-	-	2 548	2 938

## PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION, RÈGLES D'ÉVALUATION, CONVERSION DES DEVISES ET AUTRES INFORMATIONS

Les principales modifications apportées au périmètre de consolidation en 2007 concernent la cession de Banco Urquijo (Espagne, exclue des résultats depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2006) et l'acquisition d'Absolut Bank (Russie, incluse dans les résultats depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007), de DZI Insurance (Bulgarie, incluse dans les résultats depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2007) et de Economic and Investment Bank (Bulgarie, incluse dans les résultats depuis seulement 2008 mais au bilan à fin 2007). Une description plus détaillée des modifications apportées au périmètre de consolidation est fournie à l'Annexe 41 du chapitre Comptes annuels consolidés. L'impact net de l'ensemble de ces modifications sur le bénéfice net du groupe a été très limité en 2007.

Les fluctuations de change des principales monnaies autres que l'euro ont eu un impact global réduit, vu qu'elles ont été en grande partie gommées par le recours aux instruments de macro-couverture.

Le bénéfice et les capitaux propres par action au 31 décembre 2007 ont été calculés sur la base de 346,8 millions d'actions (moyenne périodique) et de 342,3 millions d'actions (en fin de période) respectivement. À cet effet, le nombre d'actions ordinaires a été majoré du nombre d'obligations obligatoirement remboursables en actions et diminué du nombre d'actions propres détenues. D'autre part, le bénéfice dilué par action a été calculé sur la base de 348,4 millions d'actions (moyenne périodique). Ce chiffre inclut également le nombre d'options sur actions en cours.

## ANALYSE DU TOTAL DES PRODUITS

### TOTAL DES PRODUITS DU GROUPE KBC

En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent	
	2006	2007	2006	2007
Revenus nets d'intérêts	4 158	4 089	4 072	4 459
Primes brutes acquises, assurance	3 321	3 989	3 321	3 989
Non-vie	1 748	1 826	1 748	1 826
Vie	1 572	2 163	1 572	2 163
Revenus de dividendes	211	256	115	176
Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	1 370	1 642	1 350	1 071
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	513	682	326	461
Revenus nets de commissions	1 865	1 993	2 008	2 140
Activités bancaires, y compris Holding	2 125	2 363	2 269	2 510
Activités d'assurances	-260	-370	-260	-370
Autres revenus nets	1 119	619	452	450
<b>Total des produits</b>	<b>12 556</b>	<b>13 271</b>	<b>11 644</b>	<b>12 745</b>
Division Belgique	5 480	6 406	5 361	6 271
Division Europe centrale, orientale et Russie	2 746	3 001	2 696	2 921
Division Merchant Banking	2 758	2 736	2 752	2 740
Division European Private Banking	1 331	838	821	822
Centre de groupe	241	290	13	-9

Les revenus nets d'intérêts se sont inscrits à 4 089 millions d'euros en 2007 ou 4 459 millions d'euros en base sous-jacente, en hausse de près de 10% par rapport à l'exercice précédent. Cette progression est notamment attribuable à la hausse des volumes des crédits et des dépôts du groupe, qui ont enregistré une croissance organique (= hors acquisitions nouvelles et écarts de change) de respectivement 15% et 6% en 2007, la Division Europe centrale, orientale et Russie se distinguant par une croissance organique de +23% des crédits et de +11% des dépôts. En revanche, le groupe a subi en Belgique l'influence négative du passage des livrets d'épargne à d'autres produits, tels que les fonds d'investissement (dont les produits apparaissent dans d'autres postes du compte de résultats) et les dépôts à terme (caractérisés par une marge inférieure pour le groupe). À l'instar de l'exercice précédent, le rachat d'actions propres a eu un impact négatif (d'environ 1 point de pourcentage) sur les revenus nets d'intérêts. Pour le groupe dans son ensemble, la marge nette d'intérêts (sous-jacente) des activités bancaires a gagné 3 points de base à 1,72%.

Les primes brutes acquises des assurances dommages se sont élevées à 1 826 millions d'euros, en hausse de 4% par rapport à l'exercice précédent, et cela tant en Belgique (+6%) qu'en Europe centrale et orientale (croissance organique de +3%). Conformément aux normes IFRS, les primes des assurances vie (2 163 millions d'euros) n'incluent pas certains types d'assurances vie (principalement les assurances vie liées à des fonds d'investissement, aussi connues sous la dénomination branche 23). Si l'on prend en compte les primes de ces produits, les primes totales des assurances vie s'élèvent à 3,4 milliards d'euros en 2007 (dont 2,2 milliards pour la branche 21 et 1,2 milliard pour la branche 23), en repli de 18% par rapport à 2006. En 2007, les réserves Vie ont augmenté de 6% par rapport à fin 2006 (+5% en Belgique, croissance organique de +17% en Europe centrale et orientale et +9% dans la Division European Private Banking).

Les revenus de dividendes se sont établis à 256 millions d'euros ou 176 millions d'euros en termes sous-jacents, ce dernier chiffre s'affichant en hausse de 15% par rapport à l'exercice précédent, principalement grâce à un rendement de dividende moyen supérieur. Pour ce calcul, les revenus de remplacement des dividendes liés au prêt de titres et inclus dans les revenus nets de commissions (40 millions d'euros en 2006, 2 millions d'euros en 2007) ont été rajoutés aux revenus de dividendes.

Le bénéfice net (non) réalisé d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats (ci-après dénommé *bénéfice des activités de négoce*) s'est élevé à 1 642 millions d'euros en 2007, contre 1 370 millions d'euros pour l'exercice précédent. Si l'on fait abstraction des ajustements de juste valeur des instruments de couverture ALM dont l'instrument sous-jacent n'est pas comptabilisé à la juste valeur selon les normes IFRS (81 millions d'euros en 2006, 177 millions d'euros en 2007) et si l'on ajoute au bénéfice des activités de négoce tous les revenus y afférents (intérêts, dividendes,...) et les frais (commissions versées,...) qui tombent sous d'autres postes de produits selon les normes IFRS, il s'élève à 1 071 millions d'euros (en termes sous-jacents), en baisse de 21% par rapport à l'exercice précédent. Ce recul est notamment dû aux turbulences boursières au deuxième semestre qui ont comprimé les résultats de certaines activités du groupe sur les marchés des capitaux, y compris une diminution de la valeur de marché (de -165 millions d'euros avant impôts et de -109 millions d'euros après impôts) des CDO dans les portefeuilles du groupe à la suite de la crise hypothécaire aux États-Unis.

Le bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente est ressorti à 682 millions d'euros en 2007, dont un bénéfice exceptionnel de 221 millions d'euros (nous songeons principalement à la plus-value de 207 millions d'euros réalisée sur la cession de la participation dans Intesa Sanpaolo). Abstraction faite des éléments exceptionnels, le bénéfice net réalisé sous-jacent des actifs financiers disponibles à la vente s'est par conséquent établi à quelque 461 millions d'euros, en hausse de 135 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. Cette progression est notamment attribuable aux bénéfices supérieurs réalisés sur la cession d'actions dans le pôle assurance (en partie pour éviter un dépassement des limites imparties pour le risque actions et en partie à la suite d'opérations *corporate*, telles que le rachat d'ABN Amro), qui ont largement compensé la perte essuyée sur la vente d'un portefeuille obligataire (dans le pôle banque).

Les revenus nets de commissions se sont établis à 1 993 millions d'euros, en hausse de 9% par rapport à 2006 en base sous-jacente et hors revenus de dividendes liés au prêt de titres (voir revenus de dividendes). La progression s'est élevée à 7% dans la Division Belgique, à 38% dans la Division Merchant Banking et à 5% dans la Division European Private Banking, tandis qu'en base organique, un statu quo a été enregistré dans la Division Europe centrale, orientale

et Russie (où la hausse des revenus de commissions des activités bancaires a été épongée par l'augmentation des commissions versées par suite de l'essor des activités d'assurances). L'évolution positive des revenus nets de commissions est notamment attribuable aux fortes ventes persistantes des produits et services d'investissement et aux bonnes performances des activités de négoce d'actions et de finance d'entreprise. Les avoirs en gestion du groupe ont gonflé de pas moins de 11% en 2007, et cela intégralement grâce à l'afflux de nouveau capitaux.

Les autres revenus nets se sont établis à 619 millions d'euros, contre 1 119 millions d'euros en 2006. En 2006, les éléments exceptionnels

incluaient principalement la plus-value de 501 millions d'euros sur la cession de Banco Urquijo, de 52 millions d'euros sur la cession de bâtiments en Tchéquie et en Pologne et de 60 millions d'euros sur la cession de la participation dans BCC/Banksys. En 2007, ils portaient notamment sur la plus-value de 35 millions d'euros sur la cession d'une société hongroise de clearing de cartes bancaires et de 14 millions d'euros sur la cession de Banca KBL Fumagalli Soldan. Abstraction faite de ces éléments exceptionnels, les autres revenus nets sous-jacents se sont inscrits à 452 millions d'euros en 2006 et à 450 millions d'euros en 2007. Ils se composent de divers éléments, parmi lesquels un remboursement de 44 millions d'euros du système belge de garantie des dépôts en 2007.

## ANALYSE DES CHARGES D'EXPLOITATION

### CHARGES D'EXPLOITATION DU GROUPE KBC

En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent	
	2006	2007	2006	2007
Charges de personnel	-2 970	-3 148	-3 021	-3 084
Frais généraux administratifs	-1 631	-1 740	-1 631	-1 740
Amortissements sur actifs immobilisés	-359	-361	-359	-361
Provisions pour risques et charges	36	31	36	31
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-4 925</b>	<b>-5 219</b>	<b>-4 976</b>	<b>-5 154</b>
Division Belgique	-1 824	-1 849	-1 824	-1 849
Division Europe centrale, orientale et Russie	-1 338	-1 490	-1 338	-1 490
Division Merchant Banking	-1 234	-1 313	-1 234	-1 313
Division European Private Banking	-542	-487	-537	-487
Centre de groupe	14	-80	-42	-15

En 2007, les charges d'exploitation ont dépassé d'environ 6% le niveau de l'exercice précédent. En base sous-jacente (= hors éléments exceptionnels : impact positif de 56 millions d'euros du surfinancement du fonds de pension de Gevaert en 2006 et impact négatif de 64 millions d'euros de la modification de l'assurance frais d'hospitalisation pour le personnel en 2007), une hausse de moins de 4% a été enregistrée. Hormis l'augmentation normale des charges, elle s'explique notamment par l'influence des nouvelles acquisitions et les fluctuations de change (abstraction faite de ces deux derniers éléments, on obtient même une progression de seulement 2%). L'évolution sous-jacente des charges correspond à +1% pour la Division Belgique, à +4% pour la Division Europe

centrale, orientale et Russie (hors fluctuations de change et nouvelles acquisitions), à +6% pour la Division Merchant Banking et en gros à un statu quo pour la Division European Private Banking.

Le ratio charges/produits des activités bancaires s'est inscrit à 56% en 2007 ou 58% en base sous-jacente, ce qui équivaut plus ou moins à un statu quo par rapport à 2006. Le ratio charges/produits sous-jacent s'est inscrit à 59% dans la Division Belgique, à 63% dans la Division Europe centrale, orientale et Russie, à 53% dans la Division Merchant Banking et à 65% dans la Division European Private Banking.

## ANALYSE DES RÉDUCTIONS DE VALEUR

### RÉDUCTIONS DE VALEUR DU GROUPE KBC

En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent	
	2006	2007	2006	2007
Réductions de valeur sur prêts et créances	-177	-185	-177	-185
Réductions de valeur sur actifs financiers disponibles à la vente	-6	-75	-6	-75
Réductions de valeur sur goodwill	-1	0	-1	0
Réductions de valeur sur les autres actifs	9	-7	9	-7
<b>Total des réductions de valeur</b>	<b>-175</b>	<b>-267</b>	<b>-175</b>	<b>-267</b>
Division Belgique	-42	-80	-42	-80
Division Europe centrale, orientale et Russie	-137	-91	-137	-91
Division Merchant Banking	2	-55	2	-55
Division European Private Banking	4	-39	4	-39
Centre de groupe	-1	-2	-1	-2

Les réductions de valeur sur prêts et créances ont atteint 185 millions d'euros en 2007, contre 177 millions d'euros en 2006. Le chiffre de 2007 a été dopé (de 27 millions d'euros) par une adaptation du calcul des réductions de valeur sur la base du portefeuille. Le ratio de pertes sur crédits s'est établi à 0,13% pour l'ensemble du groupe, soit le même niveau que l'exercice précédent. Il est ressorti à 0,13% dans la Division Belgique (contre 0,07% en 2006), à 0,26% dans la Division Europe centrale, orientale et Russie (contre 0,58% en 2006), à 0,02% dans la Division Merchant Banking (contre -0,01% en 2006, reprise nette) et à 1,03% dans la Division European Private Banking (se rapportant principalement aux prêts aux contreparties professionnelles; contre -0,10% en 2006).

Le ratio *non-performing* s'est inscrit à 1,5%, en progression par rapport à fin 2006 (1,6%). Les crédits *non-performing* ont été couverts à 94% par (toutes) les réductions de valeur sur prêts et créances.

Les réductions de valeur sur actifs financiers disponibles à la vente sont inscrites à 75 millions d'euros, contre 6 millions d'euros pour l'exercice précédent, principalement en raison de la détérioration du climat boursier au deuxième semestre 2007. Les réductions de valeur sur goodwill et autres actifs ont été très limitées tant en 2006 qu'en 2007 (7 millions d'euros en 2007, contre une reprise nette de 8 millions d'euros en 2006).

## ANALYSE DU RÉSULTAT TECHNIQUE DU PÔLE ASSURANCE

### CHARGES TECHNIQUES BRUTES ET RÉSULTAT NET DE LA RÉASSURANCE CÉDÉE

En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent	
	2006	2007	2006	2007
Charges techniques brutes, assurance	-2 843	-3 404	-2 843	-3 404
Non-vie	-1 045	-1 085	-1 045	-1 085
Vie	-1 798	-2 319	-1 798	-2 319
Résultat net de la réassurance cédée	-63	-64	-63	-64

En 2007, les charges techniques brutes des activités d'assurances se sont élevées à 3 404 millions d'euros (contre 2 843 millions d'euros pour l'exercice précédent), dont 1 085 millions d'euros pour les assurances dommages et 2 319 millions d'euros pour les assurances vie. À l'instar des primes brutes acquises, les chiffres des assurances vie n'incluent pas certains types de produits (principalement la branche 23).

Un bon résultat technique pour les assurances dommages a été enregistré dans toutes les divisions : le ratio combiné s'est élevé à 96% pour l'ensemble du groupe, soit le même niveau qu'en 2006.

Abstraction faite de l'impact de l'ouragan Kyrill au premier trimestre 2007, le ratio combiné du groupe s'est même établi à un peu moins de 94%. Le ratio combiné (y compris l'ouragan Kyrill) s'est en outre maintenu en deçà de 100% dans toutes les divisions (98% dans la Division Belgique, 95% dans la Division Europe centrale, orientale et Russie et 91% dans la Division Merchant Banking). Le ratio de mise en réserve s'est maintenu à 176% en 2007.

Le résultat net de la réassurance cédée est ressorti à -64 millions d'euros, en ligne avec l'exercice précédent.

## ANALYSE DES AUTRES COMPOSANTES DU RÉSULTAT

### AUTRES COMPOSANTES DU RÉSULTAT

En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent	
	2006	2007	2006	2007
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	45	56	45	56
Impôts	-1 002	-970	-931	-851
Bénéfice après impôts, attribuable aux participations minoritaires	163	123	153	123

La quote-part dans le résultat des entreprises associées s'est élevée à 56 millions d'euros en 2007 et concernait principalement (à l'instar de l'exercice précédent) la contribution (via la méthode de mise en équivalence) de la participation minoritaire de 34% dans Nova Ljubljanska banka en Slovénie.

Les impôts ont atteint 970 millions d'euros. Les participations minoritaires dans le bénéfice net se sont inscrites à 123 millions d'euros, en baisse par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison du rachat de participations minoritaires dans ČSOB (Tchéquie).



## RÉPARTITION DU BÉNÉFICE PAR DIVISION ET SELON LA STRUCTURE JURIDIQUE DU GROUPE

### BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS, ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

En millions d'EUR	2006	IFRS 2007	Résultat sous-jacent 2006	2007
<b>Répartition par division</b>				
Division Belgique	1 202	1 402	1 104	1 321
Division Europe centrale, orientale et Russie	464	664	426	618
Division Merchant Banking	872	833	871	843
Division European Private Banking	678	210	181	194
Centre de groupe	214	172	-33	-38
<b>Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>3 430</b>	<b>3 281</b>	<b>2 548</b>	<b>2 938</b>
<b>Répartition selon la structure juridique du groupe</b>				
Banque	2 201	2 364	1 930	2 053
Assurance	535	741	515	750
European Private Banking	668	205	170	189
Holding	27	-29	-67	-55
<b>Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>3 430</b>	<b>3 281</b>	<b>2 548</b>	<b>2 938</b>

Les résultats des divisions Belgique, Europe centrale, orientale et Russie, Merchant Banking et European Private Banking sont exposés en détail dans les chapitres suivants. Les résultats de la Division Services et Opérations communs sont presque intégralement attribués aux autres divisions. Les résultats du Centre de groupe, qui comprend notamment les coûts de financement de la dette du holding et certaines charges non allouées à d'autres divisions, sont mentionnés

dans le tableau récapitulatif et font l'objet de commentaires détaillés dans le *Quarterly Report – KBC Group, 4Q 2007* disponible sur le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

La répartition intégrale du compte de résultats selon la structure juridique du groupe est décrite à la section Annexes relatives à l'information par segment du chapitre Comptes annuels consolidés.

## BILAN, SOLVABILITÉ ET AVOIRS EN GESTION

### INFORMATIONS SÉLECTIONNÉES SUR LE BILAN ET LA SOLVABILITÉ DU GROUPE KBC

En millions d'EUR	2006	2007
Total du bilan	325 400	355 597
Prêts et avances à la clientèle*	127 152	147 051
Titres*	111 959	105 023
Dépôts de la clientèle et titres de créance*	179 488	192 135
Provisions techniques brutes et dettes de contrats d'investissement, assurance	25 121	26 833
Capitaux propres des actionnaires	17 219	17 348
Capitaux propres par action, en EUR	49,2	50,7
Ratio Tier 1, banque, KBC Bank et KBL EPB réunis, calcul Bâle I	8,7%	8,1%
Ratio Tier 1, banque, KBC Bank et KBL EPB réunis, calcul Bâle II	–	8,7%
Ratio de solvabilité, assurance	374%	265%

\* Les chiffres diffèrent légèrement de la situation décrite dans le rapport annuel précédent, vu que KBC a opté pour une autre répartition du bilan depuis 2007, avec adaptation rétroactive des chiffres de 2006.

Le total du bilan du groupe KBC s'affichait à 356 milliards d'euros fin 2007, en hausse de 9% par rapport à l'exercice précédent. À l'instar de l'année 2006, les prêts et avances à la clientèle (147 milliards d'euros à fin 2007) et les titres (105 milliards d'euros) sont les principaux produits à l'actif. À périmètre comparable, les prêts et avances à la clientèle (abstraction faite des volumes de rétrocessions inverses, des fluctuations de change et des nouvelles acquisitions) ont augmenté de 15% par rapport à fin 2006. La hausse a été la plus marquée en Europe centrale, orientale et Russie (+23%). Au niveau du groupe, les principaux produits de crédit ont été les crédits à terme (73 milliards d'euros) et les crédits logement (47 milliards d'euros, croissance organique de 16% par rapport à 2006). Le portefeuille de titres (105 milliards d'euros) comprend tant des instruments du portefeuille de négoce que des titres du portefeuille d'investissement des pôles banque et assurance. Le portefeuille d'investissement du pôle assurance (composé en majeure partie de titres) s'élevait à environ 30 milliards d'euros fin 2007, soit une hausse de 7% par rapport à l'exercice précédent. Il se compose à 30% d'investissements de la branche 23, à 48% d'obligations et d'autres titres à revenu fixe, à 14% d'actions, à 6% de crédits et à 1% de valeurs immobilières. De plus amples informations sont fournies à la section Asset-Liability Management du chapitre Gestion de la valeur et des risques.

Le principal produit au passif du bilan reste les dépôts de la clientèle et titres de créance, qui s'affichaient à 192 milliards d'euros fin

2007. À périmètre comparable et abstraction faite des volumes des rétrocessions, cela représente une progression de 6% par rapport à l'exercice précédent. Les principaux produits de dépôt sont les dépôts à terme (63 milliards d'euros), les dépôts à vue (42 milliards d'euros) et les carnets de dépôt (27 milliards d'euro, en repli de 9% par rapport à 2006). Les provisions techniques et les dettes de contrats d'investissement du pôle assurance représentent ensemble 27 milliards d'euros, soit une progression de 7% par rapport à fin 2006. Les réserves Vie, qui ont augmenté de 6% à périmètre comparable en 2007, prennent à leur compte la majeure partie de ce montant (23 milliards d'euros).

Du point de vue du client, les fonds d'investissement – qui ne figurent pas au bilan – tiennent lieu d'alternative pour notamment les dépôts bancaires classiques ou les assurances vie, qui apparaissent tous deux au bilan. À fin 2007, les fonds d'investissement gérés par KBC pour les investisseurs particuliers s'élevaient à 93 milliards d'euros. Le total des avoirs en gestion (qui, outre les fonds d'investissement, inclut notamment la gestion de fortune à l'intention des investisseurs particuliers et institutionnels) a affiché une croissance organique de 11%, à 231 milliards d'euros, par rapport à fin 2006. La ventilation de ce montant est indiquée dans le tableau.

Au 31 décembre 2007, les capitaux propres des actionnaires s'élevaient à 17,3 milliards d'euros. Conformément aux normes IFRS, les capitaux propres incluent également les plus-values et moins-

## AVOIRS EN GESTION DU GROUPE KBC

En millions d'EUR	2006	2007
<b>Par division</b>		
Belgique	142 866	161 680
Europe centrale, orientale et Russie	9 979	12 999
Merchant Banking	737	2 249
European Private Banking	54 978	54 462
<b>Total</b>	<b>208 560</b>	<b>231 390</b>
<b>Par produit ou service</b>		
Fonds d'investissement pour particuliers	85 184	92 572
Gestion de fortune pour particuliers	74 485	81 874
Gestion de fortune pour investisseurs institutionnels	33 470	39 778
Actifs du groupe, gérés par KBC Asset Management	15 420	17 165
<b>Total</b>	<b>208 560</b>	<b>231 390</b>

values non réalisées sur les actifs financiers disponibles à la vente (0,8 milliard d'euros à fin 2007). Les principales variations des capitaux propres par rapport à fin 2006 concernent l'inclusion du bénéfice net de l'exercice (+3,3 milliards d'euros), les dividendes versés en 2007 pour l'exercice précédent (-1,2 milliard d'euros), la modification de la réserve pour réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente (-1,2 milliard d'euros) et le rachat d'actions

propres selon le programme y afférent (-1,0 milliard d'euros; les actions propres étant déduites des capitaux propres conformément aux normes IFRS).

La solvabilité demeure robuste : à fin 2007, le ratio Tier 1 des activités bancaires s'est inscrit à 8,1% selon Bâle I et à 8,7% selon Bâle II. Le ratio de solvabilité des activités d'assurances est ressorti à 265%.

# DIVISION BELGIQUE

## COMITÉ DE DIRECTION GROUPE

Services de support au niveau du groupe

DIVISION  
BELGIQUE

DIVISION  
EUROPE CENTRALE,  
ORIENTALE ET RUSSIE

DIVISION  
MERCHANT BANKING

DIVISION  
EUROPEAN  
PRIVATE BANKING

DIVISION  
SERVICES ET  
OPÉRATIONS COMMUNS



### Frans Florquin, CEO de la Division Belgique

ADD, CBC Banque, Centea, Fidea, KBC Asset Management, KBC Bank (activités de retail et private banking en Belgique), KBC Assurances, VTB-VAB

## DESCRIPTION

La Division Belgique comprend toutes les activités de banque et d'assurance du groupe en Belgique. Il s'agit plus spécifiquement des activités retail et private banking de KBC Bank en Belgique, des activités de KBC Assurances en Belgique et des activités de certaines filiales belges. Le tableau ci-dessus présente les principales sociétés du groupe appartenant à cette division et les situe dans la structure.

## FAITS MARQUANTS 2007

- La contribution de cette division au bénéfice sous-jacent du groupe augmente de 20% à 1 321 millions d'euros, grâce notamment aux revenus nets de commissions en hausse, aux plus-values sur la vente d'actions, à une très faible hausse des coûts et à des pertes sur crédits toujours très limitées.
- Le rendement sous-jacent des capitaux attribués atteint 32%.
- La croissance se maintient en matière d'octroi de crédits (+14%), de collecte de dépôts (+9%) et de réserves en assurances vie (+5%). Les avoirs en gestion ont atteint 162 milliards d'euros (+13%).
- La bancassurance a une nouvelle fois été un succès : près de 80% des primes en assurances vie et déjà 15% des primes en assurances dommages ont été générés par le canal bancaire.
- La satisfaction des clients en ce qui concerne les agences bancaires KBC progresse pour la quatrième année en suivant.
- La part de marché pour les fonds d'investissement progresse encore et atteint 35% en 2007.

## CONTRIBUTION AU RÉSULTAT DU GROUPE

### RÉSULTATS DIVISION BELGIQUE

En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent*	
	2006	2007	2006	2007
Revenus nets d'intérêts	2 078	1 996	1 928	1 951
Primes brutes acquises, assurance	2 036	2 678	2 036	2 678
Revenus de dividendes	63	129	63	129
Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	-49	120	43	29
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	249	369	249	369
Revenus nets de commissions	895	915	895	915
Autres revenus nets	208	198	148	199
<b>Total des produits</b>	<b>5 480</b>	<b>6 406</b>	<b>5 361</b>	<b>6 271</b>
Charges d'exploitation	-1 824	-1 849	-1 824	-1 849
Réductions de valeur	-42	-80	-42	-80
Sur prêts et créances	-32	-59	-32	-59
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-10	-21	-10	-21
Charges techniques brutes, assurance	-1 946	-2 618	-1 946	-2 618
Résultat net de la réassurance cédée	-13	-13	-13	-13
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	5	0	5	0
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>1 659</b>	<b>1 846</b>	<b>1 541</b>	<b>1 711</b>
Impôts	-454	-440	-434	-387
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0
<b>Bénéfice après impôts</b>	<b>1 205</b>	<b>1 406</b>	<b>1 107</b>	<b>1 325</b>
Attribuable à des participations minoritaires	3	4	3	4
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>1 202</b>	<b>1 402</b>	<b>1 104</b>	<b>1 321</b>
Activités bancaires	810	789	712	703
Activités d'assurances	392	614	392	617
Actifs pondérés en fonction des risques d'activités bancaires, fin de période	39 858	42 360	39 858	42 360
Capital attribué, fin de période	4 027	4 361	4 027	4 361
Rendement du capital attribué	31%	34%	29%	32%
Ratio charges/produits, activités bancaires	56%	56%	58%	59%
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	95%	98%	95%	98%

\* Pour toute explication relative au calcul des chiffres sous-jacents, nous renvoyons au chapitre Résultat du groupe en 2007.

En 2007, la Division Belgique a contribué pour 1 402 millions d'euros (43%) au résultat du groupe, soit une croissance de 17% par rapport à l'année précédente. En dehors des fluctuations de la valeur de marché pour certains produits dérivés et d'éléments uniques (en 2006, principalement 60 millions d'euros de bénéfice avant impôts sur la vente de la participation dans Banksys et BCC; en 2007, il n'y a pas eu d'éléments exceptionnels), le bénéfice net sous-jacent de la Division Belgique a atteint 1 321 millions d'euros (ou 45% du bénéfice sous-jacent du groupe), soit 20% de mieux que l'année précédente.

Les activités de cette division ont immobilisé en 2007 quelque 25% (ou 4,4 milliards d'euros) du capital du groupe. Le rendement du capital attribué à cette division a de ce fait atteint 34% en 2007 (sur la base du bénéfice net selon les normes IFRS) ou 32% (sur la base du bénéfice net sous-jacent).

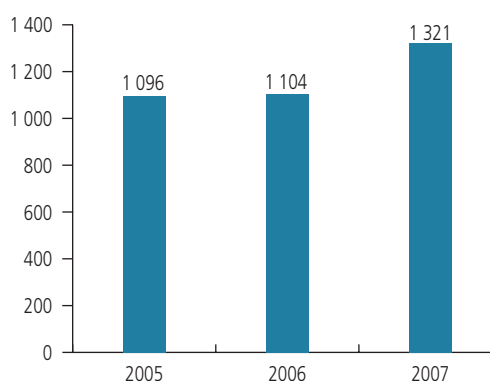
L'analyse qui suit est basée sur le résultat sous-jacent.

En ce qui concerne les activités bancaires, le bénéfice net sous-jacent a diminué de 1% à 703 millions d'euros. Les activités d'assurances de la Division Belgique ont contribué au bénéfice net pour 617 millions d'euros, une progression de 57% par rapport à l'année précédente. La répartition du bénéfice entre les activités bancaires et d'assurances est toutefois faussée du fait qu'en 2007, un montant relativement important de pertes réalisées sur la vente d'un portefeuille d'obligations par la banque a été compensé par des bénéfices également relativement importants sur la vente d'actions par l'assureur.

En 2007, les revenus nets d'intérêts de la Division Belgique se sont élevés à 1 951 millions d'euros, soit grosso modo le même niveau (+1%) que l'année précédente. Les revenus nets d'intérêts ont en tout cas été influencés positivement par la croissance des volumes : les crédits et dépôts, par exemple, ont progressé respectivement de 14% et 9% par rapport à l'année précédente. Toutefois, parmi les produits de dépôt, il faut noter un transfert des carnets d'épargne (baisse de 9%) vers les dépôts à terme, qui génèrent des marges moins élevées pour le groupe, et d'autres produits (tels que les fonds d'investissement) dont le revenu ne figure pas parmi les revenus nets d'intérêts. De plus, la hausse de l'intérêt de base (+25 points de base) sur les carnets d'épargne depuis juillet 2007 a eu un impact négatif sur les revenus nets d'intérêts (- 34 millions d'euros), tandis

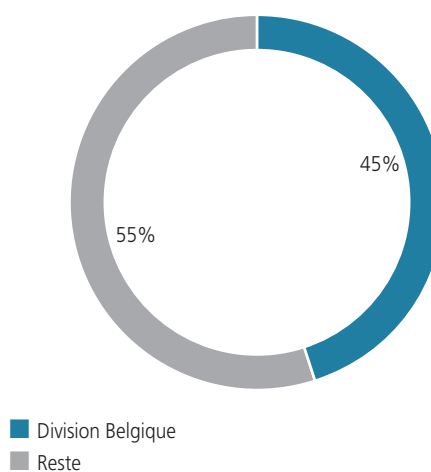
### Bénéfice net sous-jacent Division Belgique

En millions d'EUR



### Part de la Division Belgique

Dans le bénéfice net sous-jacent du groupe en 2007



que la comparaison par année est influencée négativement par le programme en cours de rachat d'actions propres, le surplus de capital provenant (entre autres) des compagnies belges du groupe étant transféré à la société mère, ce qui entraîne un résultat net d'intérêts moins élevé pour la Division Belgique. Ce dernier point a néanmoins été compensé en partie par l'augmentation du capital de KBC Groupe SA dans KBC Bank (influence positive sur les revenus nets d'intérêts de la Division Belgique). La marge nette d'intérêts totale de la division a baissé de 1,88% en 2006 à 1,76% en 2007.

Les primes d'assurance brutes acquises se sont élevées à 2 678 millions d'euros. Pour les assurances dommages, elles représentent 882 millions d'euros (+6% par rapport à 2006). L'encaissement de primes des assurances vie s'est élevé à 1 796 millions d'euros mais ce montant exclut, conformément aux normes IFRS, les contrats de placement sans participation bénéficiaire discrétionnaire (qui correspondent en grande partie aux produits de la branche 23, soit des assurances vie liées à des fonds d'investissement). Pour ces produits, conformément aux normes IFRS, ni les primes ni les charges techniques ne sont montrés. Seule la marge réalisée est montrée sous Revenus nets de commissions. Si l'on inclut les primes de ces produits, les primes totales des activités d'assurances vie s'élèvent à 2,6 milliards d'euros, soit une baisse de 18% par rapport à 2006, qui peut être entièrement attribuée aux produits de la branche 23 (-59% à 0,8 milliard d'euros), tandis que les produits de la branche 21 ont connu une forte hausse (+49% à 1,8 milliard d'euros). Le recul de la vente d'assurances placement depuis 2005 est imputable principalement à la taxe introduite en 2006 sur les assurances placement en Belgique. Fin 2007, les réserves vie en cours ont atteint 19,6 milliards d'euros, une progression de 5% par rapport à fin 2006.

Les revenus nets de commissions (915 millions d'euros) ont représenté 15% des revenus totaux et ont progressé de 7% en 2007 par rapport à 2006 (dans ce calcul, les revenus de remplacement des dividendes liés au prêt d'actions pour 2006 ont à nouveau été comptés parmi les revenus de dividendes), grâce principalement au succès de la vente de fonds d'investissement. Ceci a entraîné une croissance des avoirs en gestion de la Division Belgique, de 143 milliards d'euros à la fin de 2006 à 162 milliards d'euros à la fin de 2007. La marge sur la vente de produits d'assurance de la

branche 23 (qui est enregistrée avec les revenus nets de commissions) a reculé de 31 millions d'euros par suite des ventes en baisse de ce type de produits en 2007.

Le bénéfice net réalisé sur des actifs disponibles à la vente a atteint 369 millions d'euros, en hausse de 120 millions d'euros par rapport à l'année précédente. Ceci résulte principalement des plus-values sur la vente d'actions du portefeuille d'investissements de l'assureur, qui ont largement compensé les 73 millions de pertes attribuées à cette division, réalisées sur la vente d'un portefeuille d'obligations auprès de la banque.

La plupart des autres composantes des revenus ont également connu une croissance par rapport à l'année précédente : ainsi, les revenus de dividendes (recalculés pour 2006, et comprenant les dividendes liés au prêt d'actions) ont progressé de 28 millions d'euros (grâce notamment à un rendement moyen plus élevé des dividendes) et les autres revenus nets de 51 millions d'euros (grâce surtout à un remboursement de 44 millions d'euros du système de garantie des dépôts). Le bénéfice net (non) réalisé d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats a reculé de 14 millions d'euros (par suite notamment d'adaptations de valeur de marché sur des CDO pour un montant de 33 millions d'euros).

Les charges d'exploitation de la Division Belgique (1 849 millions d'euros) ont été particulièrement bien contrôlées, avec une hausse d'à peine 1% par rapport à 2006. Le ratio charges/produits des activités bancaires de cette division s'est élevé à 59%. Le ratio combiné des activités d'assurances dommages s'est élevé à 98% ; il a été influencé négativement par les conséquences de l'ouragan Kyrill au cours du premier trimestre (sans Kyrill, le ratio combiné s'élevait à 95%).

Les réductions de valeur sur prêts et créances, enfin, sont restées limitées à 59 millions d'euros. Cela représente certes 27 millions d'euros de plus que l'année précédente, mais ce chiffre est imputable quasi entièrement à une modification du calcul des réductions de valeur sur la base du portefeuille. De ce fait, le ratio de pertes sur crédits a donné le résultat toujours très favorable de 0,13% (0,07% en 2006).

## RÉSEAU ET PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS

### FAITS ET CHIFFRES, DIVISION BELGIQUE

Clients, estimations	2006	2007
Clients banque, en millions	3,4	3,4
Clients assurance, en millions	1,4	1,4
<b>Réseau</b>		
Agences bancaires retail, KBC Bank et CBC Banque*	869	865
Agences private banking, KBC Bank et CBC Banque	25	25
Agences bancaires, Centea	708	712
Agences d'assurances, KBC Assurances	566	552
<b>Avoirs en gestion, en millions d'EUR</b>		
Fonds d'investissement pour particuliers	71 481	78 940
Gestion de fortune pour particuliers	36 135	40 833
Gestion de fortune pour investisseurs institutionnels	19 830	24 742
Actifs du groupe, gérés par KBC Asset Management	15 420	17 165
Total	142 866	161 680
<b>Parts de marché, estimations</b>		
Crédits	22%	22%
Dépôts	19%	18%
Fonds d'investissement	34%	35%
Assurances vie	15%	11%
Assurances dommages	9%	9%
<b>Indicateurs de vente croisée</b>		
Assurances vie vendues par le canal bancaire	82%	77%
Assurances dommages vendues par le canal bancaire	12%	15%
<b>Indicateurs de paiements électroniques en Belgique</b>		
Part des paiements transitant par des canaux électroniques	91%	93%
Nombre de guichets automatiques KBC-Matic et CBC-Matic	1 240	1 277
Nombre de retraits mensuels à des guichets automatiques KBC-Matic et CBC-Matic, en millions	3,2	3,9
Abonnés actifs aux services bancaires KBC par Internet et PC	510 000	580 000
<b>Satisfaction des clients</b>		
Pourcentage de personnes interrogées donnant un score <i>bon</i> ou <i>très bon</i> à l'agence bancaire KBC (au min. 8/10)	69%	72%
<b>Portefeuille de crédits</b>		
Montant octroyé, en milliards d'EUR	53,9	58,1
Part dans le portefeuille de crédits total	29%	28%

\* En dehors des succursales de CBC, qui servent les clients entreprises mais aussi retail et qui sont mentionnées dans le chapitre Merchant Banking.



## Réseau

En Belgique, le groupe KBC offre ses services à ses clients retail et private banking dans 890 agences bancaires (de KBC Bank dans la partie néerlandophone du pays, de CBC Banque dans la partie francophone) et par l'intermédiaire de 712 agents indépendants de la banque d'épargne Centea, de 552 agents d'assurances exclusifs de KBC Assurances et de courtiers en assurances (produits Fidea). Les clients private banking peuvent également s'adresser aux Puilaetco Dewaay Private Bankers, qui relèvent de la Division European Private Banking.

En outre, le groupe offre également ses services et produits par le biais de divers réseaux électroniques (voir le commentaire plus loin dans ce chapitre), de centrales d'appel et centres de contact. Ces derniers seront regroupés et intégrés dans un avenir proche, ce qui devrait permettre de transformer ces centres de contact en de véritables centres de compétences et des canaux de distribution et de service à part entière.

Par l'intermédiaire de ces réseaux, le groupe dessert quelque 3,4 millions de clients bancaires et environ 1,4 million de clients d'assurances en Belgique.

## Coopération en matière de bancassurance

Une caractéristique particulière du réseau de KBC en Belgique est la coopération de bancassurance unique entre les agences bancaires et les agents d'assurances exclusifs dans un rayon de travail bien délimité, à savoir le *micromarché*. Alors que l'agent d'assurances se focalise sur la vente de tous les produits d'assurance dans ce rayon de travail, l'agence bancaire offre, outre les produits bancaires traditionnels, des produits d'assurance standard pour particuliers. Pour les autres produits d'assurance (les assurances non standard et les assurances pour les non-particuliers), l'agence bancaire renvoie à l'agent d'assurances du même micromarché. L'agent d'assurances s'occupe par ailleurs du traitement des sinistres de toutes les polices d'assurance, donc même de celles qui ont été vendues par l'agence bancaire. Des règles bien précises s'appliquent entre l'agence bancaire et l'agent d'assurances en matière de renvoi et de rémunérations.

Les assurances vie, comme solution de rechange aux dépôts ou fonds d'investissement, cadrent parfaitement et par nature dans la

gamme de produits d'une agence bancaire. Aussi les agences bancaires du groupe en Belgique sont-elles traditionnellement à l'origine de la plus grande partie (quelque 77% en 2007) du volume de primes des assurances vie.

En ce qui concerne les assurances dommages, les agents et courtiers restent bien entendu les principaux canaux de vente, avec respectivement 64% et 21% du volume de primes. Néanmoins, le réseau d'agences bancaires s'est attribué en 2007 en Belgique une part de 15% du volume de primes en assurances dommages.

## Position sur le marché

L'année 2007 s'est à nouveau caractérisée par des augmentations de volume pour la plupart des produits de dépôt et de crédit. Au total, l'octroi de crédits en Belgique a progressé de quelque 14% et la collecte de dépôts de 9%. En ce qui concerne les dépôts, l'on a toutefois constaté un glissement des carnets d'épargne traditionnels (baisse du volume en cours de 9% en un an) au profit d'autres produits de dépôt (principalement les dépôts à terme) et de produits hors bilan (surtout des fonds d'investissement), même si cette évolution s'est quelque peu infléchie au cours du dernier trimestre. Ces tendances se sont manifestées sur l'ensemble du marché belge, de sorte qu'au total nos parts de marché sont restées relativement stables par rapport à l'année précédente (légère hausse pour les crédits, légère baisse en matière de dépôts). En ce qui concerne les principaux produits, le groupe estime sa part de marché comme suit à fin 2007 : 23% pour les crédits hypothécaires, 12% pour les crédits à tempérament, 22% pour les crédits aux entreprises (voir aussi le chapitre Merchant Banking), 18% pour les carnets de dépôt et 17% pour les bons de caisse.

Dans le domaine des assurances dommages, le groupe estime sa part de marché en Belgique à 9%, une légère progression par rapport à 2006. Le groupe est largement présent dans quasi toutes les branches des assurances dommages, à l'exception de la navigation maritime et aérienne et du transport ainsi que de l'assurance des grands sites industriels. La part de marché estimée dans l'importante branche de la responsabilité légale en matière de véhicules automoteurs s'élève à 11%, alors qu'elle est de 13% en incendie et assurances de choses.

En ce qui concerne les assurances vie, la part de marché estimée (calculée sur la base des primes d'assurance, donc plutôt volatile)

s'est élevée en Belgique à quelque 11%, en recul par rapport à 2006. Ce recul se marque principalement dans les assurances placement de la branche 23.

KBC estime par ailleurs que la baisse des assurances placement est largement compensée par la progression d'autres formes d'épargne, comme les fonds d'investissement bancaires ou les dépôts, de telle sorte que l'effet en est très minime pour un bancassureur tel que KBC.

Ce dernier point est d'ailleurs démontré par le développement de la part de marché du groupe dans les fonds d'investissement, part qui n'a cessé de croître au cours des dernières années pour atteindre en 2007 pas moins de 35%, de sorte que KBC reste le leader du marché en Belgique pour ce type de produits. Des éléments qui contribuent à la position particulièrement forte de KBC dans le domaine des fonds d'investissement sont le délai de réponse rapide (les fabriques de produits de KBC réagissent très rapidement aux besoins fluctuants des clients en matière de produits d'investissement), la connaissance et la compétence des conseillers Épargne et Placements, qui sont présents dans chaque point de vente, et un état d'esprit très innovateur. Pour ne citer qu'un exemple pour ce dernier point : en 2007, KBC a lancé deux nouveaux fonds de la branche 23 avec protection du capital, dont le rendement est lié à une seule action spécifique (l'action KBC et l'action Fortis). En ce qui concerne l'offre de fonds, d'ailleurs, le groupe est particulièrement actif en matière d'investissements durables : ainsi, les chiffres de l'Association belge des Asset Managers montrent qu'à fin 2006, KBC Asset Management a pris la tête du marché belge avec 23 fonds d'investissement durables, 2,8 milliards d'euros d'avoirs en gestion et une part de marché de 51%.

En ce qui concerne par ailleurs le service en private banking, le groupe reste aussi très innovant : ainsi par exemple, en 2007, l'offre de formules de gestion de portefeuille a été complétée par le KBC PortfolioScanner®. Au moyen d'un PortfolioScan extensif, le client obtient une analyse plus précise des risques et des possibilités de rendement de son portefeuille, ce qui lui permet de jouer au maximum sur les opportunités d'investissement, dans les limites de son budget de risque personnel. Début 2008, Euromoney a d'ailleurs proclamé KBC Private Banking comme meilleur private banker pour les entreprises en Belgique.

## Canaux électroniques

Le groupe offre ses produits et services non seulement au moyen d'un vaste réseau d'agences et d'agents, mais également par le biais de canaux électroniques performants, qui sont sans cesse étendus et améliorés. Ainsi, 2007 a vu un nouvel élargissement de l'offre de services électroniques de bancassurance via KBC-Online (le principal système de banque et assurance électronique offert par KBC en Belgique), avec entre autres un historique du compte plus étoffé, une farde d'envoi pour le transfert simultané de plusieurs virements et une nouvelle protection encore renforcée grâce au lecteur de carte.

Le succès des systèmes online de KBC se manifeste notamment dans l'augmentation croissante du nombre de ses utilisateurs : fin 2007, KBC-Online, CBC-Online et Centea-Online comptaient déjà ensemble plus de 580 000 clients actifs, soit à nouveau 14% de plus qu'un an auparavant.

Quant à lui, le site Internet de KBC a encore été amélioré sur de nombreux points : il a été étendu entre autres en 2007 par un nouveau site personnalisé de private banking et un nouveau site pour les jeunes. Par ailleurs, le site évolue de plus en plus vers un canal de vente à part entière, par le biais duquel de plus en plus de produits peuvent être vendus (comme les prêts à tempérament). En 2007, le site KBC a reçu chaque mois grosso modo 10 millions de visites de quelque 900 000 visiteurs uniques.

## Satisfaction des clients

KBC accorde beaucoup d'importance aux expériences des clients et s'enquiert dès lors chaque année du degré de satisfaction de la clientèle. Les résultats de cette enquête sont très encourageants. En 2007, la satisfaction des clients quant aux agences bancaires a encore progressé : pas moins de 72% des clients sont très satisfaits du service offert (soit les clients donnant à l'agence un 8 ou plus sur 10), ce qui est une progression de 3 points de pourcentage par rapport à l'année précédente et même de 10 points de pourcentage par rapport à 2004.

Par ailleurs, une enquête a été organisée pour la première fois au sujet du service offert dans les agences d'assurances KBC. Elle a donné un excellent résultat : pas moins de 86% des clients

interrogés ont octroyé à l'agent d'assurances un score de 8 ou plus sur 10.

Mais en dépit de ces très bons résultats, KBC ne se repose pas sur ses lauriers : en 2007, dans le domaine de l'approche des clients, par exemple, des initiatives ont été élaborées afin d'améliorer encore à l'avenir la fonction d'accueil des clients dans les agences bancaires et divers moyens ont été développés en vue d'encadrer la gestion de relations.

## OBJECTIFS ET PRIORITÉS POUR LES ANNÉES À VENIR

Le Comité de gestion de la Division Belgique résume comme suit les objectifs pour les années à venir :

**Priorité absolue à la loyauté de la part des clients et à la satisfaction des clients.**

**Poursuite de la stimulation de la vente croisée de produits bancaires et d'assurances, au moyen notamment de l'analyse des portefeuilles d'assurances des clients et de l'utilisation des canaux de vente électroniques.**

**Défense des parts de marché dans le domaine des crédits; maintien du statut de banque préférée en matière d'investissements et de gestion de fortune.**

**Rendement du capital attribué de 26% au minimum.**

# DIVISION EUROPE CENTRALE, ORIENTALE ET RUSSIE

## COMITÉ DE DIRECTION GROUPE

Services de support au niveau du groupe

DIVISION  
BELGIQUE

DIVISION  
EUROPE CENTRALE,  
ORIENTALE ET RUSSIE

DIVISION  
MERCHANT BANKING

DIVISION  
EUROPEAN  
PRIVATE BANKING

DIVISION  
SERVICES ET  
OPÉRATIONS COMMUNS



### Jan Vanhevel, CEO de la Division Europe centrale, orientale et Russie

A Banka (Serbie), Absolut Bank (Russie), ČSOB (République tchèque et Slovaquie), ČSOB Pojišť'ovna (République tchèque), ČSOB Poist'ovňa (Slovaquie), DZI Insurance (Bulgarie), Economic and Investment Bank (Bulgarie), K&H Bank (Hongrie), K&H Insurance (Hongrie), Kredyt Bank (Pologne), NLB Vita (Slovénie), Nova Ljubljanska banka (Slovénie, part minoritaire), WARTA (Pologne)

## DESCRIPTION

La Division Europe centrale, orientale et Russie comprend toutes les activités bancaires et d'assurances (tant bancassurance retail que merchant banking) du groupe en Europe centrale et orientale, ainsi qu'en Russie. Le tableau ci-dessus présente les principales sociétés du groupe appartenant à cette division et les situe dans la structure.

## FAITS MARQUANTS 2007

- La contribution de cette division au bénéfice sous-jacent du groupe augmente fortement, de 45% à 618 millions d'euros, grâce notamment aux revenus nets d'intérêts, primes d'assurance et revenus bancaires nets de commissions en hausse, combinés à une hausse organique des coûts limitée et à de moindres réductions de valeur pour des crédits.
- Le rendement sous-jacent des capitaux attribués atteint 24%.
- L'octroi de crédits (+23%), la collecte de dépôts (+11%) et les réserves en assurances vie (+17%) connaissent une croissance organique particulièrement forte; les avoirs en gestion ont atteint 13 milliards d'euros (+27%).
- Intense activité de reprises en 2007 : au total, 1,7 milliard d'euros ont été investis dans la région et la région géographique cible a été étendue à la Roumanie, la Bulgarie, la Serbie et la Russie.
- Le programme de développement des réseaux d'agences et d'amélioration des réseaux de distribution d'assurances atteint sa vitesse de croisière.

## CONTRIBUTION AU RÉSULTAT DU GROUPE

### RÉSULTATS DIVISION EUROPE CENTRALE, ORIENTALE ET RUSSIE

En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent*	
	2006	2007	2006	2007
Revenus nets d'intérêts	989	1 228	1 001	1 237
Primes brutes acquises, assurance	959	1 018	959	1 018
Revenus de dividendes	6	6	6	6
Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	247	263	237	208
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	29	27	29	27
Revenus nets de commissions	311	324	311	324
Autres revenus nets	206	135	154	100
<b>Total des produits</b>	<b>2 746</b>	<b>3 001</b>	<b>2 696</b>	<b>2 921</b>
Charges d'exploitation	-1 338	-1 490	-1 338	-1 490
Réductions de valeur	-137	-91	-137	-91
Sur prêts et créances	-146	-85	-146	-85
Sur actifs financiers disponibles à la vente	0	-1	0	-1
Charges techniques brutes, assurance	-643	-574	-643	-574
Résultat net de la réassurance cédée	-43	-32	-43	-32
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	34	51	34	51
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>619</b>	<b>865</b>	<b>569</b>	<b>785</b>
Impôts	-101	-173	-92	-139
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0
<b>Bénéfice après impôts</b>	<b>518</b>	<b>692</b>	<b>477</b>	<b>646</b>
Attribuable à des participations minoritaires	54	28	52	28
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>464</b>	<b>664</b>	<b>426</b>	<b>618</b>
Activités bancaires	419	587	401	541
Activités d'assurances	45	76	25	76
Actifs pondérés en fonction des risques d'activités bancaires, fin de période	23 358	31 852	23 358	31 852
Capital attribué, fin de période	1 890	2 530	1 890	2 530
Rendement du capital attribué	27%	27%	25%	24%
Ratio charges/produits, activités bancaires	64%	61%	65%	63%
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	99%	95%	99%	95%

\* Pour toute explication relative au calcul des chiffres sous-jacents, nous renvoyons au chapitre Résultat du groupe en 2007.

## RÉSULTATS DIVISION EUROPE CENTRALE, ORIENTALE ET RUSSIE, PAR PAYS\*

En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent	
	2006	2007	2006	2007
<b>Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>464</b>	<b>664</b>	<b>426</b>	<b>618</b>
République tchèque et Slovaquie	366	423	346	417
Hongrie	58	156	58	127
Pologne	156	145	136	145
Russie, 6 mois	-	12	-	12
Autres	-116	-73	-114	-83

\* Nous renvoyons au chapitre Informations complémentaires pour un compte de résultats sous-jacent complet par pays.

En 2007, la Division Europe centrale, orientale et Russie a contribué pour 664 millions d'euros (20%) au résultat du groupe, en hausse de 43% par rapport à l'année précédente. En dehors des fluctuations de la valeur de marché pour certains produits dérivés et d'un certain nombre d'éléments uniques (en 2006, principalement un bénéfice de 52 millions d'euros avant impôts sur la vente d'immeubles de ČSOB et de WARTA et en 2007, principalement le bénéfice de 35 millions d'euros avant impôts sur la vente d'une participation dans une société de compensation hongroise), le bénéfice net sous-jacent de la Division Europe centrale, orientale et Russie a atteint 618 millions d'euros, soit 21% du bénéfice sous-jacent du groupe et 45% de plus qu'en 2006.

Les activités de cette division ont immobilisé en 2007 quelque 15% (ou 2,5 milliards d'euros) du capital du groupe, soit une augmentation de quelque 34% par rapport à 2006, principalement par suite de nouvelles reprises et du sensible accroissement organique des volumes de crédits – voir plus loin. Le rendement du capital attribué a de ce fait atteint 27% en 2007 (sur la base du bénéfice net conformément aux normes IFRS) ou 24% (sur la base du bénéfice net sous-jacent).

L'analyse qui suit est basée sur le résultat sous-jacent. Par ailleurs, pour le calcul de la croissance organique par rapport à 2006, il a été fait abstraction des nouvelles reprises (Absolut Bank, A Banka, DZI Insurance) et des fluctuations des cours de change. 2007 a connu une appréciation du cours moyen de la couronne tchèque de 2% par rapport à l'euro, de 5% du forint hongrois, de 10% de la couronne slovaque et de 3% du zloty polonais; l'impact pondéré total en revient à quelque 3%. L'évolution des cours des autres devises dans la région n'a eu qu'une influence minime.

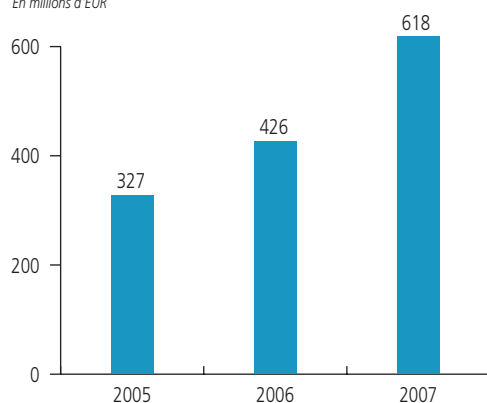
Pour les activités bancaires, le bénéfice net sous-jacent s'est élevé à 541 millions d'euros contre 401 millions d'euros en 2006. Les activités d'assurances en Europe centrale et orientale ont contribué au bénéfice net pour 76 millions d'euros, contre 25 millions d'euros l'année précédente.

En 2007, les revenus nets d'intérêts se sont établis à 1 237 millions d'euros. Il s'agit là d'une hausse organique considérable par rapport à l'année précédente (+16%), qui est attribuable principalement au maintien de la forte croissance de volume dans la région : ainsi, l'octroi de crédits a progressé en 2007 de pas moins de 23% et les dépôts de 11% (alors que, comme déjà dit, ces deux pourcentages ne tiennent pas compte des nouvelles reprises et des fluctuations des cours de change). La marge d'intérêt moyenne dans la région s'est élevée à 3,04%, soit 3 points de base de plus que le chiffre de 2006.

Les primes d'assurance brutes acquises se sont élevées à 1 018 millions d'euros. Pour les assurances dommages, elles représentaient 714 millions d'euros (+2% par rapport à 2006), dont la plus grande partie a été réalisée en Pologne (475 millions d'euros de revenus de primes) et en République tchèque (128 millions d'euros). Les primes d'assurance vie brutes acquises ont atteint 304 millions d'euros, mais ce montant, conformément aux normes IFRS, ne tient pas compte des assurances vie liées à des fonds d'investissement. Pour ces produits, selon IFRS, ni les primes ni les charges techniques ne sont montrées. Seule la marge réalisée est montrée sous Revenus nets de commissions. Si l'on inclut les primes de ces produits, les primes totales des activités d'assurances vie s'élèvent à environ 0,5 milliard d'euros, soit une hausse significative (+23% organiques) par rapport à 2006. La plus grande partie des primes des assurances

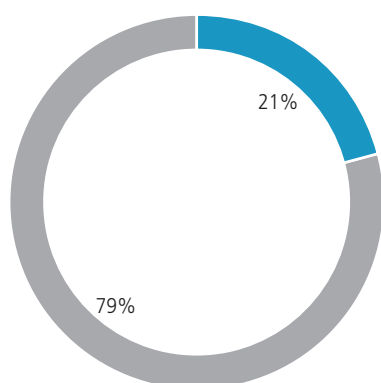
### Bénéfice net sous-jacent Division Europe centrale, orientale et Russie

En millions d'EUR



### Part de la Division Europe centrale, orientale et Russie

Dans le bénéfice net sous-jacent du groupe en 2007



■ Division Europe centrale, orientale et Russie  
■ Reste

vie a été réalisée en Pologne (191 millions d'euros) et en République tchèque (195 millions d'euros). Fin 2007, les réserves vie en cours ont atteint 1,5 milliard d'euros, une progression organique de 17% par rapport à 2006.

Les revenus nets de commissions totaux se sont établis à 324 millions d'euros. Les revenus nets de commissions liés aux activités bancaires (472 millions d'euros) ont progressé sur base organique d'environ 25 millions d'euros en 2007 par rapport à 2006, mais ce résultat a été annulé intégralement par la hausse des commissions payées aux agents pour les activités d'assurances, hausse liée à la vente croissante d'assurances déjà mentionnée. Les avoirs en gestion de la division ont atteint quelque 13 milliards d'euros fin 2007, une nouvelle forte progression (+27% organiques) par rapport à l'année précédente, qui est attribuable quasi entièrement à l'afflux de nouveaux capitaux.

Le bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente a atteint 27 millions d'euros, soit grosso modo le même que l'année précédente. Le bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats a reculé de 29 millions d'euros (par suite notamment d'adaptations de valeur de marché négatives pour un montant de -29 millions d'euros sur des CDO), les revenus de dividendes sont restés stables à 6 millions d'euros et les autres revenus nets (sans les éléments qualifiés d'exceptionnels) ont baissé de 54 millions d'euros (2006 avait connu une recette de 37 millions d'euros à la suite de la vente d'un portefeuille de crédits incertains en Pologne).

Les charges d'exploitation de la Division Europe centrale, orientale et Russie ont atteint 1 490 millions d'euros, soit une hausse sur base organique d'à peine 4% par rapport à 2006, principalement par suite de l'inflation normale. Le ratio charges/produits des activités bancaires de cette division s'est élevé à 63% pour 2007 contre 65% l'année précédente. Le ratio combiné des activités d'assurances dommages en Europe centrale et orientale s'est élevé à 95% – une amélioration par rapport aux 99% de 2006 –; il a été influencé négativement, tout comme en Belgique, par les conséquences de l'ouragan Kyrill durant le premier trimestre (sans Kyrill, le ratio combiné s'élevait à moins de 94%).

Les réductions de valeur sur prêts et créances ont atteint 85 millions d'euros, soit 61 millions de moins qu'en 2006, qui avait subi

## RÉSEAU ET PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS

### FAITS ET CHIFFRES, DIVISION EUROPE CENTRALE, ORIENTALE ET RUSSIE, 31-12-2007

	République tchèque	Slovaquie	Hongrie	Pologne	Bulgarie	Roumanie	Serbie	Russie
<b>Clients, estimations</b>								
Clients banque, en millions	3,0	0,2	0,9	1,0	0,2	–	0,1	0,2
Clients assurance, en millions	0,8	0,2	0,5	2,0	0,8	–	–	–
<b>Montant de reprises</b>								
Total, en milliards d'EUR	2,0	0,03 <sup>2</sup>	0,9	1,1	0,6	0,1	0,1	0,7
<b>Réseau</b>								
Agences bancaires <sup>1</sup>	251	114	223	393	126	–	45	71
Agents d'assurances exclusifs	1 238	501	542	3 287	9 005	–	–	–
<b>Avoirs en gestion</b>								
Total, en milliards d'EUR	6,0	0,8	2,6	2,8	–	–	–	–
<b>Parts de marché, estimation</b>								
Produits bancaires traditionnels, crédits et dépôts	21%	8%	10%	4%	3%	–	0,7%	0,5%
Fonds d'investissement	28%	12%	17%	4%	–	–	–	–
Assurances vie	10%	5%	5%	2%	18%	–	–	–
Assurances dommages	5%	3%	4%	10%	15%	–	–	–
<b>Indicateurs de paiements électroniques</b>								
Nombre de guichets automatiques propres	637	131	370	382	107	–	14	64
Abonnés actifs aux services bancaires par Internet et PC	400 000	50 000	70 000	200 000	2 000	–	1 000	10 000
<b>Portefeuille de crédits</b>								
Montant octroyé, en milliards d'EUR	26,0	Voir Républi- que tchèque	8,4	6,5	0,6	–	0,1	3,0
Part dans le portefeuille de crédits total	12,5%	–	4,0%	3,1%	0,3%	–	0,04%	1,4%
<b>Population et croissance attendue du PIB</b>								
Population, 2007, en millions	10,2	5,4	10,0	38,5	7,3	22,3	10,2	141,4
Croissance réelle attendue du PIB par an, 2008–2010	5,1%	6,5%	3,8%	5,5%	6,0%	5,9%	5,5%	5,7%

<sup>1</sup> Les agences entreprises sont comptées séparément, même lorsqu'elles sont localisées dans une agence retail.

<sup>2</sup> Hors reprise ČSOB (comptée entièrement dans les chiffres de la République tchèque).

l'influence négative de réductions de valeur relativement importantes en Hongrie. Le calcul pour 2007 inclut également une reprise de réductions de valeur calculées sur la base du portefeuille pour 21 millions d'euros, en raison d'une modification de la méthode de calcul. De ce fait, le ratio de pertes sur crédits en Europe centrale, orientale et en Russie s'est élevé à 0,26% par rapport à 0,58% en 2006. Le ratio de pertes sur crédits s'est élevé à 0,27% en République tchèque et en Slovaquie (0,36% en 2006), à 0,62% en Hongrie (1,50% en 2006), à néant en Pologne (pareil en 2006) et à 0,21% en Russie.

En 2007, la contribution de la République tchèque et de la Slovaquie au bénéfice sous-jacent du groupe s'est élevée à 417 millions d'euros, celle de la Hongrie à 127 millions d'euros, de la Pologne à 145 millions d'euros, de la Russie à 12 millions d'euros (mais seulement pour 6 mois). Dans le chapitre Informations complémentaires, le compte de résultats sous-jacent dans son entièreté est ventilé par pays (contribution calculée sur la base d'une participation à 100% dans les entreprises concernées). Autres (-83 millions d'euros) comprennent principalement les résultats de NLB et NLB



Vita en Slovénie (49 millions d'euros), de DZI Insurance en Bulgarie (4 millions d'euros, concernent uniquement 3 mois), de A Banka en Serbie (-4 millions d'euros) ainsi que les frais de financement du goodwill sur reprises, les frais généraux attribués et les participations minoritaires dans les sociétés du groupe relevant de la Division Europe centrale, orientale et Russie (au total -133 millions d'euros).

## Réseau

Fin 2007, le réseau bancaire du groupe KBC en Europe centrale, orientale et en Russie comptait quelque 1 200 agences. En dehors de ces agences bancaires, dans tous ces pays le groupe offre encore ses produits par le biais de divers autres canaux de vente, comme plus de 3 000 bureaux de la poste tchèque, les points de vente de la filiale consumer finance de Kredyt Bank en Pologne et, bien entendu, les divers canaux électroniques.

Par ailleurs, KBC peut faire prévaloir dans la région une importante présence en matière d'assurances, ce qui permet au groupe de développer son modèle de bancassurance également dans ses marchés domestiques d'Europe centrale et orientale. Fin 2007, les compagnies d'assurances du groupe disposaient ensemble d'un réseau de plus de 14 000 agents d'assurances exclusifs dans toute la région.

Dans la plupart de ses marchés domestiques d'Europe centrale et orientale, le groupe possède d'importantes parts de marché dans les produits bancaires comme dans les produits d'assurances (voir tableau). Par ailleurs, du fait de la progression du niveau de développement dans la région, les produits hors bilan, comme les fonds d'investissement, sont de plus en plus souvent considérés comme des solutions de rechange aux produits plus traditionnels tels que les dépôts. Tout comme c'est le cas en Belgique, le groupe KBC possède d'ailleurs en matière de fonds d'investissement une part de marché encore supérieure à celle pour les produits bancaires et d'assurances traditionnels (voir plus loin).

Globalement, grâce à sa présence actuelle en matière de banque et d'assurances, le groupe KBC fait partie des principaux groupes financiers dans la région d'Europe centrale et orientale. Il y offre ses services à environ 5,5 millions de clients bancaires et 4,3 millions de clients d'assurance. Au total, le groupe a investi environ 6 milliards

d'euros en Europe centrale et orientale et en Russie (en ce compris la participation minoritaire dans NLB de 0,4 milliard d'euros), dont 1,7 milliard d'euros en 2007. La répartition par pays (sauf la Slovénie) figure dans le tableau.

## Développements en République tchèque, en Slovaquie, en Pologne, en Hongrie et en Slovénie

KBC a lancé sa politique d'expansion en Europe centrale et orientale par la mise en place d'une présence forte dans les pays de la première vague d'adhésion à l'UE, avec ČSOB Bank, ČSOB Pojišťovna et ČSOB Poist'ovňa en République tchèque et en Slovaquie, K&H Bank et K&H Insurance en Hongrie, Kredyt Bank et WARTA en Pologne et Nova Ljubljanska banka (NLB; participation minoritaire) et NLB Vita en Slovénie. KBC a mis un terme en 2007 au processus, lancé au cours des années précédentes, de rachat des actionnaires minoritaires dans ces sociétés, le fait saillant étant en 2007 le rachat des derniers 2,5% dans ČSOB Bank. À l'exception de NLB (où KBC considère sa participation de 34% comme purement financière) et de Kredyt Bank (où, conformément au souhait de la banque centrale polonaise, 20% des parts doivent rester *free float*), le groupe KBC possède désormais une participation à 100% dans toutes les banques et compagnies d'assurances de la région. Et pour respecter la ligne stratégique visant à différencier la politique de bancassurance par pays, ČSOB a été scindée au 1<sup>er</sup> janvier 2008 en une unité tchèque et une unité slovaque.

Par ailleurs, le groupe a entamé fin 2006 une extension considérable des réseaux d'agences bancaires dans ces pays, l'objectif étant d'augmenter ce réseau d'un tiers dans la région. En 2007, comme première étape, une centaine de nouvelles agences ont déjà été ouvertes. Dans le même temps, les réseaux d'agents d'assurances ont également été optimisés et étendus, ce qui doit permettre d'intensifier encore la coopération de bancassurance. Et cette coopération produit des résultats : en République tchèque, par exemple, une police habitation du groupe a pu être vendue en 2007 pour près de 7 prêts hypothécaires sur 10 contractés chez ČSOB Bank. Pour l'ensemble de la région, en 2007 plus de la moitié des primes d'assurances vie et environ 8% des primes d'assurances dommages ont été réalisées par le biais des réseaux de vente bancaires.

Avec une part de marché de 21 % et de 8 % (il s'agit de la moyenne pondérée de la part de marché en crédits et en dépôts), KBC fait toujours partie du top deux des principales banques en République tchèque et est la quatrième banque en Slovaquie. En Hongrie, le groupe est numéro deux, avec une part de marché de 10%, tandis qu'en Pologne il fait partie du top dix, avec une part de marché de 4%. En ce qui concerne les fonds d'investissement, la position de KBC s'est encore renforcée : en République tchèque, la part de marché représente plus de 28%, en Slovaquie de 12%, en Hongrie de 17% et en Pologne de 4%. En ce qui concerne les assurances, le groupe possède en République tchèque une part de marché estimée à 10% en Vie et 5% en Dommages, tandis qu'en Slovaquie la part de marché est respectivement de 5% et 3%, en Hongrie de 5% et 4% et en Pologne de 2% et 10%. Toutes les données relatives aux parts de marché se basent partiellement sur des estimations. L'objectif est d'atteindre dans tous les pays une part de marché d'au minimum 10% pour la banque et l'assurance, tandis que des objectifs plus élevés sont même posés en matière de fonds d'investissement.

Tout comme tel a été le cas au cours des années précédentes, diverses sociétés du groupe KBC de la région ont engrangé différents prix internationaux en 2007. Pour n'en citer que quelques-uns : The Banker a proclamé ČSOB comme *Bank of the Year 2007* en République tchèque. De plus, ČSOB a été désignée par Global Finance comme *Best Bank* en République tchèque en 2007; tandis qu'en Slovaquie, c'est Nova Ljubljanska banka qui a mérité ce titre.

## Développement de la présence dans de nouveaux pays d'Europe centrale et orientale et en Russie

En 2007, le groupe a fait ses premiers pas dans des pays de la deuxième vague d'adhésion à l'UE (Bulgarie, Roumanie) et en Serbie. Par ailleurs, pour garantir la croissance à long terme, il a également été décidé d'investir dans une banque en Russie. Les principales reprises en 2007 font l'objet de commentaires ci-après.

En août 2007, KBC a acquis une participation de 85% dans DZI Insurance, la principale compagnie d'assurances en Bulgarie. Par la suite, le groupe a lancé une offre publique d'achat de toutes les parts restantes, de sorte qu'il possède désormais 89% de cette compagnie. Au total, KBC a payé 0,3 milliard d'euros pour cette

participation. En Bulgarie, DZI Insurance dispose d'un vaste réseau de distribution multicanaux réparti sur tout le pays, avec plus de 200 points de vente directe, environ 9 000 agents d'assurances agréés et un réseau de courtiers. La compagnie occupe une position de pointe tant en assurances vie qu'en assurances dommages.

En décembre 2007, par ailleurs, KBC a fait un pas décisif sur le marché bancaire bulgare, en acquérant une participation de 75% dans l'Economic and Investment Bank (EIB) pour 0,3 milliard d'euros. EIB possède en Bulgarie un réseau de quelque 126 agences, qui sera développé plus avant au cours des prochaines années, et dispose d'une part de marché d'environ 3% en dépôts et crédits.

La combinaison de DZI Insurance et d'EIB crée l'un des plus grands groupes financiers de Bulgarie, avec un réseau de distribution inégalé dans l'ensemble du pays. Bien entendu, la mise en place d'une coopération de bancassurance entre EIB et DZI Insurance constitue la première priorité du groupe en Bulgarie. La coopération commerciale a d'ailleurs déjà été lancée, par exemple avec la vente commune d'un produit de la branche 23 avec garantie de capital.

En mars 2007, KBC a repris la société roumaine Romstal Leasing pour quelque 70 millions d'euros. Cette société possède une part de marché d'à peu près 4% du marché roumain du leasing et se concentre principalement sur le leasing de voitures et d'autre matériel roulant. KBC a acquis simultanément une participation dans INK Insurance Broker, un courtier en assurances en Roumanie. En avril, toujours en Roumanie, la reprise de la société boursière Swiss Capital (désormais KBC Securities Romania) a pu être parachéevée. Ces reprises offrent au groupe une assise sur le marché roumain en rapide expansion. L'objectif est de développer cette position dans les années à venir, par des opérations *greenfield*, une croissance organique ou des reprises supplémentaires.

En Serbie, le groupe a acquis A Banka pour 0,1 milliard d'euros. Cette banque dispose d'un réseau de quelque 45 agences, grâce auxquelles elle est présente dans toutes les grandes villes et villes moyennes de Serbie. En outre, KBC a repris en Serbie un certain nombre de sociétés de courtage relativement petites (Hipobroker, Senzal), ainsi qu'une participation de 60% dans un spécialiste en corporate finance (Bastion, désormais KBC Securities Corporate Finance LLC).

En août 2007, KBC a acquis une participation de 51% dans la Baltic Investment Company, un spécialiste letton en corporate finance qui

a des établissements dans les États baltes, en Russie et en Ukraine. Cette société, qui a été rebaptisée KBC Securities Baltic Investment Company, vient compléter le réseau que KBC Securities a largement développé ces dernières années en Europe centrale et orientale. Les sociétés de courtage en Bourse et les entreprises de corporate finance sont intégralement reprises dans les résultats de la Division Merchant Banking.

En juillet, KBC a finalisé la reprise de 95% d'Absolut Bank en Russie. Le prix de cette reprise s'est élevé à 0,7 milliard d'euros; les 5% restants sont conservés par IFC. Par cette reprise, KBC se lance dans un marché européen en devenir qui, comme déjà mentionné, doit lui ouvrir de nouvelles perspectives de croissance pour l'avenir. En effet, avec une population de 141 millions d'habitants, une croissance annuelle réelle attendue du PIB de 5 à 6% pour les prochaines années et une pénétration proportionnellement encore très faible des produits bancaires et d'assurance, la Russie offre un énorme potentiel de croissance. Grâce à Absolut Bank, l'une des banques en expansion la plus rapide de Russie, KBC compte bien être en mesure de réagir adéquatement à la progression attendue des produits financiers. En la matière, une attention particulière sera accordée au développement ultérieur du segment retail et PME, qui doit représenter quelque 45% du total des activités d'ici 2010 (environ 30% à ce jour); dans cette optique, le nombre d'agences sera considérablement augmenté au cours des prochaines années. Provisoirement, la présence en Russie ne sera pas étendue à un assureur, bien que cela reste du domaine des possibilités dans le long terme.

## OBJECTIFS ET PRIORITÉS POUR LES ANNÉES À VENIR

Le Comité de gestion de la Division Europe centrale, orientale et Russie résume comme suit les objectifs pour les années à venir :

**Forte croissance organique dans les marchés-clés République tchèque, Slovaquie, Pologne et Hongrie, notamment par une extension considérable des réseaux bancaires et d'assurances. Reprises complémentaires limitées, si nécessaire et opportun.**

**Extension de la présence relativement récente dans les autres marchés d'Europe centrale et orientale (Bulgarie, Roumanie et ex-Yougoslavie) par une croissance organique et des reprises complémentaires. Par ailleurs, focalisation sur l'intégration et l'organisation des nouvelles sociétés du groupe.**

**Différentiation par rapport aux concurrents par le développement du concept de bancassurance – en ce compris le pilotage de bancassurance centralisé par pays – dans tous les marchés d'Europe centrale et orientale dans lesquels le groupe est présent.**

**Focalisation sur le support et l'encadrement de la progression rapide attendue des activités bancaires en Russie, par une extension du réseau d'agences dans les régions sélectionnées.**

**Attention particulière à la gestion des relations client et installation d'une culture d'entreprise axée sur les performances.**

**Rendement du capital attribué de 30% au minimum.**

# DIVISION MERCHANT BANKING

## COMITÉ DE DIRECTION GROUPE

Services de support au niveau du groupe

DIVISION  
BELGIQUE

DIVISION  
EUROPE CENTRALE,  
ORIENTALE ET RUSSIE

DIVISION  
MERCHANT BANKING

DIVISION  
EUROPEAN  
PRIVATE BANKING

DIVISION  
SERVICES ET  
OPÉRATIONS COMMUNS



### Guido Segers, CEO de la Division Merchant Banking

Banque Diamantaire Anversoise (divers pays), Assurisk (Luxembourg), IIB Bank (Irlande), KBC Commercial Finance (Belgique), KBC Bank (activités de merchant banking), KBC Bank Deutschland (Allemagne), KBC Bank Nederland (Pays-Bas), KBC Clearing (Pays-Bas), KBC Credit Investments (Belgique), KBC Finance Ireland (Irlande), KBC Financial Products (divers pays), KBC Lease (divers pays), KBC Internationale Financieringsmaatschappij (Pays-Bas), KBC Peel Hunt (Royaume-Uni), KBC Private Equity (Belgique), KBC Securities (divers pays), Secura (Belgique)

## DESCRIPTION

La Division Merchant Banking englobe les services aux PME et entreprises de plus grande taille (y compris en Belgique) de même que toutes les activités de marché. Les activités de merchant banking des sociétés du groupe en Europe centrale, orientale et Russie sont incorporées dans la Division Europe centrale, orientale et Russie. La Division Merchant Banking se charge plus spécifiquement des activités de merchant banking de KBC Bank en Belgique, des agences et des filiales spécialisées de KBC Bank à l'étranger, des compagnies de réassurance et de diverses sociétés de financement. Le tableau ci-dessus présente les principales sociétés du groupe et les situe dans la structure.

## FAITS MARQUANTS 2007

- En dépit des marchés financiers agités, la contribution de cette division au bénéfice sous-jacent du groupe (843 millions d'euros) n'a enregistré qu'une légère baisse de 3% par rapport à 2006. Le recul des revenus des activités de négoce et la hausse des réductions de valeur sur titres ont en effet été largement compensés, entre autres par l'accroissement des revenus nets d'intérêts et la forte augmentation des revenus nets de commissions.
- Le rendement sous-jacent des capitaux attribués atteint 16%.
- Renforcement de la position de leader en matière de courtage d'actions en Europe centrale et orientale, via une extension sensible du réseau de KBC Securities dans cette région.
- Extension sélective de notre présence et du portefeuille d'activités, notamment par l'ouverture d'une agence entreprises en Espagne et le rachat des 50% restants dans International Factors – rebaptisé en KBC Commercial Finance.

## CONTRIBUTION AU RÉSULTAT DU GROUPE

### RÉSULTATS DIVISION MERCHANT BANKING

En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent*	
	2006	2007	2006	2007
Revenus nets d'intérêts	772	596	1 017	1 105
Primes brutes acquises, assurance	318	290	318	290
Revenus de dividendes	107	101	12	21
Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	1 278	1 330	992	794
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	31	-1	27	-2
Revenus nets de commissions	142	250	286	396
Autres revenus nets	109	169	101	136
<b>Total des produits</b>	<b>2 758</b>	<b>2 736</b>	<b>2 752</b>	<b>2 740</b>
Charges d'exploitation	-1 234	-1 313	-1 234	-1 313
Réductions de valeur	2	-55	2	-55
Sur prêts et créances	3	-6	3	-6
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-2	-48	-2	-48
Charges techniques brutes, assurance	-198	-169	-198	-169
Résultat net de la réassurance cédée	-29	-32	-29	-32
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	1	2	1	2
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>1 300</b>	<b>1 168</b>	<b>1 294</b>	<b>1 172</b>
Impôts	-334	-245	-329	-239
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0
<b>Bénéfice après impôts</b>	<b>966</b>	<b>923</b>	<b>965</b>	<b>933</b>
Attribuable à des participations minoritaires	94	91	94	91
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>872</b>	<b>833</b>	<b>871</b>	<b>843</b>
Activités bancaires	781	784	781	794
Activités d'assurances	90	49	90	49
Actifs pondérés en fonction des risques d'activités bancaires, fin de période	59 892	73 230	59 892	73 230
Capital attribué, fin de période	4 160	5 058	4 160	5 058
Rendement du capital attribué	21%	17%	21%	16%
Ratio charges/produits, activités bancaires	50%	53%	50%	53%
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	92%	91%	92%	91%

\* Pour toute explication relative au calcul des chiffres sous-jacents, nous renvoyons au chapitre Résultat du groupe en 2007.

### RÉSULTATS DE LA DIVISION MERCHANT BANKING SELON L'ACTIVITÉ

En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent*	
	2006	2007	2006	2007
<b>Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>872</b>	<b>833</b>	<b>871</b>	<b>843</b>
Services bancaires aux entreprises	576	548	575	558
Activités de marché	296	285	296	285

\* Nous renvoyons au chapitre Informations complémentaires pour un compte de résultats sous-jacent complet pour les Services bancaires aux entreprises et les Activités de marché.

En 2007, la contribution de la Division Merchant Banking au résultat du groupe s'est inscrite à 833 millions d'euros (25%), en baisse de 4% par rapport à 2006. Abstraction faite des fluctuations de la valeur de marché pour certains produits dérivés (l'impact sur le résultat figure dans le chapitre Résultat du groupe en 2007), le bénéfice net (sous-jacent) de la Division Merchant Banking a atteint 843 millions d'euros, soit 3% de moins qu'en 2006. Les résultats de 2006 et de 2007 ne comportent aucun élément important à caractère exceptionnel.

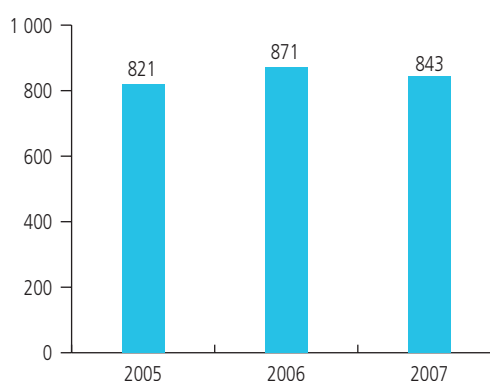
En 2007, les activités de cette division ont immobilisé 29% (soit 5,1 milliards d'euros) du capital du groupe, soit une hausse de 22% par rapport à 2006. Le rendement du capital attribué a de ce fait atteint 17% en 2007 (sur la base du bénéfice net conformément aux normes IFRS) ou 16% (sur la base du bénéfice net sous-jacent). L'analyse qui suit est basée sur le résultat sous-jacent. Nous répétons que les chiffres sous-jacents diffèrent des chiffres IFRS par l'exclusion des fluctuations de la valeur de marché pour certains produits dérivés et le regroupement – dans le total des produits – de toutes les composantes liées aux activités de négoce dans le poste Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

Dans les activités bancaires (largement majoritaires dans cette division) le bénéfice net sous-jacent a progressé de 2% à 794 millions d'euros. Les activités d'assurances de la Division Merchant Banking se limitent aux activités de réassurance de Secura et Assurisk. La contribution au bénéfice net de ces activités s'est élevée à 49 millions d'euros.

Le total des produits de la Division Merchant Banking a légèrement diminué, de moins de 1%, à 2 740 millions d'euros. Les revenus nets d'intérêts ont augmenté de 9%, entre autre conséquence de l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques et ce, malgré l'effet négatif du flux de dividendes de cette division vers le Centre de groupe en vue du financement du programme de rachat d'actions. Les revenus nets de commissions ont fortement augmenté (+38%), notamment à la faveur d'une forte activité brokerage et corporate finance pour les PME et les entreprises à moyenne capitalisation (y compris l'effet des nouvelles acquisitions de courtiers d'actions d'Europe centrale et orientale). Le bénéfice net (non) réalisé sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats – le revenu des activités de négoce – a affiché une baisse (-20%), qui s'explique en partie par la morosité des marchés financiers depuis l'été; ce poste intègre par exemple

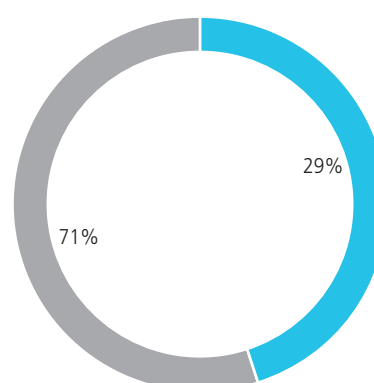
### Bénéfice net sous-jacent Division Merchant Banking

En millions d'EUR



### Part de la Division Merchant Banking

Dans le bénéfice net sous-jacent du groupe en 2007



■ Division Merchant Banking  
■ Reste

l'impact négatif de -85 millions d'euros consécutif à l'évaluation à la valeur de marché des CDO dans les portefeuilles de cette division et des -39 millions d'euros d'adaptations de valeur en rapport avec les risques de contrepartie sur les réassureurs de crédits.

Le bénéfice net réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente s'est établi à -2 millions d'euros, ce qui représente une baisse de 29 millions d'euros par rapport à 2006. Ce recul est principalement imputable à la perte de 34 millions d'euros sur la vente d'obligations dans le portefeuille de la banque.

Les recettes de primes de réassurance, enfin, ont baissé d'environ 9% à 290 millions d'euros, entre autres conséquence d'une politique de souscription plus stricte menée par Secura. Un solide résultat technique a à nouveau été enregistré : le ratio combiné s'est inscrit à 91% fin 2007, ce qui représente un léger mieux par rapport à l'année précédente. Sans l'influence négative de la tempête Kyrill, le ratio combiné a atteint 89% en 2007.

Malgré la baisse du dollar US par rapport à l'euro, les charges d'exploitation ont augmenté de 6% à 1 313 millions d'euros, en raison notamment d'éléments à caractère unique (parmi lesquels une provision pour un litige de l'ordre de 23 millions d'euros), des

nouvelles acquisitions, de l'inflation salariale, etc. Le ratio charges/produits de cette division s'est établi à 53%, contre 50% en 2006. Les réductions de valeur se sont élevées à 55 millions d'euros, alors qu'une légère reprise nette avait été actée en 2006. Les Réductions de valeur sur actifs disponibles à la vente ont en majeure partie (48 millions environ) contribué aux réductions de valeur, à la suite de la détérioration des marchés boursiers au cours du deuxième semestre. Les réductions de valeur sur prêts et créances ont été influencées positivement en 2007 (+35 millions d'euros) par un changement apporté à la méthode de calcul des réductions de valeurs liées au portefeuille. Le ratio de pertes sur crédits s'est élevé à 0,02% pour 2007, résultat particulièrement favorable s'il en est. La Division Merchant Banking couvre à la fois les activités de services bancaires aux entreprises (les services aux PME et aux grandes entreprises, qui ont généré en 2007 environ 66% du résultat net sous-jacent de la division) et les activités de marché (en l'occurrence le négoce de devises, le négoce de titres, corporate finance et private equity, qui ont contribué pour environ 34% au résultat de la division en 2007). Un compte de résultats détaillé des deux activités suit dans le chapitre Informations complémentaires.

## RÉSEAU ET PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS

### FAITS ET CHIFFRES, DIVISION MERCHANT BANKING

	2006	2007
<b>Clients, estimations</b>		
Services bancaires aux entreprises en Belgique	19 000	19 000
<b>Réseau</b>		
Agences entreprises de KBC Bank en Belgique, y compris les agences non-marchand et les succursales de CBC Banque	33	33
Agences de KBC Bank dans le reste du monde*, y compris les bureaux de représentation	36	36
<b>Avoirs en gestion</b>		
Total, en milliards d'EUR	0,7	2,2
<b>Parts de marché, estimations</b>		
Octroi de crédits aux entreprises en Belgique	21%	22%
<b>Portefeuille de crédits</b>		
Montant octroyé, en milliards d'EUR	94,0	101,6
Part dans le portefeuille de crédits total	51%	49%

\* À l'exclusion de l'Europe centrale et orientale; il s'agit uniquement des agences entreprises de KBC Bank ou de ses filiales KBC Bank Nederland, KBC Bank Deutschland et IIB Bank.

## Services bancaires aux entreprises

En Belgique, le groupe propose des services bancaires aux entreprises – grosses PME surtout – via son réseau de 16 agences entreprises KBC Bank et de 13 succursales de CBC Banque (totalement intégré dans la Division Belgique). En outre, le groupe possède aussi 4 agences qui s'adressent exclusivement aux organismes non-marchand (dans le domaine social, des soins de santé, de l'enseignement, etc.) et aux institutions publiques et une agence centrale *multinationales*, spécialisée dans les services à une soixantaine d'entreprises multinationales. En Belgique, le groupe figure dans le tiercé de tête sur le marché des services bancaires aux entreprises.

En dehors de la Belgique, le groupe propose de manière ciblée des services bancaires aux entreprises par l'intermédiaire de 36 sièges de KBC Bank, surtout en Europe occidentale, mais également en Asie du Sud-Est et aux États-Unis, qui se concentrent principalement sur une clientèle locale de moyennes capitalisations et de clients ayant déjà des liens avec le réseau belge ou d'Europe centrale et orientale du groupe et qui sont en outre spécialisés dans certaines activités de niche. Selon leur lieu d'implantation, il peut s'agir de financements publics, de soins de santé, d'immobilier, d'établissements financiers, de financements commerciaux et de financements d'acquisitions. Le réseau étranger est resté relativement stable ces dernières années : en 2007, seul un nouveau siège a été établi en Espagne (en remplacement d'un bureau de représentation). L'ouverture d'une nouvelle agence en Italie (Milan) est envisagée pour 2008.

Bien qu'en dehors de la Belgique, notre position dans la plupart des pays d'Europe occidentale soit assez limitée, le réseau entreprises représente, abstraction faite de la Belgique et de l'Europe centrale et orientale, au total environ la moitié du portefeuille de crédits du groupe.

Hormis les services bancaires généraux, la Division Merchant Banking déploie également ses activités dans certaines niches bancaires comme le financement d'acquisitions, le financement structuré, les services immobiliers, le factoring et le financement diamantaire. À l'instar des autres divisions, elle collabore avec la Division Services et Opérations communs en matière de paiements, de leasing, de gestion de fortune, de financement commercial, etc. (voir plus loin). La Division Merchant Banking inclut également deux compagnies de réassurances du groupe : Secura (Belgique) et Assurisk (Luxembourg).

## Activités de marché

Les activités de marché incluent notamment toutes les activités des salles de marchés en Europe occidentale, aux États-Unis et en Extrême-Orient, la salle des marchés de Bruxelles concentrant la majeure partie des opérations. Le groupe propose une gamme étendue de produits de gestion des risques de taux d'intérêt et de cours de change, allant de produits simples (dépôts, transactions sur devises au comptant, options sur devises et taux d'intérêt, obligations, mises en pension, etc.) à des produits plus exotiques, à savoir les options, les émissions structurées et les Collateralized Debt obligations (CDO).

Le groupe est aussi particulièrement actif sur le marché primaire d'émission d'Euro-obligations et a participé, via KBC Bank, à plus de 200 transactions en syndication en 2007 en tant que *lead manager*, *co-lead manager* ou *co-manager*, parmi lesquelles diverses transactions sur des devises d'Europe centrale.

Le volume des émissions du groupe sur les marchés des capitaux internationaux n'est pas en reste non plus : en 2007, KBC a par exemple levé pour près de 11 milliards d'euros de liquidités dans le cadre du programme Euro Medium Term Note d'IFIMA (avec la garantie de KBC Bank). En outre, la solvabilité de KBC Bank a été renforcée par une émission Tier 1 de 150 millions de livres sterling.

KBC déploie également diverses activités de marché spécialisées, par l'intermédiaire de filiales telles que KBC Financial Products (société active entre autres dans le négoce d'obligations convertibles, d'actions et de produits dérivés d'actions et de crédits), KBC Securities (négoce d'actions et corporate finance), KBC Peel Hunt (une maison de titres britannique pour investisseurs institutionnels et l'un des principaux *market makers* d'actions de *small caps* dans ce pays), KBC Clearing à Amsterdam (services de compensation pour parties professionnelles) et KBC Private Equity (la société d'investissement du groupe, qui se concentre sur le financement de *buy-outs* et qui fournit du capital de croissance aux petites entreprises locales sur les marchés domestiques).

## Rachats ciblés et croissance de l'activité

Chaque fois que l'opportunité s'en présente, KBC étend sa gamme d'activités de merchant banking par des rachats ciblés. Ce fut entre autre le cas pour KBC Securities qui renforça encore en 2007 sa position de leader du marché en Europe centrale et



# OBJECTIFS ET PRIORITÉS POUR LES ANNÉES À VENIR

Le Comité de gestion de la Division Merchant Banking résume comme suit les objectifs pour les années à venir :

**Accent sur les activités de services bancaires aux petites entreprises et entreprises à moyenne capitalisation en Belgique complété par une présence dans les principaux centres financiers et dans une sélection limitée d'autres pays et régions.**

**Activités de marché faisant avant tout office de support ou de prolongement des activités de services bancaires aux entrepri-**

**ses sur les marchés domestiques. En outre, sélection d'activités de niche complémentaires dans le but de générer une rentabilité supplémentaire et de servir de support Recherche et Développement pour l'ensemble du groupe.**

**Accent sur la réalisation de synergies supplémentaires entre les diverses sociétés et autres divisions du groupe.**

**Rendement du capital attribué de 19% au minimum.**

orientale par le rachat d'un certain nombre de courtiers actifs dans cette région d'Europe. Il s'agit notamment de Swiss Capital (actuellement KBC Securities Romania), Equitas (actuellement KBC Securities Hungary), DZI Invest (Bulgarie), Baltic Investment Company (actuellement KBC Securities Baltic Investment Company, exerçant ses activités dans les États baltes et en Russie), Indigo Capital (actuellement KBC Securities Ukraine), Bastion (une société serbe spécialisée en corporate finance; actuellement KBC Securities Corporate Finance LLC), Senzal (actuellement KBC Securities Beograd) et Hipobroker (actuellement KBC Broker). Cette forte extension a permis à KBC Securities de réaliser en 2007 environ 45% de son résultat net en Europe centrale et orientale.

En 2007, KBC a également racheté la part de 50% qu'ING détenait dans International Factors Belgique, ce qui permet au groupe de détenir 100% de cette société de factoring, rebaptisée KBC Commercial Finance. KBC amorce également l'offre de services de factoring en Europe centrale et orientale, à commencer par la Hongrie.

KBC Financial Products qui, en 2006, avait déjà élargi l'éventail de ses activités en s'engageant dans le Life Insurance Settlement Business (un phénomène typiquement américain consistant à racheter des assurances vie à leur titulaire), a notamment lancé en 2007 des activités de *reverse mortgage* (il s'agit, en simplifié, de prêts octroyés à des propriétaires relativement âgés, qui reçoivent un montant ou des paiements périodiques en fonction de la valeur de leur maison et où le remboursement ne s'effectue qu'au moment où le propriétaire n'occupe plus la maison (en cas de vente ou de décès, par exemple)).

Abstraction faite des acquisitions déjà mentionnées, 2007 aura été une année très chargée pour les diverses activités merchant banking spécialisées existantes, comme l'attestent d'ailleurs les exemples qui suivent.

C'est ainsi que les équipes de financement d'acquisitions établies à Bruxelles, Londres, Paris, Francfort, Madrid, Dublin, New York et Hong Kong ont à nouveau connu une très bonne année, ce à quoi il faut encore ajouter une répartition géographique et sectorielle équilibrée des nouvelles transactions. KBC Private Equity a pu intensifier ses activités : fin 2007, le portefeuille private equity comptait pas moins de 65 participations actives directes, totalisant une valeur de marché commune de près de 500 millions d'euros.

Le financement de projets et les financements commerciaux structurés ont également connu une forte extension d'activités, avec par exemple, en matière de financement de projets, un certain nombre de projets marquants en rapport avec l'aéroport de Budapest, le nouveau *Central Criminal Courts* à Dublin et, en Belgique, Alco-Bio-Fuel, un projet intéressant en rapport avec l'énergie renouvelable. Enfin, pour ce qui est des activités immobilières, mentionnons d'importantes plus-values réalisées sur des bâtiments situés à Bruxelles et au Luxembourg, l'accroissement des portefeuilles de financement immobilier en Belgique et en Europe centrale et orientale et le financement de quelques parcs logistiques et centres commerciaux importants en Roumanie.

## Service électronique aux entreprises

Tout comme pour les particuliers, KBC propose également divers services bancaires et d'assurances électroniques, spécifiquement destinés aux entreprises, comme KBC-Online for Business, une application en ligne s'adressant au marché des PME, qui ajoute des fonctions spécifiques pour les indépendants et les entrepreneurs aux fonctions de KBC-Online pour les particuliers. Depuis son lancement il y a deux ans, KBC-Online for Business compte déjà près de 40 000 abonnés actifs.

D'autres exemples de service électronique aux entreprises sont notamment KBC@Isabel, une application hors ligne développée par KBC et intégrée dans Isabel (un réseau multibancaire de communication entre banques et entreprises), KBC-Flexims, un canal Internet servant à transmettre à et à recevoir de KBC des demandes, des modifications ou des paiements de crédits documentaires, d'encaissements documentaires et de garanties bancaires, w1se Corporate e-Banking<sup>®</sup>, un programme d'e-banking s'adressant aux entreprises actives à l'international, KBC Deal, une application Internet permettant le négoce en ligne de transactions *spot*, *forward* et *swap* et pour terminer, le Bouton paiement KBC qui garantit une exécution rapide et sûre des paiements par Internet.

# DIVISION EUROPEAN PRIVATE BANKING

## COMITÉ DE DIRECTION GROUPE

Services de support au niveau du groupe

DIVISION  
BELGIQUE

DIVISION  
EUROPE CENTRALE,  
ORIENTALE ET RUSSIE

DIVISION  
MERCHANT BANKING

DIVISION  
EUROPEAN  
PRIVATE BANKING

DIVISION  
SERVICES ET  
OPÉRATIONS COMMUNS



### Etienne Verwilghen, CEO de la Division European Private Banking

Brown Shipley & Co (Royaume-Uni), Kredietbank Luxembourgeoise (Luxembourg), KBL France (France), KBL Monaco (Monaco), Kredietbank Suisse (Suisse), Merck, Finck & Co (Allemagne), Puilaetco Dewaay Private Bankers (Belgique), Theodoor Gilissen Bankiers (Pays-Bas), VITIS Life Luxembourg (Luxembourg)

## DESCRIPTION

La Division European Private Banking regroupe les activités du groupe KBL European Private Bankers (KBL EPB) et de la compagnie d'assurances VITIS Life Luxembourg. Le tableau ci-dessus présente les principales sociétés du groupe appartenant à cette division et les situe dans la structure.

## FAITS MARQUANTS 2007

- La contribution de cette division au bénéfice sous-jacent du groupe augmente de 7% à 194 millions d'euros, grâce notamment à la progression – sur une base comparable – des revenus nets de commissions et des bénéfices réalisés sur la cession de titres.
- Solides performances en matière de maîtrise des coûts : le ratio charges/produits sous-jacent s'améliore de 73% à 65% en l'espace d'un an.
- Le rendement sous-jacent des capitaux attribués atteint 33%.
- Les avoirs en gestion s'élèvent à près de 55 milliards d'euros; conformément à la stratégie, les avoirs private banking onshore affichent la plus forte progression (+4%).
- KBL EPB a été élu *Bank of the Year 2007 Luxembourg* par The Banker.

## CONTRIBUTION AU RÉSULTAT DU GROUPE

### RÉSULTATS DIVISION EUROPEAN PRIVATE BANKING

En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent*	
	2006	2007	2006	2007
Revenus nets d'intérêts	358	273	160	169
Primes brutes acquises, assurance	40	42	40	42
Revenus de dividendes	15	13	15	13
Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	-100	-56	89	46
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	22	66	22	66
Revenus nets de commissions	481	467	481	467
Autres revenus nets	515	32	14	17
<b>Total des produits</b>	<b>1 331</b>	<b>838</b>	<b>821</b>	<b>822</b>
Charges d'exploitation	-542	-487	-537	-487
Réductions de valeur	4	-39	4	-39
Sur prêts et créances	-2	-33	-2	-33
Sur actifs financiers disponibles à la vente	7	-5	7	-5
Charges techniques brutes, assurance	-65	-66	-65	-66
Résultat net de la réassurance cédée	0	0	0	0
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	3	3	3	3
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>732</b>	<b>249</b>	<b>227</b>	<b>233</b>
Impôts	-45	-39	-42	-39
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0
<b>Bénéfice après impôts</b>	<b>687</b>	<b>210</b>	<b>184</b>	<b>194</b>
Attribuable à des participations minoritaires	9	0	3	0
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>678</b>	<b>210</b>	<b>181</b>	<b>194</b>
Activités bancaires	668	202	170	186
Activités d'assurances	11	8	11	8
Actifs pondérés en fonction des risques d'activités bancaires, fin de période	5 842	6 610	5 842	6 610
Capital attribué, fin de période	461	514	461	514
Rendement du capital attribué	119%	36%	29%	33%
Ratio charges/produits, activités bancaires	43%	64%	73%	65%

\* Pour toute explication relative au calcul des chiffres sous-jacents, nous renvoyons au chapitre Résultat du groupe en 2007.

En 2007, la Division European Private Banking a contribué au résultat du groupe à hauteur de 210 millions d'euros (6%). En 2006, cette contribution s'élevait à 678 millions d'euros, mais elle comportait une plus-value réalisée de 0,5 milliard d'euros sur la cession de Banco Urquijo en Espagne. Abstraction faite des fluctuations de la valeur de marché de certains produits dérivés et d'éléments exceptionnels (la plus-value, déjà mentionnée, sur Banco Urquijo en 2006 et la plus-value de 14 millions d'euros sur la cession de Banca KBL Fumagalli Soldan en 2007), le bénéfice net sous-jacent de la Division European Private Banking s'est établi à 194 millions d'euros (7% du bénéfice sous-jacent du groupe), soit une progression de 7% par rapport à 2006.

Les activités de cette division ont immobilisé en 2007 quelque 3% (ou 0,5 milliard d'euros) du capital du groupe, ce qui représente une augmentation de 11% par rapport à 2006. Le rendement des capitaux attribués a dès lors atteint 36% (sur la base du bénéfice net conformément aux normes IFRS) ou 33% (sur la base du bénéfice net sous-jacent).

L'analyse qui suit est basée sur le résultat sous-jacent. À des fins de comparabilité, les pourcentages de hausse sont basés sur les chiffres 2006, abstraction faite de Banco Urquijo.

Dans le pôle banque (c.-à-d. le groupe KBL European Private Bankers), le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 11% à 186 millions d'euros. Les activités d'assurances de la Division European Private Banking se limitent à VITIS Life Luxembourg. La contribution au bénéfice net de ces activités se chiffre à 8 millions d'euros.

Le total des produits de la Division European Private Banking s'est inscrit à 822 millions d'euros, soit une hausse de 9% par rapport à 2006. Les revenus nets de commissions, principal poste du résultat, augmentent, sur une base comparable également, de 5%, à 467 millions d'euros. Les avoirs en gestion sont restés plus ou moins stables à près de 55 milliards d'euros, avec toutefois une progression des avoirs en gestion liés aux activités private banking onshore (+4%).

La plupart des autres postes de revenus ont également affiché une progression sur une base comparable : les revenus nets d'intérêts ont augmenté de 21%, les autres revenus nets ont crû de 28% et le bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente est

passé de 22 à 66 millions d'euros. Enfin, le bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats a accusé une baisse par rapport à 2006 (-35 millions d'euros sur une base comparable), partiellement imputable à la réduction des activités de trading conformément à la stratégie en la matière; ce poste comportait en outre l'impact négatif de l'adaptation de la valeur de marché des CDO dans le portefeuille (-18 millions d'euros en 2007).

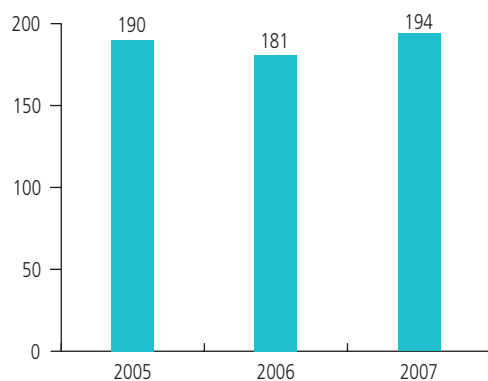
Les primes d'assurance vie brutes acquises ont atteint 42 millions d'euros, mais ce montant exclut, conformément aux normes IFRS, les assurances vie liées à des fonds d'investissement. Pour ces produits, conformément aux normes IFRS, ni les revenus de primes ni les charges techniques ne sont montrés. Seule la marge réalisée est montrée sous Revenus nets de commissions. Si l'on inclut les revenus de primes de ces produits, les primes totales des activités d'assurances vie s'élèvent à 239 millions d'euros. L'encours des réserves Vie a augmenté de 9% à 1,5 milliard d'euros fin 2007.

Sur une base comparable, les charges d'exploitation de la Division European Private Banking se sont plus ou moins stabilisées (487 millions d'euros) par rapport à 2006. Le ratio charges/produits des activités bancaires de cette division s'est établi à 65%, ce qui représente une amélioration significative par rapport à 73% en 2006.

Les réductions de valeur se sont élevées à 39 millions d'euros. Elles portaient essentiellement sur des prêts à des contreparties professionnelles.

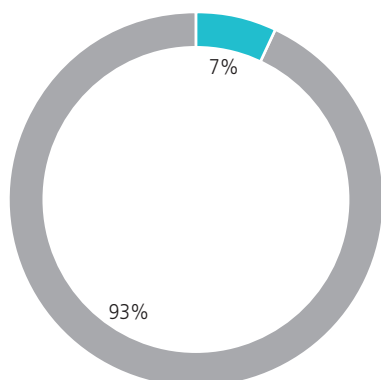
### Bénéfice net sous-jacent Division European Private Banking

En millions d'EUR



### Part de la Division European Private Banking

Dans le bénéfice net sous-jacent du groupe en 2007



■ Division European Private Banking  
■ Reste

Fin novembre, le magazine international *The Banker* a élu le groupe KBL EPB *Bank of the Year 2007 Luxembourg*. Etienne Verwilghen, CEO de la Division European Private Banking, a commenté cette distinction comme suit :

Ce prix est le couronnement d'une année d'efforts intenses visant à améliorer notre capacité d'innover et nos performances. J'adresse mes remerciements à l'ensemble de nos collaborateurs, à Luxembourg et dans toute l'Europe, qui ont contribué à répondre aux attentes de notre clientèle tout en réalisant nos objectifs financiers et stratégiques. Notre approche du client et notre décision de poursuivre notre essor en Europe par le biais tant de la croissance organique que des acquisitions de gestionnaires de fortune, séduits par le dynamisme de notre projet, ont porté leurs fruits. Encouragés par cette réussite, nous nourrissons l'ambition de hisser dès aujourd'hui notre banque au premier plan dans le domaine du private banking en Europe occidentale, et demain en Europe centrale et orientale.

## RÉSEAU ET PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS

### FAITS ET CHIFFRES, DIVISION EUROPEAN PRIVATE BANKING

Réseau	2006	2007
Nombre de pays dans lesquels le groupe possède un siège	10	8
<b>Avoirs en gestion*, en milliards d'EUR</b>		
Private banking onshore	24,5	25,5
Private banking offshore	15,8	15,6
Autres, actifs institutionnels et autres	14,2	13,4
Total	54,5	54,5
<b>Portefeuille de crédits</b>		
Montant octroyé, en milliards d'EUR	3,7	3,9
Part dans le portefeuille de crédits total	2%	2%

\* Pour 2006, sans Banca KBL Fumagalli Soldan cédée en 2007.

### Réseau

KBL EPB est responsable au sein du groupe KBC du réseau de banquiers privés locaux en Europe.

Sur le plan géographique, l'accent est mis sur les principaux pays d'Europe occidentale et KBL EPB est présent par le biais de ses filiales spécialisées en Allemagne, en France, au Royaume-Uni, en Suisse, à Monaco, aux Pays-Bas, au Luxembourg et en Belgique. L'objectif consiste à atteindre dans chaque pays une masse critique suffisante visant à garantir une rentabilité à long terme. Dans cette optique, de nouvelles acquisitions ou cessions de filiales existantes sont toujours possibles. Ainsi, la filiale italienne Banca KBL Fumagalli Soldan a été vendue en 2007. Le prix de vente s'est élevé à 44 millions d'euros et KBC a réalisé sur cette cession une plus-value de près de 14 millions d'euros. En outre, les activités de KBL Finance Ireland ont été reprises par KBL au Luxembourg. Début 2008, un protocole d'accord a été signé concernant le rachat de la société de gestion Richelieu Finance à Paris. Cette société, qui gère environ 4 milliards d'euros (fin 2007), renforce substantiellement la présence de KBL EPB en France.

Jusqu'en 2007 inclus, le groupe KBL EPB n'était pas directement présent en Europe centrale et orientale et les activités private banking y étaient gérées par l'intermédiaire des filiales de KBC Bank dans la région. Depuis quelques mois, KBL EPB s'est donné pour

nouvel objectif de développer progressivement des activités private banking en Europe centrale et orientale par le biais du concept des boutiques de private banking.

Avec VITIS Life Luxembourg, qui appartient à la Division European Private Banking, KBC opère également dans les assurances pour clients fortunés. La collaboration avec les entités du groupe KBL EPB ouvre à VITIS Life Luxembourg de nouvelles possibilités considérables en matière de distribution ainsi que de nouveaux marchés et permet simultanément de proposer aux clients de KBL EPB une gamme attrayante de produits d'assurance vie.

### Avoirs en gestion

Fin 2007, les avoirs en gestion du groupe KBL EPB s'élevaient à quelque 54,5 milliards d'euros, soit environ 24% de l'ensemble des avoirs en gestion détenus par le groupe KBC (voir Résultat du groupe en 2007). Sur une base comparable (c'est-à-dire abstraction faite de Banca KBL Fumagalli Soldan en 2006), cela revient à un statu quo par rapport à 2006.

Conformément aux objectifs stratégiques, les actifs private banking onshore ont affiché la plus forte croissance : fin 2007, ils s'établissaient à 25,5 milliards d'euros, soit 4% de plus que l'année précédente, pour la plupart (environ 85%) grâce à l'afflux de

nouveaux capitaux. Les avoirs en gestion des activités private banking offshore se sont plus ou moins stabilisés par rapport à fin 2006 (15,6 milliards d'euros) et, comme prévu, les actifs institutionnels et autres ont diminué (-0,8 milliard d'euros à 13,4 milliards d'euros).

### Autres développements

Afin de garantir le succès du développement de son réseau européen, KBL EPB a créé au Luxembourg un Hub de Private Banking qui fournit des services (tels que services ICT et support opérationnel) aux sociétés du groupe. Ce Hub constitue un outil essentiel pour la croissance du réseau de private banking européen, vu qu'il permet aux différentes sociétés du groupe de se concentrer sur leurs activités commerciales stratégiques et crée parallèlement d'importantes économies d'échelle. En outre, le Hub est en contact permanent avec le réseau par le biais d'un comité de pilotage qui réunit tous les responsables concernés des filiales du groupe. Les différentes sociétés du groupe peuvent ainsi se rencontrer, échanger des points de vue, déterminer des priorités et trouver des solutions communes à des problèmes communs.

Outre le private banking, le groupe KBC EPB exerce une deuxième activité de base au Luxembourg, à savoir les services titres pour clients institutionnels. Ces activités sont proposées par la division Global Investor Services (GIS). L'objectif consiste à poursuivre le développement et la vente de nouveaux produits pour l'industrie des fonds d'investissement et à encourager l'utilisation commune, par les différentes sociétés du réseau KBL EPB, des produits KBC et KBL.

## OBJECTIFS ET PRIORITÉS POUR LES ANNÉES À VENIR

Le Comité de Direction de la Division European Private Banking résume comme suit les objectifs pour les années à venir :

**Priorité à la croissance organique dans les pays d'Europe occidentale en vue d'atteindre une masse critique nécessaire et suffisante au sein de chaque marché local pour rester rentable en période de ralentissement conjoncturel. Élargissement de la présence par des acquisitions complémentaires ciblées, en fonction des opportunités.**

**Extension progressive du champ d'activité à l'Europe centrale et orientale, où des boutiques de private banking seront ouvertes sur une base sélective.**

**Accent sur la croissance des activités private banking onshore.**

**Poursuite du déploiement du Hub center de private banking au Luxembourg.**

**Rendement du capital attribué de 34% au minimum.**

# DIVISION SERVICES ET OPÉRATIONS COMMUNS

## COMITÉ DE DIRECTION GROUPE

Services de support au niveau du groupe

DIVISION  
BELGIQUE

DIVISION  
EUROPE CENTRALE,  
ORIENTALE ET RUSSIE

DIVISION  
MERCHANT BANKING

DIVISION  
EUROPEAN  
PRIVATE BANKING

DIVISION  
SERVICES ET  
OPÉRATIONS COMMUNS



**Chris Defrancq, COO du groupe KBC,  
CEO de la Division Services et Opérations communes**

Asset Management, Paiements, Crédits à la consommation, Financement du commerce, ICT,  
Leasing, Organisation

### DESCRIPTION

La Division Services et Opérations communes fait office de support et de fabrique de produits pour les autres divisions. Elle chapeaute certains services fournissant des produits à d'autres divisions du groupe. La plupart des charges et produits de la Division Services et Opérations communes sont imputés aux autres divisions et intégrés dans leurs résultats. Le tableau ci-dessus présente les services qui font partie de cette division et les situe dans la structure du groupe.

### FAITS MARQUANTS 2007

- Mise en œuvre du programme *Operational Excellence*, l'aspect excellence des processus au sein du groupe étant mis en exergue.
- Poursuite de l'expansion géographique de KBC Asset Management, notamment en Chine, à Taiwan et en Océanie.
- Poursuite de l'intégration des services et systèmes ICT.
- Finalisation de la préparation au passage à l'espace unique de paiements en euros (SEPA).



## ACTIVITÉS ET PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS

### FAITS ET CHIFFRES, DIVISION SERVICES ET OPÉRATIONS COMMUNS

Asset management	2006	2007
Avoirs en gestion en Belgique, en milliards d'EUR	142,9	161,7
Avoirs en gestion en Europe centrale et orientale (Tchéquie, Slovaquie, Hongrie et Pologne), en milliards d'EUR	10,0	13,0
Avoirs en gestion dans le reste du monde (réseau KBL EPB principalement), en milliards d'EUR	55,7	56,7
Part de marché estimée en fonds d'investissement en Belgique	34%	35%
Part de marché estimée en fonds d'investissement en Europe centrale et orientale (Tchéquie, Slovaquie, Hongrie et Pologne)	28%, 10%, 18%, 4%	28%, 12%, 17%, 4%
<b>Paievements, en millions</b>		
Nombre de transactions en espèces* en Belgique	481	526
Nombre de transactions en espèces* en Europe centrale et orientale (Tchéquie, Slovaquie, Hongrie et Pologne)	393	473
<b>Leasing</b>		
Encours du capital en contrats de leasing en Belgique, en milliards d'EUR	2,1	2,5
Encours du capital en contrats de leasing en Europe centrale et orientale (Tchéquie, Slovaquie, Hongrie, Pologne et Roumanie), en milliards d'EUR	2,1	2,7
Encours du capital en contrats de leasing dans le reste du monde (Europe occidentale sans la Belgique), en milliards d'EUR	1,4	1,6
Part de marché estimée en leasing en Belgique (leasing général, leasing de voitures)	20%, 12%	22%, 11%
Part de marché estimée en leasing en Europe centrale et orientale (Tchéquie, Slovaquie, Hongrie, Pologne et Roumanie)	16%, 17%, 7%, 1%, 4%	15%, 17%, 8%, 1%, 4%

\* Virements nationaux et internationaux, domiciliations et chèques et transactions par cartes de débit et de crédit de clients KBC.

## Organisation

Le service Organisation du groupe a été constitué en vue d'encadrer et de conseiller le groupe au sujet des éventuelles améliorations structurelles à apporter à l'organisation de KBC.

En 2007, dans le droit fil du programme *Operational Excellence* (excellence opérationnelle), l'accent était surtout mis sur l'amélioration des processus et la gestion de ces derniers. Une vingtaine de projets ont été lancés dans plusieurs divisions du groupe visant à rendre les processus plus rapides, meilleur marché, plus simples et davantage axés sur les besoins du client.

En outre, le service Organisation a activement contribué à l'intégration des nouvelles entreprises d'Europe centrale et orientale dans le groupe et à la mise en place de la nouvelle structure du groupe. Le service Organisation a également fourni un encadrement en matière

de *business ICT governance* et a exercé un rôle de conseiller dans divers projets visant à accroître encore l'efficacité du groupe.

## Asset management

KBC Asset Management (ci-après Asset management) propose, au niveau du groupe, des services de gestion de fortune individuelle et institutionnelle et est responsable de la gestion des fonds d'investissement. Asset management assure également la recherche, le développement de produits, les conseils, la gestion des risques et le marketing.

En Belgique et en Europe centrale et orientale, KBC commercialise ses fonds par son propre réseau d'agences bancaires et d'agents d'assurances. En 2007, KBC a lancé pas moins de 227 nouveaux fonds d'investissement sur le marché belge en mettant l'accent sur

l'innovation et l'anticipation des nouvelles tendances en matière d'investissement, ce qui a permis d'augmenter de plus de 35% la part de marché en Belgique. En Europe centrale et orientale, le groupe a lancé 135 nouveaux fonds d'investissement, ce qui porte à 13 milliards d'euros (croissance de 30%) les avoirs en gestion des fonds dans cette région.

Dans le reste du monde, les fonds gérés par Asset management sont vendus par l'intermédiaire de tiers, comme par exemple par la joint-venture KBC-Goldstate Fund Management Co. pour ce qui est de la Chine. D'importantes acquisitions ont également été réalisées en Océanie (Liontamer) et à Taiwan (Sunrise Asset Management). Asset management est également présent dans d'autres pays comme l'Irlande, les États-Unis, l'Allemagne, l'Espagne, la Suisse, les Pays-Bas, le Japon, la Corée et Hong Kong.

En 2007, l'agence de notation Fitch a confirmé le rating M2 à Asset management. Cette note de qualité, proche du maximum, confirme le professionnalisme des activités de gestion de fortune de ce service.

## ICT

Tous les services ICT du groupe sont rassemblés dans ICT Groupe, qui est chargé de fournir en interne des services ICT à l'ensemble du groupe.

Tout comme les autres services communs, ICT Groupe cherche plus particulièrement à favoriser les synergies au sein du groupe. Les investissements globaux augmentent en conséquence, au détriment des initiatives locales antérieures.

Dans ce cadre, il a par exemple été décidé en 2007 d'intégrer les activités ICT de diverses sociétés du groupe en Europe occidentale (KBC Lease, Fin-Force, et autres). En Europe centrale et orientale (K&H Bank, ČSOB, etc.), les activités ICT seront regroupées sous une entité distincte. Ces initiatives visent à accroître encore l'efficacité et à exporter dans le groupe entier l'excellent niveau de performance ICT atteint en Belgique.

En outre, une coopération a été lancée en 2007 avec les nouvelles sociétés du groupe en Bulgarie, Serbie, Roumanie et Russie et de nouveaux programmes ICT ont été mis sur pied en matière de leasing et de crédits à la consommation. Ces initiatives seront poursuivies dans les années à venir par l'introduction de systèmes de paiement dans la perspective de l'espace unique de paiement en euro (Single Euro Payments Area, SEPA) et – en priorité pour la Belgique et la Pologne – la création d'un nouveau système de gestion et de règlement des polices d'assurances dommages.

Tous ces efforts ICT permettent au groupe de faire actuellement partie des plus gros investisseurs en matière d'ICT du secteur, avec comme corollaire qu'ICT Groupe est devenu un acteur particulièrement actif sur le marché de l'emploi en matière de recrutement.

## Paiements

La fabrique de produits Paiements du groupe est chargée de la stratégie, du développement et de la gestion des plateformes de traitement, de la gestion des risques et du support de vente de produits de paiement tels que les comptes à vue, l'encaisse, les paiements nationaux et internationaux, les cartes de paiement, la gestion de trésorerie internationale et l'application Internet w1se Corporate e-Banking <sup>®</sup>.

En tant que service du groupe, les activités Paiements englobent aussi des départements locaux, plus particulièrement en Europe centrale et orientale où le groupe bénéficie d'une présence bancaire significative et où l'espace unique de paiement en euro est introduit. Ces départements sont spécifiquement chargés d'adapter l'offre de produits à la distribution locale, afin qu'elle réponde aux besoins locaux.

Comme c'est le cas pour tous les services communs, l'offre de produits est en permanence adaptée aux conditions changeantes du marché (développement des nouveaux instruments de paiement SEPA, nouvelle réglementation européenne en matière de paiements, la future introduction de l'euro dans certains pays d'Europe centrale et orientale, etc.). Les objectifs visés dans ce cadre sont le développement d'une approche commune du groupe en matière d'optimisation des processus et d'excellence opérationnelle et la recherche active de possibilités de synergie et d'économies d'échelle. Quelques exemples récents sont le lancement du traitement des paiements transfrontaliers des sociétés du groupe en Europe centrale et orientale à Bratislava par la société du groupe Fin-Force et la finalisation de la migration des transactions par carte de paiement vers SINSYS et ATOS, spécialistes du traitement des transactions par carte de paiement à l'échelon européen.

## Financement du commerce

Le département produits Financement du commerce du groupe est chargé de définir une stratégie en matière d'offre, de traitement et de vente d'instruments de paiement et de financement pour le règlement de transactions d'exportation et d'importation (crédits

# OBJECTIFS ET PRIORITÉS POUR LES ANNÉES À VENIR

Le Comité de gestion de la Division Services et Opérations communs résume comme suit les objectifs pour les années à venir :

Poursuite des activités d'alignement des processus au sein du groupe et centralisation de la gestion des processus les plus importants (asset management, paiements, crédits à la consommation, leasing, financement du commerce et ICT).

Réalisation d'un maximum de synergies au niveau du groupe, en vue d'accroître les volumes de vente et de rendre les processus encore plus performants.

Consentir des investissements supplémentaires dans les systèmes ICT du groupe.

Exporter l'expertise acquise sur les marchés domestiques dans le domaine des fonds.

documentaires, encaissements documentaires, garanties et crédits à l'exportation, etc.). Cette fabrique de produits regroupe par conséquent toutes les équipes de financement du commerce des différents pays dans lesquels le groupe est présent (l'accent étant surtout mis sur la Belgique et l'Europe centrale et orientale).

Le regroupement de ces équipes en un seul service au niveau du groupe a déjà permis de récolter certains fruits : les volumes traités et les revenus de commissions sont à la hausse, l'application Internet Flexims a été déployée avec succès en Europe centrale et orientale et une plateforme back-office commune est actuellement en cours de réalisation.

Ce service du groupe a à nouveau anticipé les nouvelles évolutions du marché : KBC joue en effet, au niveau de la communauté bancaire internationale, un rôle de premier plan dans le développement de nouveaux produits et services (en matière de rapprochement de paiements, financements, etc.) basés sur le *Trade Service Utility* développé par SWIFT. Un autre objectif de KBC est de pouvoir, dès 2008, mettre à la disposition de ses clients une application Internet multibancaire leur permettant de suivre les transactions d'import – export auprès de leurs différents banquiers.

## Leasing

La fabrique de produits Leasing du groupe est responsable du développement, du traitement, ainsi que du support de vente ou de la vente directe de tous les produits de leasing du groupe. De par sa présence dans 15 pays d'Europe occidentale, centrale et orientale, Leasing offre des services à ses clients et vendors locaux et internationaux, rationalise et coordonne les activités de toutes les sociétés de leasing du groupe. Le Leasing a également dans ses compétences la stratégie, les budgets, le benchmarking et les processus de toutes les lignes de produits de leasing (leasing général, *vendor finance* européen et *full service car leasing*).

En Belgique, les produits de leasing sont principalement distribués par le réseau d'agences bancaires KBC Bank et CBC Banque. Dans les autres pays d'Europe occidentale, les produits leasing sont proposés par les succursales de KBC Bank établies à l'étranger. En Europe centrale et orientale, ils le sont principalement par des concessionnaires (par exemple, des garages), mais les ventes par le biais des agences bancaires du groupe s'y intensifie. À l'échelon européen, l'accent est mis, hormis les activités de leasing locales, sur la coopération internationale avec les vendors.

En 2007, le groupe fut à nouveau particulièrement actif dans le

domaine des activités de leasing, avec notamment l'acquisition de Romstal Leasing et d'INK Consultanta en Roumanie et l'ouverture de KBC Lease España à Madrid. Plusieurs nouveaux produits ont également été lancés, notamment *GREENlease*, un concept global unique en trois parties en matière de gestion écologique de parcs automobiles, permettant à KBC Autolease d'anticiper le réflexe environnemental croissant du gestionnaire moderne de parcs automobiles qui tend à tenir de plus en plus compte des aspects liés au respect de l'environnement, tant pour des raisons écologiques que fiscales. Le service a également fait l'objet de contrôles permanents en vue de son amélioration continue : c'est ainsi que les processus de traitement des demandes de leasing ont été totalement automatisés en 2007 pour les agences bancaires KBC et CBC, ce qui garantit au client un traitement plus rapide de ses demandes.

## Crédits à la consommation

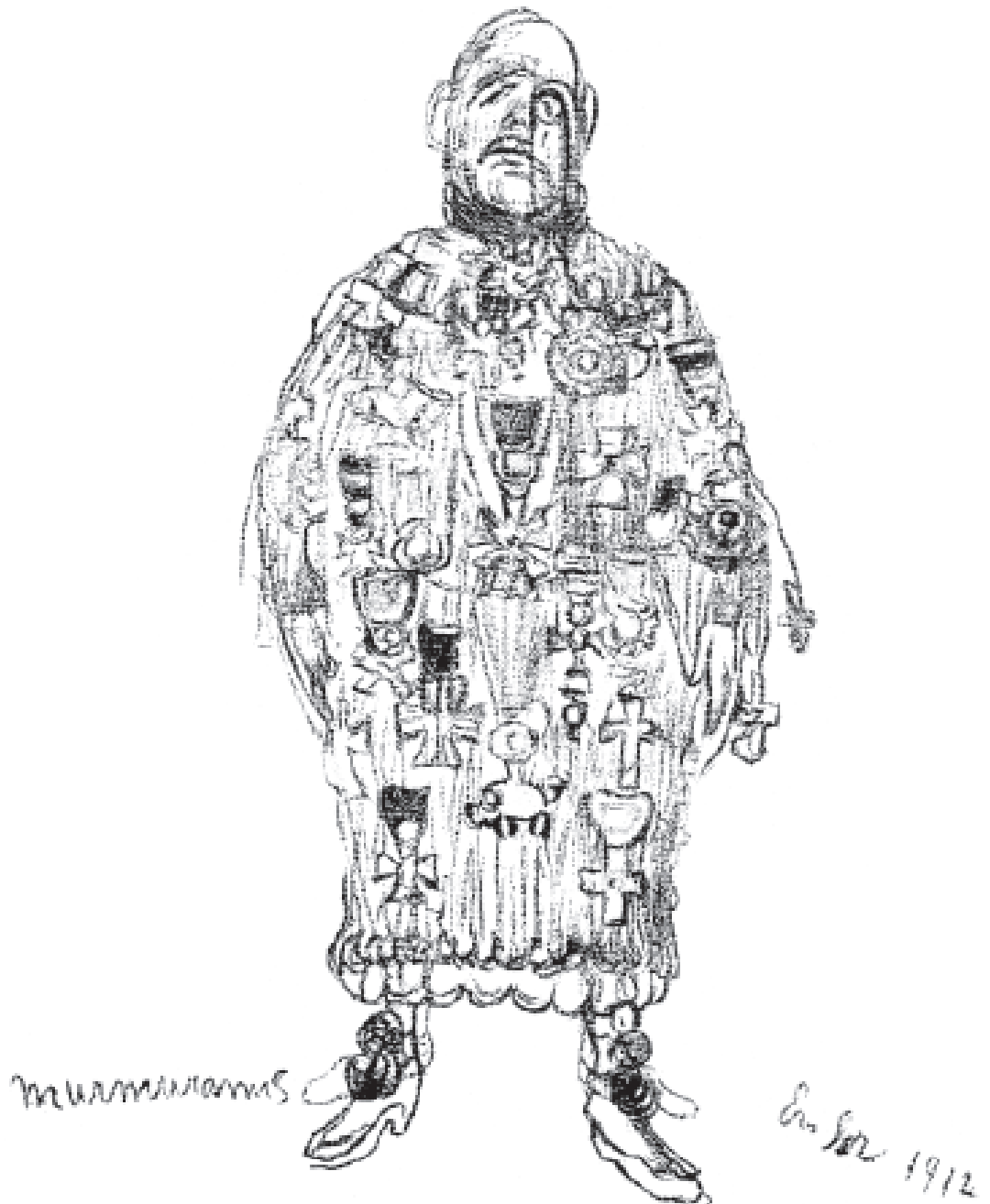
La fabrique de produits Consumer Finance (crédits à la consommation) – dont le siège central est situé à Varsovie – est responsable, au niveau du groupe, des cartes de crédit rotatif (notamment les cartes PINTO en Belgique), des prêts *Point of Sale* (POS), des prêts voiture et des prêts à tempérament.

En créant une fabrique de produits distincte, le groupe entend renforcer sa position sur le marché en pleine croissance des crédits à la consommation. Ce type de crédit a connu une croissance particulièrement soutenue en Europe centrale et orientale – une croissance de l'ordre de 30% a ainsi été atteinte les années passées en Tchéquie et même de plus de 50% en Slovaquie – et l'on s'attend à ce que cette tendance se poursuive encore pendant un certain temps.

KBC distribue ses produits de crédit à la consommation non seulement par les canaux bancaires traditionnels, mais aussi par les canaux spécifiques à ce type de produits, comme le financement de biens par l'intermédiaire de magasins. Ce dernier canal existe déjà en Pologne où Żagiel – filiale de Kredyt Bank – vend des crédits POS (prêts à tempérament pour l'achat de biens comme des télévisions, des ordinateurs, des meubles, etc.) par l'intermédiaire d'un réseau étendu de magasins avec lesquels des partenariats ont été conclus. Żagiel est ainsi l'un des principaux acteurs du crédit à la consommation en Pologne. Fin 2007, *Consumer Finance* employait grosso modo 1 700 personnes en Pologne, Belgique, Tchéquie et Roumanie, ce qui représente quasiment un doublement de l'effectif par rapport à fin 2006.



## GESTION DE LA VALEUR ET DES RISQUES



Herman Agneessens, CFRO du groupe KBC :

Les activités de bancassurance génèrent des risques spécifiques comme les risques de crédit, les risques de marché, les risques de liquidité, les risques techniques propres aux assurances et les risques opérationnels. La maîtrise de ces risques constitue une des missions essentielles du management. La présente section du rapport annuel reflète notre approche de la gestion de la valeur et des risques au sein du groupe. Pour KBC, 2007 aura sonné le début de l'intégration de la gestion des risques des sociétés nouvellement acquises en Russie, Bulgarie, Roumanie et Serbie. Pour le secteur financier, 2007 aura été marquée par un regain d'intérêt pour le concept de risque de liquidité et pour l'exposition globale d'un organisme au risque de crédit.

## VISION ET PRINCIPES

Chez KBC, la gestion de la valeur et des risques repose sur les principes suivants :

- La gestion de la valeur, la gestion des risques et la gestion du capital sont étroitement liées. L'objectif d'une entreprise est la création de valeur. Pour atteindre cet objectif, des décisions sont prises et des activités sont déployées, dans des circonstances parfois incertaines. Pour garantir sa continuité, l'entreprise doit disposer d'un capital lui permettant de faire face aux conséquences imprévisibles d'événements et de développements fâcheux.
- La gestion des risques fait l'objet d'une approche intégrale au niveau du groupe, en intégrant tous les risques et toutes les activités.
- La responsabilité de la gestion de la valeur et des risques incombe en premier lieu au management en ligne. La Gestion de la valeur et des risques Groupe, qui opère indépendamment du management en ligne, a une mission de conseil, de support et de contrôle.
- Le modèle de gouvernance des risques du groupe est également transposé au niveau des divisions et/ou des filiales.

Les informations figurant dans la présente section ont été vérifiées par l'auditeur statutaire lorsque les IFRS l'imposent, à savoir :

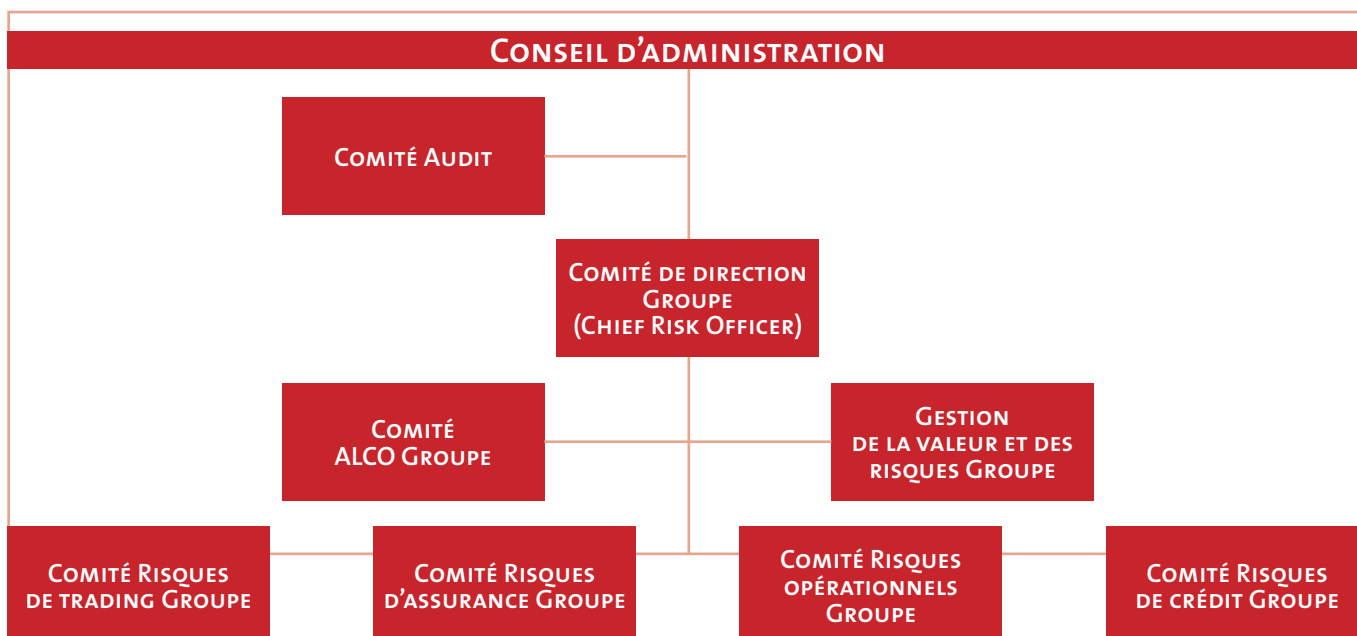
- Toute la section Vision et principes;
- Toute la section Modèle de gouvernance des risques;
- Les parties suivantes de la section Gestion du risque de crédit :
  - Description
  - Suivi du risque de crédit – activités bancaires
  - Les parties indiquées dans la note en bas des tableaux Portefeuille de crédits, Autres risques de crédit et Risque de crédit sur réassureurs.
- Les parties suivantes de la section Asset-Liability Management :
  - Description
  - Suivi du risque ALM
  - ALM en 2007 : risque de taux d'intérêt (trois premiers paragraphes)
  - ALM en 2007 : risque de crédit des portefeuilles d'investissement
  - ALM en 2007 : risque de change
  - ALM en 2007 : suffisance du passif relatif aux activités Vie (premier paragraphe)
  - ALM en 2007 : *Embedded Value Vie* (deux premiers paragraphes).
- Toute la section Gestion du risque de liquidité;
- Toute la section Gestion du risque de marché (sauf mention contraire);

- Toute la section Gestion des risques techniques propres aux assurances;
- Les parties suivantes de la section Solvabilité et capital économique :
  - Description
  - Suivi de la solvabilité
  - Solvabilité du groupe en 2007 (parties indiquées dans le tableau)
  - Capital économique (trois premiers paragraphes).

## MODÈLE DE GOUVERNANCE DES RISQUES

Le modèle de gouvernance des risques fixe les responsabilités et tâches dans le but de gérer la création de valeur et les risques inhérents. Le modèle est organisé à différents niveaux :

- Le Conseil d'administration (assisté du Comité Audit), le Comité de direction Groupe et le Comité Asset-Liability Management Groupe (ALCO). Ces comités assurent tant la gestion globale des risques que le suivi de la création de valeur et de la suffisance des capitaux pour l'ensemble du groupe. Les rapports qui sont présentés régulièrement au Comité Audit constituent une source d'information importante pour les membres compétents du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration approuve chaque année les limites de tolérance aux risques. Le Comité de direction Groupe est responsable de l'application de la stratégie en matière de gestion de la valeur, des risques et du capital qui a été élaborée par le Conseil d'administration et il en définit la structure. Le Chief Financial and Risk Officer (CFRO), membre du Comité de direction Groupe, assure la surveillance de la gestion des risques. Le Comité ALCO Groupe prend les décisions d'investissement et de financement et assure le contrôle des positions de risques inhérentes.
- Les comités Risques Groupe spécialisés. Ces comités sont chargés d'élaborer pour chaque type de risque ou groupement d'activités un cadre commun au groupe et d'en surveiller le processus de gestion des risques. Ils sont présidés par le CFRO et se composent de représentants du management en ligne et de la Gestion de la valeur et des risques Groupe. Présentation des différents comités du groupe :
  - Le Comité Risques de trading Groupe contrôle les risques liés aux activités de trading;
  - Le Comité Risques de crédit Groupe est chargé de contrôler la composition et la qualité du portefeuille de crédits (y compris le risque de crédit lié aux (ré)assurances);



- Le Comité Risques opérationnels Groupe est chargé du contrôle de la gestion des risques opérationnels;
- Le Comité Risques d'assurance Groupe est responsable du contrôle des risques spécifiques aux assurances.

En fonction de la matérialité des types de risques spécifiques, des comités Risques locaux et des départements Gestion locale de la valeur et des risques ont été installés à un niveau inférieur (division, pays et filiale par exemple) en vue d'étendre le cadre de la gestion des risques.

- Le Comité Modèles Groupe (GMC) décide, sur la base de rapports établis par des unités de validation indépendantes, de la validité des aspects risque quantitatif et opérationnel (usage des modèles, activités de contrôle, etc.) de tous les modèles de risques développés et/ou utilisés au sein du groupe.
- L'Audit interne Groupe est responsable du calendrier d'audit; il vérifie la conformité du cadre de gestion des risques aux exigences légales et réglementaires, l'efficacité et l'efficience du système de

gestion des risques et sa conformité au cadre de gestion des risques, ainsi que la façon dont le management en ligne gère les risques en dehors de ce cadre formel.

- Le management en ligne est responsable au premier chef de la gestion de la valeur et des risques. Il veille à ce que le cadre de gestion des risques qui s'applique à leur activité transparaisse au niveau de la politique et des procédures. Le management en ligne est également chargé de développer des modèles transactionnels.
- La quantification des risques, du capital économique et de la création de valeur pour toutes les unités d'exploitation relève de la Gestion de la valeur et des risques Groupe, qui fait rapport au management en ligne. La Gestion de la valeur et des risques Groupe met au point les modèles de portefeuilles et est chargée de valider tous les modèles (transactionnels et de portefeuilles). Les compétences sont ainsi clairement scindées : les *développeurs des modèles* n'interviennent pas dans le processus de *validation*.

## GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

### Description

Le risque de crédit est l'écart négatif potentiel par rapport à la valeur attendue dû à un défaut de paiement ou à un défaut d'exécution de la part d'un obligé (emprunteur, donneur de garantie, contrepartie d'une transaction interprofessionnelle ou émetteur d'un titre de créance) résultant de l'insolvabilité ou de la mauvaise volonté de la contrepartie et aussi de mesures des autorités politiques ou monétaires ou d'événements survenus dans un pays déterminé. Dans ces derniers cas, on parle de *risque-pays*.

### Suivi du risque de crédit – activités bancaires

Le risque de crédit est géré au niveau des transactions et au niveau du portefeuille. Gérer le risque de crédit au niveau des transactions implique l'existence de procédures, de procédés et d'applications pour évaluer les risques avant et après l'acceptation de positions individuelles en risque de crédit. Gérer le risque au niveau du portefeuille suppose un reporting périodique (de certaines parties) du portefeuille de crédits, le respect d'une discipline en matière de limites et une fonction spécifique pour la gestion du portefeuille.

#### Gestion du risque de crédit au niveau transactionnel

*Processus d'acceptation* : une entité commerciale soumet des propositions de crédit. Un conseiller crédits analyse les demandes portant sur des dossiers plus importants ou plus risqués et émet une recommandation. En principe, deux personnes au moins prennent collégalement la décision. L'échelon de décision est déterminé selon des matrices qui intègrent notamment le *total des risques du groupe*, la classe de risque et la nature de la contrepartie (particulier, entreprise, etc.). Le total des risques du groupe est la somme de tous les crédits et limites existants ou demandés au sein du groupe KBC (y compris les portefeuilles d'investissement et les garanties obtenues pour l'exposition sur d'autres groupes) en ce qui concerne toutes les entreprises du groupe auxquelles appartient le débiteur ou la contrepartie. La *classe de risque* est une estimation du risque. La classe de risque est déterminée en grande partie sur la base de modèles de rating internes.

*Processus de suivi* : le suivi des crédits est en grande partie déterminé par la classe de risque, où l'on distingue le risque de défaut

(*Probability of Default* ou PD) et la perte attendue (*Expected Loss* ou EL) qui, outre la PD, tient compte de l'encours des crédits attendu en cas de défaillance et de la perte non récupérable. Le portefeuille de crédits normal est réparti en classes allant de 1 (risque le plus faible) à 9 (risque le plus élevé), tant pour l'EL que pour la PD. Les crédits aux grandes entreprises au sein du portefeuille de crédits normal sont revus périodiquement, au minimum une fois l'an. Les crédits aux petites et aux moyennes entreprises sont principalement revus sur la base des signaux de risque (par exemple une modification significative de la classe de risque). Outre les crédits, les décisions en matière de crédit font aussi l'objet d'un contrôle. En conséquence, un membre d'un comité de crédit est chargé de contrôler les décisions prises au niveau de délégation inférieur. Il veille à ce que chaque décision soit conforme à la politique en matière de crédit.

Les obligés en défaut sont répartis entre les classes PD 10, 11 et 12. La classe PD 10 comprend les débiteurs encore *performing*, c'est-à-dire ceux dont le paiement des intérêts ou le remboursement du principal ne présentent pas un arriéré ou un dépassement de plus de 90 jours. Les classes 11 et 12 regroupent les débiteurs *non-performing*, la classe 11 étant réservée aux débiteurs qui présentent un arriéré ou un dépassement de plus de 90 jours et la classe 12 à ceux dont les crédits ont été dénoncés ou qui sont en faillite. Pour les dossiers importants, le Comité de direction Groupe reçoit chaque trimestre un relevé des débiteurs en défaut.

Les crédits aux particuliers sont généralement octroyés en monnaie locale, à l'exception de certains pays d'Europe centrale, orientale et Russie, où l'écart significatif entre les taux en monnaie locale et en d'autres devises (principalement l'euro ou le franc suisse) rend les crédits en devises très attractifs. Vu le risque de change inhérent à ce type de crédit, une réserve supplémentaire est imposée (en termes de ratio prêt/valeur, de seuils de revenu net disponible et d'échéance écourtée) et un contrôle rapproché est organisé (par le recours à des *stress tests*). Si le risque de change résiduel est encore trop élevé, il est couvert au niveau du groupe.

*Réductions de valeur* : sur les crédits accordés aux débiteurs des classes PD 10, 11 et 12 (crédits *impaired*), KBC applique des réductions de valeur spécifiques sur la base d'une estimation de la valeur actuelle nette du montant récupérable. De plus, pour les crédits des classes PD 1 à 9, des *réductions de valeur sont calculées sur la base du portefeuille*, en appliquant une formule basée sur les

modèles avancés *Internal Rating Based* (IRB) utilisés en interne (ou une méthode de remplacement si un modèle avancé IRB n'est pas disponible). Cette formule a été introduite au quatrième trimestre 2007 afin de mieux se conformer aux exigences IFRS en matière de provisions *Incurred But Not Reported*. Auparavant, on utilisait une formule qui tenait uniquement compte des crédits aux débiteurs des classes PD 8 ou 9.

Au cas par cas, des crédits peuvent être renégociés pour éliminer des arriérés ou des réductions de valeur. Seuls des montants marginaux ou un nombre limité de crédits sont renégociés. En 2007, des renégociations ont eu lieu principalement chez K&H Bank (segment corporate et PME) et Kredyt Bank, où des risques de crédit estimés respectivement à 17 millions et 114 millions d'euros (soit respectivement 0,4% et 2% des risques de crédit) ont été restructurés afin d'éviter une augmentation de la réduction de valeur ou de l'arriéré.

#### **Gestion du risque de crédit au niveau du portefeuille**

Dans le cadre du contrôle sur la base du portefeuille, le portefeuille de crédits consolidé fait l'objet d'un rapport trimestriel. Le suivi des principales concentrations de risques se base aussi sur des rapports périodiques et de circonstance. Des limites sont appliquées au niveau des débiteurs ou contreparties, au niveau des secteurs, ainsi que pour des activités spécifiques (comme le financement d'acquisitions) ou des zones géographiques. Alors que certaines limites sont encore exprimées en termes notionnels, des concepts plus poussés (tels que la perte attendue ou la perte en cas de défaut ou *loss given default*) sont de plus en plus utilisés. Certains types de crédits sont en outre soumis à des *stress tests*. Pour les crédits immobiliers commerciaux, des plafonds sont fixés en termes d'exposition à la perte attendue dans des situations extrêmes.

Intégrée à la fonction de crédit, la cellule Portfolio Management a été constituée dans le but d'assurer une gestion et un suivi actifs du portefeuille de crédits. Cette cellule détecte les concentrations de risques au moyen d'un modèle et augmente la diversification du portefeuille de crédits en recourant notamment à des dérivés de crédit. Elle est également chargée de coordonner les opérations de titrisation de crédits. Fin 2007, il y avait deux opérations de titrisation de crédits propres en cours : Phoenix Funding, une titrisation de prêts hypothécaires de IIB Homeloans, organisée en 2001, avec un encours de 0,2 milliard d'euros et Home Loan Invest III, mise sur pied en 2007 pour des raisons de liquidité, qui regroupe des prêts

hypothécaires de KBC Bank, avec un encours de 3,5 milliards d'euros. Les actifs sous-jacents des deux opérations de titrisation restent toutefois inclus dans l'aperçu du portefeuille de crédits ci-après.

#### **Aperçu du portefeuille de crédits – activités bancaires**

Le portefeuille de crédits (voir tableau) comprend tous les crédits fonds de roulement, crédits d'investissement, crédits de garantie, dérivés de crédit (protection vendue) et titres autres que publics du portefeuille d'investissement dans le portefeuille des entités bancaires du groupe (engagés et non engagés). Sont exclus : les obligations d'État, tous les titres du portefeuille commercial, ainsi que les transactions professionnelles (dépôts auprès d'organismes financiers, opérations de change, etc.), les transactions commerciales à court terme (comme les crédits documentaires) et les transactions au sein du groupe. Le portefeuille de crédits ainsi défini diffère donc considérablement du poste Prêts et avances à la clientèle mentionné à l'Annexe 18 des Comptes annuels consolidés (ce poste ne comprend pas par exemple les prêts et avances aux banques, les crédits de garantie et dérivés de crédit, la partie non prélevée des crédits ou les obligations du portefeuille d'investissement émises par des entreprises et des banques, mais intègre par contre les opérations de rétrocession avec les non-banquiers).

Fin 2007, le portefeuille total de crédits octroyés s'élevait à 208 milliards d'euros, soit une hausse de 12% par rapport à l'année précédente. Sans les variations de change, la hausse s'élève à 14%; sans les variations de change et les modifications du périmètre de consolidation (principalement Absolut Bank en Russie et Economic and Investment Bank en Bulgarie), la hausse atteint 12%.

Le portefeuille de crédits est ventilé selon différents critères (voir tableau). En ce qui concerne la répartition par secteur, seuls cinq secteurs se taillent une part de plus de 5% du portefeuille octroyé : le secteur financier, les particuliers (où le risque est réparti sur de nombreux dossiers de crédit d'un montant limité), les services autres que financiers et le commerce de détail et de gros (deux secteurs qui recouvrent différents sous-secteurs) et le secteur immobilier commercial (qui bénéficie d'une bonne distribution géographique).



## PORTEFEUILLE DE CRÉDITS

Portefeuille total de crédits, en milliards d'EUR	31-12-2006	31-12-2007
Montant octroyé	185,7	208,2
Montant en cours	138,6	163,5
Portefeuille de crédits selon la division, en pourcentage du portefeuille de crédits octroyés		
Division Belgique	29%	28%
Division Europe centrale, orientale et Russie	18%	21%
Division Merchant Banking	51%	49%
Division European Private Banking	2%	2%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Portefeuille de crédits selon le type de crédit, en pourcentage du portefeuille de crédits octroyés <sup>1</sup>		
Crédits	87%	87%
Lignes de crédit fonds de roulement	1	39%
Crédits d'investissement	1	48%
Lignes mixtes	1	0%
Crédits de garantie	6%	5%
Obligations d'entreprises	4%	5%
Obligations de banques	4%	3%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Portefeuille de crédits selon le secteur de la contrepartie, en pourcentage du portefeuille de crédits octroyés <sup>2</sup>		
Particuliers	27%	27%
Services de bancassurance	16%	15%
Pouvoirs publics	3%	4%
Entreprises	54%	54%
Services autres que financiers	9%	9%
Commerce de détail et de gros	8%	8%
Immobilier	6%	7%
Construction	4%	4%
Industrie automobile	3%	3%
Industrie chimique	2%	2%
Électricité	3%	2%
Agriculture, élevage et pêche	2%	2%
Agroalimentaire	2%	2%
Métaux	2%	2%
Reste	13%	13%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## PORTEFEUILLE DE CRÉDITS (suite)

Portefeuille de crédits selon la classe de risque, part du portefeuille<sup>3</sup>, en pourcentage de l'*Exposure at Default*<sup>4</sup>

PD 1 (risque le plus faible, risque de défaut de 0,00% à 0,10%)	25%	26%
PD 2 (0,10%–0,20%)	14%	14%
PD 3 (0,20%–0,40%)	21%	13%
PD 4 (0,40%–0,80%)	13%	16%
PD 5 (0,80%–1,60%)	13%	17%
PD 6 (1,60%–3,20%)	6%	7%
PD 7 (3,20%–6,40%)	5%	4%
PD 8 (6,40%–12,80%)	1%	1%
PD 9 (risque le plus élevé, 12,80%–100,00%)	1%	1%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Crédits *impaired*<sup>5</sup>, PD 10+11+12; en millions d'EUR ou en pourcentage

Crédits <i>impaired</i>	3 324	3 446
Réductions de valeur	2 001	2 048
Réductions de valeur sur la base de portefeuille	222	186
Ratio de pertes sur crédits, nombre négatif indiquant un impact positif sur le résultat		
Division Belgique	0,07%	0,13%
Division Europe centrale, orientale et Russie <sup>6</sup>	0,58%	0,26%
Division Merchant Banking	-0,01%	0,02%
Division European Private Banking	-0,10%	1,03%
<b>Total</b>	<b>0,13%</b>	<b>0,13%</b>

Crédits *non-performing* (NP), PD 11+12; en millions d'EUR ou en pourcentage

Montant en cours	2 221	2 386
Réductions de valeur pour crédits <i>non-performing</i>	1 541	1 505
Ratio <i>non-performing</i>		
Division Belgique	1,5%	1,6%
Division Europe centrale, orientale et Russie	2,4%	2,1%
Division Merchant Banking	1,3%	1,0%
Division European Private Banking	1,9%	1,7%
<b>Total</b>	<b>1,6%</b>	<b>1,5%</b>

Ratio de couverture

Réductions de valeur pour crédits <i>non-performing</i> / encours de crédits <i>non-performing</i>	69%	63%
Réductions de valeur et réductions de valeur sur la base de portefeuille pour crédits <i>performing</i> et <i>non-performing</i> / encours de crédits <i>non-performing</i>	100%	94%

Pour la définition des ratios, voir le chapitre Informations complémentaires

1 La ventilation a été affinée depuis mi-2007. Les lignes de crédit fonds de roulement comprennent les facilités de budget et les facilités renouvelables destinées au fonds de roulement. Les crédits d'investissement intègrent les crédits à terme, les crédits hypothécaires et autres facilités remboursables et renouvelables destinées à l'investissement. Les autres crédits sont repris dans les lignes mixtes.

2 Chiffres vérifiés par l'auditeur statutaire.

3 Certaines parties du portefeuille pour lesquelles une ventilation selon la classe de risque n'est pas encore disponible sont exclues (il s'agit principalement du portefeuille de crédits d'Absolut Bank). Les chiffres de 2006 ont été redressés afin d'aligner le périmètre aux chiffres de 2007. Le glissement significatif de la classe PD 3 vers les classes PD 4 et PD 5 en 2007 est attribuable en grande partie à l'amélioration du modèle PD pour le portefeuille IIB Homeloans, qui a eu pour effet de classer la majorité de ces crédits dans une classe PD moins favorable. Vu la très faible perte attendue en cas de défaillance dans ce portefeuille, l'impact négatif du glissement de PD sur la qualité globale du portefeuille de crédit est minime.

4 Chiffres vérifiés par l'auditeur statutaire (à l'exception du risque de défaut).

5 L'écart entre ces chiffres et ceux figurant à l'Annexe 20 du chapitre Comptes annuels consolidés s'explique par des différences de périmètre.

6 Au 31 décembre 2007, le ratio de pertes sur crédits s'élève à 0,27% pour la Tchéquie et la Slovaquie, à 0,62% pour la Hongrie, à -0,34% pour la Pologne et à 0,21% pour la Russie.

## Autres risques de crédit – activités bancaires

Outre les risques de crédit liés au portefeuille de crédits, il existe des risques de crédit liés à d'autres activités bancaires. Les principaux sont repris dans le tableau.

*Transactions commerciales à court terme* : les transactions commerciales à court terme sont liées au financement d'exportations ou d'importations et comportent uniquement l'exposition à des organismes financiers. Il s'agit de crédits documentaires, de préfinancements d'exportations, de postfinancements d'importations et de produits apparentés d'une durée de deux ans maximum. Fin 2007, l'exposition commerciale atteignait 1,8 milliard d'euros (encours). En dépit de la part importante des banques *non-investment grade* dans l'exposition (de l'ordre de 45%), les pertes sont historiquement très faibles, en particulier pour les crédits documentaires. Les risques liés à cette activité sont gérés sur la base de limites par établissement financier et par pays ou groupe de pays.

*Titres du portefeuille commercial* : le risque émetteur (perte potentielle résultant d'une défaillance de l'émetteur) dans l'activité commerciale s'élevait à 3,8 milliards d'euros fin 2007. KBC Financial Products (KBC FP) représente 0,8 milliard du total. Chez KBC FP, le risque émetteur est quantifié sur la base de la perte attendue estimée en cas de défaillance de l'émetteur, en partant de la valeur actuelle de marché et en tenant compte de la récupération attendue en fonction du type d'émission (garantie ou non). En outre, seul le risque de contrepartie apparaissant dans les positions *long* est pris en compte chez KBC FP, ce qui signifie que le reporting du risque de crédit n'intègre pas les émetteurs qui présentent au bout du compte une position *short*. Le risque émetteur d'autres entités (que KBC FP) atteignait 3 milliards d'euros, sur la base de la valeur de marché des titres. Le risque émetteur est cependant limité par l'utilisation de limites par émetteur et par classe de rating. Dans les positions figurant dans le tableau ci-dessous, le risque émetteur est calculé de la façon décrite dans le présent paragraphe. Le risque lié aux *Asset Backed Securities* dans le portefeuille commercial n'est pas inclus dans ce chiffre (voir le paragraphe Investissements liés à des crédits et risques liés aux crédits hypothécaires subprime).

*Risque de contrepartie sur des transactions professionnelles* (dépôts auprès de contreparties professionnelles et négoce de produits dérivés) : ce risque reflète la perte potentielle sur des transactions au

cas où la contrepartie ne respecterait pas ses obligations. Les montants figurant dans le tableau sont les risques *pre-settlement* du groupe, mesurés sur la base de la valeur actuelle de remplacement positive (*mark-to-market*) d'une transaction et du supplément applicable (*add-on*) définis selon la méthode de l'exposition actuelle de Bâle II. Fin 2007, le risque *pre-settlement* total du groupe était de l'ordre de 34,5 milliards d'euros. Les dépôts représentent un peu plus de 40%. La grande majorité des dépôts concernent des banques qui affichent un rating *investment grade*. Les risques sont limités par l'utilisation de limites (distinctes pour le risque *pre-settlement* et *settlement*) par contrepartie. Les techniques de *close-out netting* et sûretés sont également appliquées dans la mesure du possible. En vue du *netting*, les transactions sur les produits dérivés doivent être documentées selon les ISDA-92 ou ISDA-2002 *Master Agreements*. Pour les transactions effectuées dans le cadre de mises en pension (*repo*), un *netting* n'est possible que si un GMRA a été conclu. Les règles de *netting* sont par ailleurs fixées pour chaque juridiction et pour chaque produit sur la base des conseils juridiques publiés par l'ISDA. Les sûretés ne sont prises en considération que si les actifs concernés sont susceptibles de limiter le risque dans le calcul du capital réglementaire (Bâle II). Ceci implique notamment une certitude juridique suffisante quant à la propriété de la sûreté pour chaque juridiction.

*Titres publics dans le portefeuille d'investissement* : mesurée en termes de valeur comptable, l'exposition aux pouvoirs publics s'élève à 34,8 milliards d'euros fin 2007. Elle se situe principalement au niveau de l'Union européenne (particulièrement la Belgique), ce qui minimise le risque de crédit. Les pouvoirs locaux et régionaux ne constituent qu'une fraction de l'exposition (0,3 milliard d'euros). L'exposition assez importante doit être considérée dans le cadre de la politique de remplacement (voir ALM). Des limites sont cependant aussi appliquées pour circonscrire le risque de crédit, en tout cas pour les pouvoirs publics affichant un rating interne inférieur à AA.

## AUTRES RISQUES DE CRÉDIT <sup>1</sup>

	31-12-2006	31-12-2007
<b>Transactions commerciales à court terme</b>		
Montant, en milliards d'EUR <sup>2</sup>	1,3	1,8
Par division (%)		
Division Belgique	3%	3%
Division Europe centrale, orientale et Russie	7%	6%
Division Merchant Banking	90%	91%
Division European Private Banking	–	0%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Risque émetteur<sup>3</sup></b>		
Montant, en milliards d'EUR <sup>2</sup>	2,3	3,8
Par division (%)		
Division Belgique	0%	0%
Division Europe centrale, orientale et Russie	6%	5%
Division Merchant Banking	94%	93%
Division European Private Banking	–	2%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Risque de contrepartie sur transactions professionnelles<sup>4</sup></b>		
Montant, en milliards d'EUR <sup>2</sup>	22,3	34,5
Par division (%)		
Division Belgique	5%	0%
Division Europe centrale, orientale et Russie	16%	16%
Division Merchant Banking	79%	74%
Division European Private Banking	–	10%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Obligations d'État dans le portefeuille d'investissement, y compris KBL EPB</b>		
Montant, en milliards d'EUR <sup>2</sup>	37,0	34,8
Par division (%)		
Division Belgique	8%	8%
Division Europe centrale, orientale et Russie	20%	26%
Division Merchant Banking	71%	59%
Division European Private Banking	–	8%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

<sup>1</sup> Les chiffres n'incluent pas encore les récentes acquisitions (en Russie, Bulgarie et Serbie), à l'exception des obligations d'État dans le portefeuille d'investissement. KBL EPB est incluse à compter de 2007.

<sup>2</sup> Chiffres vérifiés par l'auditeur statutaire.

<sup>3</sup> Sans les obligations d'État OCDE.

<sup>4</sup> Après déduction des sûretés obtenues et *netting*. La répartition selon la division est très approximative.

## Risques-pays – activités bancaires

Le risque-pays est circonscrit par l'instauration de limites par pays et durée. Il est calculé pour chaque pays selon une méthode prudente (voir plus loin).

Les propositions d'instauration ou de modification des limites-pays sont centralisées au siège central et soumises, après conseil crédit indépendant, à l'échelon de décision compétent. Pour chaque nouvelle transaction, il convient de vérifier s'il existe une marge de manœuvre par rapport à la limite du pays concerné et, le cas échéant, par rapport aux sous-limites.

Méthode de calcul du risque-pays

Les risques suivants sont inclus :

- crédits (y compris les crédits à moyen et à long terme à l'exportation, prêts IFC B et risques d'exécution);

- obligations et actions du portefeuille d'investissement;
- placements et (risque pondéré d')autres transactions professionnelles (comme les opérations de change et swaps);
- transactions commerciales à court terme (comme les crédits documentaires et préfinancements d'exportations).

En principe les transactions individuelles sont attribuées aux limites pays selon les règles suivantes :

- Les garanties complètes déplacent le risque-pays vers le pays du donneur de garantie.
- Les transactions avec une agence étrangère d'un siège central sont attribuées au pays de l'agence, à moins que le pays du siège central ait un rating inférieur à celui du pays de l'agence (auquel cas : attribution au pays du siège central).
- Les risques dans la monnaie nationale de la contrepartie et les risques sur les pays de la zone euro ne sont pas pris en compte, mais font l'objet d'un rapport séparé.

## RISQUE-PAYS HORS TRANSACTIONS EN MONNAIE LOCALE\*, 31-12-2007

En millions d'EUR	Total	Europe occidentale, hors zone euro	Europe centrale et orientale	Asie	Amérique du Nord	Moyen-Orient	Amérique latine	Afrique	Océanie	Organismes internationaux
<b>Par type de transaction</b>										
Prêts IFC B	41	2	1	26	0	0	5	1	0	6
Risques d'exécution	1 063	84	507	31	11	54	223	153	2	0
Autres crédits	18 819	5 105	7 751	2 271	2 581	522	287	139	135	27
Obligations et actions	10 134	4 384	2 372	582	1 881	119	463	5	115	216
Transactions professionnelles (pondérées)	5 955	3 151	1 014	997	336	141	294	1	12	8
Financement à moyen et long terme des exportations	164	4	39	6	0	5	8	102	0	0
Transactions commerciales à court terme	1 483	42	283	415	11	529	108	95	1	0
<b>Total</b>	<b>37 660</b>	<b>12 772</b>	<b>11 966</b>	<b>4 328</b>	<b>4 820</b>	<b>1 370</b>	<b>1 388</b>	<b>496</b>	<b>266</b>	<b>255</b>
<b>Selon la durée résiduelle</b>										
Maximum 1 an	13 022	3 914	3 970	2 737	956	690	542	117	62	35
Plus de 1 an	24 638	8 857	7 997	1 591	3 864	680	846	378	204	220
<b>Total</b>	<b>37 660</b>	<b>12 772</b>	<b>11 966</b>	<b>4 328</b>	<b>4 820</b>	<b>1 370</b>	<b>1 388</b>	<b>496</b>	<b>266</b>	<b>255</b>

\* Economic and Investment Bank (Bulgarie) n'est pas incluse.

## Les modèles internes de risques de crédit et Bâle II

Pour quantifier les risques de crédit, différents modèles de rating ont été développés au sein du groupe, dans le but de déterminer la solvabilité des débiteurs et d'évaluer la perte attendue des différents types de transactions. Ces modèles servent d'appui à la gestion des risques de crédit, notamment au niveau de la fixation des prix, du processus de crédit (acceptation et suivi) et de la détermination des réductions de valeur liées au portefeuille. Certains modèles sont communs à l'ensemble du groupe (notamment pour les pouvoirs publics, les banques, les grandes entreprises et le financement de projets), alors que d'autres sont destinés à des marchés géographiques spécifiques (PME, particuliers, etc.). L'échelle de rating interne est la même pour tout le groupe.

Depuis 2007, ces modèles servent également de base au calcul du capital réglementaire requis pour le risque de crédit. Le groupe KBC opte ici pour l'approche *Internal Rating Based* (IRB). Si KBC se ralliera dans un premier temps à l'approche *IRB Foundation*, il envisage de passer à l'approche *IRB Advanced* dans une seconde phase, en 2011.

Le passage à l'*IRB Foundation* de Bâle II est échelonné dans le temps. KBC Bank SA et ses principales filiales y ont adhéré en 2007. Quelques autres sociétés essentielles du groupe (K&H Bank, Kredyt Bank, KBL EPB, Absolut Bank, Centea et Banque Diamantaire Anversoise) adopteront l'approche standardisée de Bâle II en 2008 et passeront à l'approche *IRB Foundation* en 2009–2010 (sous réserve d'approbation réglementaire). À partir de 2008, d'autres entités (secondaires) du groupe KBC suivront l'approche standardisée.

L'utilisation des modèles de rating dans le réseau permet, d'une part, d'être mieux conscients des risques et, d'autre part, de confronter

continuellement les modèles au marché. L'actualisation des modèles de rating est en effet tout aussi importante que leur mise au point. Un cadre adéquat permettant d'assurer le suivi du cycle de vie des modèles de risques a par conséquent été créé, en faisant une distinction de fonction entre la propriété des modèles (fonction de crédit) et leur validation (Gestion de la valeur et des risques Groupe). Un Comité Modèles Groupe se charge de la validation définitive de tous les modèles.

## Risque de crédit – activités d'assurances

Pour les activités d'assurances, les risques de crédit se situent principalement au niveau du portefeuille d'investissement (émetteurs de titres de créances) et des réassureurs.

Le portefeuille d'investissement est soumis à des directives qui visent à maîtriser le risque de crédit. Certaines normes déterminent la part du portefeuille qui doit être investie en titres publics de pays de l'OCDE; d'autres posent notamment des exigences en matière de ratings des émetteurs (voir également au point Asset-Liability Management).

KBC court un risque de crédit à l'égard des (ré)assureurs si le (ré)assureur n'est plus en état de remplir ses obligations découlant d'assurances ou de réassurances contractées avec KBC. Le risque de crédit chez KBC est quantifié au moyen d'une approche nominale (la perte maximale) et de la perte attendue (*Expected Loss*). L'*Expected Loss* est calculée en utilisant les ratings internes (ou des ratings externes lorsque ceux-ci ne sont pas disponibles), tandis que l'*Exposure at Default* est déterminée en additionnant les réserves pour pertes nettes et les primes, ainsi qu'un taux *loss given default* de 45%.

## RISQUE DE CRÉDIT SUR RÉASSUREURS, PAR CLASSE DE RISQUE, EN EXPOSURE AT DEFAULT (EAD) ET EXPECTED LOSS (EL)

En millions d'EUR	EAD 2006*	EAD 2007*	EL 2007*
AAA à A- compris	ND	401,7	0,06
BBB+ à BB- compris	ND	21,5	0,04
Inférieur à BB-	ND	0,0	0,00
Sans rating	ND	49,4	ND
<b>Total</b>	<b>504,1</b>	<b>472,6</b>	<b>0,10</b>

ND : non disponible.

\* EAD: chiffres vérifiés par l'auditeur statutaire; EL: chiffres non vérifiés par l'auditeur statutaire.

## Investissements liés à des crédits et risques liés aux crédits hypothécaires subprime

L'exposition de KBC à des investissements liés à des crédits figure dans le tableau et se présente comme suit :

- la *principale portefeuille CDO*, qui consiste en CDO ayant quelques ABS comme actifs sous-jacents dans les livres du groupe;
- la *portefeuille Atomium*, qui consiste en titres liés à des crédits de l'ancien *conduit* Atomium, repris dans le bilan de KBC;
- les *autres portefeuilles*, qui consistent en d'autres instruments liés à des crédits dont le sous-jacent se compose en grande majorité d'actifs européens.

Le risque lié à des crédits hypothécaires subprime se rapportant au *principale portefeuille CDO* a été limité pour les raisons suivantes :

- La part des créances hypothécaires subprime américaines dans le pool d'actifs sous-jacents est très limitée (voir tableau); la plupart des actifs sous-jacents des CDO sont des dettes d'entreprises.
- Les effets CDO détenus concernent exclusivement des tranches affichant un rating élevé (dont 63% de *super senior* et 25% de AAA) et disposent de points d'attache élevés (qui autorisent des pertes substantielles des actifs liés aux crédits hypothécaires subprime avant que l'impact soit perceptible); par ailleurs, les effets *equity* et

*junior* ont fait l'objet de provisions au moment de l'émission.

- Toutes les CDO en portefeuille proviennent de KBC Financial Products et sont gérées activement par cette dernière, ce qui permet de réaliser des substitutions d'actifs si nécessaire.

Le risque lié à des crédits hypothécaires subprime se rapportant au *portefeuille Atomium* a lui aussi été limité, du fait que seule une part restreinte des titres est liée à des crédits hypothécaires RMBS subprime (voir tableau) et que, par ailleurs, tous les titres bénéficient d'un rating AAA.

Les *Autres portefeuilles* ne comportent pas de risque lié à des crédits hypothécaires subprime.

Au 31 décembre 2007, le groupe n'encourait aucune perte sur crédits dans ces portefeuilles. Il y a toutefois eu un impact négatif sur le bénéfice net dû à la valorisation *mark-to-market* du *Principal portefeuille* de CDO ayant comme sous-jacent des ABS (voir tableau; vu qu'il s'agit de CDO synthétiques et donc de dérivés intégrés, les modifications de l'évaluation au prix du marché apparaissent dans le compte de résultats) et un impact négatif sur les capitaux propres dû à la valorisation *mark-to-market* du *portefeuille Atomium* et des *Autres portefeuilles* (voir tableau).

### INVESTISSEMENTS LIÉS À DES CRÉDITS<sup>1</sup> KBC GROUPE SA, 31-12-2007

Description	Montant, en milliards d'EUR	Rating des titres détenus	Dont RMBS subprime	Pertes sur crédits encourues	Ajustements de la valeur dues à la valorisation <i>mark-to-market</i> des investissements, en millions d'EUR
Principal portefeuille CDO	6,9	100% investment grade 88% AAA	13% de RMBS subprime sous-jacents, 10 points de % de la période 2005–2007	Néant	En compte de résultats : 165 avant impôts ou 109 après impôts En capitaux propres : 130 avant impôts ou 88 après impôts <sup>2</sup>
Portefeuille Atomium	2,0	100% investment grade 100% AAA	33% de RMBS subprime	Néant	
Autres portefeuilles	7,4	100% investment grade 94% AAA	Aucun risque lié à des crédits hypothécaires subprime	Néant	

<sup>1</sup> À l'exclusion des effets détenus par KBC du véhicule de titrisation interne KBC Home Loan Invest (principalement mis sur pied à des fins de trésorerie).

<sup>2</sup> Il y a par ailleurs un impact limité sur le compte de résultats (13 millions d'euros (avant impôts) ou 8 millions d'euros (après impôts)) au niveau du *trading book*.

Même si, à l'heure actuelle, aucune perte sur crédits n'a été encourue, le groupe a évalué par *stress tests* les pertes sur crédits susceptibles d'être encourues à l'avenir par suite d'une défaillance des actifs subprime sous-jacents. Ces tests s'étendent à tous les investissements en CDO gérés par KBC, y compris ceux du *portefeuille Atomium*. Les *stress tests* se basent sur une fourchette allant

de 11% à 20% de pertes nettes sur l'ensemble des crédits hypothécaires subprime et alt-A sous-jacents 2005–2007 (après récupération des sûretés). Le test révèle des pertes hypothétiques allant de 2 millions d'euros (pour le test à 11%) à 171 millions d'euros (pour le test à 20%).

## Risque à l'égard des assureurs crédits

Le groupe ne court pas directement de risque de contrepartie (simples facilités de crédit) à l'égard des assureurs crédits (MBIA, Ambac, FSA,...). L'exposition indirecte consiste en une couverture de réassurance souscrite par ces compagnies en rapport avec les CDO, une exposition sous-jacente à l'égard de ces compagnies dans les CDO et une majoration de crédit obtenue de ces compagnies pour les facilités de liquidités accordées par KBC à des contreparties du secteur finances publiques et soins de santé (de même que certaines facilités de support très limitées pour ces compagnies dans le domaine des affaires municipales).

L'exposition liée à la couverture de réassurance pour les CDO a fait l'objet d'une provision à hauteur de 15% (39 millions d'euros) de la valeur de remplacement positive de l'encours des produits dérivés de crédit.

Les *stress tests* (supposant de 20 à 50% de perte résultant d'une défaillance au niveau de l'exposition à l'égard des assureurs crédits dans les CDO) ont indiqué des pertes potentielles limitées (19 millions d'euros à fin 2007).

Étant donné que les contreparties sous-jacentes du secteur finances publiques pour les facilités de liquidités affichent des ratings élevés (32% AA et 68% A), la fréquence de défaut attendue est très basse et la probabilité de devoir faire appel à la garantie fournie par des assureurs crédits est par conséquent très faible.

## ASSET-LIABILITY MANAGEMENT

### Description

L'*Asset-Liability Management* (ALM) est la gestion des expositions structurelles de KBC aux risques macroéconomiques. Ceux-ci comportent notamment :

- le risque de taux d'intérêt;
- le risque actions;
- le risque immobilier;
- le risque de change;
- le risque d'inflation;
- le risque de crédit (limité aux portefeuilles d'investissement).

Par *position structurelle*, on entend toutes les expositions inhérentes à l'activité commerciale de KBC ou les positions à long terme détenues par le groupe (banque et assureur). Les activités de trading sont donc exclues.

Les expositions structurelles peuvent aussi être décrites comme étant la combinaison :

- d'inadéquations, au niveau des activités bancaires, entre la collecte de dépôts par le réseau d'agences et leur affectation (notamment à l'octroi de crédit);
- d'inadéquations, au niveau des activités d'assurances, entre les obligations liées aux activités Vie et Non-vie et les portefeuilles d'investissement qui leur servent de couverture;
- des risques liés à la détention d'un portefeuille d'investissement servant au remplacement des capitaux propres;
- du risque de change structurel découlant des activités à l'étranger (participations en devises, résultats actés des sièges étrangers, risque de change lié à l'inadéquation de devises entre engagements et investissements chez l'assureur).

### Suivi du risque ALM

Le rôle principal d'ALM est d'optimiser le profil risque/rendement du groupe dans les limites de tolérance des risques fixées par le Conseil d'administration. Les risques ALM sont gérés et évalués par le Comité ALCO Groupe. Ce comité est chargé d'élaborer, au niveau du groupe, un cadre permettant l'identification, la quantification et le contrôle des activités ALM. Il prend les décisions stratégiques d'investissement pour l'ensemble du groupe. Des Comités ALCO locaux fonctionnent également dans les filiales établies en dehors de la zone euro.

Au sein de la Gestion de la valeur et des risques Groupe, une équipe est chargée d'appuyer le Comité ALCO Groupe et de développer la gestion des risques ALM. Des équipes de ce genre existent aussi dans les filiales établies en dehors de la zone euro. Les tâches liées à la gestion des risques de la branche Vie (entre autres les tâches de l'actuaire qualifié pour la branche Vie et la modélisation de l'*Embedded Value*) relèvent également de la gestion des risques ALM.

La stratégie ALM est mise en œuvre au niveau local par des fonctions de front-office. Leur fonctionnement est coordonné par la fonction centrale d'investissement, qui assure la coordination des différentes stratégies ALM.



Le cadre ALM de KBC comporte les éléments suivants :

- priorité à la *valeur économique* – pierre angulaire de la politique de gestion du bilan – et prise en compte de critères tels que les revenus, la solvabilité et la liquidité;
- utilisation d'une méthode uniforme de mesure ALM pour les activités bancaires et d'assurances, basée sur des *modèles juste valeur* qui donnent une description de l'évolution de la valeur d'un groupe de produits dans différents scénarios de marché et sont transposés en *replicating portfolios* (combinaisons d'instruments du marché permettant de couvrir avec le minimum de risque les groupes de produits concernés);
- utilisation de la méthode de mesure *Value-at-Risk* (VAR) dans l'ensemble du groupe et pour les différentes catégories de risques dans le cadre de la budgétisation et limitation du risque. Cette VAR mesure la perte maximale qui peut être supportée sur un horizon d'un an à un niveau de confiance de 99% par suite de variations des taux d'intérêt et d'autres fluctuations des facteurs

de risque du marché; certains paramètres de risque (estimations de l'inflation, estimations pour le secteur immobilier, corrélations liées à ces classes de risque) sont basés sur l'opinion d'experts;

- fixation d'une limite ALM-VAR au niveau du groupe et répartition de cette limite entre les différents types de risques et entités;
- utilisation de la VAR, qui est calculée au moyen de modèles juste valeur pour les produits sans échéance, en tenant compte de différentes options et garanties intégrées dans le portefeuille. Toutes ces options ne sont toutefois pas évaluées sur une base stochastique à ce point dans le temps (remboursements anticipés dans le domaine hypothécaire et déchéances dans l'assurance vie). La VAR est basée sur une technique de variance-covariance et une distribution normale des paramètres.

Le cadre de limites VAR du groupe se traduit par des limites de risques pragmatiques au niveau des différentes sociétés du groupe et des positions ALM individuelles (voir plus loin).

### RISQUE ALM DU GROUPE KBC, RÉPARTITION SELON LE TYPE DE RISQUE (VAR 99%, HORIZON DE 1 AN, CONTRIBUTION MARGINALE DES DIFFÉRENTS TYPES DE RISQUES À LA VAR)<sup>1</sup>

En milliards d'EUR	31-12-2006	31-12-2007
Risque de taux d'intérêt	0,60	0,37
Risque actions	1,66	1,70
Risque immobilier	0,15	0,16
Autres risques <sup>2</sup>	0,11	0,09
<b>VAR totale diversifiée, groupe</b>	<b>2,52</b>	<b>2,31</b>

<sup>1</sup> À l'exclusion d'Absolute Bank, DZI Insurance, A Banka et de certaines petites sociétés du groupe.

<sup>2</sup> Risques de change, d'inflation, de contrepartie et de volatilité des taux d'intérêt.

### ALM en 2007 : risque de taux d'intérêt

Les positions de taux d'intérêt ALM de la banque sont gérées selon une formation interne des prix orientée vers le marché pour les produits liés à des durées et selon une technique de *replicating portfolio*, revue sur une base dynamique, pour les produits non liés à des durées (comptes à vue et comptes d'épargne).

Les capitaux propres de la banque sont investis dans des immobilisations, des participations stratégiques et des obligations d'État. La banque peut aussi détenir des positions de taux d'intérêt dans le but d'acquérir des revenus d'intérêts, par le biais d'un portefeuille obligataire servant au remplacement des capitaux propres et d'un portefeuille obligataire avec des fonds à court terme.

Deux grandes techniques sont utilisées pour quantifier les risques de taux d'intérêt : *Basis-Point-Value* (BPV) et *Value-at-Risk* (VAR, voir ci-dessus). La BPV indique la variation de valeur du portefeuille en cas de baisse de 10 points de base sur toute la courbe des taux d'intérêt (les chiffres positifs reflètent une hausse de la valeur du portefeuille). Les limites BPV sont fixées de façon à ce que les positions de taux d'intérêt combinées aux autres positions ALM restent dans les limites totales VAR. Analyse d'écart, approche de la durée, analyse de scénarios et *stress tests* (dans une perspective de valeur économique et de revenus) sont d'autres techniques utilisées.

Le tableau indique le risque de taux d'intérêt de la banque dans le courant de 2006 et 2007. Le risque de taux d'intérêt a encore été réduit à partir du deuxième trimestre 2007, en raison de modifications au niveau des prévisions de taux d'intérêt.

## BPV DU LIVRE ALM, ENTITÉS BANCAIRES DU GROUPE KBC\*

En millions d'EUR

Moyenne 1 <sup>er</sup> trimestre 2006	76
Moyenne 2 <sup>e</sup> trimestre 2006	87
Moyenne 3 <sup>e</sup> trimestre 2006	88
Moyenne 4 <sup>e</sup> trimestre 2006	74
31-12-2006	67
Maximum en 2006	92
Minimum en 2006	66
Moyenne 1 <sup>er</sup> trimestre 2007	70
Moyenne 2 <sup>e</sup> trimestre 2007	54
Moyenne 3 <sup>e</sup> trimestre 2007	44
Moyenne 4 <sup>e</sup> trimestre 2007	46
31-12-2007	48
Maximum en 2007	74
Minimum en 2007	42

\* À l'exclusion d'Absolut Bank, Economic and Investment Bank, A Banka et de certaines petites sociétés du groupe.

Conformément à Bâle II, on procède régulièrement à un *stress test* de 2%, qui compare le risque total de taux d'intérêt du portefeuille bancaire (pour un mouvement parallèle des taux de 2%) aux capitaux propres. Au niveau du groupe KBC Bank, ce risque s'est établi à 5,06% fin 2007 (largement au-dessous de 20%, niveau à partir duquel une banque est considérée comme *outlier*, ce qui a pour corollaire une hausse de l'intensité de capital réglementaire).

Le tableau présente une répartition de la valeur comptable des actifs et passifs selon la durée (le plus tôt de la date contractuelle de *repricing* ou de l'échéance, comme indication de la période pour laquelle les intérêts sont fixes). Les produits dérivés, qui servent essentiellement à limiter le risque résultant de fluctuations des taux d'intérêt, ont été comptabilisés en fonction de leur montant notionnel et de la date de *repricing*.

## ÉCARTS DE SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT, LIVRE ALM Y COMPRIS LES PRODUITS DÉRIVÉS, ENTITÉS BANCAIRES DU GROUPE KBC\*

En millions d'EUR	≤ 1 mois	1-3 mois	3-12 mois	1-5 ans	5-10 ans	> 10 ans	Non productif d'intérêts	Total
31-12-2006, les produits dérivés sont inclus dans les entrées et les sorties								
Entrées de trésorerie	94 252	56 648	82 360	116 136	49 972	20 730	25 976	446 075
Sorties de trésorerie	110 271	51 372	78 861	119 475	42 394	16 259	27 443	446 075
Écart de sensibilité aux taux d'intérêt	-16 020	5 276	3 500	-3 339	7 578	4 471	-1 467	0
31-12-2007, les produits dérivés font l'objet d'un rapport séparé								
Entrées de trésorerie	42 116	19 569	31 710	65 179	32 023	17 079	25 123	232 799
Sorties de trésorerie	65 448	22 301	31 171	59 208	21 259	7 144	26 268	232 799
Produits dérivés (liés aux taux d'intérêt)	11 456	6 857	39	-6 268	-6 158	-5 926	0	-
Écart de sensibilité aux taux d'intérêt	-11 877	4 125	578	-298	4 606	4 010	-1 145	0

\* À l'exclusion d'Absolut Bank, Economic and Investment Bank, A Banka et de certaines petites sociétés du groupe.

Pour ce qui est des activités d'assurances du groupe, les investissements à revenu fixe des réserves Non-vie sont déterminés par le schéma prospectif des paiements. Le schéma prospectif des paiements de dommages est basé sur des analyses actuarielles poussées.

L'activité Vie branche 21 combine une garantie de rendement et une participation discrétionnaire aux bénéfices qui est déterminée par la compagnie d'assurances. Les principaux risques auxquels l'assureur s'expose dans ce genre d'activités sont le risque de taux bas (le risque que le rendement des investissements descende sous le niveau de taux garanti) et le risque que le revenu des investissements ne permette pas d'assurer une participation aux bénéfices concurrentielle. Le risque de taux bas est géré par une politique de *cashflow matching* appliquée à la partie des portefeuilles Vie qui est couverte par des titres à revenu fixe. Pour ce qui est des produits à prime unique d'assurances épargne (qui constituent la majeure partie des réserves existantes et de la nouvelle production), ce

*cashflow matching* est combiné à des stratégies de produits dérivés. Le risque de déchéance et la participation attendue aux bénéfices sont gérés au moyen d'un portefeuille d'investissement mixte, composé de produits à revenu fixe et d'actions. Les investissements dans le cadre des activités Vie branche 23 ne sont pas commentés ici, vu que cette activité ne comporte pas de risques ALM.

Le tableau donne un aperçu du risque de taux d'intérêt dans la branche Vie de KBC. Les actifs et passifs d'assurances vie avec garantie de taux sont répartis en fonction du moment prévu des flux de trésorerie. Les participations discrétionnaires aux bénéfices ne sont pas reprises dans le tableau, du fait qu'elles font chaque année l'objet d'une décision discrétionnaire. Elles ont toutefois tendance à grimper parallèlement aux taux d'intérêt et réduisent de ce fait la durée effective totale des réserves avec participation discrétionnaire.

## FLUX DE TRÉSORERIE ATTENDUS, NON ACTUALISÉS, ASSURANCES VIE DU GROUPE KBC\*

En millions d'EUR	0-5 ans	5-10 ans	10-15 ans	15-20 ans	> 20 ans	Total
<b>31-12-2006</b>						
Actifs à revenu fixe	5 013	5 689	1 720	897	1 289	14 609
Obligations découlant de la garantie de taux d'intérêt	3 474	5 366	1 593	1 508	2 509	14 450
Écart des flux de trésorerie attendus	1 539	322	127	-611	-1 220	158
Duration moyenne des actifs, en années						6,41
Duration moyenne des passifs, en années						8,57
<b>31-12-2007</b>						
Actifs à revenu fixe	6 808	5 038	1 819	1 118	1 093	15 876
Obligations découlant de la garantie de taux d'intérêt	5 014	5 487	1 703	1 564	2 525	16 294
Écart des flux de trésorerie attendus	1 794	-449	116	-447	-1 432	-418
Duration moyenne des actifs, en années						6,30
Duration moyenne des passifs, en années						7,98

\* À l'exclusion de DZI Insurance et de certaines petites sociétés du groupe.

Les risques ALM des activités d'assurances belges du groupe ont été maîtrisés en 2007, grâce notamment à l'application d'un cadre strict pour déterminer les garanties minimales données sur de nouveaux produits et à une gestion active de la *duration mismatch* entre investissements et engagements. Dans les sociétés du groupe en Europe centrale et orientale, la stratégie de réduction de la *duration*

*mismatch* est poursuivie, ce qui permet d'uniformiser la stratégie au niveau du groupe.

Le tableau reflète l'impact d'une hausse de la courbe des taux de 1%, sur la base des positions établies à la date de clôture des comptes.

## IMPACT D'UNE HAUSSE PARALLÈLE DE LA COURBE DES TAUX DE 1% POUR LE GROUPE KBC\*

En millions d'EUR	Impact sur le bénéfice net, IFRS		Impact sur la valeur économique	
	2006	2007	2006	2006
Division Belgique	26	41	-329	-150
Division Europe centrale, orientale et Russie	-9	-34	-93	-116
Division Merchant Banking	28	19	-296	-179
Division European Private Banking	1	1	-22	-45
Reste	0	0	-13	-15
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>28</b>	<b>-753</b>	<b>-504</b>

\* À l'exclusion d'Absolut Bank, DZI Insurance, A Banka et de certaines petites sociétés du groupe. Les chiffres de 2006 ont été redressés.

## ALM en 2007 : risque actions

Actuellement, le risque actions de KBC se situe principalement au niveau des portefeuilles d'investissement de KBC Assurances. Au cours de 2007, le risque actions en Europe centrale et orientale a été augmenté modérément en vue d'améliorer la diversification. En dehors des entités d'assurance, des portefeuilles d'actions plus réduits sont détenus notamment par KBC Bank, KBL EPB, KBC Asset Management et KBC Private Equity.

Le risque actions est suivi au moyen d'une technique VAR (99% d'intervalle de confiance unilatéral, horizon de 1 an), avec une limite appliquée au risque total d'actions des activités ALM du groupe. Le tableau donne un aperçu de la sensibilité des revenus et de la valeur économique aux fluctuations des marchés des actions. Ce total tient aussi compte de la sensibilité des actions non cotées dans les différents portefeuilles.

## IMPACT D'UNE BAISSSE DE 12,5% DES MARCHÉS DES ACTIONS\*

En millions d'EUR	Impact sur le bénéfice net, IFRS		Impact sur la valeur économique	
	2006	2007	2006	2007
Division Belgique	-3	-20	-402	-366
Division Europe centrale, orientale et Russie	0	-3	-11	-14
Division Merchant Banking	-46	-53	-110	-127
Division European Private Banking	0	0	-37	-35
Reste	0	0	-11	-14
<b>Total</b>	<b>-50</b>	<b>-76</b>	<b>-570</b>	<b>-556</b>

\* À l'exclusion d'Absolut Bank, DZI Insurance, A Banka et de certaines petites sociétés du groupe. Les chiffres de 2006 ont été redressés.

## ALM en 2007 : risque de crédit des portefeuilles d'investissement

Les portefeuilles ALM de KBC Assurances représentent un risque de crédit matériel, dont le suivi est assuré dans le cadre du risque de crédit du groupe qui est décrit ci-dessus. Des directives d'investisse-

ment supplémentaires se rapportant au risque sur débiteurs du portefeuille à revenu fixe de KBC Assurances SA et Fidea sont présentées dans le tableau. Ces directives doivent être respectées par les gestionnaires des positions ALM du pôle assurances. Les comités Risques ALM locaux supervisent ces directives. Le Comité ALCO Groupe se réserve le droit d'accorder des dérogations.

### SÉLECTION DE DIRECTIVES D'INVESTISSEMENT SE RAPPORTANT AU RISQUE SUR DÉBITEURS DU PORTEFEUILLE À REVENU FIXE, KBC ASSURANCES SA ET FIDEA

Pourcentage de titres cotés en Bourse	Minimum 90%
Pourcentage d'obligations d'États membres de l'OCDE	Minimum 40%
Pourcentage avec rating A ou supérieur	Minimum 95%
Pourcentage avec rating AA ou supérieur	Minimum 75%
Pourcentage d'obligations subordonnées	Maximum 15%
Pourcentage d'obligations d'entreprises	Maximum 20%

Le tableau ci-après donne un aperçu de la composition globale des portefeuilles d'investissement des entités d'assurance du groupe.

## COMPOSITION DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT DES ENTITÉS D'ASSURANCE DU GROUPE KBC

Par poste du bilan, en millions d'EUR	Valeur comptable		Valeur de marché	
	31-12-2006	31-12-2007	31-12-2006	31-12-2007
Titres	17 682	18 991	17 795	19 013
Obligations et titres assimilés	13 145	14 643	13 258	14 666
Détenus jusqu'à l'échéance	2 907	2 745	3 021	2 768
Disponibles à la vente	9 042	10 272	9 042	10 272
À la juste valeur par le biais du compte de résultats	1 196	1 626	1 196	1 626
Actions et titres assimilés	4 529	4 328	4 529	4 328
Disponibles à la vente	4 361	4 122	4 361	4 122
À la juste valeur par le biais du compte de résultats	168	206	168	206
Reste	8	20	8	20
Prêts et avances à la clientèle	148	156	148	156
Prêts et avances aux banques	1 002	1 775	1 002	1 732
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	228	285	296	384
Investissements dans des participations associées	3	3	3	3
Reste	128	109	128	109
Contrats d'investissement de la branche 23	9 367	9 099	9 367	9 099
<b>Total</b>	<b>28 558</b>	<b>30 417</b>	<b>28 739</b>	<b>30 495</b>

## COMPOSITION DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT DES ENTITÉS D'ASSURANCE DU GROUPE KBC (suite)

Détails relatifs au portefeuille obligataire	31-12-2006	31-12-2007
Selon le rating <sup>1</sup>		
AA- et supérieur	79%	74%
A- et supérieur	99%	98%
BBB- et supérieur	100%	100%
Selon le secteur <sup>1</sup>		
Pouvoirs publics <sup>2</sup>	81%	73%
Établissements financiers	14%	19%
Reste	5%	7%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Selon la monnaie <sup>1</sup>		
Euro	90%	89%
Autres monnaies européennes	9%	10%
Dollar américain	1%	1%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Selon la durée résiduelle <sup>1</sup>		
Maximum 1 an	6%	7%
Entre 1 et 3 ans	14%	14%
Entre 3 et 5 ans	14%	21%
Entre 5 et 10 ans	42%	34%
Plus de 10 ans	25%	25%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Détails relatifs au portefeuille d'actions		
Selon le secteur <sup>1</sup>		
Établissements financiers	36%	29%
Biens de consommation non cycliques	12%	15%
Communication	10%	7%
Énergie	8%	8%
Entreprises industrielles	6%	7%
Entreprises d'utilité publique	9%	10%
Biens de consommation cycliques	8%	9%
Matières premières	5%	7%
Reste	5%	7%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

1 Le périmètre diffère de celui appliqué dans la partie supérieure du tableau (par poste du bilan); le périmètre de ces données exclut les investissements dans le cadre des activités Vie branche 23 et DZI Insurance.

2 Les obligations d'État s'élèvent à 10 milliards d'euros au 31 décembre 2007.

Les obligations munies d'un rating inférieur à BBB- et les obligations libellées en devises non européennes sont évitées en les excluant explicitement des directives *benchmark* imposées aux gestionnaires

des portefeuilles d'assurances. BBB- constitue la limite d'achat. Les obligations qui sont rétrogradées au-dessous de BB- doivent être vendues.

## ALM en 2007 : risque immobilier

Dans le cadre de ses activités immobilières, le groupe possède un portefeuille limité d'investissements immobiliers pour pouvoir réaliser des plus-values à long terme. KBC Assurances possède également un portefeuille immobilier diversifié, qui est détenu à des fins d'investissement pour les réserves Non-vie et les activités Vie à long

terme. L'immobilier sert à couvrir les risques d'inflation et à optimiser le profil risque/rendement de ces portefeuilles.

Le tableau donne un aperçu de la sensibilité de la valeur économique aux fluctuations des marchés immobiliers.

### IMPACT D'UNE BAISSÉ DE 10% DES PRIX DE L'IMMOBILIER\*

En millions d'EUR	Impact sur la valeur économique	
	2006	2007
Portefeuilles bancaires	-70	-73
Portefeuilles des assurances	-52	-51
<b>Total</b>	<b>-122</b>	<b>-124</b>

\* À l'exclusion d'Absolute Bank, DZI Insurance, A Banka et de certaines petites sociétés du groupe.

## ALM en 2007 : risque de change

Dans la gestion des *positions de change structurelles*, KBC applique une politique prudente qui vise essentiellement à écarter le risque de change. Les positions de change dans les livres ALM des entités bancaires avec un portefeuille commercial sont transférées dans le portefeuille commercial, où elles sont gérées dans les limites commerciales attribuées. Les positions de change des entités bancaires sans portefeuille commercial, des entités d'assurance et d'autres entités doivent être couvertes si elles sont importantes. En principe, les participations en devises sont financées à hauteur de l'actif net hors goodwill par un emprunt dans la devise concernée.

## ALM en 2007 : suffisance du passif relatif aux activités Vie

KBC mène une politique qui tient compte de l'impact négatif éventuel d'une baisse persistante des taux d'intérêt. Il a déjà constitué d'importantes réserves supplémentaires, surtout pour les produits qui sont le plus exposés au risque de taux d'intérêt. En Belgique (où se situe la majorité des réserves Vie), pour les produits assortis d'un taux garanti de 4,75%, les provisions techniques sont constituées en tenant compte d'un taux d'intérêt de 4%. Depuis

2000, des provisions complémentaires sont par ailleurs constituées dans le cadre de la *procédure par clignotant*. Cette procédure oblige les entreprises d'assurances de KBC Assurances et Fidea à constituer des provisions supplémentaires dès que le taux d'intérêt garanti d'un contrat dépasse le *clignotant* de plus de 0,1% (ce clignotant équivaut à 80% du taux d'intérêt moyen des obligations d'État à dix ans sur les cinq dernières années). Bien que l'autorité de contrôle puisse accorder une dérogation à la procédure par clignotant, KBC n'a jamais choisi cette option. Les différentes sociétés du groupe effectuent des tests de suffisance (*liability adequacy tests*) qui répondent aux exigences IFRS et aux exigences locales. Les calculs se basent sur des méthodes prospectives (projections de flux de trésorerie intégrant des rachats éventuels et un taux d'escompte fixé pour chaque entité d'assurance en fonction des conditions macroéconomiques et réglementations locales). Des marges de valeur de marché supplémentaires sont incorporées pour intégrer l'incertitude de certains paramètres de calcul. Ces analyses indiquent que les réserves vie sont adéquates. Il n'y a que dans la compagnie d'assurances vie de Tchèque que des déficits sont enregistrés et des *deficiency reserves* constituées (depuis 2004). Fin 2007, au niveau du groupe KBC, la *deficiency reserve* atteignait 18,5 millions d'euros.



## RÉPARTITION DES RÉSERVES POUR LA BRANCHE 21 PAR TAUX D'INTÉRÊT GARANTI, ENTITÉS D'ASSURANCE DU GROUPE KBC

En pourcentage	31-12-2006 <sup>2</sup>	31-12-2007
5% et 6% <sup>1</sup>	4%	4%
4,75%	22%	17%
4,00%	1%	1%
3,75%	12%	11%
3,50%	0%	6%
3,25% et 3,30%	32%	30%
3,00%	10%	11%
2,75%	2%	2%
2,50%	12%	13%
1,75%	0%	1%
0,00%	0%	2%
Reste	4%	3%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

<sup>1</sup> Concerne des contrats en Europe centrale et orientale.

<sup>2</sup> Les chiffres de 2006 ont été redressés.

### ALM en 2007 : *Embedded Value Vie*

L'évaluation du portefeuille Vie est exprimée en *Embedded Value*. Pour ce faire, les fonds propres économiques de KBC Assurances (*Adjusted Net Asset Value* ou ANAV) sont ajoutés à la valeur au comptant de tous les flux de trésorerie futurs du portefeuille existant (*Value of Business in Force* ou VBI), en tenant compte de l'intensité de capital de cette activité. Aucun goodwill ou valeur des futures nouvelles affaires n'est pris en considération.

Depuis 2006, KBC applique les techniques de calcul les plus modernes, à savoir la *Market Consistent Embedded Value*, qui donne une valorisation du portefeuille d'assurances qui est conforme au marché, en tenant compte notamment du coût des options intégrées fournies au client. La nouvelle méthode de calcul de l'*Embedded Value* est également appliquée à l'analyse de la valeur ajoutée des nouveaux contrats (*Value of New Business* ou VNB) et à l'étude de rentabilité des produits en phase de développement (*Profit Testing*).

Des informations détaillées sur l'*Embedded Value* au 31 décembre 2007 seront publiées au premier semestre 2008.

### GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

#### Description

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme ne soit pas en mesure de financer des augmentations d'actifs ou de remplir ses obligations en temps voulu sans encourir des dépenses excessives.

La gestion des liquidités de KBC a surtout pour but de financer le groupe et de permettre la poursuite des activités stratégiques du groupe, même si les conditions sont défavorables.

#### Gestion du risque de liquidité

Le cadre de gestion des liquidités et les limites en la matière sont fixés par le Comité ALCO Groupe. La gestion opérationnelle des liquidités est organisée au sein de la Trésorerie Groupe, avec une centralisation des activités de *collateral management* et de la collecte de fonds à long terme. La responsabilité au premier chef de la gestion opérationnelle des liquidités incombe aux sociétés respectives du groupe, puisqu'elles sont les mieux placées pour connaître les spécificités de leurs produits et marchés et qu'elles entretiennent elles-mêmes des contacts directs avec les autorités de

contrôle et autres organismes locaux. Le plan d'urgence liquidités (*liquidity contingency plan*) prévoit cependant une escalade au niveau du groupe dès que les problèmes de liquidités au niveau local dépassent un certain seuil. De même, les risques de liquidité au niveau du groupe sont agrégés et font l'objet d'un suivi centralisé au jour le jour. Des rapports sont périodiquement présentés au Comité ALCO Groupe et au Comité Audit.

Un cadre de liquidité affiné a été établi au premier semestre 2007. Il repose sur les principes suivants :

- **Risque de liquidité contingency**  
Le risque de liquidité (*contingency*) est évalué sur la base de plusieurs *liquidity stress tests*, qui estiment comment la réserve de liquidités des banques du groupe KBC évolue dans des scénarios extrêmes. La réserve de liquidités est basée sur des suppositions en termes de sorties de liquidités (comportement du client particulier, comportement du client professionnel, prélèvement de lignes de crédit engagées, etc.) et en termes d'entrées résultant d'actions visant à accroître les liquidités (mise en pension du portefeuille obligataire, réduction des prêts interbancaires non garantis, etc.). La réserve de liquidités devrait suffire à couvrir les besoins de

liquidités (sorties nettes d'espèces et de sûretés) pendant (a) la période nécessaire au rétablissement de la confiance du marché dans le groupe à la suite d'un événement impliquant spécifiquement KBC et pendant (b) la période nécessaire à la stabilisation des marchés à la suite d'un événement qui touche les marchés en général. L'objectif global du cadre de liquidité est de rester suffisamment liquide en situations de tensions aiguës sans recourir à des actions visant à accroître les liquidités, qui sont coûteuses ou qui interfèrent avec les activités stratégiques du groupe bancaire.

- **Risque structurel de liquidité**  
La structure de financement du groupe est gérée de façon à maintenir une diversification substantielle, à minimiser les concentrations de financement et à limiter le niveau de dépendance à l'égard du financement *wholesale* (mises en pension brutes et nettes). À cette fin, la structure prévisionnelle du bilan est revue régulièrement, tandis que les stratégies et options de financement appropriées sont établies et mises en œuvre. Le cadre de liquidité de KBC garantit que le financement net provenant des sources secondaires est limité à tout moment par la réserve de liquidités composée d'obligations d'État et de garanties éligibles auprès de la BCE. Le tableau ci-après illustre l'éventail de financement du groupe KBC.

## GRUPE KBC : SOURCES DE FINANCEMENT

	31-12-2006	31-12-2007
Dépôts d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement*	25%	27%
Dépôts de la clientèle	53%	52%
Titres de créance non subordonnés	20%	18%
Dette subordonnée	2%	3%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
En millions d'EUR	239 258	265 239

\* Si les opérations de mise en pension (*repo*) sont exclues, les dépôts d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement ne constituent que 22% des sources de financement en 2007.

- **Risque opérationnel de liquidité**  
La gestion opérationnelle des liquidités incombe aux unités de trésorerie. Ces dernières se basent sur des évaluations des besoins de financement, qui prennent notamment en compte les échéances et retraits attendus sur les comptes d'épargne et comptes à vue, ainsi que les besoins de financement pour des lignes de crédit non utilisées. La gestion opérationnelle des liquidités est suivie au niveau des entités et au niveau du groupe par la Gestion de la valeur et des risques Groupe.

Pour illustrer le risque de liquidité, les flux de trésorerie entrants et sortants à la date de clôture des comptes sont regroupés dans le tableau ci-après en fonction de la durée résiduelle (jusqu'à l'échéance contractuelle). La différence entre les flux de trésorerie entrants et sortants et les passifs constitue l'écart de liquidité nette (*net liquidity gap*). L'élément non déterminé comprend tant les dépôts à vue (73 milliards d'euros), que la marge non prélevée sur des lignes de crédit confirmées (42 milliards d'euros). Les chiffres de 2006 ont été redressés en vue de répondre aux exigences de l'IFRS 7.

## RISQUE DE LIQUIDITÉ, ENTITÉS BANCAIRES DU GROUPE KBC\*

En millions d'EUR	≤ 1 mois	1-3 mois	3-12 mois	1-5 ans	5-10 ans	> 10 ans	Non déterminé	Total
<b>31-12-2006</b>								
Entrées de trésorerie	99 464	30 176	34 562	67 259	35 079	25 270	38 900	330 710
Sorties de trésorerie	115 089	34 139	31 621	25 803	8 852	7 850	148 767	372 122
Écart de liquidité nette	-15 626	-3 963	2 941	41 456	26 228	17 419	-109 867	-41 412
<b>31-12-2007</b>								
Entrées de trésorerie	99 330	43 828	43 286	65 433	33 498	27 179	48 491	361 043
Sorties de trésorerie	114 537	46 430	33 091	34 891	11 226	9 514	158 964	408 653
Écart de liquidité nette	-15 206	-2 603	10 194	30 542	22 271	17 665	-110 473	-47 610

\* À l'exclusion d'Absolute Bank et Economic and Investment Bank.

Les chiffres de 2006 ont été redressés.

## GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

### Description

Le risque de marché se définit comme l'écart négatif potentiel par rapport à la valeur économique attendue d'un instrument financier à la suite de fluctuations des prix du marché, c'est-à-dire des taux d'intérêt, des taux de change ou des cours des actions ou des matières premières. Le risque de marché inclut également le risque de fluctuations des cours de titres négociables liées au risque de crédit, au risque-pays et au risque de liquidité. Le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque actions des positions bancaires autres que de trading et des positions de l'assureur sont repris intégralement dans les risques ALM.

L'objectif de la gestion du risque de marché est de quantifier et de rendre compte du risque de marché de la position de trading globale au niveau du groupe, en tenant compte des principaux facteurs de risque et en incluant les risques spécifiques.

KBC court un risque de marché dans les *trading books* des différentes salles des marchés établies en Europe occidentale, centrale et orientale, aux États-Unis et en Asie. Les salles des marchés classiques concentrent leurs activités sur le négoce d'instruments de taux d'intérêt. Les activités sur les marchés des changes sont traditionnellement très limitées. La plupart des limites et des risques concernent la salle des marchés de Bruxelles. Les salles des marchés en dehors

de la Belgique sont spécialisées dans les services à la clientèle (produits des marchés monétaires et financiers), le financement des activités bancaires locales et le développement de transactions limitées pour le compte de KBC sur des marchés de niche locaux.

En outre, le groupe dispose de filiales spécialisées dans le négoce d'actions et de leurs dérivés (KBC Financial Products (KBC FP), KBC Securities et KBC Peel Hunt). Les activités de KBC FP incluent aussi la vente et le négoce de dérivés de crédits structurés (services liés aux *hedge funds*; lancement et gestion de *Collateralised Debt Obligations*), ainsi qu'une petite activité de fourniture de capital-risque et de gestion des fonds à levier *Alternative Investment Management (AIM)*.

### Gouvernance des risques

La tolérance aux risques de marché est fixée par le Conseil d'administration à l'occasion d'une révision annuelle des limites. Avant de proposer les limites au Conseil, la Gestion de la valeur et des risques Groupe et le Comité Risques de trading Groupe émettent des recommandations.

La Gestion de la valeur et des risques Groupe développe, met en œuvre et gère le système de contrôle des risques. Elle évalue également les critères de risque et l'utilisation des limites. Cette entité fait directement rapport au *senior management* du groupe par l'intermédiaire du Comité Risques de trading Groupe. Ce comité se compose de représentants du management en ligne, de la gestion

des risques et du *top management*. Il est présidé par le CFRO Groupe. Les risques opérationnels et de contrepartie des salles des marchés font intégralement partie de la Gestion du risque de marché. Les décisions du groupe KBC en matière de risque de trading sont donc prises sur la base d'informations précises.

Au sein de la Gestion de la valeur et des risques Groupe, les *coordinateurs des risques* sont le premier point de contact des entités de trading locales pour toutes les questions portant sur les risques de marché. Les responsabilités des coordinateurs des risques sont clairement définies dans des Protocoles risques. La politique et les procédures de gestion locale des risques sont décrites dans un document cadre de gestion des risques.

## Suivi du risque de marché

Pour calculer et suivre les risques de marché dans le portefeuille commercial, c'est principalement la méthode *Value-at-Risk* (VAR) qui est utilisée. La VAR est une estimation de la perte de valeur économique qu'un portefeuille donné est susceptible de subir en raison du risque de marché, sur une période de détention définie et à un niveau de confiance donné. La mesure prend uniquement en considération le risque de marché du portefeuille actuel et ne cherche pas à capter des pertes pouvant découler de la poursuite d'activités de trading ou de hedging, de la défaillance d'une contrepartie ou de sinistres opérationnels.

KBC applique la méthode de simulation historique, conformément aux normes de Bâle II (99% d'intervalle de confiance unilatéral, période de détention de dix jours, historique des données de 250 jours ouvrables au moins). En 2007, la base de données de KBC pour les scénarios est passée de 250 à 500 dates, ce qui a pour effet d'accroître la stabilité, sans négliger pour autant les conditions changeantes de marché.

La méthode VAR n'est pas basée sur des hypothèses de répartition des fluctuations des cours ou sur des corrélations, mais bien sur les données historiques couvrant les deux années précédentes. Le modèle VAR est toutefois limité du fait de son incapacité à couvrir tous les événements extrêmes susceptibles de se produire. Les calculs VAR sont donc complétés par de nombreux *stress tests*, dont les résultats sont communiqués au Comité Risque de trading Groupe. Alors que le modèle VAR capte les pertes potentielles dans des conditions de marché normales, les *stress tests* montrent l'impact de

circonstances et événements exceptionnels qui, vu leur faible probabilité, ne sont pas toujours reflétés par les indicateurs de risque ordinaires. Les scénarios historiques et hypothétiques de *stress tests* incorporent le risque de marché, de même que les aspects liquidité liés aux perturbations des marchés.

En plus des calculs VAR et des *stress tests*, les concentrations de risques font aussi l'objet d'un suivi par l'intermédiaire d'une série de limites secondaires, dont la principale est un scénario de limite tridimensionnel (basé sur les fluctuations des prix *spot*, des volatilités et des différentiels d'intérêt). Parmi les autres limites secondaires figurent les limites de concentration d'actions, les limites de concentration de change et les limites de *Basis-Point-Value* pour le risque de taux d'intérêt. Les risques inhérents aux options (*greeks*) ou le risque spécifique lié à un émetteur ou un pays en particulier sont également soumis à des limites de concentration.

Une saine gestion des risques suppose une valorisation prudente. Le middle-office effectue une évaluation indépendante quotidienne des positions du front-office. Si le caractère indépendant du processus de valorisation n'est pas garanti (en l'absence de données fiables par exemple), on procède à une *parameter review*. Si nécessaire, des ajustements de la juste valeur sont appliqués pour refléter des frais de fermeture, des frais de dénouement, des positions moins liquides et des valorisations obtenues par des modèles complexes (risque de modèle).

Outre la *parameter review*, les risques font l'objet d'un contrôle périodique, qui inclut toutes les vérifications qui n'impliquent pas un test des paramètres – comme c'est le cas dans la revue des paramètres – mais qui sont nécessaires à une bonne gestion des risques. Par ailleurs, une analyse de rentabilisation est organisée pour chaque nouveau produit ou activité, afin d'évaluer les risques matériels et la façon dont ceux-ci seront gérés (quantifiés, mitigés, suivis et rapportés). Toute analyse de rentabilisation d'un nouveau produit doit être accompagnée d'un avis écrit de la Gestion de la valeur et des risques (Groupe ou locale) avant d'être soumise au Comité nouveaux produits.

## Analyse des risques et quantification

Une VAR globale est calculée pour chaque filiale spécialisée (notamment KBC Financial Products, KBC Securities et

KBC Peel Hunt) et pour toutes les entités de trading. Pour ces dernières (voir KBC Bank dans le tableau), la VAR recouvre les positions linéaires et non linéaires des salles des marchés classiques, y compris celle de KBL EPB. La VAR de KBC Financial Products est également reprise dans le tableau. Fin 2007, la VAR de KBC Securities s'élevait à 0,5 million d'euros (non vérifiée par l'auditeur statutaire; non visible dans le tableau). Il s'agit à chaque fois d'un calcul basé sur une période de détention d'un jour.

Les autorités de contrôle belges autorisent KBC Bank et KBC Financial Products à utiliser leurs modèles VAR respectifs pour déterminer le capital réglementaire nécessaire aux activités de

trading. ČSOB a reçu l'aval des autorités de contrôle locales pour utiliser son modèle VAR en vue de fixer le capital réglementaire nécessaire.

La fiabilité du modèle VAR est contrôlée journalièrement au moyen d'un *back test*, qui consiste à comparer la VAR un jour au *no-action P&L* (soit le résultat calculé sur la base d'une position inchangée par rapport à la veille). Ce test est effectué tant au sommet qu'à la base (les différentes entités et desks).

Un aperçu des produits dérivés figure au chapitre Comptes annuels consolidés, Annexe 25.

## RISQUE DE MARCHÉ, VAR, PÉRIODE DE DÉTENTION D'UN JOUR

En millions d'EUR	KBC Bank <sup>1</sup>	KBC Financial Products <sup>2</sup>
Moyenne 1 <sup>er</sup> trimestre 2006	4	9
Moyenne 2 <sup>e</sup> trimestre 2006	4	12
Moyenne 3 <sup>e</sup> trimestre 2006	3	8
Moyenne 4 <sup>e</sup> trimestre 2006	3	7
31-12-2006	3	5
Maximum en 2006	6	20
Minimum en 2006	2	4
Moyenne 1 <sup>er</sup> trimestre 2007	4	10
Moyenne 2 <sup>e</sup> trimestre 2007	4	10
Moyenne 3 <sup>e</sup> trimestre 2007	4	13
Moyenne 4 <sup>e</sup> trimestre 2007	5	15
31-12-2007	5	13
Maximum en 2007	7	19
Minimum en 2007	3	4

1 À l'exclusion du *risque d'intérêt spécifique*, qui est mesuré par d'autres techniques.

2 À l'exclusion d'*Atomium* et des activités liées aux *funds derivatives* et aux *insurance derivatives*. Certains paramètres reposent sur des estimations.

Les chiffres moyens trimestriels VAR pour KBC Bank et KBC FP, bien que plus élevés en 2007 qu'au second semestre de 2006, restent assez bas. Le niveau plus élevé des troisième et quatrième trimestres était principalement dû à un accroissement de la volatilité des marchés financiers, par suite de la crise des crédits hypothécaires aux États-Unis.

Du fait de la hausse des taux d'intérêt, le nombre de défauts de remboursement de crédit hypothécaire sur le marché immobilier américain a grimpé en flèche, les emprunteurs n'étant pas en

mesure de refinancer leurs prêts hypothécaires. Sous l'effet *boule de neige*, les prix de l'immobilier résidentiel ont fondu, contraignant certains prêteurs sur hypothèque à déposer leur bilan. De plus, ces prêteurs sur hypothèque avaient cédé les crédits hypothécaires à des banques d'investissement, qui les ont restructurés en *collateralized debt obligations* (CDO) et autres titres adossés à des créances hypothécaires (*mortgage backed securities* ou MBS), afin de les vendre sur le marché secondaire. De ce fait, les investisseurs et les *hedge funds* ont été touchés à leur tour, les investisseurs ayant

effectué des transferts monétaires des CDO et autres MBS vers les bons du Trésor à court terme (*Treasury Bills* ou *T-Bills*), considérés comme des valeurs sûres. Dans la foulée de ce retour à la qualité, les différentiels d'intérêt ont augmenté et les liquidités se sont taries. En outre, la volatilité des cours s'est accrue fortement, ce qui a conduit à une hausse des résultats VAR pour KBC Bank et KBC Financial Products (voir tableau).

## Infrastructure des risques

Les données relatives aux transactions, aux marchés et aux statistiques sont fournies quotidiennement au système de calcul des risques. Pour calculer ses risques, le groupe utilise différents modèles et systèmes développés en interne ou à l'extérieur, ainsi que des paramètres répondant aux normes de Bâle II. Chaque modèle – qu'il soit utilisé pour fixer les prix, pour traiter les données du marché en vue de leur intégration dans les modèles de prix ou pour calculer le risque lié à un portefeuille déterminé – est approuvé par une entité de validation distincte et indépendante. Par ailleurs, dans le cadre des activités d'audit interne et externe, un contrôle indépendant des systèmes de mesure et de contrôle des risques est organisé régulièrement, tant au niveau du groupe qu'au niveau des activités des filiales de trading et de leurs entités de risques locales.

## GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

### Description

Le risque opérationnel est le risque de pertes découlant du dysfonctionnement des processus et des systèmes internes, d'erreurs humaines ou d'événements extérieurs. Les risques opérationnels englobent aussi des risques de fraude, des risques juridiques et fiscaux, ainsi que le risque de non-conformité.

### Suivi du risque opérationnel

KBC dispose d'un cadre global unique pour la gestion du risque opérationnel à l'échelle du groupe. Ce cadre prévoit :

- une approche uniforme du risque opérationnel;
- une seule méthodologie;
- un ensemble d'applications développées au niveau central;
- un reporting centralisé et décentralisé.

Le développement et la mise en œuvre de ce cadre s'appuient sur un vaste modèle de gouvernance des risques opérationnels. Ce cadre englobe toutes les entités bancaires et d'assurance du groupe, de même que tous les services et activités de support qui sont consolidés par intégration globale ou proportionnelle ou qui sont contrôlés par la société mère. Ce cadre est mis en œuvre progressivement dans toutes les nouvelles entités du groupe KBC.

Le grand principe de la gestion du risque opérationnel est que la responsabilité finale incombe au management en ligne. Le management en ligne est soutenu dans sa tâche par les gestionnaires de risques opérationnels locaux et supervisé par les Comités Risques opérationnels.

Un Comité Risques opérationnels Groupe (ORC) sert de conseil au Comité de direction Groupe pour le cadre global de gestion des risques opérationnels, suit la mise en œuvre de ce cadre au sein du groupe – y compris dans les nouvelles entités du groupe – et contrôle les principaux risques opérationnels. Il est présidé par le CFRO du groupe.

Outre le Comité ORC, différents comités risques opérationnels fonctionnent au niveau des divisions ou des diverses sociétés du groupe. Ils sont chargés de mettre en place le cadre de gestion des risques opérationnels et de prendre des mesures concrètes soit directement, soit par l'intermédiaire du management en ligne. Tous les services dont l'activité touche à la gestion des risques opérationnels peuvent avoir accès à ces comités risques. L'Audit interne, les Affaires juridiques et la Compliance participent aux comités risques opérationnels en tant qu'observateurs.

La Gestion de la valeur et des risques Groupe est avant tout responsable de l'élaboration du cadre de gestion des risques opérationnels du groupe KBC. La Gestion de la valeur et des risques Groupe est également responsable du contrôle de l'application de ce cadre par le management en ligne. Elle contrôle aussi la qualité du processus de gestion des risques, analyse les principales données de risques et fait rapport au Comité ORC.

La Gestion de la valeur et des risques Groupe crée l'environnement où les spécialistes du risque (ICT security, Compliance, Ressources humaines, Droit, Fiscalité, etc.) peuvent collaborer (fixation des priorités, uniformité de l'approche, des outils, du reporting, etc.).

La Gestion de la valeur et des risques est assistée par les départements locaux de gestion de la valeur et des risques – eux aussi indépendants – dans les principales filiales bancaires et d'assurances.

## Principes de gestion des risques opérationnels

Dans sa méthode, KBC applique des principes qui couvrent tous les aspects de la gestion des risques opérationnels. Ces principes sont les suivants :

- *Loss Event Database* : l'enregistrement dans une banque centrale de données de tous les sinistres opérationnels de 1 000 euros et plus a été uniformisé par KBC depuis 2004. Cette banque de données intègre également toutes les actions en justice intentées contre des sociétés du groupe. Deux fois par an, le Comité ORC, le Comité de direction et le Comité Audit reçoivent un rapport consolidé sur les sinistres.
- *Risk Self Assessments* : ces évaluations se focalisent sur les principaux risques opérationnels effectifs (= résiduels) aux points critiques du processus ou de l'organisation qui ne sont pas encore atténués adéquatement.
- *Group Standards* : KBC a défini quelque 40 normes de groupe visant à uniformiser la gestion des principaux risques opérationnels. Les normes de groupe sont appliquées et observées dans l'ensemble du groupe. La mise en œuvre correcte des normes de groupe est contrôlée par les différents comités risques opérationnels, qui peuvent aussi accorder des dérogations (en suivant une procédure stricte). L'adhésion aux normes de groupe est soumise à des opérations d'audit interne.
- *Recommended Practices* : elles permettent d'affiner les contrôles internes des principaux risques qui 1. ont été identifiés lors des *Risk Self Assessments*, 2. sont inhérents à de nouvelles activités lancées par une entité du groupe, 3. se sont manifestés au travers d'un important *loss event* ou 4. ont été identifiés par l'Audit interne lors d'une activité d'audit.
- *Case Study Assessments* : ils permettent de tester l'efficacité de la protection des contrôles existants contre d'importants risques opérationnels survenus dans le secteur financier.
- *Key Risk Indicators* : ils visent à apporter une aide dans le suivi de l'exposition à certains risques opérationnels.

## Le risque opérationnel dans le cadre de Bâle II

KBC utilise l'approche standard pour calculer le capital-risque opérationnel en vertu du pilier 1 de Bâle II. Le capital-risque opérationnel des entités bancaires et d'assurance du groupe s'élève au total à 1,25 milliard d'euros fin 2007.

## GESTION DES RISQUES TECHNIQUES PROPRES AUX ASSURANCES

### Description

Les risques techniques en matière d'assurances découlent de l'incertitude quant à la fréquence d'apparition de sinistres assurés d'une part, et de l'ampleur des sinistres d'autre part. La maîtrise de ces risques s'appuie, d'une part, sur une politique adéquate du management en ligne en matière d'acceptation, de tarification, de mise en réserve pour dommages, de réassurance et de maîtrise des dommages et, d'autre part, sur une gestion indépendante des risques d'assurance.

### Suivi du risque technique propre aux assurances

La gestion des risques d'assurance s'appuie également sur le principe de la responsabilité au premier chef du management en ligne en termes de maîtrise des risques et sur le principe de l'indépendance des entités chargées de la gestion de la valeur et des risques vis-à-vis du management en ligne. La mission de la Direction Gestion des risques d'assurance (qui fait partie de la Gestion de la valeur et des risques Groupe) consiste à définir un cadre de gestion des risques d'assurance au niveau du groupe. Des entités locales de gestion de la valeur et des risques fonctionnent au sein des compagnies d'assurances. Elles font rapport au membre du comité de direction local qui est compétent en la matière. Au niveau du groupe, la mission particulière de la Gestion des risques d'assurance consiste, d'une part, à soutenir la mise en œuvre et les processus organisationnels au plan local et, d'autre part, à guider le fonctionnement du processus de gestion du risque d'assurance de ces filiales. Les tâches de la gestion des risques et de l'actuaire qualifié se chevauchant largement, l'actuaire qualifié est généralement intégré dans l'organe central ou local de gestion des risques.

## Modélisation des risques

Au sein de la Direction Gestion des risques d'assurance, un projet interne de modélisation des risques d'assurance a été mis sur pied afin de définir le contenu de la mission de la Gestion des risques d'assurance. L'objectif principal de ce projet est la modélisation stochastique par-dessous de toutes les obligations d'assurance du groupe, à savoir 1. les futurs sinistres qui se produiront sur un horizon de temps préétabli, ainsi que le mode de règlement de ces sinistres; 2. le futur règlement des sinistres (déjà déclarés à l'assureur ou non) qui se sont produits dans le passé mais qui n'ont pas encore été réglés totalement; 3. l'impact du programme de réassurance sur les sinistres précités.

Ces modèles sont utilisés pour développer des applications qui permettront aux établissements d'assurance du groupe de créer davantage de valeur pour l'actionnaire, comme :

- La détermination du capital économique requis pour souscrire des branches d'assurance individuelles spécifiques ou une combinaison de ces branches, en tenant compte des avantages de diversification existants.
- L'étayage de décisions relatives à des programmes de réassurance (notamment la comparaison de différents programmes de mesure de l'impact sur le capital requis et du coût d'immobilisation y afférent).
- Le calcul de la rentabilité ex-post de portefeuilles partiels spécifiques, compte tenu de la rémunération du capital requis.
- La prise en compte du capital économique requis et de sa rémunération dans les tarifs des polices d'assurance afin de pouvoir escompter a priori une création de valeur.

Ces modèles sont également utilisés dans le cadre des rapports internes et externes (en vue d'étayer les recommandations de l'actuaire qualifié, de faire rapport aux auditeurs internes et externes, aux autorités de contrôle et aux agences de notation, notamment en vue de préparer Solvency 2).

Le principal risque de concentration, à savoir l'exposition globale du groupe aux catastrophes naturelles matérielles qui touchent les portefeuilles d'assurances dommages, a fait l'objet d'une modélisation poussée.

## Stress testing

La sensibilité des résultats techniques réels d'assurance à des événements extrêmes est testée notamment dans le cadre du *Financial Sector Assessment Program* du Fonds monétaire international. Ce programme sert à évaluer l'impact, sur une base brute et nette de réassurance, de sinistres deux fois plus élevés que ceux générés par la catastrophe naturelle la plus importante de ces 20 dernières années (tempête Daria en 1990).

Les modèles internes de KBC en matière de catastrophes naturelles permettent d'évaluer les charges anticipées de sinistres au cas où des catastrophes naturelles observées dans le passé viendraient à se reproduire aujourd'hui. Ils permettent également de déterminer l'impact sur le bénéfice économique net qui peut être attendu d'événements de catastrophes naturelles qui se produisent avec une récurrence moyenne donnée (par exemple 100 ou 250 ans). Un *back test* effectué à la suite de la tempête Kyrill au premier trimestre 2007 a confirmé la validité de nos modèles.

Pour la branche Vie, l'analyse de sensibilité est réalisée en règle générale dans le cadre du calcul annuel de l'*Embedded Value*. Les résultats de trois types de sensibilité au risque d'assurance font l'objet d'un reporting : taux de mortalité : plus ou moins 10%, expirations : plus ou moins 10%, dépenses : plus ou moins 10%.

## Politique de réassurance

Les portefeuilles d'assurances sont protégés contre l'influence de sinistres graves par voie de réassurance. Les programmes de réassurance sont répartis en trois grands blocs (assurances de choses, assurances de responsabilité et assurances de personnes), qui sont réévalués et renégociés chaque année.

La grande majorité des contrats de réassurance étant conclus sur une base non proportionnelle, l'impact de sinistres ou faits dommageables très graves est couvert. La gestion indépendante des risques d'assurance a aussi une mission de conseil sur la restructuration des programmes de réassurance, surtout du point de vue de la création de valeur pour l'actionnaire. Cette approche a déjà permis d'optimiser la rétention du groupe KBC en 2007 et 2008 au niveau de son exposition aux risques de catastrophes naturelles.



## Provisions techniques et triangles de règlement des sinistres, Non-vie

Les études poussées effectuées à intervalles réguliers dans le cadre du contrôle indépendant des risques d'assurance par la Gestion de la valeur et des risques Groupe confirment, avec un haut degré de probabilité, que les provisions techniques constituées sont suffisantes au niveau des filiales. Les tests de suffisance (*liability adequacy tests*) sont effectués par branche d'activité au niveau des filiales; la suffisance globale est évaluée au niveau des filiales pour toutes les branches d'activité confondues.

Le tableau reprend les données de règlement de sinistres Non-vie des dernières années pour KBC Assurances SA, Fidea, ČSOB Pojišťovna (Tchéquie), K&H Insurance, Secura, Assurisk (à partir de l'exercice 2005) et WARTA (à partir de l'exercice 2004). Ces sociétés

regroupent 97% des provisions totales pour sinistres à la fin de l'exercice 2007. Les données sur le dénouement intègrent tous les montants imputables à des sinistres individuels, y compris les provisions *Incurred But Not Reported* (IBNR) et *Incurred But Not Enough Reserved* (IBNER) et les frais administratifs externes pour règlement de sinistres, mais pas les frais internes de règlement de sinistres et les provisions pour récupérations attendues. Les chiffres sont repris avant réassurance et n'ont pas été apurés des montants entre sociétés du groupe.

La première ligne du tableau donne la charge totale des sinistres (paiements + provisions) survenus au cours d'une année déterminée, telle qu'elle a été estimée à la fin de l'année de survenance. Les autres lignes reproduisent la situation à la fin des années civiles suivantes. Les montants ont été recalculés aux taux de change du 31 décembre 2007.

### TRIANGLES DE RÈGLEMENT DES SINISTRES, KBC ASSURANCES

En millions d'EUR	Année de survenance 2001	Année de survenance 2002	Année de survenance 2003	Année de survenance 2004 <sup>1</sup>	Année de survenance 2005 <sup>2</sup>	Année de survenance 2006	Année de survenance 2007
Estimation à la fin de l'année de survenance	812	925	774	1 106	1 137	1 220	1 294
1 an plus tard	756	813	806	1 006	1 040	1 110	–
2 ans plus tard	706	829	773	962	1 004	–	–
3 ans plus tard	729	823	754	948	–	–	–
4 ans plus tard	721	814	737	–	–	–	–
5 ans plus tard	709	797	–	–	–	–	–
6 ans plus tard	715	–	–	–	–	–	–
Estimation actuelle	715	797	737	948	1 004	1 110	1 294
Paiements cumulatifs	-544	-630	-534	-700	-682	-649	-463
Provisions actuelles	171	167	203	249	322	461	831

<sup>1</sup> Les données de WARTA ont été ajoutées à partir de l'exercice 2004. En faisant abstraction de cette société, on obtiendrait les montants suivants pour l'exercice 2004 (montant et année de survenance) : 692 pour 2001, 774 pour 2002 et 690 pour 2003.

<sup>2</sup> Les données d'Assurisk ont été intégrées à partir de l'exercice 2005. En faisant abstraction de ces données, on obtiendrait les montants suivants pour l'exercice 2005 (montant et année de survenance) : 716 pour 2001, 815 pour 2002, 772 pour 2003 et 978 pour 2004.

## SOLVABILITÉ ET CAPITAL ÉCONOMIQUE

### Description

Le risque de solvabilité est le risque que la base de capital du groupe, de la banque et de l'assureur atteigne un niveau qui ne soit plus acceptable. En pratique, cela signifie que les ratios de solvabilité minimums réglementaires et internes doivent être respectés.

### Suivi de la solvabilité

Solvabilité des activités bancaires : KBC soumet son calcul de solvabilité des activités bancaires, qui est basé sur les données IFRS et établi conformément aux directives fixées par l'organe de contrôle belge. Un calcul détaillé est fourni dans le présent chapitre. Le ratio CAD minimum réglementaire est fixé à 8% et le ratio Tier 1 minimum, par conséquent, à 4%. En interne, KBC vise un Tier 1 de 8% (soit deux fois le minimum réglementaire), basé sur Bâle I (les éléments hybrides ne dépassant pas 15% du capital Tier 1 total).

Solvabilité des activités d'assurances : KBC soumet son calcul de solvabilité des activités d'assurances, qui est basé sur les données IFRS et établi conformément aux directives fixées par l'organe de contrôle belge (de nouvelles directives sont attendues en 2008, ce qui entraînera un changement au niveau de la méthode de calcul). Un calcul détaillé est fourni dans le présent chapitre. Le ratio de solvabilité minimum réglementaire est fixé à 100%. En interne, KBC vise une solvabilité de 200% (soit deux fois le minimum réglementaire) (sans éléments hybrides à l'heure actuelle).

Solvabilité du groupe : KBC soumet son calcul de solvabilité du groupe, qui est basé sur les données IFRS et établi conformément aux directives fixées par l'organe de contrôle belge (en utilisant la méthode *building block*). La méthode consiste en gros à comparer les capitaux propres réglementaires du groupe (capitaux propres des actionnaires corrigés de certains postes, comme, d'une part, le retrait d'immobilisations incorporelles et d'une partie de la réserve pour réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente et, d'autre part, l'ajout de dettes subordonnées...) avec la somme des exigences de solvabilité minimums réglementaires pour KBC Bank, KBL EPB et le Holding (après déduction des transactions entre ces entités) et pour KBC Assurances. Le montant excédant le capital réglementaire minimal reflète le haut niveau des objectifs internes de solvabilité pour les activités bancaires et d'assurance (deux fois le minimum réglementaire).

Conformément au pilier 2 de Bâle II, KBC a mis au point en 2007 un processus d'évaluation du capital interne (ICAAP ou *Internal Capital Adequacy Assessment Process*). Ce processus recourt à des modèles internes pour mesurer les exigences de capital, et plus particulièrement le capital économique (voir plus loin). Le processus ICAAP évalue la situation présente et future du capital. Pour évaluer cette dernière, on établit une prévision sur trois ans du capital requis et disponible, sur la base d'un scénario de base qui tient compte de la croissance interne et externe attendue, et en fonction de différents scénarios alternatifs présentant une probabilité minimale de 1 environ en 25 ans. De plus, des plans d'urgence sont établis afin d'améliorer la solvabilité de KBC si les circonstances sont moins favorables.

Les objectifs de solvabilité minimums réglementaires ont été respectés non seulement à la clôture de l'exercice, mais aussi tout au long de l'année.

## Solvabilité du groupe en 2007

### SOLVABILITÉ, GROUPE KBC

En millions d'EUR	31-12-2006	31-12-2007	
	Bâle I Solvabilité I	Bâle I Solvabilité I	Bâle II
<b>KBC Groupe SA</b>			
Total des capitaux propres réglementaires	18 973	19 057	19 194
Capital réglementaire minimal requis	11 201	13 274	11 760
Montant excédant le capital réglementaire minimal	7 772	5 783	7 434
<b>KBC Bank</b>			
Capital Tier 1*	10 407	11 525	10 942
Total des capitaux propres réglementaires	13 728	15 543	15 723
Capital réglementaire requis (CAD)	9 850	11 796	10 283
Ratio Tier 1	8,5%	7,8%	8,5%
Ratio CAD	11,1%	10,5%	12,2%
<b>KBL EPB</b>			
Capital Tier 1*	846	881	–
Total des capitaux propres réglementaires	1 413	1 447	–
Capital réglementaire requis (CAD)	467	529	–
Ratio Tier 1	14,5%	13,3%	–
Ratio CAD	24,2%	21,9%	–
<b>KBC Assurances</b>			
Capital disponible*	3 308	2 641	–
Capital réglementaire requis	884	997	–
Ratio de solvabilité	374%	265%	–

\* Chiffres vérifiés par l'auditeur statutaire.

### Solvabilité en 2007, KBC Bank, consolidé

Le tableau présente les ratios Tier 1 et CAD, calculés selon Bâle I au 31 décembre 2006 et selon Bâle I et Bâle II au 31 décembre 2007.

Le calcul basé sur Bâle I applique la méthode qui était utilisée dans les rapports annuels antérieurs.

Le calcul Bâle II pour KBC Bank prend en compte les règles spécifiques de Bâle II pour le calcul des risques pondérés (ces règles diffèrent essentiellement de Bâle I au niveau du calcul de la charge pour risque de crédit et ajoutent par ailleurs une charge pour le

risque opérationnel). Notons que Bâle II n'est pas encore utilisé dans toutes les entités du groupe. Au 31 décembre 2007, les entités pour lesquelles le calcul est basé sur Bâle II représentent environ les trois quarts du total des risques pondérés, le reste étant toujours calculé selon Bâle I.

De plus, dans le calcul Bâle II, la *provision excédentaire IRB* (soit la différence entre les réductions de valeur sur crédits et la perte attendue) est ajoutée au capital Tier 2. S'il y a déficit, il est soustrait pour moitié du capital Tier 1 et pour moitié du capital Tier 2. Dans Bâle II, les Postes déductibles sont également soustraits à 50% du

capital Tier 1 et à 50% du Tier 2 (alors que dans Bâle I, ils sont soustraits à 100% du capital Tier 2); ils comportent principalement des participations dans et des créances subordonnées sur des

organismes financiers dans lesquels KBC détient une participation de 10% à 50% – principalement NLB – ainsi que des actions du groupe KBC détenues par KBC Bank.

En millions d'EUR	31-12-2006		31-12-2007	
	Bâle I	Bâle I	Bâle I	Bâle II
<b>Total des capitaux propres réglementaires, après répartition du bénéfice</b>	<b>13 728</b>	<b>15 543</b>	<b>15 723</b>	
<b>Capital Tier 1</b>	<b>10 407</b>	<b>11 525</b>	<b>10 942</b>	
Capitaux propres des actionnaires	10 603	12 342	12 342	
Immobilisations incorporelles (-)	-123	-197	-197	
Écarts de consolidation (-)	-709	-1 811	-1 811	
Actions privilégiées, Tier 1 hybride	1 561	1 694	1 694	
Intérêts de tiers	529	584	584	
Obligations obligatoirement remboursables en actions	-186	-186	-186	
Réserve pour réévaluation d'actifs disponibles à la vente (-)	-555	46	46	
Réserve pour couverture, couvertures des flux de trésorerie (-)	-46	-73	-73	
Intérêts de tiers sur la réserve disponible à la vente et la réserve pour couverture (-)	-7	2	2	
Dividendes versés (-)	-661	-876	-876	
Postes déductibles (-)	-	-	-583	
<b>Capital Tier 2 et Tier 3</b>	<b>3 321</b>	<b>4 018</b>	<b>4 782</b>	
Obligations obligatoirement remboursables en actions	186	186	186	
Prêts perpétuels, y compris Tier 1 hybride non utilisé dans le capital Tier 1	712	581	581	
Réserve pour réévaluation d'actions disponibles à la vente, à 90%	433	154	154	
Intérêts de tiers sur la réserve pour réévaluation d'actions disponibles à la vente, à 90%	3	2	2	
Provision excédentaire IRB	-	-	139	
Dettes subordonnées	3 311	4 285	4 285	
Capital Tier 3	14	18	18	
Postes déductibles (-)	-1 339	-1 208	-583	
<b>Total des risques pondérés</b>	<b>123 127</b>	<b>147 444</b>	<b>128 536</b>	
Risque de crédit	113 264	136 677	107 461	
Risque de marché	9 863	10 767	12 329	
Risque opérationnel	-	-	8 747	
<b>Ratios de solvabilité</b>				
Ratio Tier 1	8,5%	7,8%	8,5%	
Ratio CAD	11,1%	10,5%	12,2%	

## Solvabilité en 2007, KBL EPB, consolidé

En millions d'EUR	31-12-2006 Bâle I	31-12-2007 Bâle I
<b>Total des capitaux propres réglementaires, après répartition du bénéfice</b>	<b>1 413</b>	<b>1 447</b>
Capital Tier 1	846	881
Capitaux propres des actionnaires	1 737	1 308
Immobilisations incorporelles (-)	-46	-47
Écarts de consolidation (-)	-239	-242
Actions privilégiées, Tier 1 hybride	110	121
Intérêts de tiers	0	0
Obligations obligatoirement remboursables en actions	-18	-18
Réserve pour réévaluation d'actifs disponibles à la vente (-)	-118	-39
Réserve pour couverture, couvertures des flux de trésorerie (-)	0	0
Intérêts de tiers sur la réserve disponible à la vente et la réserve pour couverture (-)	0	0
Dividendes versés (-)	-581	-201
Postes déductibles (-)	-	-
Capital Tier 2 et Tier 3	567	565
Obligations obligatoirement remboursables en actions	0	0
Prêts perpétuels, y compris Tier 1 hybride non utilisé dans le capital Tier 1	18	18
Réserve pour réévaluation d'actions disponibles à la vente, à 90%	105	79
Intérêts de tiers sur la réserve pour réévaluation d'actions disponibles à la vente, à 90%	0	0
Provision excédentaire IRB	-	-
Dettes subordonnées	452	469
Capital Tier 3	0	0
Postes déductibles (-)	-8	-1
<b>Total des risques pondérés</b>	<b>5 841</b>	<b>6 610</b>
Risque de crédit	5 065	5 954
Risque de marché	776	655
Risque opérationnel	-	-
<b>Ratios de solvabilité</b>		
Ratio Tier 1	14,5%	13,3%
Ratio CAD	24,2%	21,9%

## Solvabilité en 2007, KBC Assurances, consolidé

En millions d'EUR	31-12-2006	31-12-2007
Capital disponible	3 308	2 641
Capital social	29	29
Primes d'émission	122	122
Réserves	2 301	2 600
Réserve pour réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	1 459	953
Écarts de conversion	27	37
Dividendes versés (-)	-430	-617
Intérêts de tiers	13	35
Dettes subordonnées	1	0
Frais d'établissement (-)	0	0
Immobilisations incorporelles (-)	-19	-24
Écarts de consolidation (-)	-195	-495
<b>Marge de solvabilité requise</b>	<b>884</b>	<b>997</b>
Non-vie et loi sur les accidents du travail	268	301
Rentes	8	8
Sous-total, assurances Non-vie	276	308
Branche 21	589	661
Branche 23	20	24
Sous-total, assurances Vie	609	685
Reste	0	4
<b>Ratio de solvabilité et excédent</b>		
Ratio de solvabilité	374%	265%
Excédent de solvabilité, en millions d'EUR	2 423	1 643

## Capital économique

Le capital économique sert à mesurer le risque total couru par KBC de par ses activités et son exposition à différents facteurs de risque. Les chiffres sont présentés régulièrement aux réunions du Comité de direction, du Comité Audit et du Conseil d'administration.

KBC définit le capital économique comme la perte inattendue de la juste valeur du groupe sur un horizon d'un an, mesurée avec un niveau de confiance de 99,96%. Les calculs sont effectués par catégorie de risque en utilisant un dénominateur commun (horizon

identique d'un an et même intervalle de confiance de 99,96%), puis agrégés en tenant compte des relations entre les différents facteurs de risque et activités.

Comme mentionné, le capital économique est un élément majeur pour ICAAP (Bâle II, pilier 2). De plus, il constitue une entrée essentielle pour les modèles de valorisation internes, tels que la méthode *Market Consistent Embedded Value* (voir ALM).

Le tableau ci-après présente la ventilation du capital économique de KBC par type de risque.

Distribution du capital économique, groupe KBC	2007*
Risque de crédit	41%
Risque ALM	29%
Risque de marché	4%
Risque d'entreprise	11%
Risque opérationnel	8%
Risque d'assurance	6%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

\* Concerne des données de fin septembre.



## ENTREPRENDRE DURABLEMENT ET DANS UN CONTEXTE SOCIAL





Marina Kanamori, CSR Communications Officer du groupe KBC :

Notre groupe est absolument persuadé qu'entreprendre durablement et de manière sociale contribue à créer une valeur à long terme pour tous nos stakeholders. D'ailleurs, du fait de notre ancrage local, nous sommes particulièrement concernés par les divers aspects de la vie sociale dans chacun de nos marchés domestiques.

## CONTEXTE

Ce chapitre comporte un résumé des initiatives et réalisations du groupe en 2007 en matière d'entreprise durable et dans un contexte social. L'on trouvera plus de précisions sur le site Internet [www.kbc.com/durabilité](http://www.kbc.com/durabilité) et dans le rapport de durabilité.

Entreprendre durablement et dans un contexte social est un processus de longue haleine, qui recherche une adaptation et une amélioration constantes du mode d'exécution des activités de l'entreprise, non seulement dans le but de réaliser un bénéfice, mais tout autant pour répondre aux exigences toujours plus strictes de la société et des stakeholders (tels que travailleurs, clients, actionnaires et fournisseurs) en matière de transparence et de responsabilité.

La vision de KBC en matière d'entreprise sociale et durable est précisée dans sa déclaration de politique, tandis que des directives plus spécifiques sont décrites dans le document *Principes d'entreprise dans un contexte social*.

En tant que membre de diverses organisations locales d'entreprise durable et comme défenseur des principes nationaux et internationaux d'entreprise sociale et durable (tels que le *Global Compact* des Nations unies et la *Charte d'entreprise pour la responsabilité sociale et le développement durable* à Luxembourg), KBC tient à s'engager de manière proactive à l'égard de ses stakeholders.

Par ailleurs, depuis 2005, le groupe fait connaître sa vision et ses prestations en matière d'entreprise sociale et de développement durable par le biais d'une publication annuelle distincte, le *rapport de durabilité*, qui comporte des précisions concernant l'ensemble du groupe, en ce compris des données quantitatives en matière de personnel et d'empreinte sur l'environnement. Ce rapport est conforme aux exigences contenues dans les directives G3 de *Global Reporting Initiative* et les principes du *Global Compact* des Nations unies. De plus, en 2007, des rapports distincts en matière d'entreprise sociale et de développement durable ont été publiés pour la première fois par les filiales K&H Bank en Hongrie et ČSOB en République tchèque.

## ÉTHIQUE D'ENTREPRISE

La principale directive en matière d'éthique d'entreprise est le *Code de déontologie du groupe KBC*. Ce document contient des règles de

conduite applicables à tous les collaborateurs de KBC dans leurs relations avec leur employeur, leurs clients et fournisseurs, leurs collègues, la société, la concurrence et les médias.

Il existe par ailleurs des déclarations de politique sur les engagements de KBC dans le domaine de la lutte contre la corruption et la lutte en faveur des droits de l'homme, tandis que des règles de conduite spécifiques sont applicables à certains secteurs ou activités, tels que salles des marchés, asset management, services ayant à traiter des données médicales, etc. De plus, des restrictions spécifiques ont été imposées en ce qui concerne le négoce de titres par des collaborateurs ayant accès à des informations susceptibles d'influencer le cours des titres. La Direction Compliance veille au respect des directives en matière de déontologie financière, en ce compris les abus de marché, les pratiques de blanchiment d'argent et d'autres activités frauduleuses, ainsi qu'à la sauvegarde de la confidentialité de l'information et du respect de la vie privée. Enfin, il existe aussi une politique formelle en matière de protection des dénonciateurs.

En plus des règles existantes et des principes d'entreprise sociale et de développement durable relatifs aux crédits et aux investissements, notamment en ce qui concerne les aspects environnementaux et le commerce des armes, 2007 a vu la rédaction d'une nouvelle *Politique générale d'investissement* destinée à l'ensemble du groupe et basée sur les *Principes d'investissement responsable* des Nations unies (*Principles for Responsible Investment*).

En matière de crédit, KBC adhère en outre aux *Equator Principles*, un ensemble de directives en vue de maîtriser les risques environnementaux et sociaux dans le cadre de vastes et moyens financements de projets, directives qui se basent sur les lignes stratégiques de l'International Finance Corporation (IFC) et de la Banque mondiale.

## SOUCI DE L'ENVIRONNEMENT

KBC est pleinement conscient du fait que même une entreprise de services peut exercer une influence sur l'environnement, par exemple par l'ensemble de ses complexes immobiliers et par l'émission de gaz à effet de serre résultant des déplacements de service et sur le chemin du travail.

En vue de persuader toutes les unités d'entreprise de la nécessité de réduire leur empreinte sur l'environnement par une utilisation plus

rationnelle des ressources naturelles, une *Déclaration de politique environnementale* est entrée en vigueur en 2007 pour l'ensemble du groupe. Cette directive traite de l'utilisation efficace de l'énergie, de l'eau et du papier, de la gestion des déchets, des voyages de service et de la limitation de l'émission de gaz à effet de serre.

Par ailleurs, KBC a participé pour la cinquième fois en suivant en 2007 au *Carbon Disclosure Project*. Il s'agit d'une enquête sur la manière dont les grandes entreprises gèrent les changements climatiques et sur leurs émissions de gaz à effet de serre. KBC prépare d'ailleurs, dans le cadre de son plan d'action pour 2008 en matière d'entreprise sociale et durable, une directive spécifique centrée sur les changements climatiques et les gaz à effet de serre.

En 2007, KBC Asset Management a mis sur le marché son premier fonds d'investissement durable concernant les changements climatiques. Toujours en 2007, la Division Belgique s'est donné pour objectif d'arriver d'ici 2010 à la neutralité en matière de CO<sub>2</sub> (soit une compensation pour chaque émission de gaz à effet de serre) pour l'ensemble de ses immeubles en Belgique. De plus, la Division Belgique s'efforce – dans le cadre du *Forest Stewardship Covenant*

(FSC) – de réduire la consommation de papier de 5% et de passer d'ici trois ans à l'utilisation du seul papier à label FSC ou recyclé.

Le groupe coopère également avec ARGUS, le point environnement de KBC et Cera, ce qui a entraîné diverses initiatives vertes en 2007 comme la création, en collaboration avec le groupe KBC Lease, d'un label *GREENlease* pour les opérateurs de flottes.

Les compagnies du groupe en Europe centrale et orientale ont également apporté leur pierre au moulin environnemental. En République tchèque, par exemple, le nouveau siège central de ČSOB, créé conformément aux normes écologiques tant de la République tchèque que de l'UE, a remporté le prix du *Bâtiment de l'année 2007*. En outre, ce bâtiment a été nommé comme l'un des immeubles bancaires les plus respectueux de l'environnement en Europe par le système de certification américain *Leadership in Energy and Environmental Design (LEED)*. En Hongrie, avec quatre autres entreprises hongroises, K&H Bank a pris part au *European Energy Trophy*, qui a pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre par une consommation plus sobre de l'énergie et d'accentuer la conscientisation du personnel aux questions environnementales.

## DONNÉES D'EFFICACITÉ ENVIRONNEMENTALE DU GROUPE KBC, PARTIELLES, 2007<sup>1</sup>

Par ETP

### Consommation d'énergie, en GJ

Électricité	21,6
Combustibles fossiles (gaz, mazout, charbon)	12,5
Autres	6,3

### Transports, en km

Déplacements sur le chemin du travail	7 627
Déplacements de service	2 991

### Consommation de papier et d'eau, déchets

Papier, en tonnes	0,15
Eau, en m <sup>3</sup>	15,4
Déchets, en tonnes	0,33

### Émission de gaz à effet de serre, en tonnes<sup>2</sup>

	2,5
--	-----

<sup>1</sup> Sur la base de données provenant d'une grande partie du groupe (entre 55% et 84% du nombre total d'ETP). Du fait de la modification du cycle et de la méthodologie, une comparaison avec les chiffres de 2006 est peu significative.

<sup>2</sup> Concerne uniquement les émissions liées à la consommation directe d'énergie (donc pas à la consommation indirecte d'énergie des moyens de transport).

## IMPLICATION DANS LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

KBC souhaite apporter une contribution positive à la société dont il fait partie, et ce dans tous les marchés importants dans lesquels le groupe est actif. Il le fait tant par des initiatives propres que par l'octroi d'un soutien financier à des projets externes répondant aux conditions de KBC en matière d'implication dans la vie de la société.

Dans la pratique, l'implication sociale du groupe se manifeste principalement dans l'octroi d'un soutien financier à des initiatives culturelles et philanthropiques, avec une attention particulière pour l'animation socioéducative, l'intégration des personnes handicapées, les initiatives en matière de soins de santé, d'enseignement et d'aide aux seniors, aux orphelins et aux enfants handicapés. Par le biais d'un fonds de solidarité, KBC encourage en outre l'implication sociale de ses propres collaborateurs.

En matière de sponsoring culturel, KBC soutient principalement les activités locales et à faible seuil d'accessibilité. En Belgique, par exemple, KBC soutient *Gouden Vleugels*, un projet visant les jeunes talents musicaux. En République tchèque et en Slovaquie, ČSOB sponsorise depuis des années des festivals de films, alors que K&H Bank en Hongrie, Kredyt Bank et WARTA en Pologne, A Banka en Serbie et IIB Bank en Irlande, par exemple, sont également actives dans le monde de la musique et du théâtre. De même, KBL EPB a soutenu en 2007 de nombreux événements et organismes culturels, comme le Grand Théâtre de Luxembourg, la Philharmonie Luxembourg et le Mudam (Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean) à Luxembourg.

Par ailleurs, KBC encourage également des projets de mécénat dans le domaine de la santé et du bien-être des enfants. En Belgique, il soutient par exemple les campagnes *Levenslijn* et *Cap48* (collectes de fonds au profit des soins de santé et des handicapés respectivement en Flandre et en Wallonie) et la campagne *Kom op tegen Kanker*. En Pologne, Kredyt Bank et WARTA soutiennent l'action *Postcard to Santa Claus*, qui distribue des cadeaux aux pensionnaires des orphelinats polonais, alors que WARTA participe également à des collectes de fonds pour les orphelinats via la WARTA Foundation. En Hongrie, K&H Bank s'active, via le programme *Magic Cure*, afin de procurer de l'équipement médical aux hôpitaux pour enfants. K&H Bank a d'ailleurs été proclamée en 2007 *Best Business Donor* par le *Hungarian Donors' Forum*, parce qu'en 2006 elle a fait don, proportionnellement, du montant le plus important. Au Royaume-

Uni, les sociétés du groupe KBC qui y sont établies (KBC Bank, KBC Peel Hunt, KBC Financial Products et KBC Asset Management) ont organisé ensemble une action de collecte de fonds en faveur de *Starlight*, une organisation de bienfaisance s'occupant d'enfants gravement malades.

Par le biais de ses sociétés de groupe, KBL EPB soutient également diverses actions de bienfaisance et organisations pour la promotion des soins de santé et du bien-être des enfants dans différents pays européens.

Enfin, comme déjà précisé, KBC encourage également l'implication sociale de ses propres collaborateurs. En Belgique, le groupe soutient financièrement les collaborateurs qui prestent du travail bénévole. Une initiative similaire a été lancée chez KBL au Luxembourg : un *Social Sponsorship Committee* y sélectionne des projets sociaux de collaborateurs et les récompense par un soutien financier. Par ailleurs, KBC soutient également la *Raiffeisen Stichting belge* (BRS) par la participation de membres de son personnel à diverses initiatives de la BRS concernant des projets de microcrédit dans les pays du Sud.

## RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DU PERSONNEL

Les collaborateurs constituent l'un des principaux stakeholders du groupe. Le département Personnel du Groupe est responsable de la gestion des successions ainsi que de la gestion des talents et compétences et règle les problématiques de personnel dans l'ensemble du groupe. Les départements du personnel locaux dans les filiales sont responsables de l'application de la politique et des normes du groupe en la matière et prennent en outre les initiatives nécessaires pour tenir compte plus spécifiquement des conditions du marché local.

### Satisfaction du personnel

Étant donné que le succès d'une entreprise et à coup sûr d'un groupe financier se fonde largement sur la motivation, le dynamisme et la satisfaction de ses collaborateurs, KBC prend régulièrement la mesure de cette satisfaction et de l'engagement par une enquête auprès de ses collaborateurs, dans le but d'entreprendre ensuite des actions plus ciblées. Ces dernières années, ces enquêtes ont révélé une évolution positive de la satisfaction.

En évaluant en permanence sa politique salariale, en la rendant plus transparente et en l'adaptant, le groupe souhaite améliorer les possibilités d'avancement de ses collaborateurs et les rémunérer proportionnellement à leurs performances. Le groupe tient compte en outre de l'impact sur son personnel des évolutions sociologiques externes, comme les problématiques du transport et de l'accueil des jeunes enfants. Ainsi, tant en Belgique qu'en Europe centrale et orientale, différents régimes de travail flexibles sont appliqués, tandis que diverses expériences sont menées en matière de travail délocalisé ou à domicile. D'ailleurs, selon une enquête menée par *Vacature*, la Vlerick Leuven Gent Management School et Great Place to Work® Institute, KBC s'est à nouveau retrouvé en 2007 parmi les meilleurs employeurs de Belgique.

## Égalité de traitement et lutte contre la discrimination

En termes de statut du personnel, de politique de sélection et de promotion et de systèmes d'évaluation, le groupe KBC ne fait aucune distinction selon le sexe, les convictions religieuses, l'origine, les mœurs ou d'autres particularités. De plus, KBC interdit toute forme de discrimination lors de l'engagement ou d'une promotion.

En Belgique, dès lors, KBC soutient le *Vlaams Manifest van het Bedrijfsleven tegen Sociale Uitsluiting van Migranten* (Manifeste des entreprises flamandes contre l'exclusion sociale des immigrants) rédigé par le Vlaams Economisch Verbond; il a aussi ratifié la charte *Entrepreneurs contre le racisme et pour la diversité* de la Région bruxelloise.

## Concertation sociale

KBC collabore étroitement avec les organisations des travailleurs, par la concertation lors des réunions mensuelles du Conseil d'entreprise et des réunions de ses commissions, au sein des Comités de prévention et de protection au travail et lors des réunions avec la

délégation syndicale. Les sièges d'Europe centrale et orientale participent au Conseil d'entreprise européen.

En 2007, KBC a fait l'objet, parmi 35 prestataires de services financiers multinationaux, d'une enquête par UNIFinance, un syndicat international de travailleurs du secteur financier, en ce qui concerne l'entreprise sociale et les pratiques au travail (plus précisément en ce qui concerne la liberté d'association et le droit à la négociation collective). Dans cette enquête, KBC a remporté une belle quatrième position dans le domaine du dialogue social.

## Épanouissement des aptitudes et gestion des connaissances

Le groupe propose aux travailleurs un large éventail de moyens d'épanouissement, comportant un grand nombre de formations intégrées qui se complètent et se renforcent (formation collective ou individuelle, e-learning, apprentissage sur le lieu de travail et mentoring). Les besoins d'épanouissement représentent en outre un ingrédient primordial lors des entretiens d'évaluation entre les membres du personnel et leur responsable.

En 2007, en raison du grand nombre d'engagements, les nouveaux collaborateurs se sont à nouveau retrouvés au centre des efforts de formation. Ainsi les collaborateurs récemment engagés et titulaires d'un diplôme de maîtrise suivent automatiquement le *programme KBC Master*, qui commente toutes les ramifications du groupe. En raison de la dimension internationale du groupe, les formations en langues ont fait l'objet de toutes les attentions. Une gamme complète de formations spécifiques ou spécialisées a une nouvelle fois été donnée au sein du groupe. Enfin, KBC investit aussi dans les formations non liées à la fonction et données en dehors des heures de bureau, car il estime qu'une large culture générale exerce également une influence stimulante sur les conditions de travail.

## EFFECTIF DU GROUPE KBC

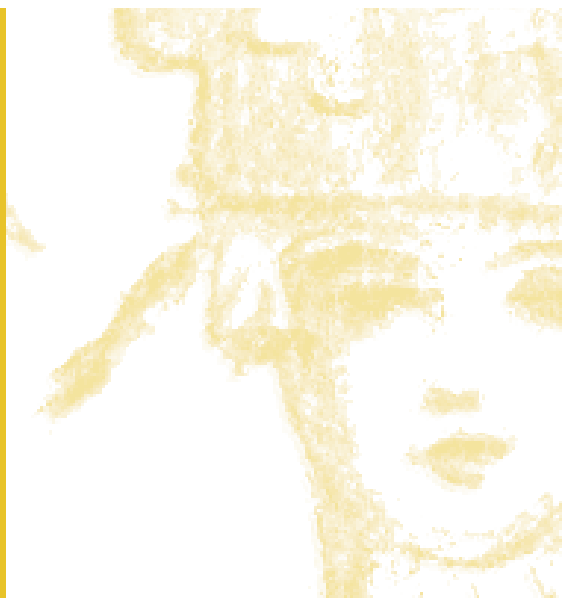
	31-12-2006	31-12-2007
En ETP*	49 492	56 715
En %		
Banque	73%	73%
Assurance	14%	14%
European private banking	5%	5%
Holding, y compris Gevaert	7%	7%
Belgique	38%	34%
Europe centrale, orientale et Russie	51%	56%
Reste du monde	11%	10%
Direction	3%	3%
Cadre	32%	34%
Personnel exécutant	65%	63%
Hommes	43%	42%
Femmes	57%	58%
Temps plein, 100%	85%	84%
Temps partiel, 80%–100%	8%	8%
Temps partiel, < 80%	8%	8%

\* KBC Bank, KBC Assurances, KBL EPB et KBC Groupe SA (le Holding), y compris les principales filiales dans lesquelles ces entités détiennent une participation majoritaire. Pour les compagnies d'assurances, le réseau de distribution n'est pas intégré.

## RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES CLIENTS

La convivialité est l'une des valeurs clés de notre groupe. Nous attachons une importance toute particulière à notre expertise et notre professionnalisme et nous nous efforçons d'offrir en permanence la meilleure solution à nos clients. Mais nous voulons aussi être un bancassureur responsable, ce qui implique notamment que nous attachons beaucoup d'attention au respect de la vie privée de nos clients et que nous souhaitons leur donner des informations aussi claires et véridiques que possible. De plus, nous adaptons en permanence notre offre de produits aux souhaits et besoins de nos clients. Nous testons en outre régulièrement l'efficacité de tout ce qui précède par des enquêtes de satisfaction auprès de nos clients (vous trouverez plus de détails sur les résultats de l'enquête de satisfaction en Belgique dans le chapitre consacré à la Division Belgique). Afin de garantir que les plaintes des clients soient traitées aussi efficacement que possible, de nouvelles instructions ont en outre été rédigées en 2007 pour l'ensemble du groupe en matière de traitement des plaintes des clients. L'objectif est de mettre ces directives en application dès 2008.

La demande croissante d'une gestion responsable et éthique se manifeste également dans l'offre de produits et services, en ce compris par exemple les conditions ou produits spéciaux pour personnes handicapées, jeunes et seniors, ainsi que dans les campagnes de prévention organisées par les compagnies d'assurances du groupe dans le domaine, notamment, de la sécurité incendie et de la sécurité routière. En outre, le groupe offre depuis des années à ses clients en Belgique une large gamme de fonds d'investissement à caractère durable, alors qu'en 2007 il a également introduit de tels fonds en Europe centrale et orientale et au-delà. Lors de la remise annuelle du prix *Bank of the Year* de MasterCard, la version hongroise des fonds Eco de KBC a même obtenu le premier prix dans la catégorie *Savings Product of the Year*. À Luxembourg, enfin, KBL EPB aide le *Rural Impulse Fund*, qui investit dans les entreprises de microcrédit dans les pays en voie de développement.



# CORPORATE GOVERNANCE



## CONTEXTE

Le Code belge de Corporate Governance (le Code) en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 vise à améliorer la transparence de la corporate governance en obligeant toute société cotée à publier des informations dans deux documents distincts : la Charte de Corporate Governance (la Charte) et le Chapitre Corporate Governance (le Chapitre) de leur rapport annuel.

La Charte reprend les grandes lignes de la politique suivie par la société en matière de corporate governance, notamment sa structure de direction, les règlements internes du Conseil d'administration, de ses comités et du Comité de direction, ainsi que d'autres aspects importants. KBC Groupe SA publie sa Charte sur son site Internet [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

Le Chapitre repris dans le rapport annuel contient des informations plus détaillées sur la corporate governance de la société, entre autres les modifications éventuelles de la politique en la matière et les événements pertinents qui se sont produits au cours de l'exercice écoulé. Le cas échéant, la société est également tenue de commenter les dérogations par rapport au Code.

Dans les pages qui suivent, nous passons en revue tous les points dont le Code exige la publication. Sauf mention contraire, la période considérée dans le présent Chapitre court du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 décembre 2007.

## ACTUALISATION DE LA CHARTE DE KBC GROUPE SA

Le 27 septembre 2007, le Conseil d'administration a approuvé plusieurs adaptations à la Charte de Corporate Governance de KBC. Ces modifications sont sans incidence sur les principes de base de la corporate governance mais constituent néanmoins une actualisation rendue nécessaire par certains développements internes et externes intervenus depuis la publication de la Charte le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Il s'agit notamment de :

- la restructuration de l'organisation opérationnelle du groupe KBC;
- modifications apportées à la structure du groupe;
- modifications des statuts (entre autres l'adaptation du montant du capital social souscrit);
- l'actualisation des pourcentages de participation des actionnaires stables;
- l'octroi d'une indemnité aux membres du Comité Audit;
- l'introduction de règles internes régissant l'exercice de fonctions externes par les dirigeants de KBC Groupe SA;
- la dématérialisation de titres.

Ces adaptations ne dérogent en rien au Code de Corporate Governance tel qu'il a été publié le 9 décembre 2004.

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

### Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2007

Le tableau donne un aperçu de la composition du Conseil d'administration et de ses comités au 31 décembre 2007. Il mentionne aussi le nombre de réunions en 2007 et les personnes qui y ont participé.

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31-12-2007

Nom	Fonction principale	Période en tant que membre du Conseil en 2007	Expiration du mandat actuel	Réunions du Conseil auxquelles le membre a siégé	Administrateurs non exécutifs	Représentants des actionnaires de référence	Administrateurs indépendants	Membres du Comité de direction	Comité Audit	Comité de nomination	Comité de rémunération	Comité de l'ordre du jour
Nombre de réunions en 2007				10					4	2	4	9
Jan Huyghebaert	Président du Conseil d'administration	Année complète	2008	10	■					2*	4	9*
Philippe Vlerick	Vice-président du Conseil d'administration Président et administrateur délégué, UCO SA	Année complète	2009	10	■	■				2		
André Bergen	Président du Comité de direction et administrateur délégué	Année complète	2011	10				■*		2		9
Etienne Verwilghen	Administrateur délégué	Année complète	2009	9				■				
Paul Borghgraef	Administrateur de diverses sociétés	Année complète	2009	10	■	■						
Paul Bostoën	Administrateur délégué, Christeys SA et Algimo SA	Année complète	2009	10	■	■						
Jo Cornu	CEO Agfa Gevaert SA	Année complète	2008	9	■		■			2		4*
Luc Debaillie	Président et administrateur délégué, Voeders Debaillie SA	Année complète	2009	10	■	■						
Chris Defrancq	Administrateur délégué	Année complète	2011	9				■				
Franky Depickere	Administrateur délégué, Cera Société de gestion SA et KBC Ancora Société de gestion SA, président du Comité de gestion journalière de Cera SCRL	Année complète	2011	10	■	■				2		
Noël Devisch	Président de MRBB SCRL	Année complète	2009	9	■	■				2		
Frank Donck	Administrateur délégué, 3D SA	Année complète	2011	10	■	■						
Jean-Marie Gérardin	Avocat et administrateur, Cera Société de gestion SA et KBC Ancora Société de gestion SA	Année complète	2009	10	■	■						
Dirk Heremans	Professeur à la Faculté des Sciences économiques et de gestion de la Katholieke Universiteit Leuven	Année complète	2009	10	■		■			4		
Herwig Langohr	Professeur Finances et Sciences bancaires, INSEAD	Année complète	2011	7	■		■			3		
Christian Leysen	Président Ahlers SA et AXE Investments SA	Année complète	2009	10	■	■						
Xavier Liénart	Administrateur de diverses sociétés et administrateur, Cera Société de gestion SA	Année complète	2010	10	■	■						
Philippe Naert	Doyen de la TiasNimbas Business School	Année complète	2009	10	■		■			4		4
Luc Philips	Administrateur	Année complète	2009	10	■					4*	2	9
Theodoros Roussis	CEO de Ravago Plastics SA	Année complète	2008	8	■	■				3		
Hendrik Soete	Président du groupe AVEVE et administrateur de MRBB SCRL	Année complète	2009	10	■	■						
Alain Tytgadt	Administrateur délégué, Metalunion SCRL	Année complète	2009	9	■	■						
Guido Van Roey	Membre du management InBev SA et administrateur de Cera Société de gestion SA	Année complète	2009	9	■	■						
Germain Vantieghem	Administrateur délégué, Cera Société de gestion SA et KBC Ancora Société de gestion SA, membre du Comité de gestion journalière de Cera SCRL	Année complète	2010	10	■	■				4		
Jozef Van Waeyenberge	Administrateur, De Eik SA	Année complète	2009	10	■	■						
Marc Wittemans	Secrétaire général de MRBB SCRL	Année complète	2010	10	■	■				4		

\* Président dudit comité.

Commissaire : Ernst & Young, Reviseurs d'Entreprises SCC, représentée par Jean-Pierre Romont et/ou Danielle Vermaelen.

Secrétaire du Conseil d'administration : Tom Debacker.



## Changements dans la composition du Conseil d'administration en 2007

En 2007 aucune modification n'a été apportée à la composition du Conseil.

Il sera proposé à l'Assemblée générale du 24 avril 2008 de reconduire les administrateurs dont le mandat expire en 2008 (Jan Huyghebaert, Jo Cornu, Theodoros Roussis), pour une nouvelle période de quatre ans.

Guido Van Roey et Xavier Liénart démissionneront de leur poste d'administrateur lors de l'Assemblée générale du 24 avril 2008. Il sera proposé à l'Assemblée générale de nommer à leur place Ghislaine Van Kerckhove et Lode Morlion. Ghislaine Van Kerckhove (°1963) est licenciée en droit (Universiteit Gent) et est avocate au barreau de Termonde depuis 1989 et juge de paix suppléante du canton de Wetteren-Zele. Elle exerce également la fonction de vice-présidente du Conseil d'administration de Cera Société de gestion SA et de Cera Ancora ASBL. Lode Morlion (°1960) a obtenu en 1981 le diplôme de gradué en kinésithérapie à l'Hoger Instituut voor Paramedische Beroepen (HIPB) de Gand et fait partie, en tant qu'indépendant, d'un cabinet de groupe. Il est administrateur

délégué de diverses sociétés familiales. Lode Morlion est également bourgmestre de sa commune de Lo-Reninge. Depuis 2007, il occupe le poste de président de Cera Société de gestion SA. Depuis 2005, il est membre du Conseil d'administration de KBC Bank, mandat qu'il déposera à l'Assemblée générale de KBC Bank du 23 avril 2008.

Vous trouverez une liste des mandats externes des membres du Conseil d'administration, conforme aux dispositions de l'organe de contrôle belge, sur notre site Internet [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

## COMPOSITION DU COMITÉ DE DIRECTION

### Composition du Comité de direction au 31 décembre 2007

Le tableau donne la composition du Comité de direction au 31 décembre 2007. Pour tout complément d'information sur les membres du Comité de direction, nous vous renvoyons au chapitre Structure du groupe et stratégie, sous Structure juridique et management, et à notre site Internet [www.kbc.com](http://www.kbc.com), sous Corporate Governance.

Nom	Période en tant que membre du Comité de direction en 2007
Herman Agneessens	Année complète
André Bergen, président	Année complète
Chris Defrancq	Année complète
Frans Florquin	Année complète
Guido Segers	Année complète
Jan Vanhevel	Année complète
Etienne Verwilghen	Année complète

## Changements dans la composition du Comité de direction en 2007

En 2007 aucune modification n'a été apportée à la composition du Comité.

Fin 2007, Frans Florquin a émis le souhait de mettre un terme à son engagement au service de KBC à la date du 1<sup>er</sup> mai 2008. Il aura alors près de 61 ans et 36 années de service. Le Conseil d'adminis-

tration de KBC Groupe SA salue les efforts qu'il a accomplis au service du déploiement du groupe KBC et de son concept de bancassurance.

Le Conseil d'administration a décidé de nommer Danny De Raymaecker membre du Comité de direction de KBC Groupe SA à la date du 1<sup>er</sup> mai 2008. Il succédera ainsi à Frans Florquin. Né en 1959, Danny De Raymaecker a obtenu en 1983 les diplômes d'ingénieur commercial et de gestion à la K.U.Leuven et de Master of Internal Auditing à l'IPO-UFSIA Management School d'Anvers en 1986. Il a débuté sa

carrière professionnelle comme auditeur interne à la Kredietbank en 1984. En 1990, il a été nommé à la tête du service de contrôle des activités de marchés et en 1991, il s'est vu confier la responsabilité de la planification et des budgets. Entre 1994 et fin 1995, il a été sous-directeur du Siège de Leuven, département Particuliers et Entreprises locales. Le 1<sup>er</sup> janvier 2006, il a été promu directeur du département Paiements en Belgique et Services automatisés. En 1997, il a accédé au poste de directeur général Paiements. En 2002, il a pris la tête de la Direction générale Distribution Bancassurance Retail et Private. Depuis 2006, il est membre du Comité de gestion de la Division Belgique. Danny De Raymaeker détient aussi des mandats d'administrateur auprès de Centea, CBC Banque et KBC Commercial Finance.

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS DU CONSEIL**

### **Conseil d'administration**

En 2007 le Conseil s'est réuni dix fois. Ces réunions ont pu compter sur la présence de la quasi-totalité des membres (voir tableau). Hormis les missions qui lui sont dévolues par le Code des sociétés, la constatation des résultats trimestriels et la prise de connaissance des activités du Comité Audit, du Comité de nomination et du Comité de rémunération, le Conseil a notamment traité les points suivants en 2007 :

- les acquisitions;
- l'approbation du budget 2008 et le planning 2009–2010;
- les limites des risques de marché et de la politique en matière de bilan;
- la stratégie et le développement commercial du groupe;
- la fixation des règles d'évaluation;
- l'expansion géographique;
- la responsabilité sociale de l'entreprise;
- la situation sur les marchés financiers;
- la position de KBC en Slovaquie;
- le statut des membres du Comité de direction;
- la composition du Comité de direction;
- risk governance
- les activités de KBC en Asie.

Le Comité de direction a aussi rédigé des rapports mensuels sur l'évolution des résultats et la marche générale des affaires dans les diverses divisions du groupe.

### **Comité Audit**

Le Comité Audit s'est réuni quatre fois en présence du président du Comité de direction et de l'auditeur interne. Les commissaires-reviseurs agréés ont aussi assisté aux réunions.

Le rapport de l'auditeur interne et de la Gestion de la valeur et des risques Groupe (GVR) constituaient deux points fixes de l'ordre du jour.

Le reporting périodique de GVR a consisté principalement en un commentaire relatif à l'évolution et au développement méthodologique en matière de risques ALM, de risques de marché, de gestion de la valeur et des capitaux, de risques de crédit, de risques opérationnels et de risques d'assurances du groupe.

Le rapport de l'auditeur interne a chaque fois fourni un relevé des récents rapports d'audit, y compris les principaux rapports d'audit des entités sous-jacentes du groupe. Le Comité Audit a aussi pris connaissance de l'exécution du planning audit pour 2007 et a approuvé celui de 2008. Le Comité Audit a été périodiquement informé des progrès de l'implémentation de ses recommandations. Comme chaque année, le Comité Audit a été informé du rapport sur l'enquête d'opinion relative à la qualité des contrôles internes dans le groupe KBC.

Fin février, le Comité Audit a pris connaissance des comptes annuels consolidés et non consolidés arrêtés au 31 décembre 2006 et en a approuvé le communiqué de presse. Le collège des reviseurs a fourni des explications relatives à ses principales missions de contrôle. Le 15 mai, le 9 août et le 8 novembre, les reviseurs ont commenté leurs principales constatations à la suite de la vérification succincte des comptes au 31 mars, 30 juin et 30 septembre respectivement. Le Comité Audit a aussi approuvé les communiqués de presse. Dans le courant de l'année, le Comité Audit a aussi pris connaissance de certains rapports spéciaux relatifs à la continuité de l'entreprise, à l'activité Group Compliance, au programme de capital économique, à la gestion des risques de liquidité, au rapport annuel sur les enquêtes spéciales, aux litiges fiscaux et juridiques et au rapport annuel du CRO. Le Comité Audit a régulièrement invité les

membres de la direction responsables des sujets dont il a été appelé à traiter, pour fournir des explications.

### Comité de nomination

En 2007, le Comité de nomination s'est réuni deux fois, chaque fois pour débattre du suivi au sein du Comité de direction et de la renomination de certains membres du Conseil d'administration.

### Comité de rémunération

Le Comité de rémunération s'est réuni quatre fois en 2007. Les rémunérations des membres du Comité de direction ont fait l'objet de discussions approfondies, notamment sur la base d'une étude comparative externe. La proposition d'adaptation de leur statut financier et de leur régime de pension complémentaire qui en est résultée a reçu l'aval du Conseil d'administration. Par ailleurs le Comité a aussi examiné le statut du président du Conseil d'administration et a soumis au Conseil une proposition de rémunération fixe des administrateurs pour l'exercice 2007.

### Comité de l'ordre du jour

En 2007, le Comité de l'ordre du jour s'est réuni neuf fois, chaque fois à la veille des réunions du Conseil d'administration dont il a la charge de composer l'ordre du jour. À cette occasion, il a pris une décision sur la manière dont les divers thèmes seraient présentés au Conseil et sur la documentation qui serait mise à la disposition des membres du Conseil. Il a en outre veillé à ce que les questions posées par les membres pendant les réunions reçoivent une réponse adéquate à la séance suivante. Il a dressé la liste des thèmes qui seront évoqués prochainement dans le cadre de la formation financière et technique permanente des membres du Conseil.

## POLITIQUE RÉGISSANT LES TRANSACTIONS CONCLUES ENTRE LA SOCIÉTÉ ET SES ADMINISTRATEURS ET ÉCHAPPANT À LA RÉGLEMENTATION LÉGALE SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le Conseil d'administration de KBC Groupe SA a élaboré une réglementation régissant les transactions et les autres relations

contractuelles conclues entre la société (sociétés liées incluses) et ses administrateurs et échappant à la réglementation légale sur les conflits d'intérêts énoncée aux articles 523 ou 524 ter du Code des sociétés. Cette réglementation a été intégrée dans la *Charte de Corporate Governance* de KBC Groupe SA.

En 2007, il ne s'est produit au sein de KBC Groupe SA aucun conflit d'intérêts de cette nature.

## MESURES CONTRE L'USAGE ABUSIF DES MARCHÉS ET DES INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES

Dans le cadre de la Directive 2003/6/CE sur les opérations d'initiés et les manipulations de marchés et après la publication de l'Arrêté royal du 24 août 2005 modifiant, en ce qui concerne les dispositions en matière d'abus de marché, la loi du 2 août 2002 relative au contrôle du secteur financier et des services financiers, le Conseil d'administration de KBC Groupe SA a élaboré un règlement des transactions prévoyant, entre autres, l'établissement d'une liste de collaborateurs clés, la fixation des périodes d'embargo annuelles, ainsi que la notification à la Commission bancaire, financière et des assurances (CBFA) des transactions effectuées par les personnes exerçant un poste de direction et leurs collaborateurs. Les principes de ce règlement ont été repris en annexe à la *Charte de KBC Groupe SA*. Le règlement est entré en vigueur le 10 mai 2006.

## RÉMUNÉRATIONS

### Montant des rémunérations versées par KBC Groupe SA à ses administrateurs non exécutifs

La rémunération versée par KBC groupe SA, en 2007 pour l'exercice 2006, aux administrateurs non exécutifs de KBC groupe SA consiste en une rémunération fixe prélevée sur le bénéfice net de l'exercice et en des jetons de présence imputés au titre de frais sur l'exercice considéré.

Les administrateurs siégeant au Comité Audit de KBC Groupe SA ont perçu une indemnité supplémentaire pour leurs prestations fournies dans le cadre de ce comité. Les administrateurs siégeant au Comité de nomination ou au Comité de rémunération n'ont perçu aucune indemnité supplémentaire pour ces prestations.

Par ailleurs, certains administrateurs non exécutifs ont perçu une indemnité d'autres sociétés du groupe en Belgique ou à l'étranger pour lesquelles ils avaient exercé un mandat d'administrateur en 2006.

Il en résulte certains écarts entre les indemnités individuelles versées aux administrateurs. Toutefois, dresser un tableau synoptique individuel de ces indemnités variables ne recèlerait aucune plus-value. En outre, compte tenu de la composition spécifique du Conseil d'administration, un tel tableau ne paraît pas opportun pour des raisons de protection de la vie privée. Comme l'année dernière, ce tableau est remplacé par une indication du total des rémunérations consolidées versées en 2007, par KBC Groupe SA et par ses filiales directes et indirectes, aux administrateurs non exécutifs pouvant y prétendre. Ce total s'élève à 2 528 799 euros.

Jan Huyghebaert et Luc Philips bénéficiant d'un régime de rémunération spécial, leurs rémunérations ne sont pas reprises dans ce montant. En tant que président du Conseil d'administration de KBC Groupe SA, Jan Huyghebaert a perçu en 2007 une rémunération annuelle de 571 006 euros. En revanche, l'ensemble des rémunérations versées à Luc Philips est équivalent à la rémunération d'un administrateur exécutif de KBC Bank SA.

### **Montant des rémunérations et autres avantages octroyés, directement ou indirectement, par KBC Groupe SA et d'autres entités du groupe KBC, aux membres du Comité de direction de KBC Groupe SA**

Le Comité de direction de KBC groupe SA est un organe collégial et solidaire, dont le président agit en qualité de *primus inter pares*. Il n'agit donc pas en qualité de CEO opérationnel et de représentant responsable de l'entreprise. Dès lors, KBC groupe SA estime qu'il est inopportun de communiquer le montant de la rémunération d'un membre de ce collège, même s'il en est le président. En outre, la rémunération du président du Comité de direction est globalement définie dans la *Charte de Corporate Governance* de KBC Groupe SA. À la demande du Comité de rémunération, le Conseil d'administration a décidé le 20 décembre 2007 de majorer cette indemnité à partir de 2008. Celle-ci ne pourra toutefois dépasser de plus de 35% le montant versé aux membres individuels du Comité de direction.

Pour cette raison, la mention de la rémunération individuelle du CEO est remplacée par l'indication du total des rémunérations versées en 2007 par KBC Groupe SA et ses filiales directes et indirectes aux sept personnes qui étaient membres du Comité de direction en 2007.

La rémunération accordée aux membres du Comité de direction consiste en une rémunération mensuelle fixe et une participation bénéficiaire annuelle, non plafonnée. Les membres du Comité de direction qui siègent aussi au Conseil d'administration ne reçoivent ni jetons de présence, ni rémunération fixe pour ce mandat supplémentaire.

*Rémunération de base* : en 2007, les membres du Comité de direction ont perçu conjointement une rémunération fixe de 3 398 384 euros.

*Rémunération variable* : en 2007, les membres du Comité de direction ont perçu conjointement une somme de 3 795 606 euros à titre de rémunération variable. Il s'agissait du solde de la rémunération se rapportant aux résultats de l'exercice 2006, ainsi que d'une avance sur la rémunération variable de l'exercice 2007, d'un montant de 1 440 000 euros.

*Autres composantes de la rémunération* : le financement des prestations de pension complémentaire des membres du Comité de direction tient compte également des droits de pension éventuellement acquis précédemment, en tant que membre du personnel d'une des sociétés du groupe KBC, ainsi que de l'âge qu'ils avaient à leur accession au Comité de direction. Il en résulte dès lors des différences entre les primes d'assurance de groupe versées. Les primes versées en 2007 ont totalisé 4 485 137 euros. La pension de vieillesse ainsi constituée représente environ 30% du revenu global. En 2007 a également été lancé un nouveau plan de pension complémentaire à contributions fixes. Le total des primes versées annuellement varie en fonction de l'évolution du bénéfice par action du groupe. En 2007, les primes versées au fonds ont totalisé 592 547 euros.

Pour le reste, les membres du Comité de direction bénéficient des mêmes avantages complémentaires que les autres collaborateurs du groupe KBC (entre autres assurance frais d'hospitalisation, assurance assistance, etc.). Les membres du Comité de direction disposent également d'une voiture de fonction qui n'est toutefois pas destinée à leur usage exclusif.

## Montant de la rémunération des membres du Comité de direction siégeant également au Conseil d'administration

Trois membres du Comité de direction sont aussi membres du Conseil d'administration. À ce titre, ils ne perçoivent pas de rémunération.

## Nombre et principales caractéristiques des actions, options sur actions et autres droits d'acquiescer des actions, octroyés en cours d'exercice à des membres du Comité de direction

En 2007, 7 300 options au total ont été attribuées aux présidents, actuel et précédent, du Comité de direction (pro rata temporis pour la période pendant laquelle ce dernier était encore président en 2006). Ces options ont un prix d'exercice de 97,94 euros. Elles sont exerçables de septembre 2001 à août 2014. Étant donné que ces options trouvent leur origine dans la décision de 2002 du Conseil d'administration de KBC Bancassurance Holding offrant la possibilité d'attribuer des options sur actions KBC existantes jusqu'en 2012, l'approbation de l'Assemblée générale n'est pas requise.

## Principales dispositions contractuelles des conditions de recrutement et de départ convenues avec les membres du Comité de direction

Comme nous l'avons déjà mentionné, la rémunération consiste en une rémunération mensuelle fixe et une rémunération annuelle liée au bénéfice. Lorsque le mandat d'un membre du Comité de direction échoit pour une raison autre que l'admission de son titulaire à la pension, il reçoit – sauf en cas de démission volontaire ou de motif grave – une indemnité égale à quatre fois la part fixe de la rémunération annuelle.

## REMARQUES

- La disposition 5.2.11 du Code belge de Corporate Governance (le Code) impose au Conseil d'administration de constituer un Comité Audit, composé exclusivement d'administrateurs non exécutifs. La majorité des membres de ce comité doivent être indépendants.

- La disposition 5.3.11 du Code prévoit la création, par le Conseil d'administration, d'un Comité de nomination composé d'une majorité d'administrateurs non exécutifs indépendants.

Le Comité Audit de KBC Groupe SA est composé de sept administrateurs non exécutifs, dont trois indépendants. Les administrateurs indépendants ne sont donc pas majoritaires dans le Comité Audit. Le Comité de nomination de KBC Groupe SA est composé de six administrateurs non exécutifs, dont un indépendant, et d'un administrateur exécutif.

À l'instar du Conseil d'administration, la composition du Comité Audit et du Comité de nomination tient compte de la spécificité de la structure de l'actionnariat de KBC Groupe SA et, plus particulièrement, de la présence des trois actionnaires de référence – Cera, KBC Ancora, MRBB – et des autres actionnaires de référence. Cette méthode permet de maintenir un équilibre salutaire pour la stabilité et la continuité du groupe.

## CONFLITS D'INTÉRÊTS AU SENS DE L'ARTICLE 523 OU 524 DU CODE BELGE DES SOCIÉTÉS

En 2007, aucun conflit d'intérêts au sens de l'article 523 ou 524 du Code belge des sociétés n'a été constaté.

## PUBLICATION CONFORME À L'ARTICLE 34 DE L'AR BELGE DU 14 NOVEMBRE 2007 RELATIF AUX OBLIGATIONS DES ÉMETTEURS D'INSTRUMENTS FINANCIERS AGRÉÉS POUR LE NÉGOCE SUR UN MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

### Structure du capital

Le 31 décembre 2007, le capital social entièrement souscrit de KBC était représenté par 355 115 321 parts sociales sans valeur nominale. En outre l'on dénombrait à cette date 2 589 347 obligations subordonnées obligatoirement remboursables en actions (ORA) en circulation, qui donnent droit, jusqu'au 30 novembre 2008, à la conversion en actions KBC Groupe SA, selon le rapport d'une action KBC pour une ORA. Les ORA non présentées par les porteurs seront automatiquement converties à l'échéance en actions nouvelles KBC Groupe SA.

## Compétence de l'organe de direction en matière d'émission ou de rachat d'actions

L'Assemblée générale des actionnaires a mandaté le Conseil d'administration jusqu'au 17 juin 2012 pour majorer le capital social, en une ou plusieurs fois, d'un montant de 200 millions d'euros, en espèces ou en nature, tant par l'émission d'actions que par l'émission d'obligations remboursables en actions, subordonnées ou non, ou de warrants liés ou non à des obligations subordonnées ou non. En vertu de ce mandat, le Conseil d'administration peut lever le droit de souscription préférentielle ou le réduire, dans les limites légales et statutaires.

Le Conseil d'administration peut également exercer ce mandat, aux conditions et dans les limites fixées par le Code des sociétés, après la date de réception de la notification, par la CBFA, d'une offre publique de rachat des titres de la société. Ce mandat spécial court jusqu'au 25 avril 2010.

Au 31 décembre 2007, ce capital autorisé atteignait 199 614 169 euros. Compte tenu du pair comptable du titre au 31 décembre 2007, le mandat permet d'émettre encore un maximum de 57 360 393 actions nouvelles, soit 16,15% du nombre d'actions en circulation à cette date.

L'Assemblée générale a mandaté le Conseil d'administration de KBC Groupe SA et les Conseils d'administration de ses filiales directes pour racheter des actions propres KBC Groupe SA afin de les affecter en gage tant que la valeur fractionnelle des parts sociales détenues en portefeuille et affectées en gage ne dépassera pas 10% du capital souscrit de KBC Groupe SA. L'acquisition peut se faire moyennant une rémunération par action qui ne peut être ni inférieure à un euro, ni supérieure au dernier cours de clôture d'Euronext Bruxelles précédant la date d'acquisition, majoré de 10%. Ce mandat court jusqu'au 25 octobre 2008. Les Conseils d'administration précités sont également mandatés pour aliéner les actions KBC Groupe SA en Bourse ou hors-Bourse, dans le second cas moyennant une rémunération qui ne peut être inférieure au cours de Bourse au moment de l'aliénation, diminué de 5%.

Au 31 décembre 2007, KBC Groupe SA et ses filiales directes détenaient, principalement dans le cadre du programme de rachat d'actions propres approuvé par l'Assemblée générale et de la couverture des plans d'options KBC pour le personnel, un total de 15 395 852 actions KBC Groupe SA, soit 4,33% du nombre d'actions en circulation à cette date.

Le Conseil d'administration de KBC Groupe SA et les Conseils d'administration des filiales directes sont en outre mandatés jusqu'au 17 juin 2010 pour racheter ou revendre des actions propres KBC Groupe SA lorsque leur obtention ou leur aliénation s'impose pour éviter à KBC Groupe SA de subir un préjudice grave.

## Restriction légale au transfert de titres

Chaque année, KBC Groupe SA procède à une augmentation de capital dont la souscription libre est réservée au personnel de KBC. À partir de la date de mise en paiement, KBC bloque ces actions nouvelles pendant deux ans pour le compte des membres du personnel concernés. Au 31 décembre 2007, 542 195 actions au total avaient ainsi été bloquées dont 292 627 seront libérées avant fin 2008.

Les options sur actions KBC Groupe SA détenues par des collaborateurs de diverses sociétés du groupe KBC et qui leur ont été attribuées dans le cadre de divers plans d'options de KBC Bancassurance Holding SA (actuellement KBC Groupe SA), ne sont pas cessibles entre vifs. Au 31 décembre 2007, le nombre d'options non exercées s'élevait à 1 121 963.

## Restriction légale de l'exercice du droit de vote

Les droits de vote liés aux actions détenues par KBC Groupe SA et ses filiales directes et indirectes sont suspendus. Au 31 décembre 2007, il s'agissait de 15 441 530 actions, soit 4,35% du nombre total d'actions en circulation à cette date.

### **Convention d'actionnaire connue de KBC Groupe SA et pouvant donner lieu à une restriction du transfert de titres et/ou de l'exercice du droit de vote**

Un groupe de personnes morales et physiques agissent de commun accord et constituent l'actionnariat de référence de KBC Groupe SA. À cet effet, ils ont fait apport des actions suivantes (pourcentages calculés le 31 décembre 2007).

- KBC Ancora SCA : 32 634 899 actions (9,19%);
  - Cera SCRL : 10 080 938 actions (2,84%);
  - MRBB SCRL : 26 436 213 actions (7,44%);
  - Autres actionnaires de référence : 42 715 838 actions (12,03%);
- soit au total 111 867 888 actions (31,50%).

Entre ces parties a été conclue une convention d'actionnaire en vue de soutenir et de coordonner la politique générale de KBC Groupe SA et d'en surveiller l'application. Cette convention prévoit un syndicat contractuel d'actionnaires. La convention d'actionnaire inclut des dispositions régissant la cession de titres et l'exercice du droit de vote dans le cadre du syndicat.

### **NOTIFICATIONS DANS LE CADRE DE L'ARTICLE 74 § 1 ET 7 DE LA LOI BELGE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2007 RELATIVE AUX OFFRES PUBLIQUES D'ACQUISITION**

Dans le cadre de la loi précitée, KBC Groupe SA a reçu des notifications de :

- personnes physiques et morales qui détenaient, au 1<sup>er</sup> septembre 2007, de commun accord plus de 30% des actions avec droit de vote KBC Groupe SA;
- personnes physiques et morales qui contrôlaient, le cas échéant, les personnes morales visées ci-dessus.

Ces notifications ont été faites en vue d'obtenir la dispense de l'obligation de faire offre sur l'ensemble des actions avec droit de vote KBC Groupe SA. Elles sont présentées par ordre décroissant dans le tableau ci-après.

## NOTIFICATIONS DANS LE CADRE DE L'ARTICLE 74 § 1 ET 7 DE LA LOI BELGE RELATIVE AUX OFFRES PUBLIQUES D'ACQUISITION

A Notifications par :

a des personnes morales;

b des personnes physiques détenant 3% ou plus des titres avec droit de vote<sup>1</sup>;

c des personnes morales contrôlant les personnes morales visées sous a.;

d des personnes physiques qui, par leur contrôle des personnes morales visées sous a., détiennent indirectement 3% ou plus des titres avec droit de vote<sup>1</sup>.

Actionnaire	Participation, nombre	En %	Sous le contrôle de	Actionnaire	Participation, nombre	En %	Sous le contrôle de
KBC Ancora SCA	82 216 380	23,16	Cera SCRL	La Pélégrina	220 588	0,06	ING Trust
MRBB	42 562 675	11,99	HBB ASBL	Robor SA	216 162	0,06	Personne(s) physique(s)
Cera SCRL	25 286 621	7,12	–	Hermes Invest SA	180 225	0,05	–
SAK AGEV	15 131 305	4,26	–	I.B.P. Ravago Fonds de pension	165 633	0,05	–
Plastiche SA	2 989 482	0,84	Personne(s) physique(s)	Tradisud SA	157 774	0,04	–
SAK Pula	2 229 250	0,63	–	SAK Hermes Société de contrôle et de gestion	148 527	0,04	–
3D SA	1 995 161	0,56	SAK Iberanfra	Lineago Trust	148 400	0,04	–
De Eik SA	1 849 500	0,52	Personne(s) physique(s)	Promark International SA	127 000	0,04	Personne(s) physique(s)
Vrij en Vrank SCRL	1 740 258	0,49	SAK Prof. Vlerick	SAK Iberanfra	120 107	0,03	–
Setas SA	1 626 401	0,46	SAK Setas	Spero SA	105 500	0,03	Personne(s) physique(s)
Ackermans & van Haaren SA	1 417 527	0,40	Scaldis Invest SA	Cobeton SA	99 304	0,03	SAK Hermes Société de contrôle et de gestion
Fondation Amici Almae Matris	904 524	0,25	–	Meralpa SA	98 577	0,03	–
Rainyve SA	900 000	0,25	–	Inkao-Invest SPRL	91 179	0,03	Robor SA
Beluval SA	850 500	0,24	–	Frou Frou SA	79 924	0,02	–
Van Holsbeeck SA	640 885	0,18	Personne(s) physique(s)	Edilu SA	70 000	0,02	–
Partapar SA	559 291	0,16	Personne(s) physique(s)	Kreusch et Co SA	67 823	0,02	–
Ceco SCA	555 734	0,16	Personne(s) physique(s)	Wilig SA	42 472	0,01	–
Sopaver SA	450 000	0,13	–	Mercurius Invest SA	40 230	0,01	–
C.G.S. SA	437 865	0,12	–	Bevek Vlam 21	39 006	0,01	ABN AMRO
Cecan Invest SA	394 737	0,11	SAK Prof. Vlerick	Fondation Filax	38 529	0,01	Personne(s) physique(s)
Mercator SA	366 427	0,10	Bâloise-holding	Lycol SA	31 939	0,01	–
VIM SCRL	361 562	0,10	Personne(s) physique(s)	Paton SPRL	30 000	0,01	Personne(s) physique(s)
Sereno SA	330 000	0,09	Personne(s) physique(s)	Van Vuchelen et Co SCA	27 785	0,01	–



### NOTIFICATIONS DANS LE CADRE DE L'ARTICLE 74 § 1 ET 7 DE LA LOI BELGE RELATIVE AUX OFFRES PUBLIQUES D'ACQUISITION (suite)

Actionnaire	Participation, nombre	En %	Sous le contrôle de	Actionnaire	Participation, nombre	En %	Sous le contrôle de
Colver SA	322 099	0,09	–	Asphalia SA	13 631	0,00	Personne(s) physique(s)
Algimo SA	310 316	0,09	Personne(s) physique(s)	Kristo Van Holsbeeck SPRL	7 500	0,00	Personne(s) physique(s)
Rodep SCA	302 500	0,09	Personne(s) physique(s)	Schacol, en liquidation	5 437	0,00	–
SAK Berkenstede	243 000	0,07	–	Immidi SA	3 480	0,00	–
Efiga Invest SPRL	233 806	0,07	Moulins de Kleinbettingen SA				

#### B Notifications par des personnes physiques détenant moins de 3% des titres avec droit de vote (ces notifications ne doivent pas mentionner l'identité des personnes physiques concernées)<sup>2</sup>.

Participation, nombre	En %	Participation, nombre	En %	Participation, nombre	En %	Participation, nombre	En %
290 709	0,08	25 500	0,01	8 556	0,00	3 375	0,00
274 023	0,08	24 725	0,01	8 484	0,00	3 375	0,00
274 022	0,08	23 581	0,01	8 316	0,00	3 375	0,00
141 466	0,04	23 577	0,01	8 212	0,00	3 240	0,00
107 500	0,03	23 577	0,01	8 212	0,00	3 034	0,00
94 890	0,03	23 577	0,01	6 993	0,00	2 628	0,00
76 000	0,02	23 577	0,01	6 874	0,00	2 613	0,00
64 078	0,02	23 577	0,01	6 733	0,00	2 295	0,00
63 599	0,02	22 611	0,01	6 330	0,00	2 025	0,00
60 493	0,02	21 897	0,01	4 590	0,00	1 350	0,00
57 841	0,02	19 546	0,01	4 558	0,00	1 269	0,00
55 406	0,02	16 733	0,00	4 549	0,00	877	0,00
54 986	0,02	16 000	0,00	4 100	0,00	774	0,00
49 999	0,01	13 905	0,00	4 000	0,00	621	0,00
43 200	0,01	13 905	0,00	4 000	0,00	513	0,00
39 264	0,01	12 956	0,00	4 000	0,00	324	0,00
33 069	0,01	12 500	0,00	4 000	0,00	270	0,00
32 994	0,01	11 003	0,00	4 000	0,00	243	0,00
32 994	0,01	11 000	0,00	3 759	0,00	189	0,00
32 978	0,01	10 953	0,00	3 375	0,00	154	0,00
32 978	0,01	8 850	0,00	3 375	0,00		

<sup>1</sup> Aucune notification de ce genre n'a été reçue.

<sup>2</sup> Certaines de ces participations ont été déposées en nue-propiété sans droit de vote et d'autres en usufruit avec droit de vote.



## COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS



## "RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE KBC GROUPE SA SUR LES COMPTES ANNUELS CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels consolidés ainsi que les mentions complémentaires requises.

### Attestation sans réserve des comptes annuels consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels consolidés de KBC Groupe SA et de ses filiales (le « Groupe ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2007, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes reprenant le résumé des principales règles d'évaluation et d'autres notes explicatives. Le total du bilan consolidé s'élève à € 355.597 millions et le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice, part du Groupe, de € 3.281 millions.

#### Responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés

L'établissement des comptes annuels consolidés relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictees par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de cette évaluation du risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur au sein du Groupe pour l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par le Groupe, ainsi que la présentation des comptes annuels consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés du Groupe les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

#### Opinion

A notre avis, les comptes annuels consolidés clos le 31 décembre 2007 donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe arrêtés au 31 décembre 2007, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux IFRS, telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

### Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les comptes annuels consolidés relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels consolidés :

- Le rapport de gestion sur les comptes annuels consolidés traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation sont confrontées, ainsi que de leur situation, de leur évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur leur développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, le 20 mars 2008

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL  
Commissaire  
Représentée par

Jean-Pierre Romont  
Associé  
Ref: 08JPRO069"

Danielle Vermaelen  
Associée

## COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

En millions d'EUR	Annexe	2006	2007
Revenus nets d'intérêts	3	4 158	4 089
Primes brutes acquises, assurance	9	3 321	3 989
Non-vie	11	1 748	1 826
Vie	10	1 572	2 163
Revenus de dividendes	4	211	256
Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	5	1 370	1 642
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	6	513	682
Revenus nets de commissions	7	1 865	1 993
Autres revenus nets	8	1 119	619
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>12 556</b>	<b>13 271</b>
Charges d'exploitation	12	-4 925	-5 219
Charges de personnel	12	-2 970	-3 148
Frais généraux administratifs	12	-1 631	-1 740
Amortissements sur actifs immobilisés	12	-359	-361
Provisions pour risques et charges	12	36	31
Réductions de valeur	14	-175	-267
Sur prêts et créances	14	-177	-185
Sur actifs financiers disponibles à la vente	14	-6	-75
Sur goodwill	14	-1	0
Sur autres	14	9	-7
Charges techniques brutes, assurance	9	-2 843	-3 404
Non-vie	9	-1 045	-1 085
Vie	9	-1 798	-2 319
Résultat net de la réassurance cédée	9	-63	-64
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	15	45	56
<b>BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS</b>		<b>4 595</b>	<b>4 373</b>
Impôts	16	-1 002	-970
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées		0	0
<b>BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS</b>		<b>3 593</b>	<b>3 403</b>
Attribuable à des participations minoritaires		163	123
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>		<b>3 430</b>	<b>3 281</b>
Bénéfice net par action (en EUR)			
Ordinaire	17	9,68	9,46
Dilué	17	9,59	9,42

• Dividende : le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de distribuer un dividende brut de 3,78 euros par action sur les actions ayant droit au dividende. Le montant total des dividendes à verser s'élève à 1 295 millions d'euros.

• Le bénéfice net par action apparaît dans le bas du tableau. Hors impact des programmes de rachat d'actions propres, le bénéfice ordinaire par action se serait élevé à 9,38 euros (9,55 euros en 2006).

• Modifications dans la présentation du compte de résultats : voir Annexe 1 a.

## ACTIF

En millions d'EUR	Annexe	31-12-2006	31-12-2007
Trésorerie et soldes avec les banques centrales		3 826	4 605
Actifs financiers	18-25	310 427	337 215
Détenus à des fins de transaction	18-25	67 630	73 559
Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	18-25	57 182	45 878
Disponibles à la vente	18-25	47 868	46 075
Prêts et créances	18-25	125 195	159 119
Détenus jusqu'à l'échéance	18-25	12 213	12 041
Dérivés de couverture	18-25	339	544
Part des réassureurs dans les provisions techniques, assurance	31	290	291
Variation de la juste valeur des positions couvertes dans le cadre de la couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	-	-175	-223
Revenus d'intérêts proratisés	-	2 773	3 315
Actifs d'impôts	27	761	919
Actifs d'impôts exigibles	27	154	138
Actifs d'impôts différés	27	608	781
Immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	-	92	41
Investissements dans des entreprises associées	28	522	634
Immeubles de placement	29	413	593
Immobilisations corporelles	29	1 906	2 234
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	30	1 988	3 501
Autres actifs	26	2 578	2 473
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>325 400</b>	<b>355 597</b>

## PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

En millions d'EUR	Annexe	31-12-2006	31-12-2007
Passifs financiers	18, 19, 21, 25	282 282	309 335
Détenus à des fins de transaction	18, 19, 21, 25	37 423	40 992
Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	18, 19, 21, 25	56 720	45 362
Au coût amorti	18, 19, 21, 25	188 044	222 826
Dérivés de couverture	18, 19, 21, 25	96	155
Provisions techniques brutes, assurance	31	15 965	17 905
Variation de la juste valeur des positions couvertes dans le cadre de la couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	-	0	0
Charges d'intérêts proratisées	-	1 694	2 087
Passifs d'impôts	27	846	816
Passifs d'impôts exigibles	27	534	481
Passifs d'impôts différés	27	312	335
Passifs liés aux activités abandonnées	-	43	0
Provisions pour risques et charges	32	493	456
Autres passifs	33, 34	5 624	6 511
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>306 947</b>	<b>337 110</b>
Total des capitaux propres	-	18 453	18 487
Capitaux propres des actionnaires	35	17 219	17 348
Intérêts de tiers	-	1 234	1 139
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>325 400</b>	<b>355 597</b>

- Modifications dans la présentation du bilan : voir Annexe 1 a.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

En millions d'EUR	Capital social souscrit et libéré	Primes d'émission	Obligations subordonnées, obligatoirement remboursables en actions	Actions propres	Réserve pour réévaluation, pour actifs financiers disponibles à la vente	Réserve de couverture, couvertures des flux de trésorerie	Réserves	Écarts de conversion	Capitaux propres des actionnaires	Intérêts de tiers	Total des capitaux propres
<b>2006</b>											
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>1 234</b>	<b>4 138</b>	<b>185</b>	<b>-484</b>	<b>2 129</b>	<b>1</b>	<b>8 421</b>	<b>127</b>	<b>15 751</b>	<b>1 715</b>	<b>17 466</b>
Ajustements à la juste valeur avant impôts	0	0	0	0	-80	68	0	0	-12	-	-12
Impôts différés sur les variations de la juste valeur	0	0	0	0	288	-25	0	0	262	-	262
Transfert de la réserve pour réévaluation au bénéfice net											
Réductions de valeur	0	0	0	0	2	0	0	0	2	-	2
Profits/pertes nets sur cessions	0	0	0	0	-394	0	0	0	-394	-	-394
Impôts différés	0	0	0	0	25	0	0	0	25	-	25
Transfert de la réserve de couverture au bénéfice net*											
Montant brut	0	0	0	0	0	3	0	0	3	-	3
Impôts différés	0	0	0	0	0	-1	0	0	-1	-	-1
Variations consécutives à des modifications des règles d'évaluation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	0
Corrections d'erreurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	0
Écarts de conversion de devises étrangères	0	0	0	0	0	0	0	-28	-28	-	-28
<b>Sous-total, directement comptabilisé en capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-160</b>	<b>44</b>	<b>0</b>	<b>-28</b>	<b>-144</b>	<b>-</b>	<b>-144</b>
Bénéfice net pour la période	0	0	0	0	0	0	3 430	0	3 430	163	3 593
<b>Total des produits et charges pour la période</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-160</b>	<b>44</b>	<b>3 430</b>	<b>-28</b>	<b>3 286</b>	<b>163</b>	<b>3 449</b>
Dividendes	0	0	0	0	0	0	-898	0	-898	-	-898
Augmentation de capital	1	12	-2	0	0	0	0	0	10	-	10
Rachat d'actions propres	0	0	0	-1 033	0	0	0	0	-1 033	-	-1 033
Ventes d'actions propres	0	0	0	106	0	0	0	0	106	-	106
Résultats sur (dérivés d') actions propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	0
Annulation d'actions propres	0	0	0	300	0	0	-300	0	0	-	0
Variations des intérêts de tiers	0	0	0	0	-2	0	0	0	-2	-643	-645
Autres	0	0	0	0	0	0	-3	0	-3	-	-3
<b>Total des variations</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>-2</b>	<b>-627</b>	<b>-162</b>	<b>44</b>	<b>2 230</b>	<b>-28</b>	<b>1 468</b>	<b>-481</b>	<b>987</b>
<b>Solde au terme de la période</b>	<b>1 235</b>	<b>4 150</b>	<b>183</b>	<b>-1 111</b>	<b>1 968</b>	<b>46</b>	<b>10 651</b>	<b>98</b>	<b>17 219</b>	<b>1 234</b>	<b>18 453</b>
Dont réserve pour réévaluation d'actions	-	-	-	-	1 824	-	-	-	-	-	-
Dont réserve pour réévaluation d'obligations	-	-	-	-	144	-	-	-	-	-	-
Dont réserve pour réévaluation d'actifs autres qu'obligations et actions	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-
Dont liés aux immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	-	-	-	0	0	0	-	4	4	-1	3

\* Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats

En millions d'EUR

	Capital social souscrit et libéré	Primes d'émission	Obligations subordonnées, obligatoirement remboursables en actions	Actions propres	Réserve pour réévaluation, pour actifs financiers disponibles à la vente	Réserve de couverture, couvertures des flux de trésorerie	Réserves	Écart de conversion	Capitaux propres des actionnaires	Intérêts de tiers	Total des capitaux propres
<b>2007</b>											
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>1 235</b>	<b>4 150</b>	<b>183</b>	<b>-1 111</b>	<b>1 968</b>	<b>46</b>	<b>10 651</b>	<b>98</b>	<b>17 219</b>	<b>1 234</b>	<b>18 453</b>
Ajustements à la juste valeur avant impôts	0	0	0	0	-522	82	0	0	-440	-	-440
Impôts différés sur les variations de la juste valeur	0	0	0	0	182	-42	0	0	139	-	139
Transfert de la réserve pour réévaluation au bénéfice net											
Réductions de valeur	0	0	0	0	6	0	0	0	6	-	6
Profits/pertes nets sur cessions	0	0	0	0	-904	0	0	0	-904	-	-904
Impôts différés	0	0	0	0	79	0	0	0	79	-	79
Transfert de la réserve de couverture au bénéfice net*											
Montant brut	0	0	0	0	0	-16	0	0	-16	-	-16
Impôts différés	0	0	0	0	0	4	0	0	4	-	4
Variations consécutives à des modifications des règles d'évaluation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	0
Corrections d'erreurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	0
Écart de conversion de devises étrangères	0	0	0	0	2	0	0	-51	-49	-	-49
Autres	0	0	0	0	0	0	-4	0	-4	-	-4
<b>Sous-total, directement comptabilisé en capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1 158</b>	<b>28</b>	<b>-4</b>	<b>-51</b>	<b>-1 186</b>	<b>-</b>	<b>-1 186</b>
Bénéfice net pour la période	0	0	0	0	0	0	3 281	0	3 281	123	3 403
<b>Total des produits et charges pour la période</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1 158</b>	<b>28</b>	<b>3 276</b>	<b>-51</b>	<b>2 094</b>	<b>123</b>	<b>2 217</b>
Dividendes	0	0	0	0	0	0	-1 158	0	-1 158	-	-1 158
Augmentation de capital	0	11	-1	0	0	0	0	0	10	-	10
Rachat d'actions propres	0	0	0	-1 000	0	0	0	0	-1 000	-	-1 000
Ventes d'actions propres	0	0	0	128	0	0	0	0	128	-	128
Résultats sur (dérivés d') actions propres	0	0	0	0	0	0	54	0	54	-	54
Annulation d'actions propres	0	0	0	698	0	0	-698	0	0	-	0
Variations des intérêts de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-217	-217
<b>Total des variations</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>-1</b>	<b>-174</b>	<b>-1 158</b>	<b>28</b>	<b>1 474</b>	<b>-51</b>	<b>129</b>	<b>-95</b>	<b>34</b>
<b>Solde au terme de la période</b>	<b>1 235</b>	<b>4 161</b>	<b>181</b>	<b>-1 285</b>	<b>810</b>	<b>73</b>	<b>12 125</b>	<b>47</b>	<b>17 348</b>	<b>1 139</b>	<b>18 487</b>
Dont réserve pour réévaluation d'actions	-	-	-	-	1 200	-	-	-	-	-	-
Dont réserve pour réévaluation d'obligations	-	-	-	-	-389	-	-	-	-	-	-
Dont réserve pour réévaluation d'actifs autres qu'obligations et actions	-	-	-	-	-1	-	-	-	-	-	-
Dont liés aux immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	-	-	-	0	0	0	-	0	0	0	0

\* Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats

- Les informations relatives au nombre total d'actions (actions ordinaires et autres instruments de capitaux propres) sont reprises à l'Annexe 35.

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En millions d'EUR	2006	2007
<b>Activités opérationnelles</b>		
Bénéfice avant impôts	4 595	4 373
Ajustements de valeur pour :		
Réductions de valeur et amortissements sur immobilisations (in)corporelles, immeubles de placement et titres	356	444
Profit/perte réalisé sur la cession d'investissements	-704	-132
Variation des réductions de valeur sur prêts et avances	177	185
Variation des provisions techniques brutes, assurance	1 427	1 728
Variation de la part des réassureurs dans les provisions techniques	-51	-33
Variation des autres provisions	-36	-31
Profits ou pertes de change latents et écarts de conversion	326	-1 304
Résultat provenant des entreprises associées	-45	-56
Flux de trésorerie liés au bénéfice d'exploitation avant impôts et variations des actifs et passifs d'exploitation	6 046	5 173
Variations des actifs d'exploitation <sup>1</sup> , trésorerie et équivalents de trésorerie non compris	7 815	-21 073
Variations des passifs d'exploitation <sup>2</sup> , trésorerie et équivalents de trésorerie non compris	-10 165	8 923
Impôts sur le résultat payés	-944	-877
<b>Flux de trésorerie nets relatifs aux activités opérationnelles</b>	<b>2 752</b>	<b>-7 854</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Achat de titres détenus jusqu'à l'échéance	-2 074	-1 196
Produits du remboursement de titres échus détenus jusqu'à l'échéance	791	1 442
Acquisition d'une filiale ou d'une unité commerciale, net de la trésorerie acquise, y compris une augmentation de participation	-809	-1 162
Produits de la cession d'une filiale ou d'une unité commerciale, net de la trésorerie cédée, y compris une diminution de participation	718	81
Achat d'actions dans des entreprises associées	0	-69
Produits de la cession d'actions dans des entreprises associées	618	0
Dividendes perçus d'entreprises associées	13	15
Acquisition d'immeubles de placement	-56	-34
Produits de la vente d'immeubles de placement	67	3
Acquisition d'immobilisations incorporelles, hors goodwill	-161	-172
Produits de la vente d'immobilisations incorporelles, hors goodwill	95	10
Acquisition d'immobilisations corporelles	-475	-435
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	452	134
<b>Flux de trésorerie nets relatifs aux activités d'investissement</b>	<b>-821</b>	<b>-1 383</b>
<b>Activités de financement</b>		
Achat ou vente d'actions propres	-927	-872
Émission ou remboursement de billets à ordre et autres titres de créance	6 761	6 916
Produits ou remboursement de dettes subordonnées	-62	1 317
Paiements en principal relatifs aux obligations de location-financement	0	0
Produits de l'émission de capital social	13	10
Produits de l'émission d'actions privilégiées	0	0
Dividendes versés	-938	-1 172
<b>Flux de trésorerie nets relatifs aux activités de financement</b>	<b>4 846</b>	<b>6 200</b>
<b>Mutation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		
Augmentation ou diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	6 777	-3 037
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	17 003	23 635
Effets des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-145	140
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	23 635	20 738
<b>Informations complémentaires<sup>3</sup></b>		
Intérêts versés	-8 521	-11 307
Intérêts perçus	12 679	15 396
Dividendes perçus, y compris entreprises mises en équivalence	223	271
<b>Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie<sup>4</sup></b>		
Trésorerie et soldes avec les banques centrales	2 787	4 605
Prêts et avances aux banques remboursables à la demande et prêts à terme aux banques à moins de 3 mois	28 678	30 696
Dépôts de banques remboursables à la demande et remboursables immédiatement	-7 830	-14 564
Total	23 635	20 738
Dont indisponibles	0	0

1 Y compris prêts et créances, actifs disponibles à la vente, actifs financiers détenus à des fins de transaction, actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats, actifs dérivés utilisés à titre de couverture, immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées et revenus d'intérêts proratisés.

2 Y compris dépôts d'établissements de crédit, dettes représentées par un titre, passifs financiers détenus à des fins de transaction, passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats, passifs dérivés utilisés à titre de couverture, passifs liés aux activités abandonnées et charges d'intérêts proratisés.

3 Les données relatives aux Intérêts versés et Intérêts perçus pour 2006 ont été modifiées rétroactivement, étant donné que le montant des intérêts liés aux dérivés de couverture (entièrement affecté aux charges d'intérêts en 2006) est à présent affecté respectivement aux revenus d'intérêts et aux charges d'intérêt.

4 La définition de la Trésorerie et des Équivalents de trésorerie a été modifiée par rapport à 2006 (les bons du Trésor et autres effets pouvant être mobilisés auprès des banques centrales ont été supprimés; les prêts à terme aux banques à moins de 3 mois et les dépôts de banques immédiatement remboursables ont été ajoutés). La raison de cette modification réside dans le changement de présentation des comptes annuels depuis 2007 visant à mieux les conformer à la présentation du schéma de reporting prudentiel bancaire belge et à répondre aux exigences de la norme IFRS 7.



- Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont rapportés selon la méthode indirecte.
- Les principales acquisitions et aliénations de filiales consolidées sont exposées ci-dessous.

- Une liste plus détaillée (reprenant tous les changements importants du pourcentage de participation) figure à l'Annexe 41.
- Toutes les acquisitions et cessions (corporelles) de sociétés du groupe en 2006 et 2007 ont été réglées en espèces.

## PRINCIPALES ACQUISITIONS, ALIÉNATIONS OU MODIFICATIONS DU POURCENTAGE DE PARTICIPATION DES FILIALES CONSOLIDÉES EN 2006 ET 2007

	2006						2007
	Banco Urquijo, Espagne	Absolut Bank, Russie	A Banka, Serbie	DZI Insurance, Bulgarie	Economic and Investment Bank, Bulgarie	International Factors, Belgique	Banca KBL Fu- magalli Soidan, Italie
En millions d'EUR							
Acquisition ou cession	Cession	Acquisition	Acquisition	Acquisition	Acquisition	Acquisition	Cession
Pourcentage d'actions acquises (+) ou cédées (-) en 2007	-97,06%	+95,00%	+100,00%	+89,37%	+75,58%	+50,00%	-100,00%
Pourcentage total d'actions au 31-12-2007	0,00%	95,00%	100,00%	89,37%	75,58%	100,00%	0,00%
Segment IFRS concerné	European Private Banking	Banque	Assurance	Assurance	Banque	Banque	European Private Banking
Division concernée	European Private Banking	Europe centrale, orientale et Russie	Europe centrale, orientale et Russie	Europe centrale, orientale et Russie	Europe centrale, orientale et Russie	Merchant Banking	European Private Banking
Date de finalisation de la transaction, mois et année	07-2006	07-2007	06-2007	08-2007	12-2007	06-2007	04-2007
Prix d'achat ou prix de vente	760	698	97	333	297	36	43
Flux de trésorerie pour l'acquisition ou la cession d'entreprises moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie acquis ou cédés	678	-636	-56	-332	123	-36	36
Actifs et passifs acquis ou cédés							
Trésorerie et soldes avec les banques centrales	-82	74	39	0	130	0	0
Actifs financiers							
Détenus à des fins de transaction	-21	226	0	23	34	0	0
Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	0	0	0	0	0	0	0
Disponibles à la vente	-133	25	0	95	5	0	-17
Prêts et créances	-3 538	2 024	45	141	668	355	-10
Détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0	0	0
Dérivés de couverture	-5	0	0	0	0	0	0
Dont trésorerie et équivalents de trésorerie	-82	74	42	0	424	0	-8
Passifs financiers							
Détenus à des fins de transaction	7	1	0	0	0	0	0
Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	0	0	0	0	0	0	0
Au coût amorti	-2 861	1 623	72	0	835	315	-36
Dérivés de couverture	-2	0	0	0	0	0	0
Dont trésorerie et équivalents de trésorerie	0	-12	-1	0	-3	0	0
Provisions techniques brutes, assurance	0	0	0	85	0	0	0

# ANNEXES AUX MÉTHODES COMPTABLES

## Annexe 1 a : Attestation de conformité

La publication des comptes annuels consolidés a été approuvée le 20 mars 2008 par le Conseil d'administration de KBC Groupe SA.

Les comptes annuels consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'approuvées par l'UE (IFRS approuvées), et présentent des informations comparatives sur une année.

Tous les montants sont exprimés et arrondis en millions d'euros.

Les normes IFRS et IFRIC suivantes ont été publiées mais n'étaient pas encore en vigueur au 31 décembre 2007; le groupe KBC appliquera ces normes dès leur entrée en vigueur respective :

- IFRS 8 (Segments opérationnels) : le groupe appliquera cette norme dès son entrée en vigueur, soit au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Cette norme remplace la norme IAS 14 (Information par segment) et aura un impact sur les informations par segment actuelles à l'Annexe 2.
- IFRIC 11 (transactions de parts de groupe et d'actions rachetées par la société émettrice).

En 2007, KBC a adapté la présentation des comptes annuels afin de mieux les conformer à la présentation du schéma de reporting prudentiel bancaire belge et de répondre aux exigences de la norme IFRS 7.

Les principales adaptations concernent le bilan, qui est proposé à partir de 2007 selon la présentation par portefeuille (c'est-à-dire selon les classifications de la norme IAS 39) au lieu de la présentation par produit. Afin de maintenir des informations par produit, une ventilation des actifs et passifs financiers par portefeuille et par produit est présentée à l'Annexe 18. Les adaptations à la présentation du compte de résultats sont limitées et comportent de nouvelles ventilations des postes Primes brutes acquises, assurance et Charges techniques brutes, assurance (en Vie et Non-vie) et Charges d'exploitation (en charges de personnel, frais généraux administratifs, amortissements sur actifs immobilisés et provisions pour risques et charges). En outre, le poste Bénéfice net après impôts des activités abandonnées a été déplacé des composantes du Total des produits juste avant le Bénéfice après impôts et la présentation des participations minoritaires a été adaptée dans le résultat après impôts. Conformément à la présentation modifiée du bilan et du compte de résultats, diverses annexes ont également été adaptées. La ventilation par produit a notamment été remplacée par une ventilation par portefeuille.

Les informations exigées sur la nature et le montant des risques (conformément aux normes IFRS 4 et IFRS 7) et les informations relatives au capital (conformément à la norme IAS 1) ont été reprises dans les sections auditées du chapitre Gestion de la valeur et des risques.

## Annexe 1 b : Principales méthodes comptables

### a Critères de consolidation et d'inclusion dans les comptes consolidés selon la méthode de mise en équivalence

La méthode de consolidation par intégration globale est appliquée à toutes les entités (matérielles) (y compris les entités à vocation spéciale) sur lesquelles la société consolidante exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif. Les entreprises (matérielles) sur lesquelles un contrôle conjoint est exercé directement ou indirectement sont consolidées par intégration proportionnelle. La méthode de mise en équivalence est appliquée aux participations (matérielles) dans des sociétés associées (sociétés sur la gestion desquelles KBC exerce une influence déterminante).

Ainsi que l'autorise la norme IAS 28, les participations dans des entreprises associées détenues par des sociétés à capital-risque sont classifiées comme étant *détenues à des fins de transaction* (évaluées à la juste valeur par le biais du compte de résultats).

### b Effets des variations de change

Les actifs et passifs monétaires, libellés dans des monnaies étrangères, sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les écarts d'évaluation positifs et négatifs, à l'exception de ceux qui se rapportent au financement d'actions et de participations dans des entreprises consolidées, en monnaies étrangères, sont inscrits dans le compte de résultats.

Les éléments non monétaires, évalués sur la base de leur coût historique, sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change de la date de transaction.

Les éléments non monétaires, évalués à la juste valeur, sont convertis sur la base du cours au comptant en vigueur le jour où la juste valeur a été déterminée.

Les écarts de conversion sont présentés conjointement avec les fluctuations de la juste valeur.

Les produits et charges en monnaies étrangères sont pris en résultat au cours en vigueur au moment de leur intégration.

Les bilans des filiales étrangères sont convertis dans la monnaie du rapport (euro) au cours au comptant en vigueur à la date de clôture des comptes (à l'exception des capitaux propres qui sont convertis au cours historique). Le compte de résultats est converti au cours moyen de l'exercice.

Les écarts résultant de l'utilisation d'un cours différent pour les éléments de l'actif et du passif, d'une part, et les éléments des capitaux propres, d'autre part, sont imputés (conjointement avec les écarts de cours – après impôts différés – sur les

emprunts conclus en vue du financement des participations en monnaies étrangères), pour la part de KBC, aux capitaux propres.

### c Actifs et passifs financiers (IAS 39)

Un actif ou un passif financier est porté au bilan au moment où un contrat est conclu pour l'instrument. L'acquisition et la vente de tous les actifs financiers réglés selon les conventions de marché standard sont inscrites au bilan à la date de règlement.

Tous les actifs et passifs financiers – y compris les dérivés – doivent être inscrits au bilan sur la base des classifications fixées par la norme IAS 39. Chaque classification exige une évaluation spécifique.

La norme IAS 39 reconnaît les classifications suivantes :

- **Prêts et créances** : tous les actifs financiers non dérivés avec paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.
- **Investissements détenus jusqu'à l'échéance** : tous les actifs financiers non dérivés avec une échéance finale déterminée et des paiements fixes ou déterminables que KBC a la ferme intention et la capacité financière de conserver jusqu'à leur échéance.
- **Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats** : cette catégorie comprend les actifs financiers détenus à des fins de transaction ainsi que tout autre actif financier initialement comptabilisé à la juste valeur par le biais du compte de résultat (juste valeur, en abrégé JV). Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers détenus en vue d'une vente à court terme ou faisant partie d'un portefeuille d'actifs de cette catégorie. Tous les instruments financiers dérivés ayant une valeur de remplacement positive sont considérés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction sauf s'ils ont été qualifiés d'instruments de couverture efficaces. Les actifs JV sont évalués de la même manière que les actifs financiers détenus à des fins de transaction. KBC peut appliquer cette option de la juste valeur lorsque celle-ci procure des informations plus pertinentes. Ceci permet en effet d'éliminer ou de limiter considérablement les incohérences d'évaluation ou d'inclusion (aussi appelées inadéquation comptable), qui proviendraient de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de l'intégration des bénéfices ou pertes réalisés sur ceux-ci sur des bases différentes. L'option de la juste valeur peut également être appliquée aux actifs financiers avec dérivés incorporés.
- **Actifs financiers disponibles à la vente** : tous les actifs financiers non dérivés qui n'entrent pas dans l'une des catégories précitées. Ces actifs sont évalués à la juste valeur, toutes les fluctuations de la juste valeur étant comptabilisées en capitaux propres jusqu'à la réalisation des actifs ou jusqu'au moment où surviennent des réductions de valeur. Dans ce cas, les résultats de réévaluation sont cumulés dans le compte de résultats.
- **Passifs financiers** :
  - Les passifs détenus à des fins de transaction sont des dettes détenues dans l'intention d'un rachat à court terme. Tous les instruments financiers dérivés ayant une valeur de remplacement négative sont considérés comme des passifs détenus à des fins de transaction, sauf s'ils ont été qualifiés d'instruments financiers dérivés de couverture efficaces. Ces passifs sont évalués à la juste valeur, toutes les fluctuations de la juste valeur étant inscrites au compte de résultats.
  - Passifs financiers initialement comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultats (JV) : ces passifs financiers sont évalués de la même manière que les passifs détenus à des fins de transaction. L'option de la juste valeur peut être utilisée de la même manière que pour les actifs JV. En outre, cette catégorie peut être utilisée pour le traitement comptable des composantes futurs escomptées (dettes financières sans participation bénéficiaire discrétionnaire), ainsi que le prévoit la norme IFRS 4.
  - Autres passifs financiers : toutes les autres dettes financières non dérivées qui n'appartiennent pas à l'une des catégories précitées. Ces passifs sont évalués au coût amorti.
- **Dérivés de couverture** : dérivés utilisés en tant qu'instruments de couverture.

Les instruments financiers (à l'exception des dérivés de trading) sont présentés au *clean price*. Les intérêts proratisés des instruments financiers font l'objet d'une ligne séparée du bilan.

KBC applique les règles générales suivantes :

- **Créances** : celles-ci ont été classifiées en tant que Prêts et créances. Elles sont évaluées initialement à la juste valeur, y compris les frais de transaction. Les prêts avec échéance fixe sont ensuite évalués au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif, c'est-à-dire le taux d'intérêt qui actualise tous les flux de trésorerie futurs escomptés de la créance à la valeur comptable nette. Ce taux d'intérêt tient compte de tous les frais de transaction et rémunérations y afférents. Les prêts sans échéance fixe sont évalués au coût amorti.
- Les réductions de valeur sont comptabilisées pour les créances pour lesquelles – soit individuellement, soit sur la base du portefeuille – des réductions de valeur ont été constatées à la date de clôture des comptes. Cette indication est déterminée à l'aide de la *Probability of Default* (PD). Les caractéristiques des crédits telles que le type de crédit, la branche d'activité à laquelle appartient l'emprunteur, la location géographique de l'emprunteur et d'autres caractéristiques essentielles pour le profil de risque d'un emprunteur, sont utilisées pour la détermination de la PD. Les crédits qui partagent une même PD affichent par conséquent un profil de risque de crédit similaire.
- Les prêts et créances affichant une PD de 12 (crédits douteux individuels présentant la PD la plus élevée) sont testés individuellement sur une réduction de valeur (et éventuellement amortis individuellement). Le montant de la réduction de valeur est déterminé comme étant la différence entre la valeur comptable des prêts et leur valeur actuelle.
- Les prêts et créances affichant une PD de 10 ou 11 sont également considérés en tant que crédits douteux individuels. Les prêts importants (de plus de 1,25 million d'euros) sont testés individuellement. Le montant de la réduction

de valeur est déterminé comme étant la différence entre la valeur comptable des prêts et leur valeur actuelle. Les prêts moins importants (de moins de 1,25 million d'euros) sont testés sur une base statistique. Le montant de la réduction de valeur selon la méthode statistique est basé sur trois éléments : l'encours des prêts, un pourcentage de reclassification qui reflète les mouvements de prêts entre les différentes catégories de PD et un pourcentage de perte qui reflète la perte moyenne pour chaque produit.

- Les prêts et créances affichant une PD inférieure à 10 sont considérés comme des crédits normaux. Les pertes *Incurred but not reported* (IBNR) sont reprises pour les crédits affichant une PD de 1 à 9 inclus. Ces pertes IBNR sont basées sur les modèles IRB avancés (PD X LGD X EAD) avec corrections de tous les paramètres afin de refléter le caractère *point in time* des pertes IBNR. La principale correction porte sur la PD : l'horizon de temps de la PD est écourté sur la base de la période d'émergence. La période d'émergence est la période entre l'apparition d'un événement qui entraînera une réduction de valeur et le moment où KBC découvre cet événement. Elle est fonction de la fréquence de révision, de la location et de la relation avec les contreparties. Dans le cas d'une réduction de valeur, la valeur comptable du prêt est diminuée par le biais d'un compte spécifique pour réductions de valeur et la perte est inscrite au compte de résultats.

Si, par la suite, le montant des réductions de valeur estimées augmente ou diminue en raison d'un événement qui s'est produit après que les réductions de valeur ont été reconnues, la réduction de valeur actée auparavant est majorée ou diminuée par le biais de l'adaptation du compte spécifique des réductions de valeur. Les prêts et montants connexes repris sur les comptes spécifiques pour réductions de valeur sont amortis lorsqu'il n'existe pas de perspective réaliste de récupération future ou lorsque le prêt fait l'objet d'une remise de dette. Un prêt renégocié continue de faire l'objet d'un test de dépréciation, celle-ci étant calculée sur la base du taux d'intérêt effectif initial du prêt. Pour les passifs hors bilan (crédits d'engagement) qui sont classés comme étant incertains ou non recouvrables et douteux, des provisions sont portées au bilan si les conditions générales de la norme IAS 37 ont été remplies et si le critère de la *prépondérance des probabilités* a été respecté. Ces provisions sont reconnues à leur valeur actuelle.

Les intérêts sur les crédits auxquels des réductions de valeur ont été appliquées sont calculés sur la base du taux d'intérêt servant à calculer la réduction de valeur.

- **Titres** : en fonction du fait qu'ils ont été ou non négociés sur un marché actif et de l'intention à l'acquisition, les titres sont classifiés en tant que Prêts et créances, Investissements détenus jusqu'à l'échéance, Actifs financiers détenus à des fins de transaction, Actifs JV ou Actifs financiers disponibles à la vente. Les titres classifiés en tant que Prêts et créances ou Investissements détenus jusqu'à l'échéance sont initialement évalués à la juste valeur, y compris les frais de transaction. Ils sont ensuite évalués au coût amorti. La différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est comptabilisée en tant qu'intérêts et prise en résultat sur la durée des titres restant à courir. La prise en résultat s'effectue sur une base actuarielle, calculée sur le taux d'intérêt effectif à l'acquisition. Des réductions de valeur individuelles sur des titres classifiés en tant que Prêts et créances ou en tant que Titres détenus jusqu'à l'échéance sont – selon la même méthode que pour les créances susmentionnées – comptabilisées si des réductions de valeur ont été constatées. Les titres classifiés en tant qu'Actifs financiers détenus à des fins de transaction sont initialement évalués à la juste valeur (hors frais de transaction) et ensuite à la juste valeur, toutes les fluctuations de la juste valeur étant comptabilisées dans le compte de résultats. Les titres classifiés en tant qu'actifs JV sont évalués de la même manière que les Actifs financiers détenus à des fins de transaction. Les titres classifiés en tant qu'Actifs financiers disponibles à la vente sont initialement évalués à leur juste valeur (y compris les frais de transaction) et sont ensuite évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant comptabilisées sur un poste séparé des capitaux propres jusqu'à la vente des titres ou jusqu'au moment où ils accusent une réduction de valeur. Dans ce cas, les résultats de réévaluation cumulatifs sont transférés des capitaux propres au résultat de l'exercice. Les réductions de valeur sont comptabilisées lorsqu'elles ont été constatées. En ce qui concerne les actions cotées et autres titres à revenu variable, une indication de réduction de valeur est déterminée sur la base tant de plusieurs indicateurs cohérents que d'une évaluation de la récupérabilité de la valeur d'acquisition des actions en portefeuille. En ce qui concerne les titres à revenu fixe, la réduction de valeur est déterminée sur la base de la récupérabilité de la valeur d'acquisition. Les réductions de valeur sont comptabilisées dans le résultat de l'exercice. En ce qui concerne les actions et autres titres à revenu variable, des reprises de réductions de valeur s'effectuent par le biais d'un poste séparé des capitaux propres. Des reprises de réductions de valeur sur des titres à revenu fixe s'effectuent par le biais du compte de résultats.
- **Dérivés** : tous les dérivés sont classifiés en tant qu'actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction, sauf s'ils ont été qualifiés de dérivés de couverture efficaces. Les dérivés détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat de l'exercice. Les dérivés détenus à des fins de transaction ayant une valeur de remplacement positive et négative sont portés respectivement à l'actif du bilan et au passif du bilan.
- **Montants dus** : les dettes qui représentent des dépôts ou des avances de fonds sont portées au bilan au coût amorti. La différence entre les fonds mis à disposition et la valeur nominale est portée au compte de résultats pro rata temporis. L'intégration s'effectue sur une base actualisée en fonction du pourcentage d'intérêt réel.
- **Dérivés incorporés dans les contrats** : les dérivés incorporés dans les contrats qui sont évalués sur une base pro rata temporis (investissements détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances, autres passifs financiers) ou qui sont évalués à la juste valeur avec fluctuations de la juste valeur dans les capitaux propres (actifs financiers disponibles à la vente) sont séparés du contrat et évalués à la juste valeur (les fluctuations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat de l'exercice) si, au moment où KBC acquiert le contrat, on juge que le risque du produit dérivé incorporé n'est pas étroitement lié au risque du contrat de base. Le

risque ne peut être réévalué par la suite, sauf dans le cas de modifications des conditions du contrat, ayant un impact substantiel sur les flux de trésorerie du contrat. Les contrats avec dérivés incorporés sont toutefois essentiellement classifiés en tant qu'actifs JV, de sorte qu'une séparation de l'instrument financier dérivé incorporé devient inutile étant donné que le corps de l'instrument financier est évalué à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant inscrites dans le résultat de l'exercice.

- **Comptabilité de couverture (hedge accounting)** : KBC applique la comptabilité de couverture si toutes les conditions exigées ont été remplies (selon les exigences en matière de comptabilité de couverture qui n'ont pas été supprimées dans la version modifiée de la norme IAS 39, la version *carve out* telle qu'approuvée par l'UE). Les conditions sont les suivantes : la présence d'une documentation formelle de la relation de couverture dès le début de la couverture; la très grande efficacité attendue de la couverture; la possibilité de mesurer l'efficacité de la couverture de manière fiable; et la mesure continue pendant la période de rapport pendant laquelle la couverture peut être qualifiée d'efficace.

En ce qui concerne les couvertures à la juste valeur, tant les dérivés de couverture de risque que les positions couvertes sont évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant inscrites au compte de résultats. Les intérêts proratés des swaps de taux d'intérêt sont repris dans les revenus nets d'intérêts. La transaction de couverture est interrompue si les conditions régissant les transactions de couverture ne sont plus remplies ou si l'instrument de couverture échoit ou est vendu. Dans ce cas, les résultats de réévaluation de la position couverte (dans le cas d'instruments financiers à revenu fixe) sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice sur une base pro rata temporis jusqu'à l'échéance finale.

KBC applique les transactions de couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille afin de couvrir le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille de prêts par des swaps de taux d'intérêt. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant inscrites au compte de résultats. Les intérêts proratés de ces swaps de taux d'intérêt sont repris dans les revenus nets d'intérêts. Le montant couvert des prêts est également évalué à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant inscrites au compte de résultats. La juste valeur du montant couvert fait l'objet d'un poste séparé dans les actifs inscrits au bilan. KBC applique la version modifiée de l'IAS 39 afin d'éviter toute inefficacité consécutive aux remboursements anticipés, tant qu'il est question d'une sous-couverture (*underhedging*). En cas de couverture inopérante, la fluctuation cumulée de la juste valeur du montant couvert sera amortie dans le compte de résultats, et ce sur la durée résiduelle des actifs couverts, ou immédiatement sortie du bilan si l'inefficacité provient du fait que les prêts concernés ne sont plus reconnus.

En ce qui concerne les couvertures de flux de trésorerie, les instruments financiers dérivés de couverture des risques sont évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur imputables à la part efficace de la couverture faisant l'objet d'un poste séparé dans les capitaux propres. Les intérêts proratés des swaps de taux d'intérêt sont repris dans les revenus nets d'intérêts. La part inefficace de la couverture est comptabilisée dans le compte de résultats. La transaction de couverture est interrompue si les conditions régissant la comptabilité de couverture ne sont plus remplies. Dans ce cas, les dérivés sont considérés en tant que dérivés détenus à des fins de transaction et sont évalués comme tels. Le financement en monnaies étrangères de l'actif net d'une participation étrangère est traité comme une couverture d'un investissement net dans une entité étrangère. Cette forme de comptabilité de couverture est appliquée aux participations qui ne sont pas libellées en euro. Les écarts de conversion (tenant compte des impôts différés) sur le financement sont inscrits aux capitaux propres, conjointement avec les écarts de conversion sur l'actif net.

- **Un contrat de garantie financière** est un contrat sur la base duquel l'émetteur est contraint d'effectuer certains paiements afin de compenser le titulaire d'une perte subie par lui parce qu'un débiteur déterminé ne respecte pas son obligation de paiement en vertu des conditions initiales ou révisées d'une reconnaissance de dette. Initialement évalué à la juste valeur, un contrat de garantie financière est ensuite évalué au plus élevé des deux montants suivants :
  - montant déterminé conformément à la norme IAS 37 Provisions, passifs conditionnels et actifs conditionnels; et
  - montant initialement comptabilisé, diminué, le cas échéant, de l'amortissement cumulatif imputé conformément à la norme IAS 18 Produits.

• **Ajustements de la juste valeur (market value adjustments)** : les ajustements de la juste valeur sont comptabilisés sur tous les instruments financiers évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant inscrites dans le compte de résultats ou dans les capitaux propres. Ces ajustements de la juste valeur comprennent tous les frais de dénouement, les corrections pour instruments ou marchés moins liquides, les corrections associées aux valorisations *mark-to-model* et les corrections consécutives au risque de contrepartie.

- **Bénéfices jour 1** : lorsque le prix de transaction sur un marché non actif diffère de la juste valeur des autres transactions de marché observables dans le même instrument ou de la juste valeur basée sur une technique d'évaluation dont les variables ne comportent que des données de marchés observables, la différence entre le prix de transaction et la juste valeur (un bénéfice jour 1) est inscrite au compte de résultats. Le bénéfice jour 1 est imputé pour la structuration de CDO. Une partie du bénéfice jour 1 est toutefois réservée et est libérée au compte de résultats pendant la durée et au plus tard à l'échéance finale des CDO.

## d Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Le goodwill est considéré comme la part des frais d'acquisition en plus de la juste valeur des actifs identifiables acquis, du passif et du passif conditionnel, tels qu'estimés à la date d'acquisition. Il est comptabilisé en tant qu'immobilisation incorporelle et est évalué à son coût déduit des réductions de valeur. Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au moins. Des réductions de valeur sont appliquées si la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie auxquelles appartient le goodwill est supérieure à sa valeur récupérable. Les réductions de valeur sur goodwill ne peuvent pas être reprises. Les logiciels sont – si les conditions de comptabilisation en tant qu'actif sont remplies – comptabilisés dans les immobilisations incorporelles. Les logiciels de système sont portés à l'actif et suivent le rythme d'amortissement du matériel (soit

trois ans) à partir du moment où ils sont utilisables. Les logiciels standard, de même que les logiciels sur mesure développés par des tiers, sont portés à l'actif et sont amortis linéairement sur une période de cinq ans à partir du moment où ils sont utilisables. Les frais de développement internes et externes de logiciels générés en interne, liés à des projets d'investissement, sont portés à l'actif et sont amortis linéairement sur cinq ans. Les projets d'investissement sont des projets à grande échelle qui introduisent ou remplacent un objectif ou modèle d'entreprise important. Les frais de recherche internes et externes liés à ces projets ainsi que tous les frais des autres projets ICT relatifs aux logiciels générés en interne (autres que des projets d'investissement) sont immédiatement comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

## e Immobilisations corporelles, y compris les immeubles de placement

Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition (y compris les frais d'acquisition directement attribuables), déduction faite des amortissements cumulatifs et réductions de valeur. Les taux d'amortissement sont déterminés sur la base de la durée de vie économique prévue et sont appliqués selon la méthode linéaire dès que les actifs sont prêts à l'emploi. Des réductions de valeur sont comptabilisées si la valeur comptable des actifs est supérieure à leur valeur récupérable (soit la valeur la plus élevée de la valeur d'exploitation ou de la valeur réelle moins les frais de vente). Les réductions de valeur comptabilisées peuvent être reprises par le biais du compte de résultats. En cas de vente d'immobilisations corporelles, les pertes ou bénéfices réalisés sont immédiatement portés au résultat de l'exercice. En cas de destruction, le montant restant à amortir est immédiatement porté au compte de résultats.

Les règles comptables régissant les immobilisations corporelles s'appliquent également aux immeubles de placement.

Les coûts de financement externes qui sont directement attribuables à l'acquisition d'un actif sont portés à l'actif en tant qu'élément des charges de cet actif. Tous les autres coûts de financement sont imputés en tant que charges pendant la période au cours de laquelle ils ont été contractés. Il y a inscription à l'actif dès que des charges sont contractées pour un actif, que des coûts de financement sont contractés et que des activités sont exercées afin de préparer l'actif à l'usage visé ou à la vente. Si le processus est interrompu, les coûts de financement ne sont plus portés à l'actif. L'inscription à l'actif des coûts de financement cesse lorsque toutes les activités visant à préparer l'actif à l'usage visé ou à la vente sont terminées.

## f Provisions techniques

### Provisions pour primes non acquises et risques en cours

En ce qui concerne l'assurance directe, la provision pour primes non acquises est en principe calculée journalièrement sur la base des primes brutes, après déduction des commissions.

Pour la réassurance reçue, la provision pour primes non acquises est déterminée pour chaque contrat séparément sur la base des informations communiquées par le cédant, complétées si nécessaire en fonction des perceptions personnelles du risque dans le temps.

La provision pour primes non acquises relatives aux activités d'assurances vie est comptabilisée en tant que provision pour le groupe d'activités des assurances vie.

### Provision pour assurance vie

Cette provision est calculée, à l'exception des produits de la branche 23, selon les principes actuariels en vigueur, la provision pour primes non acquises, la provision pour vieillissement, la provision pour intérêts encore à verser mais non échus, etc, étant prises en compte.

En principe, cette provision est calculée séparément pour chaque contrat d'assurance.

Pour les assurances acceptées, une provision est constituée pour chaque contrat séparément sur la base des informations communiquées par le cédant, complétées si nécessaire en fonction de perceptions personnelles.

Outre les règles mentionnées ci-dessous, une provision complémentaire est constituée conformément aux dispositions légales.

Les règles suivantes sont d'application :

- *Évaluation selon la méthode prospective* : cette méthode est appliquée aux provisions pour assurances vie de la branche 21 classiques et pour assurances vie de la branche 21 modernes avec taux garanti sur les primes futures, ainsi qu'aux provisions pour avantages complémentaires octroyés aux employés en ce qui concerne les taux appliqués. Le calcul selon les formules actuarielles prospectives s'appuie sur les dispositions techniques des contrats.
- *Évaluation selon la méthode rétrospective* : cette méthode est appliquée à la provision pour assurances vie de la branche 21 modernes et à la provision pour avantages complémentaires octroyés aux employés en vue du paiement de nouvelles primes complémentaires. Les calculs selon les formules actuarielles rétrospectives reposent sur les dispositions techniques des contrats, mais ne tiennent pas compte des versements futurs.

### Provision pour sinistres

La provision pour sinistres déclarés est en principe calculée par sinistre, sur la base des éléments connus du dossier, à concurrence des sommes encore dues aux victimes ou aux bénéficiaires et est majorée des charges externes nécessaires au règlement des sinistres. Lorsque des dommages-intérêts doivent être versés sous la forme d'un paiement périodique, les montants à réserver à cet effet sont calculés sur la base des méthodes actuarielles reconnues.

Une provision IBNR est constituée pour les sinistres IBNR (*Incurring But Not Reported*) à la date de clôture des comptes. Pour les affaires directes, cette provision IBNR est basée sur une somme forfaitaire par branche d'assurance en fonction des expériences passées et de l'évolution du portefeuille assuré.

La provision IBNR est majorée de montants supplémentaires pour événements exceptionnels.

Une provision IBNER est constituée pour sinistres IBNER (*Incurring But Not Enough Reserved*) à la date du bilan si les procédures démontrent que les autres provisions pour sinistres sont insuffisantes pour les dettes futures. Cette provision comprend les montants pour sinistres qui ont déjà été rapportés mais qui, pour des raisons techniques, n'ont pas été inscrits au dossier des sinistres. Le cas échéant, une provision est constituée par prudence en vue de dettes éventuelles liées à des sinistres déjà clôturés.

Une provision pour coûts internes de règlement des sinistres est calculée au pourcentage déterminé sur la base des expériences passées.

En outre, des provisions complémentaires, telles que les provisions pour accidents du travail, sont constituées sur la base des dispositions légales.

### Provision pour participations aux bénéfices et ristournes

Ce poste comprend la provision pour participations aux bénéfices déjà réparties mais pas encore attribuées à la clôture de l'exercice pour les groupes d'activités Vie et Non-vie.

### Test de suffisance du passif

Un test de suffisance du passif est effectué afin d'évaluer les dettes en cours, de détecter d'éventuels déficits et de les porter au compte de résultats.

### Réassurance cédée et rétrocession

L'impact des réassurances cédées et des rétrocessions est porté à l'actif, calculé pour chaque contrat séparément et est complété si nécessaire en fonction des perceptions personnelles du risque dans le temps.

## g Contrats d'assurance et conformité à la norme IFRS 4 – phase 1

Les règles de *deposit accounting* s'appliquent aux instruments financiers sans participation bénéficiaire discrétionnaire et à la composante dépôt des contrats d'assurance de la branche 23. Cela signifie que la composante dépôt et la composante assurances sont évaluées séparément. Par le biais du *deposit accounting*, la part des primes liée à la composante dépôt – à l'instar de l'imputation résultante du passif – n'est pas comptabilisée dans le compte de résultats. Les frais administratifs et les commissions sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultats. En cas de fluctuations ultérieures des cours des investissements de la branche 23, tant la fluctuation de l'actif que la fluctuation résultante du passif sont immédiatement comptabilisées dans le compte de résultats. Après l'intégration initiale, la composante dépôt est par conséquent évaluée à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Cette juste valeur correspond au nombre d'unités multiplié par la valeur de l'unité, basée sur la juste valeur des instruments financiers sous-jacents. Les versements liés à la composante dépôt ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultats mais entraînent une réduction de la valeur comptable du passif.

Les instruments financiers avec participation bénéficiaire discrétionnaire et la composante assurances des contrats d'assurance de la branche 23 (liés à un fonds d'investissement) sont évalués comme des contrats d'assurance qui ne sont pas liés à un fonds d'investissement (voir f Provisions techniques). La composante dépôt des instruments financiers avec participation bénéficiaire discrétionnaire n'est donc pas scindée de la composante assurances. À la date de clôture des comptes, un test de suffisance du passif permet d'établir l'adéquation des passifs résultant des instruments financiers ou des contrats d'assurance. Si le montant de ces passifs est inférieur à leurs flux de trésorerie futurs escomptés, le déficit est comptabilisé dans le compte de résultats moyennant une augmentation du passif.

## h Obligations en matière de prestations de retraite

Les obligations en matière de prestations de retraite sont comptabilisées sous les Autres passifs et portent sur les engagements en matière de pensions de retraite et de survie, de prépensions et d'autres pensions ou rentes similaires.

Les régimes à prestations définies sont des plans par lesquels KBC a une obligation légale ou constructive de verser des contributions complémentaires au fonds de pension si ce fonds détient des actifs insuffisants au paiement de toutes les obligations envers le personnel pour ses services actuels et passés.

Les passifs de pension résultant de ces plans pour le personnel sont calculés selon la norme IAS 19 à l'aide de la *Projected Unit Credit Method*, prévoyant que chaque période de prestation de services donne un droit complémentaire à la pension. Les bénéfices et pertes actuariels sont traités selon l'*approche corridor*. La part des bénéfices ou pertes actuariels excédant soit 10% de la juste valeur des actifs du plan, soit 10% de l'obligation de pension brute est portée – sur cinq ans – au compte de résultats.

## i Passifs d'impôt

Ce poste comprend les passifs d'impôts exigibles et différés. Les passifs d'impôts exigibles sont déterminés sur la base du montant à payer estimé, calculé aux taux d'imposition en vigueur à la date de clôture des comptes. Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale de l'actif et du passif. Ils sont calculés aux taux d'imposition en vigueur au moment de la réalisation des actifs ou des passifs sur lesquels ils portent. Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles, sur lesquels il sera possible d'imputer ces différences temporelles déductibles.

## j Provisions

Les provisions sont portées au bilan :

- s'il existe une obligation (contraignante en droit ou de fait) à la date du bilan basée sur un événement passé; et
- s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation; et
- si le montant de l'obligation peut être évalué de manière fiable.

## k Capitaux propres

Les capitaux propres sont l'actif net après déduction de tous les passifs.

La norme IAS 32 fait une distinction entre les instruments de capitaux propres et les instruments financiers.

- Les obligations obligatoirement remboursables en actions de KBC Groupe SA (ORA 1998–2008) sont classifiées en tant que capitaux propres.
- Les frais d'acquisition d'actions propres de KBC Groupe SA sont déduits des capitaux propres. Les résultats de la vente, de l'émission ou de la destruction d'actions propres sont directement comptabilisés dans les capitaux propres.
- Les transactions sur dérivés d'actions KBC sont également comptabilisées dans les capitaux propres, sauf en cas de règlement net en espèces.
- Les options sur actions KBC tombant sous le champ d'application de la norme IFRS 2 sont évaluées à la juste valeur à leur date d'attribution. Cette juste valeur est comptabilisée dans le compte de résultats en tant que frais de personnel répartis sur la période de prestation de services et fait l'objet d'un poste séparé dans les capitaux propres. Les plans d'options sur actions de 2000-2002 ne tombent pas sous le champ d'application de la norme IFRS 2.
- Les résultats de réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés dans les capitaux propres jusqu'à la cession ou à la réduction de valeur des actifs. Les résultats de réévaluation cumulés sont transférés au résultat de l'exercice.

Les options put sur participations minoritaires (et, si d'application, les combinaisons d'options put et d'options call dans les contrats forward) sont actées en tant que passifs financiers à la valeur actuelle de leur prix d'exercice. La participation minoritaire correspondante est sortie des capitaux propres. La différence entre les deux est soit portée à l'actif (goodwill), soit comptabilisée dans le compte de résultats (goodwill négatif).

## I Taux de change utilisés

	Taux de change au 31-12-2007		Moyenne de taux de change en 2007	
	1 EUR = ... ... monnaie étrangère	Variation par rapport au 31-12-2006 positive : appréciation face à l'EUR négative : dépréciation face à l'EUR	1 EUR = ... ... monnaie étrangère	Variation par rapport à la moyenne de 2006 positive : appréciation face à l'EUR négative : dépréciation face à l'EUR
CZK	26,63	3,2%	27,77	2,0%
GBP	0,733	-8,4%	0,685	-0,3%
HUF	253,7	-0,8%	251,3	5,1%
PLN	3,594	6,6%	3,785	3,1%
SKK	33,58	2,5%	33,78	10,1%
USD	1,472	-10,5%	1,373	-8,4%

## m Modifications des règles d'évaluation en 2007

Aucune modification matérielle n'a été apportée aux règles d'évaluation par rapport à 2006.

## ANNEXES RELATIVES À L'INFORMATION PAR SEGMENT

### Annexe 2 : Segmentation selon la structure juridique et segmentation géographique

Dans le cadre des normes IFRS, la segmentation primaire utilisée par KBC repose sur la structure juridique du groupe et est ventilée comme suit :

- Banque : KBC Bank et ses filiales;
- Assurance : KBC Assurances et ses filiales;
- European Private Banking (KBL EPB) : Kredietbank Luxembourgeoise et ses filiales;
- Holding : KBC Groupe SA (sur une base non consolidée), KBC Exploitation SA et les entreprises restantes de l'ex-groupe Gevaert.

Les transactions entre segments sont des transactions réalisées *at arm's length* entre les différents segments primaires. Comme certains postes comprennent des

montants nets (par exemple, les Revenus nets d'intérêts), le solde des transactions au sein du groupe est limité pour ces postes. Les transferts entre segments sont déterminés sur la base du prix effectivement payé.

Les chiffres relatifs au Holding incluent également la structure de communauté d'intérêt, qui comprend plusieurs services de support communs tels que le marketing, la logistique, les technologies de l'information et la communication. Les frais générés par la structure de communauté d'intérêt sont payés par le Holding et sont ensuite facturés aux autres segments. C'est pourquoi ils apparaissent à la fois dans les charges et les produits (des frais facturés) pour le Holding et dans les charges d'exploitation pour les autres segments.

Dans le cadre des normes IFRS, la segmentation de deuxième niveau est basée sur les zones géographiques et reflète la concentration de KBC sur ses deux marchés domestiques – Belgique, Europe centrale et orientale (y compris la Russie) – et sa présence sélective dans d'autres pays (Reste du monde correspondant essentiellement aux États-Unis, à l'Asie du Sud-Est et à l'Europe occidentale, à l'exception de la Belgique).

La segmentation géographique repose sur le lieu des services fournis. Comme la clientèle se compose à 95% au minimum de clients locaux, la segmentation géographique est déterminée par le lieu de la succursale ou de la filiale, tant pour le bilan que pour le compte de résultats.

Des chiffres plus détaillés concernant la ventilation géographique pour les postes de bilan sont fournis dans les différentes annexes du bilan. Ils sont ventilés sur la base de la location géographique de la contrepartie.

En millions d'EUR	Banque	Assurance	European Private Banking	Holding	Éliminations entre segments	Groupe KBC
<b>COMPTE DE RÉSULTATS 2006</b>						
Revenus nets d'intérêts	3 271	595	327	-27	-8	4 158
Primes brutes acquises, assurance	0	3 321	0	0	0	3 321
Non-vie	0	1 748	0	0	0	1 748
Vie	0	1 572	0	0	0	1 572
Revenus de dividendes	125	70	13	3	0	211
Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	1 469	-2	-100	3	0	1 370
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	179	261	18	55	0	513
Revenus nets de commissions	1 648	-259	476	-2	2	1 865
Autres revenus nets	457	94	515	682	-628	1 119
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>7 148</b>	<b>4 080</b>	<b>1 248</b>	<b>715</b>	<b>-635</b>	<b>12 556</b>
Charges d'exploitation <sup>a</sup>	-3 881	-530	-537	-612	635	-4 925
Charges de personnel	-2 422	-302	-344	-186	283	-2 970
Frais généraux administratifs	-1 287	-188	-166	-342	352	-1 631
Amortissements sur actifs immobilisés	-206	-40	-27	-86	0	-359
Provisions pour risques et charges	34	0	0	2	0	36
Réductions de valeur	-169	-9	3	0	0	-175
Sur prêts et créances	-176	1	-2	0	0	-177
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-2	-10	6	0	0	-6
Sur goodwill	0	0	-1	0	0	-1
Sur autres	9	0	0	0	0	9
Charges techniques brutes, assurance	0	-2 843	0	0	0	-2 843
Non-vie	0	-1 045	0	0	0	-1 045
Vie	0	-1 798	0	0	0	-1 798
Résultat net de la réassurance cédée	0	-63	0	0	0	-63
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	41	0	3	0	0	45
<b>BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS</b>	<b>3 139</b>	<b>635</b>	<b>718</b>	<b>103</b>	<b>0</b>	<b>4 595</b>
Impôts	-757	-130	-42	-74	0	-1 002
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0	0	0
<b>BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS</b>	<b>2 382</b>	<b>505</b>	<b>676</b>	<b>29</b>	<b>0</b>	<b>3 593</b>
Attribuable à des participations minoritaires	181	-30	9	3	0	163
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>2 201</b>	<b>535</b>	<b>668</b>	<b>27</b>	<b>0</b>	<b>3 430</b>
a Dont charges non décaissées	-172	-40	-27	-84	0	-323
Amortissements sur actifs immobilisés	-206	-40	-27	-86	0	-359
Autres	34	0	0	2	0	36

En millions d'EUR	Banque	Assurance	European Private Banking	Holding	Éliminations entre segments	Groupe KBC
<b>COMPTE DE RÉSULTATS 2007</b>						
Revenus nets d'intérêts	3 179	669	244	0	-3	4 089
Primes brutes acquises, assurance	0	3 989	0	0	0	3 989
Non-vie	0	1 826	0	0	0	1 826
Vie	0	2 163	0	0	0	2 163
Revenus de dividendes	109	136	11	0	0	256
Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	1 767	-74	-56	5	0	1 642
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	136	484	61	0	0	682
Revenus nets de commissions	1 897	-368	461	-2	5	1 993
Autres revenus nets	410	69	31	801	-693	619
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>7 499</b>	<b>4 906</b>	<b>753</b>	<b>804</b>	<b>-690</b>	<b>13 271</b>
Charges d'exploitation <sup>a</sup>	-4 136	-567	-476	-733	693	-5 219
Charges de personnel	-2 545	-343	-312	-274	325	-3 148
Frais généraux administratifs	-1 396	-200	-131	-380	367	-1 740
Amortissements sur actifs immobilisés	-222	-32	-28	-80	0	-361
Provisions pour risques et charges	27	9	-5	0	0	31
Réductions de valeur	-204	-25	-38	-1	0	-267
Sur prêts et créances	-148	-4	-33	0	0	-185
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-50	-21	-4	0	0	-75
Sur goodwill	0	0	0	0	0	0
Sur autres	-6	-1	0	-1	0	-7
Charges techniques brutes, assurance	0	-3 402	0	0	-2	-3 404
Non-vie	0	-1 085	0	0	0	-1 085
Vie	0	-2 317	0	0	-2	-2 319
Résultat net de la réassurance cédée	0	-64	0	0	0	-64
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	53	0	3	0	0	56
<b>BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS</b>	<b>3 212</b>	<b>847</b>	<b>243</b>	<b>70</b>	<b>0</b>	<b>4 373</b>
Impôts	-731	-102	-38	-99	0	-970
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0	0	0
<b>BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS</b>	<b>2 482</b>	<b>746</b>	<b>205</b>	<b>-29</b>	<b>0</b>	<b>3 403</b>
Attribuable à des participations minoritaires	118	5	0	0	0	123
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>2 364</b>	<b>741</b>	<b>205</b>	<b>-29</b>	<b>0</b>	<b>3 281</b>
a Dont charges non décaissées	-195	-23	-33	-80	0	-331
Amortissements sur actifs immobilisés	-222	-32	-28	-80	0	-361
Autres	27	9	-5	0	0	31

En millions d'EUR	Banque	Assurance	European Private Banking	Holding	Éliminations entre segments	Groupe KBC
<b>BILAN 31-12-2006</b>						
Trésorerie et soldes avec les banques centrales	2 386	3	1 436	0	0	3 826
Actifs financiers	263 592	27 172	19 598	66	0	310 427
Détenus à des fins de transaction	66 785	8	836	0	0	67 630
Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	46 047	10 667	467	0	0	57 182
Disponibles à la vente	28 607	13 358	5 866	37	0	47 868
Prêts et créances	112 514	237	12 413	30	0	125 195
Détenus jusqu'à l'échéance	9 313	2 901	0	0	0	12 213
Dérivés de couverture	325	0	14	0	0	339
Part des réassureurs dans les provisions techniques, assurance	0	290	0	0	0	290
Variation de la juste valeur des positions couvertes dans le cadre de la couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	-175	0	0	0	0	-175
Revenus d'intérêts proratisés	2 293	308	171	1	0	2 773
Actifs d'impôts	640	94	19	9	0	761
Actifs d'impôts exigibles	117	28	0	8	0	154
Actifs d'impôts différés	522	66	19	1	0	608
Immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	53	0	29	10	0	92
Investissements dans des entreprises associées	511	0	11	0	0	522
Immeubles de placement	216	167	30	0	0	413
Immobilisations corporelles	1 544	97	205	60	0	1 906
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	684	214	428	661	0	1 988
Autres actifs	1 421	947	103	107	0	2 578
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>273 170</b>	<b>29 285</b>	<b>22 030</b>	<b>915</b>	<b>0</b>	<b>325 400</b>
Passifs financiers	253 187	9 156	19 322	618	0	282 282
Détenus à des fins de transaction	36 634	0	784	5	0	37 423
Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	47 564	9 156	0	0	0	56 720
Au coût amorti	168 940	0	18 491	613	0	188 044
Dérivés de couverture	49	0	47	0	0	96
Provisions techniques brutes, assurance	0	15 965	0	0	0	15 965
Variation de la juste valeur des positions couvertes dans le cadre de la couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	0	0	0	0	0	0
Charges d'intérêts proratisées	1 558	2	118	17	0	1 694
Passifs d'impôts	450	185	141	69	0	846
Passifs d'impôts exigibles	380	81	46	26	0	534
Passifs d'impôts différés	70	104	95	44	0	312
Passifs liés aux activités abandonnées	0	0	38	4	0	43
Provisions pour risques et charges	407	26	61	0	0	493
Autres passifs	4 392	827	234	172	0	5 624
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>259 993</b>	<b>26 161</b>	<b>19 913</b>	<b>880</b>	<b>0</b>	<b>306 947</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, y compris goodwill	730	129	83	128	0	1 070



En millions d'EUR	Banque	Assurance	European Private Banking	Holding	Éliminations entre segments	Groupe KBC
<b>BILAN 31-12-2007</b>						
Trésorerie et soldes avec les banques centrales	2 898	87	1 620	0	0	4 605
Actifs financiers	294 169	28 157	14 876	13	0	337 215
Détenus à des fins de transaction	72 877	54	628	0	0	73 559
Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	34 798	10 690	390	0	0	45 878
Disponibles à la vente	26 158	14 347	5 566	3	0	46 075
Prêts et créances	150 517	321	8 272	10	0	159 119
Détenus jusqu'à l'échéance	9 296	2 745	0	0	0	12 041
Dérivés de couverture	524	0	20	0	0	544
Part des réassureurs dans les provisions techniques, assurance	0	291	0	0	0	291
Variation de la juste valeur des positions couvertes dans le cadre de la couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	-223	0	0	0	0	-223
Revenus d'intérêts proratisés	2 853	304	158	0	0	3 315
Actifs d'impôts	679	215	21	4	0	919
Actifs d'impôts exigibles	102	32	1	3	0	138
Actifs d'impôts différés	577	183	20	1	0	781
Immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	41	0	0	0	0	41
Investissements dans des entreprises associées	620	0	14	0	0	634
Immeubles de placement	448	106	39	0	0	593
Immobilisations corporelles	1 760	215	190	69	0	2 234
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	1 866	509	433	692	0	3 501
Autres actifs	1 341	858	130	144	0	2 473
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>306 453</b>	<b>30 741</b>	<b>17 481</b>	<b>923</b>	<b>0</b>	<b>355 597</b>
Passifs financiers	281 747	9 043	17 743	802	0	309 335
Détenus à des fins de transaction	40 593	0	399	0	0	40 992
Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	36 400	8 962	0	0	0	45 362
Au coût amorti	204 635	81	17 308	802	0	222 826
Dérivés de couverture	118	0	37	0	0	155
Provisions techniques brutes, assurance	0	17 905	0	0	0	17 905
Variation de la juste valeur des positions couvertes dans le cadre de la couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	0	0	0	0	0	0
Charges d'intérêts proratisées	1 952	2	115	18	0	2 087
Passifs d'impôts	469	177	95	76	0	816
Passifs d'impôts exigibles	388	59	33	1	0	481
Passifs d'impôts différés	81	118	62	75	0	335
Passifs liés aux activités abandonnées	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges	401	16	40	0	0	456
Autres passifs	5 267	742	322	180	0	6 511
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>289 835</b>	<b>27 884</b>	<b>18 315</b>	<b>1 076</b>	<b>0</b>	<b>337 110</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, y compris goodwill	1 471	356	33	130	0	1 990

En millions d'EUR	Belgique	Europe centrale, orientale et Russie	Reste du monde	Éliminations entre segments	Groupe KBC
<b>2006</b>					
Total des produits	6 590	2 860	3 106	0	12 556
Total de l'actif, fin de période	192 526	38 588	94 286	0	325 400
Total du passif, fin de période	173 841	37 900	95 207	0	306 947
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, y compris goodwill, fin de période	298	670	102	0	1 070
<b>2007</b>					
Total des produits	7 652	3 092	2 526	0	13 271
Total de l'actif, fin de période	191 319	52 031	112 247	0	355 597
Total du passif, fin de période	184 762	47 144	105 203	0	337 110
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, y compris goodwill, fin de période	412	1 491	87	0	1 990

## ANNEXES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTATS

### Annexe 3 : Revenus nets d'intérêts

En millions d'EUR	2006	2007
<b>Total</b>	<b>4 158</b>	<b>4 089</b>
Revenus d'intérêts	12 679	15 396
Actifs disponibles à la vente	2 037	1 957
Prêts et créances	6 344	8 352
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	486	516
Autres, non évalués à la juste valeur	76	141
<i>Sous-total des revenus d'intérêts d'actifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats</i>	<i>8 944</i>	<i>10 966</i>
<i>Dont revenus d'intérêts d'actifs financiers pour lesquels des réductions de valeur ont été constituées</i>	<i>34</i>	<i>10</i>
Actifs détenus à des fins de transaction	1 241	1 609
Dérivés de couverture	752	737
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	1 742	2 084
Charges d'intérêts	-8 521	-11 307
Passifs au coût amorti	-5 988	-8 287
Autres, non évalués à la juste valeur	-9	-15
Contrats d'investissement au coût amorti	0	0
<i>Sous-total des charges d'intérêts d'actifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats</i>	<i>-5 997</i>	<i>-8 302</i>
Passifs détenus à des fins de transaction	-303	-480
Dérivés de couverture	-805	-680
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	-1 416	-1 846

### Annexe 4 : Revenus de dividendes

En millions d'EUR	2006	2007
<b>Total</b>	<b>211</b>	<b>256</b>
Actions détenues à des fins de transaction	86	81
Actions considérées dès le début comme évaluées à la juste valeur par le biais du compte de résultats	16	23
Actions disponibles à la vente	109	152

## Annexe 5 : Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats

En millions d'EUR	2006	2007
<b>Total</b>	<b>1 370</b>	<b>1 642</b>
Instruments financiers détenus à des fins de transaction, y compris les intérêts et fluctuations de la valeur de marché des dérivés détenus à des fins de transaction	1 187	1 557
Autres instruments financiers considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	-345	-35
Transactions de change	528	115
Résultats du traitement des transactions de couverture	0	6
Micro-couverture	0	2
Couvertures de juste valeur	1	2
Variations de juste valeur des instruments couverts	-86	-11
Variations de juste valeur des dérivés de couverture, y compris la cessation	87	13
Couvertures des flux de trésorerie	-1	0
Variations de juste valeur des instruments de couverture, part inefficace	-1	0
Couverture d'un investissement net dans une entité étrangère, part inefficace	0	0
Transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	0	4
Couvertures de juste valeur du risque de taux d'intérêt	0	0
Variations de juste valeur des instruments couverts	-234	-48
Variations de juste valeur des dérivés de couverture, y compris la cessation	234	48
Couvertures des flux de trésorerie du risque de taux d'intérêt	0	4
Variations de juste valeur des instruments de couverture, part inefficace	0	4

- Les règles suivantes s'appliquent aux dérivés ALM (à l'exception des dérivés de micro-couverture, dont l'usage est limité au sein du groupe) :
  - Pour les dérivés ALM entrant dans la catégorie des Transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille, les intérêts concernés sont repris sous Revenus nets d'intérêts. Les variations de juste valeur de ces dérivés sont reprises sous Bénéfice net (non) réalisé d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Toutefois, étant donné que les variations de juste valeur des actifs couverts figurent dans le même poste et concernent une couverture efficace, le solde du poste Bénéfice net (non) réalisé d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats est nul.
  - Pour les autres dérivés ALM, les intérêts concernés sont repris sous Bénéfice net (non) réalisé d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats (-304 millions d'euros en 2006 et -71 millions d'euros en 2007). Les variations de juste valeur sont également indiquées sous Bénéfice net (non) réalisé d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Ces dernières sont pour une large part (mais pas totalement) compensées par les variations de juste valeur d'un portefeuille obligataire qui a été classé en tant qu'instruments financiers considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats (voir règles de valorisation).
- L'efficacité est déterminée sur la base des méthodes suivantes :
  - Pour les micro-couvertures de juste valeur, la *méthode dollar offset* est utilisée sur une base trimestrielle, les variations de la juste valeur de la position couverte et les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture devant se compenser mutuellement dans une fourchette comprise entre 80% et 125%. Cela est actuellement le cas.
  - Pour les micro-couvertures des flux de trésorerie, l'instrument de couverture désigné est comparé avec une couverture parfaite des flux de trésorerie couverts. Cette comparaison est prospective (par le biais de la mesure de la BPV) et rétrospective (comparaison de la juste valeur de l'instrument de couverture désigné avec la couverture parfaite). L'efficacité des deux tests doit se situer dans une fourchette comprise entre 80% et 125%. Cela est actuellement le cas.
  - Pour les transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille, l'efficacité est évaluée selon les règles prescrites dans la version européenne de la norme IAS 39 (*carve out*). Les normes IFRS ne permettent pas d'indiquer des positions nettes comme des positions couvertes, mais elles autorisent toutefois d'attribuer les instruments de couverture à la position brute des actifs (ou éventuellement la position brute des passifs).  
 Concrètement, le volume d'actifs (ou de passifs) dans chaque tranche d'échéance doit être supérieur au volume des instruments de couverture attribué à cette même tranche d'échéance.

- Les écarts de change totaux, à l'exception de ceux comptabilisés sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats, s'élèvent à 25 millions d'euros en 2006 et 120 millions d'euros en 2007 et sont inclus dans les 528 et 115 millions d'euros mentionnés dans le tableau.
- La variation totale de la juste valeur, portée en résultat en 2007 et déterminée selon des techniques d'évaluation ne reposant pas sur des paramètres observables, concerne presque intégralement les CDO dans le portefeuille du groupe. Les variations de juste valeur de ces instruments se sont élevées à 165 millions d'euros en 2007 (chiffre insignifiant en 2006). Des adaptations raisonnables dans les suppositions entraînent une adaptation de valeur négative supplémentaire de 165 millions d'euros avant impôts.
- Lorsque le prix de transaction sur un marché non actif diffère de la juste valeur des autres transactions de marché observables dans le même instrument ou de la juste valeur basée sur une technique d'évaluation dont les variables ne comportent que des données de marchés observables, la différence entre le prix de transaction et la juste valeur (un bénéfice jour 1) est inscrite au compte de résultats. Si cela n'est pas le cas, le bénéfice jour 1 est réservé et inscrit au compte de résultats pendant la durée et au plus tard à l'échéance finale de l'instrument financier. Les bénéfices jour 1 sont affectés à la structuration de CDO. Les mouvements au sein du bénéfice jour 1 différé peuvent être résumés comme suit (en millions d'euros) :
 

- Bénéfices jour 1 différés, solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier 2006	40
- Nouveaux bénéfices jour 1 différés	55
- Bénéfices jour 1 reconnus dans le compte de résultats pendant la période	
• Amortissement des bénéfices jour 1	-1
• Instruments financiers n'étant plus comptabilisés	-24
• Écarts de change	2
- Bénéfices jour 1 différés, solde de clôture au 31 décembre 2006 / solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier 2007 :	72
- Nouveaux bénéfices jour 1 différés	134
- Bénéfices jour 1 reconnus dans le compte de résultats pendant la période	
• Amortissement des bénéfices jour 1	-32
• Instruments financiers n'étant plus comptabilisés	-63
• Écarts de change	-7
- Bénéfices jour 1 différés, solde de clôture au 31 décembre 2007	104

## Annexe 6 : Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente

En millions d'EUR	2006	2007
<b>Total</b>	<b>513</b>	<b>682</b>
Titres à revenu fixe	35	-152
Actions	477	834

## Annexe 7 : Revenus nets de commissions

En millions d'EUR	2006	2007
<b>Total</b>	<b>1 865</b>	<b>1 993</b>
<b>Commissions perçues</b>	<b>2 977</b>	<b>3 149</b>
Titres et gestion d'actifs	2 025	2 153
Commissions liées à des contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire, <i>deposit accounting</i>	68	37
Crédits d'engagement	152	184
Paiements	417	425
Autres	315	350
<b>Commissions versées</b>	<b>-1 112</b>	<b>-1 155</b>
Commissions payées à des intermédiaires	-403	-422
Autres	-710	-733

- La grande majorité des provisions liées à l'octroi de crédits est reprise sous Revenus nets d'intérêts (dans le cadre du calcul du taux d'intérêt effectif).

## Annexe 8 : Autres revenus nets

En millions d'EUR	2006	2007
<b>Total</b>	<b>1 119</b>	<b>619</b>
Dont des plus- ou moins-values consécutives à		
La vente de prêts et créances	58	18
Dont : vente de crédits impaired, Kredyt Bank	37	-
La vente d'actifs détenus jusqu'à l'échéance	1	1
La vente de passifs financiers au coût amorti	0	0
Autres :	1 061	600
La vente de bâtiments à Prague, ČSOB	36	2
La vente de Banco Urquijo, KBL EPB	501	-
La vente d'une participation dans BCC et Banksys, KBC Bank	60	-
La vente d'un immeuble à Varsovie, WARTA	23	-
La vente de Banca KBL Fumagalli Soldan, KBL EPB	-	14
La restitution par le fonds de garantie des dépôts belge	-	44
La vente d'une participation dans GBC, K&H Bank	-	35

- Le montant mentionné sous Autres revenus nets se compose, notamment, des bénéfices générés par les contrats de location simple, les récupérations de garanties, les revenus locatifs, les bénéfices ou pertes réalisés sur les immobilisations corporelles et les immeubles de placement, les récupérations sur crédits totalement passés par pertes et profits et les bénéfices ou pertes par suite de la vente d'actifs détenus jusqu'à l'échéance, les prêts et créances et passifs financiers au coût amorti.



En millions d'EUR	Contrats		Contrats d'assurance, total	Contrats	Contrats	Compte non technique	Total
	d'assurance, Vie	d'assurance, Non-vie		d'investissement avec participation bénéficiaire discrétion- naire, Vie	d'investissement sans participation bénéficiaire discrétion- naire, Vie		
<b>2007</b>							
Revenus nets d'intérêts	0	0	0	0	0	669	669
Primes brutes acquises, assurance	804	1 826	2 630	1 359	0	0	3 989
Revenus de dividendes	0	0	0	0	0	136	136
Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	0	0	0	0	0	-74	-74
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	0	0	0	0	0	484	484
Revenus nets de commissions	-86	-315	-402	-28	19	43	-368
Autres revenus nets	0	0	0	0	0	69	69
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>717</b>	<b>1 511</b>	<b>2 228</b>	<b>1 331</b>	<b>19</b>	<b>1 327</b>	<b>4 906</b>
Charges d'exploitation	-88	-359	-447	-31	-18	-71	-567
Réductions de valeur	0	0	0	0	0	-25	-25
Charges techniques brutes, assurance	-689	-1 085	-1 774	-1 635	7	0	-3 402
Résultat net de la réassurance cédée	0	-59	-59	0	0	-5	-64
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	0	0	0	0	0	0
Attribution compte technique	425	293	718	382	0	-1 100	0
<b>BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS</b>	<b>364</b>	<b>301</b>	<b>665</b>	<b>48</b>	<b>8</b>	<b>125</b>	<b>847</b>
Impôts	-	-	-	-	-	-	-102
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	0
<b>BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>746</b>
Attribuable à des participations minoritaires	-	-	-	-	-	-	5
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>741</b>

- La présentation de cette annexe a été modifiée (avec application rétroactive depuis 2006) afin d'être mise en conformité avec la présentation du compte de résultats.
- Conformément aux normes IFRS en la matière, les chiffres relatifs aux primes brutes acquises n'incluent pas les contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire (qui correspondent grosso modo aux contrats de la branche 23). Voir plus loin à l'Annexe 10.

## Annexe 10 : Primes brutes acquises – Vie

En millions d'EUR	2006	2007
<b>Total</b>	<b>1 572</b>	<b>2 163</b>
Ventilation par type		
Réassurance acceptée	30	23
Affaires directes	1 542	2 140
Ventilation des affaires directes		
Individuelles / groupe		
Primes individuelles, y compris branche 23	1 311	1 867
Primes d'assurances de groupe	231	273
Primes périodiques / primes uniques		
Primes périodiques	732	724
Primes uniques	810	1 416
Contrats sans participation aux bénéfices / avec participation aux bénéfices		
Primes de contrats sans participation aux bénéfices	181	213
Primes de contrats avec participation aux bénéfices	1 259	1 819
Branche 23	102	108

- Conformément aux normes IFRS, le *deposit accounting* est appliqué aux contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire. Cela signifie que les recettes de primes (et charges techniques) de ces contrats ne figurent pas dans le poste Primes brutes acquises (et Charges techniques brutes) mais que la marge y afférente est mentionnée sous la rubrique Revenus nets de commissions. Les contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire correspondent en grande partie aux contrats de la branche 23, qui ont dégagé des recettes de primes de 2,65 milliards d'euros en 2006 et 1,24 milliard d'euros en 2007.

## Annexe 11 : Relevé des assurances Non-vie par branche

En millions d'EUR	Primes brutes acquises	Charges brutes des sinistres	Charges brutes d'exploitation	Réassurance cédée	Total
<b>2006</b>					
<b>Total</b>	<b>1 748</b>	<b>-1 089</b>	<b>-527</b>	<b>-57</b>	<b>74</b>
Réassurance acceptée	274	-172	-65	-24	13
Affaires directes	1 474	-918	-462	-33	61
Accidents et maladies, branches 1 et 2, sauf accidents du travail	117	-55	-34	-1	27
Accidents du travail, branche 1	75	-58	-16	0	1
Véhicules automoteurs, responsabilité civile, branche 10	450	-368	-129	10	-38
Véhicules automoteurs, autres branches, branches 3, 7	244	-133	-73	-1	38
Navigation, aviation, transport, branches 4, 5, 6, 7, 11, 12	46	-24	-13	-10	-2
Incendie et autres dommages aux biens, branches 8, 9	381	-166	-139	-21	56
Responsabilité civile générale, branche 13	99	-69	-37	-4	-12
Crédits et cautions, branches 14, 15	5	-5	-2	1	-1
Pertes pécuniaires diverses, branche 16	13	-3	-8	-6	-4
Protection juridique, branche 17	35	-30	-9	0	-3
Assistance, branche 18	8	-5	-3	-1	0
<b>2007</b>					
<b>Total</b>	<b>1 826</b>	<b>-1 120</b>	<b>-590</b>	<b>-59</b>	<b>57</b>
Réassurance acceptée	245	-128	-62	-28	28
Affaires directes	1 581	-992	-527	-32	30
Accidents et maladies, branches 1 et 2, sauf accidents du travail	123	-66	-35	-2	19
Accidents du travail, branche 1	80	-50	-16	1	15
Véhicules automoteurs, responsabilité civile, branche 10	489	-373	-150	0	-36
Véhicules automoteurs, autres branches, branches 3, 7	256	-144	-80	-1	31
Navigation, aviation, transport, branches 4, 5, 6, 7, 11, 12	47	-28	-13	-7	-1
Incendie et autres dommages aux biens, branches 8, 9	420	-200	-171	-21	29
Responsabilité civile générale, branche 13	100	-104	-41	6	-39
Crédits et cautions, branches 14, 15	8	1	-3	-2	5
Pertes pécuniaires diverses, branche 16	12	1	-4	-6	3
Protection juridique, branche 17	37	-25	-10	0	2
Assistance, branche 18	9	-4	-3	-1	1

## Annexe 12 : Charges d'exploitation

En millions d'EUR	2006	2007
<b>Total</b>	<b>-4 925</b>	<b>-5 219</b>
Charges de personnel	-2 970	-3 148
Dont paiements fondés sur des actions propres, réglés en actions propres	-2	-1
Dont paiements fondés sur des actions propres, réglés en trésorerie	-61	-25
Frais généraux administratifs	-1 631	-1 740
Amortissements sur actifs immobilisés	-359	-361
Provisions pour risques et charges	36	31

- Les frais généraux administratifs (voir tableau) incluent les coûts d'entretien et de réparation, les frais publicitaires, les loyers, les commissions professionnelles et divers impôts (hors impôts sur le résultat) et services aux collectivités.
- Les avantages du personnel basés sur des actions propres sont repris sous Charges de personnel. Nous distinguons les avantages du personnel suivants basés sur des actions propres :

### A Principales transactions dont le paiement est réglé en trésorerie

KBC Financial Products (KBC FP) a mis sur pied en 1999 un programme d'actions *fantômes* dans le cadre du plan de rétention du top management. Entre 1999 et 2002, un million d'actions *fantômes* ont été émises. Comme le plan prévoit une émission maximale d'un million d'actions, les nouveaux participants doivent acquérir des actions auprès de membres existants. Les actions sont évaluées sur la base du bénéfice avant impôts du groupe KBC FP. Le plan a été clôturé en 2005 et tous les participants seront payés sur une période de quatre ans se clôturant en mars 2009. Dans ce contexte, KBC FP a fait part d'une dette en cours de 88 millions d'euros à fin 2007 (contre 129 millions d'euros à fin 2006).

### B Principales transactions dont le paiement est réglé en actions propres

Depuis 2000, KBC Bancassurance Holding SA (entre-temps KBC Groupe SA) a lancé plusieurs plans d'options sur actions. Les options sur actions ont été attribuées aux membres du personnel de la société et de diverses filiales. Des plans d'options sur actions ont été élaborés à l'intention de tout le personnel ou de certains membres. Les options sur actions ont été attribuées gratuitement aux membres du personnel, qui ont dû s'acquitter des impôts dus. Les options sur actions ont une durée de 7 à 10 ans à compter de la date d'émission. Elles peuvent être exercées uniquement au mois de juin, septembre et décembre des années où elles sont exerçables. Elles peuvent aussi être exercées partiellement. Lors de l'exercice, le membre du personnel peut soit déposer les actions sur son compte-titres, soit les vendre immédiatement sur Euronext Bruxelles.

En outre, KBC Bancassurance Holding SA (à présent KBC Groupe SA) a repris trois plans d'options sur actions de KBC Peel Hunt datant de 1999 et 2000. Les membres du personnel concernés de KBC Peel Hunt reçoivent des options sur actions de KBC Groupe SA en échange d'options sur actions de KBC Peel Hunt. KBC Groupe SA a racheté des actions propres afin de pouvoir fournir les actions aux membres du personnel qui exercent leurs options.

- La norme IFRS 2 n'a pas été appliquée aux plans d'options réglés en actions propres qui sont antérieurs au 7 novembre 2002 car ils ne tombent pas sous l'application de l'IFRS 2. Les plans d'options postérieurs au 7 novembre 2002 ont une ampleur limitée.
- En 2007, les membres du personnel du groupe KBC ont de nouveau eu la possibilité de souscrire à l'augmentation de capital du groupe à un prix

préférentiel. Cet avantage du personnel pour un total de 1,3 million d'euros a été comptabilisé dans les charges de personnel, avec contrepartie en capitaux propres (en 2006, l'avantage du personnel concerné s'élevait à 1,7 million d'euros).

- Le tableau reprend le nombre d'options sur actions destinées au personnel et les moyennes pondérées des prix d'exercice. Le cours moyen de l'action KBC s'est élevé à 95,80 euros en 2007. 7 300 nouvelles options sur des actions KBC ont été émises pour le personnel en 2007. La juste valeur de cet avantage du personnel a été déterminée à l'aide d'un modèle d'évaluation d'options qui tient compte des modalités spécifiques des options octroyées, notamment le prix d'exercice (97,94 euros), la durée (7 ans), la cessibilité limitée, etc.

Options	2006		2007	
	Nombre d'options <sup>1</sup>	Prix d'exercice moyen	Nombre d'options <sup>1</sup>	Prix d'exercice moyen
En cours au début de la période	3 669 371	41,81	2 480 200	43,31
Attribuées pendant la période	63 730	89,21	7 300	97,94
Exercées pendant la période	-1 247 701	41,46	-1 285 437	40,80
Échues pendant la période	-5 200	41,61	-75 650	34,50
Périmées pendant la période	-	-	-	-
En cours au terme de la période <sup>2</sup>	2 480 200	43,31	1 126 413	47,12
Exerçables au terme de la période	1 911 113	42,50	921 583	42,24

<sup>1</sup> En équivalents d'actions.

<sup>2</sup> 2006 : prix d'exercice compris entre 28,30 et 89,21 euros, moyenne pondérée des durées contractuelles résiduelles : 56 mois;

2007 : prix d'exercice compris entre 28,30 et 97,94 euros, moyenne pondérée des durées contractuelles résiduelles : 46 mois.

## Annexe 13 : Personnel

	2006	2007
<b>Effectif moyen, en ETP</b>	<b>50 189</b>	<b>55 888</b>
Ventilation en fonction de la structure juridique		
KBC Bank	36 462	41 059
KBC Assurances	7 415	8 394
KBL EPB	3 268	2 668
KBC Groupe SA, le Holding	3 044	3 767
Ventilation en fonction du statut		
Ouvriers	332	939
Employés	48 429	53 298
Membres de la direction	1 428	1 651
Autres	0	0

- L'effectif global mentionné dans le tableau concerne la moyenne pour 2007. Compte tenu de l'intense activité d'acquisition en 2007, celui-ci s'écarte des totaux de fin d'année mentionnés au chapitre Entreprendre durablement dans un contexte social.



## Annexe 14 : Réductions de valeur – compte de résultats

En millions d'EUR	2006	2007
<b>Total</b>	<b>-175</b>	<b>-267</b>
Réductions de valeur sur prêts et créances	-177	-185
Ventilation selon le type		
Réductions de valeur sur crédits au bilan	-177	-207
Réductions de valeur sur crédits d'engagement hors bilan	-8	-17
Réductions de valeur calculées sur la base du portefeuille	8	39
Ventilation selon la division		
Belgique	-32	-59
Europe centrale, orientale et Russie	-146	-85
Merchant Banking	3	-6
European Private Banking	-2	-33
Réductions de valeur sur actifs financiers disponibles à la vente	-6	-75
Ventilation selon le type		
Actions	-12	-66
Autres	6	-9
Réductions de valeur sur goodwill	-1	0
Réductions de valeur sur autres	9	-7
Immobilisations incorporelles, sans goodwill	-1	-4
Immobilisations corporelles	10	-1
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	1
Entreprises associées, goodwill	0	0
Autres	0	-4

- Les réductions de valeur sur prêts et créances concernent essentiellement les prêts et avances aux clients (principalement les crédits à terme).
- Réductions de valeur sur goodwill : en 2007, ce poste s'est élevé à 0 euro. En 2006, ce poste comprenait un montant de 1 million d'euros relatif à une société du groupe KBL (division European Private Banking). La réduction de valeur reflétait la différence entre la valeur comptable avant réduction de valeur et la valeur d'utilité.

- Réductions de valeur sur autres : en 2007, ce poste comportait surtout une dotation à hauteur de 4 millions d'euros de réductions de valeur sur diverses immobilisations incorporelles dans le groupe KBC. En 2006, ce poste comprenait principalement la reprise de 7 millions d'euros de réductions de valeur sur des biens immobiliers en Pologne (division Europe centrale, orientale et Russie). Les réductions de valeur concernent systématiquement la différence entre la valeur comptable avant réductions de valeur et la valeur d'utilité des actifs concernés.

## Annexe 15 : Quote-part dans le résultat des entreprises associées

En millions d'EUR	2006	2007
<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>56</b>
Dont Nova Ljubljanska banka	33	48

- Les réductions de valeur sur (le goodwill pour) les entreprises associées sont reprises sous Réductions de valeur. Par conséquent, la quote-part dans le résultat des entreprises associées ne tient pas compte de ces réductions de valeur.

## Annexe 16 : Impôts

En millions d'EUR	2006	2007
<b>Total</b>	<b>-1 002</b>	<b>-970</b>
<b>Ventilation selon le type</b>		
Impôts exigibles	-944	-877
Impôts différés	-58	-92
<b>Composition de l'impôt</b>		
Bénéfice avant impôts	4 595	4 373
Impôt sur le résultat au taux belge prévu par la loi	33,99%	33,99%
Impôt sur le résultat calculé	-1 562	-1 486
Augmentation/diminution de l'impôt attribuable aux :		
Écarts de taux d'imposition Belgique – Étranger	183	158
Revenus exonérés <sup>1</sup>	471	590
Ajustements relatifs aux exercices précédents	-5	19
Ajustements, solde d'ouverture des impôts différés dus aux variations des taux d'imposition	2	-3
Pertes fiscales non compensées et crédits d'impôts inutilisés affectés à la réduction des charges fiscales exigibles	15	17
Pertes fiscales non compensées et crédits d'impôts inutilisés affectés à la réduction des charges fiscales différées	0	1
Autres, principalement charges non déductibles	-106	-265
Montant total des différences temporaires associées à des participations dans des filiales, succursales, entreprises associées et coentreprises pour lesquelles aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé <sup>2</sup>	998	997

1 Principalement le bénéfice réalisé sur la cession d'actions.

2 Se compose des réserves de filiales (communes ou non), d'entreprises associées et de succursales qui, en cas de versement pour certaines entités, seront intégralement taxées (intégrées à 100%) et qui sont soumises au régime des revenus définitivement taxés (RDT) pour un grand nombre d'entités (intégrées à 5%, puisque définitivement taxées à 95%).

- Des informations sur les actifs et passifs d'impôts sont fournies à l'Annexe 27.

## Annexe 17 : Bénéfice par action

En millions d'EUR	2006	2007
<b>Bénéfice par action, base</b>		
Bénéfice après impôts attribuable aux actionnaires de la société mère	3 430	3 281
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en milliers d'unités	354 265	346 833
Bénéfice par action, base en EUR	9,68	9,46
<b>Bénéfice par action, dilué</b>		
Bénéfice après impôts attribuable aux actionnaires de la société mère	3 430	3 281
Élimination des charges d'intérêts sur obligations librement remboursables en actions, nettes d'effets fiscaux	0	0
Bénéfice net servant à calculer le bénéfice dilué par action	3 430	3 281
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en milliers d'unités	354 265	346 833
Nombre potentiel d'actions pouvant avoir un effet diluant, en milliers d'unités	3 251	1 565
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat dilué, en milliers d'unités	357 515	348 398
Bénéfice par action, dilué, en EUR	9,59	9,42

- Le bénéfice par action de base et le bénéfice par action dilué sont définis dans le chapitre Informations complémentaires.
- Relevé des instruments pouvant entraîner une dilution :
  - Obligations librement remboursables en actions : néant.
  - Options sur actions de KBC Groupe SA attribuées aux membres du personnel : de plus amples informations sont fournies à l'Annexe 12.

## Annexe 18 : Instruments financiers, répartition par portefeuille et par produit

## ACTIFS FINANCIERS

En millions d'EUR	Détenus à des fins de transaction	Évalués à la juste valeur <sup>1</sup>	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Détenus jusqu'à l'échéance	Dérivés de couverture	Au coût amorti	Total
<b>31-12-2006</b>								
Prêts et avances aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement <sup>a</sup>	11 463	14 550	0	18 302	–	–	–	44 315 <sup>3</sup>
Prêts et avances à la clientèle <sup>b</sup>	3 442	16 818	0	106 893	–	–	–	127 152
Crédits d'escompte et d'acceptation	0	0	0	223	–	–	–	223
Prêts à tempérament	0	0	0	3 232	–	–	–	3 232
Prêts hypothécaires	0	11 089	0	28 840	–	–	–	39 929
Prêts à terme	3 442	5 729	0	53 194	–	–	–	62 365
Location-financement	0	0	0	6 031	–	–	–	6 031
Avances en compte courant	0	0	0	7 578	–	–	–	7 578
Prêts titrisés	0	0	0	302	–	–	–	302
Autres	0	0	0	7 493	–	–	–	7 493
Instruments de capitaux propres	16 260	168	5 721	–	–	–	–	22 150
Contrats d'investissement, assurance	–	9 304	–	–	–	–	–	9 304
Instruments de dette émis par	19 107	16 342	42 147	–	12 213	–	–	89 809
Émetteurs publics	12 372	9 718	27 882	–	10 736	–	–	60 708
Établissements de crédit et entreprises d'investissement	4 215	1 793	6 518	–	1 021	–	–	13 547
Entreprises	2 521	4 831	7 747	–	456	–	–	15 554
Dérivés	17 357	–	–	–	–	339	–	17 697
<b>Valeur comptable totale</b>	<b>67 630</b>	<b>57 182</b>	<b>47 868</b>	<b>125 195</b>	<b>12 213</b>	<b>339</b>	<b>–</b>	<b>310 427</b>
Intérêts proratisés <sup>2</sup>	144	286	700	906	283	411	–	2 730
Valeur comptable, y compris les intérêts proratisés	67 774	57 468	48 568	126 100	12 497	750	–	313 157
Juste valeur	67 774	57 468	48 568	127 258	12 478	750	–	314 296
<i>a Dont prises en pension</i>								32 879
<i>b Dont prises en pension</i>								7 014
<b>31-12-2007</b>								
Prêts et avances aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement <sup>a</sup>	16 098	15 881	0	21 865	–	–	–	53 843 <sup>3</sup>
Prêts et avances à la clientèle <sup>b</sup>	2 067	7 730	0	137 254	–	–	–	147 051
Crédits d'escompte et d'acceptation	0	0	0	718	–	–	–	718
Prêts à tempérament	0	0	0	3 893	–	–	–	3 893
Prêts hypothécaires	0	3 254	0	43 871	–	–	–	47 125
Prêts à terme	2 067	4 269	0	66 378	–	–	–	72 714
Location-financement	0	0	0	6 883	–	–	–	6 883
Avances en compte courant	0	0	0	7 853	–	–	–	7 853
Prêts titrisés	0	0	0	264	–	–	–	264
Autres	0	207	0	7 396	–	–	–	7 603
Instruments de capitaux propres	17 008	219	4 979	–	–	–	–	22 207
Contrats d'investissement, assurance	–	9 066	–	–	–	–	–	9 066
Instruments de dette émis par	16 697	12 982	41 095	–	12 041	–	–	82 816
Émetteurs publics	5 268	9 269	21 507	–	10 858	–	–	46 902
Établissements de crédit et entreprises d'investissement	4 131	1 735	8 152	–	811	–	–	14 829
Entreprises	7 298	1 979	11 436	–	372	–	–	21 085
Dérivés	21 689	–	–	–	–	544	–	22 232
<b>Valeur comptable totale</b>	<b>73 559</b>	<b>45 878</b>	<b>46 075</b>	<b>159 119</b>	<b>12 041</b>	<b>544</b>	<b>–</b>	<b>337 215</b>
Intérêts proratisés <sup>2</sup>	348	334	676	1 488	279	181	–	3 307
Valeur comptable, y compris les intérêts proratisés	73 907	46 212	46 750	160 607	12 320	725	–	340 522
Juste valeur	73 907	46 212	46 750	159 782	12 222	725	–	339 598
<i>a Dont prises en pension</i>								33 503
<i>b Dont prises en pension</i>								6 339

1 Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

2 Hors intérêts proratisés relatifs à la trésorerie et aux avoirs auprès des banques centrales.

• En 2006 : 43 millions d'euros; ce poste s'élève à 3 869 millions d'euros, intérêts proratisés inclus.

• En 2007 : 8 millions d'euros; ce poste s'élève à 4 613 millions d'euros, intérêts proratisés inclus.

3 Dont prêts et créances aux banques remboursables à la demande et prêts à terme aux banques à moins de 3 mois : 28 678 millions d'euros en 2006 et 30 696 millions d'euros en 2007.

## PASSIFS FINANCIERS

En millions d'EUR	Détenus à des fins de transaction	Évalués à la juste valeur <sup>1</sup>	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Détenus jusqu'à l'échéance	Dérivés de couverture	Au coût amorti	Total
<b>31-12-2006</b>								
Dépôts d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement <sup>c</sup>	5 426	15 939	-	-	-	-	38 406	59 771 <sup>2</sup>
Dépôts de la clientèle et titres de créance <sup>d</sup>	1 399	31 625	-	-	-	-	146 464	179 488
Dépôts de la clientèle	270	16 242	-	-	-	-	109 678	126 189
Dépôts à vue	0	0	-	-	-	-	36 553	36 553
Dépôts à terme	270	16 242	-	-	-	-	39 501	56 012
Carnets de dépôt	0	0	-	-	-	-	29 629	29 629
Dépôts spéciaux	0	0	-	-	-	-	2 736	2 736
Autres dépôts	0	0	-	-	-	-	1 259	1 259
Titres de créance	1 129	15 383	-	-	-	-	36 787	53 299
Certificats de dépôt	0	9 239	-	-	-	-	15 685	24 924
Bons de caisse	0	0	-	-	-	-	2 714	2 714
Obligations convertibles	0	0	-	-	-	-	0	0
Obligations non convertibles	1 129	5 199	-	-	-	-	13 079	19 408
Dettes subordonnées convertibles	0	0	-	-	-	-	0	0
Dettes subordonnées non convertibles	0	945	-	-	-	-	5 308	6 253
Dettes de contrats d'investissement	-	9 156	-	-	-	-	-	9 156
Dérivés	24 082	-	-	-	-	96	-	24 178
Positions à la baisse	5 738	-	-	-	-	-	-	5 738
En instruments de capitaux propres	1 418	-	-	-	-	-	-	1 418
En instruments de dette	4 320	-	-	-	-	-	-	4 320
Autres	779	0	-	-	-	-	3 173	3 952
<b>Valeur comptable totale</b>	<b>37 423</b>	<b>56 720</b>	-	-	-	<b>96</b>	<b>188 044</b>	<b>282 282</b>
Intérêts proratisés	208	184	-	-	-	453	849	1 694
Valeur comptable, y compris les intérêts proratisés	37 630	56 904	-	-	-	549	188 893	283 976
Juste valeur	37 630	56 904	-	-	-	549	188 716	283 800
<i>c Dont mises en pension</i>								18 333
<i>d Dont mises en pension</i>								9 071
<b>31-12-2007</b>								
Dépôts d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement <sup>c</sup>	7 409	15 028	-	-	-	-	50 667	73 104 <sup>2</sup>
Dépôts de la clientèle et titres de créance <sup>d</sup>	2 452	21 373	-	-	-	-	168 310	192 135
Dépôts de la clientèle	0	13 932	-	-	-	-	123 415	137 347
Dépôts à vue	0	1 415	-	-	-	-	41 073	42 488
Dépôts à terme	0	12 516	-	-	-	-	50 840	63 357
Carnets de dépôt	0	0	-	-	-	-	27 079	27 079
Dépôts spéciaux	0	0	-	-	-	-	3 444	3 444
Autres dépôts	0	0	-	-	-	-	979	979
Titres de créance	2 452	7 441	-	-	-	-	44 895	54 788
Certificats de dépôt	0	2 239	-	-	-	-	15 699	17 937
Bons de caisse	0	0	-	-	-	-	2 956	2 956
Obligations convertibles	0	0	-	-	-	-	0	0
Obligations non convertibles	2 452	4 156	-	-	-	-	19 716	26 324
Dettes subordonnées convertibles	0	0	-	-	-	-	0	0
Dettes subordonnées non convertibles	0	1 046	-	-	-	-	6 524	7 570
Dettes de contrats d'investissement	-	8 928	-	-	-	-	-	8 928
Dérivés	26 042	-	-	-	-	155	-	26 197
Positions à la baisse	4 845	-	-	-	-	-	-	4 845
En instruments de capitaux propres	3 724	-	-	-	-	-	-	3 724
En instruments de dette	1 120	-	-	-	-	-	-	1 120
Autres	243	34	-	-	-	-	3 848	4 126
<b>Valeur comptable totale</b>	<b>40 992</b>	<b>45 362</b>	-	-	-	<b>155</b>	<b>222 826</b>	<b>309 335</b>
Intérêts proratisés	307	412	-	-	-	337	1 032	2 087
Valeur comptable, y compris les intérêts proratisés	41 298	45 774	-	-	-	492	223 858	311 422
Juste valeur	41 298	45 774	-	-	-	492	223 426	310 990
<i>c Dont mises en pension</i>								21 979
<i>d Dont mises en pension</i>								8 284

1 Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

2 Dont dépôts de banques remboursables à la demande et remboursables immédiatement : 7 830 millions d'euros en 2006 et 14 564 millions d'euros en 2007.

- Les instruments financiers sont classés en plusieurs catégories (ou portefeuilles). Les différentes catégories et les règles d'évaluation correspondantes sont décrites à l'Annexe 1 b sous Actifs et passifs financiers (IAS 39).
- Comme indiqué à l'Annexe 1 a, la présentation du bilan repose non plus sur une approche produit mais sur une approche portefeuille. L'Annexe 18 reprend toutefois un tableau croisé des actifs et passifs financiers par portefeuille et par produit. Les chiffres de référence au 31 décembre 2006 ont été remaniés afin qu'ils puissent être comparés aux données obtenues selon les nouvelles répartitions. Les réaménagements suivants ont ainsi été effectués :
  - Plusieurs actifs et passifs non productifs d'intérêts (repris sous Prêts et avances à la clientèle dans le rapport annuel 2006) sont à présent classés sous Autres actifs et Autres passifs.
  - Les positions à la baisse (reprises sous Autres passifs dans le rapport annuel 2006) sont à présent classées sous Passifs financiers détenus à des fins de transaction.
  - Les dérivés (intégralement repris sous Détenus à des fins de transaction dans le rapport annuel 2006) sont à présent classés sous Détenus à des fins de transaction et Dérivés de couverture.
  - La répartition selon le type de contrepartie (établissements de crédit, clientèle,... – basée sur la définition régulatrice dans le rapport annuel 2006) est désormais basée sur les définitions de Bâle II. La principale modification réside dans la classification des entreprises d'investissement dans les établissements de crédit.
  - Les warrants (repris sous Titres à revenu variable dans le rapport annuel 2006) figurent à présent sous Dérivés.
  - Une partie des prêts hypothécaires à taux variable (11 089 millions d'euros au 31 décembre 2006, repris sous Prêts et créances dans le rapport annuel 2006) est désormais classée sous Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats, avec une partie du financement, en raison de l'alignement de la classification avec la méthode d'évaluation utilisée.
  - Une partie des Prêts à terme a été rangée sous Prêts à tempérament (notamment pour plusieurs sociétés du groupe d'Europe centrale et orientale).
  - Les réductions de valeur (figurant sous Autres à l'Annexe 20 du rapport annuel 2006) sont désormais ventilées selon le type de produit.
  - Une partie des Autres dépôts a été classée dans Dépôts à terme.
- Évaluation des instruments financiers à la juste valeur (disponibles à la vente, détenus à des fins de transaction, considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats) :
  - Lorsqu'elles sont aisément et régulièrement disponibles, les notes (de dealers, courtiers, autorités de contrôle,...) sur les marchés actifs auxquels KBC a accès sont utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers. La détermination de la valeur repose sur une comparaison de prix. Aucun modèle n'est utilisé. Les instruments financiers sont dans un premier temps évalués sur la base de cours moyens ou de clôture. La juste valeur est ajustée afin de couvrir les frais de *close-out*, de sorte que les actifs financiers sont évalués aux cours acheteur et les dettes financières aux cours vendeur. Parmi les instruments financiers évalués selon la méthode décrite ci-dessus figurent notamment les contrats sur devises au comptant, les *futures*, les actions cotées et options sur actions cotées et les obligations d'État.
  - Dans le cas d'un marché inactif, la juste valeur est obtenue au moyen d'une technique d'évaluation (telle que l'analyse des flux de trésorerie escomptés ou les techniques de fixation de prix des options), qui repose sur les cours des récentes transactions boursières observables dans les mêmes instruments ou sur les données boursières observables disponibles, obtenues de sources indépendantes, ainsi que sur des modèles normalement utilisés par les participants du marché. Parmi les instruments financiers évalués selon la méthode décrite ci-dessus figurent notamment les contrats à terme sur devises, les contrats d'échange de devises, les contrats à terme sur taux d'intérêt et les contrats d'échange de taux d'intérêt.
  - Lorsque les paramètres d'évaluation ne sont pas observables, la juste valeur repose sur les meilleures informations possibles dans les circonstances concernées, ces informations pouvant également comporter des données propres. Elles reflètent les suppositions de KBC concernant les informations pertinentes pour l'évaluation d'un actif ou passif financier. Les instruments financiers pour lesquels les paramètres ne sont pas observables sont notamment des obligations illiquides, des *credit default swaps* illiquides et des titres structurés illiquides.
  - Des ajustements de juste valeur (*market value adjustments*) sont comptabilisés sur tous les postes évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats ou dans les capitaux propres, afin de couvrir les frais de *close-out*, les ajustements pour les positions ou marchés moins liquides, les ajustements liés aux évaluations *mark-to-model*, le risque de contrepartie, le risque de liquidité et les charges d'exploitation.
  - Les principes suivants s'appliquent en outre aux actifs financiers :
    - La plupart des modifications de la valeur de marché des prêts et avances considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats s'expliquent par les fluctuations des taux. L'effet des changements au niveau du risque de crédit est négligeable.
    - Les prêts et avances considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats concernent principalement les opérations de prises en pension et un portefeuille limité de crédits logement. Dans tous les cas, la valeur comptable avoisine le risque de crédit maximal.
    - Les prêts titrisés concernent uniquement les crédits logement. Le montant comptabilisé des dettes financières connexes s'élève à 0,3 milliard d'euros à fin 2007 (hormis Home Loan Invest car le risque demeure principalement chez KBC) et à 0,3 milliard d'euros à fin 2006.
  - Les principes suivants s'appliquent en outre aux passifs financiers :
    - L'influence du risque de crédit propre sur la juste valeur des passifs financiers est négligeable.
    - La juste valeur des dépôts à vue et d'épargne (tous deux exigibles à vue) est censée être égale à la valeur comptable.
    - La différence entre la valeur comptable et la valeur de remboursement des passifs financiers considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats est minime.
    - Une transaction de mise en pension est une opération par laquelle une partie (l'acheteur) vend des titres à une autre partie et s'engage à racheter ces titres à un prix défini à un moment futur déterminé. Les activités de mise en pension font en général l'objet d'un accord-cadre bilatéral (souvent dénommé le *Global Master Repo Agreement*), dans lequel les échanges de garanties sont décrits de manière périodique. Les transactions de mise en pension mentionnées dans le tableau concernent principalement le prêt temporaire d'obligations. Dans ce cas, le risque et le rendement des obligations demeurent chez KBC. Le montant des mises en pension est presque égal au montant des actifs (prêts) sous-jacents.

## Annexe 19 : Instruments financiers, répartition par portefeuille et par pays

### ACTIFS FINANCIERS

En millions d'EUR	Détenus à des fins de transaction	Évalués à la juste valeur*	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Détenus jusqu'à l'échéance	Dérivés de couverture	Au coût amorti	Total
<b>31-12-2006</b>								
Belgique	3 942	5 410	14 388	61 390	3 968	254	–	89 351
Europe centrale, orientale et Russie	5 921	2 176	5 851	23 720	5 327	66	–	43 061
Reste du monde	57 768	49 596	27 628	40 085	2 919	20	–	178 015
<b>Valeur comptable totale</b>	<b>67 630</b>	<b>57 182</b>	<b>47 868</b>	<b>125 195</b>	<b>12 213</b>	<b>339</b>	<b>–</b>	<b>310 427</b>
<b>31-12-2007</b>								
Belgique	2 963	6 192	9 609	69 800	3 784	435	–	92 784
Europe centrale, orientale et Russie	9 012	1 737	5 467	33 463	5 555	67	–	55 301
Reste du monde	61 584	37 949	30 999	55 855	2 702	42	–	189 130
<b>Valeur comptable totale</b>	<b>73 559</b>	<b>45 878</b>	<b>46 075</b>	<b>159 119</b>	<b>12 041</b>	<b>544</b>	<b>–</b>	<b>337 215</b>

\* Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

### PASSIFS FINANCIERS

En millions d'EUR	Détenus à des fins de transaction	Évalués à la juste valeur*	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Détenus jusqu'à l'échéance	Dérivés de couverture	Au coût amorti	Total
<b>31-12-2006</b>								
Belgique	3 287	16 560	–	–	–	35	72 262	92 146
Europe centrale, orientale et Russie	945	4 710	–	–	–	13	30 563	36 232
Reste du monde	33 190	35 450	–	–	–	47	85 218	153 905
<b>Valeur comptable totale</b>	<b>37 423</b>	<b>56 720</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>96</b>	<b>188 044</b>	<b>282 282</b>
<b>31-12-2007</b>								
Belgique	2 971	11 306	–	–	–	77	76 491	90 844
Europe centrale, orientale et Russie	665	3 462	–	–	–	38	39 176	43 341
Reste du monde	37 356	30 595	–	–	–	40	107 160	175 150
<b>Valeur comptable totale</b>	<b>40 992</b>	<b>45 362</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>155</b>	<b>222 826</b>	<b>309 335</b>

\* Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

## Annexe 20 : Actifs financiers, répartition selon le portefeuille et la qualité

### ACTIFS FINANCIERS

En millions d'EUR	Détenus à des fins de transaction	Évalués à la juste valeur*	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Détenus jusqu'à l'échéance	Dérivés de couverture	Au coût amorti	Total
<b>31-12-2006</b>								
Actifs non dépréciés, <i>unimpaired</i>	67 630	57 182	46 845	124 159	12 212	339	-	308 368
Actifs dépréciés, <i>impaired</i>	-	-	1 102	3 178	3	-	-	4 282
Réductions de valeur	-	-	-79	-2 143	-1	-	-	-2 223
<b>Valeur comptable totale</b>	<b>67 630</b>	<b>57 182</b>	<b>47 868</b>	<b>125 195</b>	<b>12 213</b>	<b>339</b>	<b>-</b>	<b>310 427</b>
<b>31-12-2007</b>								
Actifs non dépréciés, <i>unimpaired</i>	73 559	45 878	45 318	157 671	12 041	544	-	335 010
Actifs dépréciés, <i>impaired</i>	-	-	1 217	3 573	0	-	-	4 791
Réductions de valeur	-	-	-460	-2 125	0	-	-	-2 585
<b>Valeur comptable totale</b>	<b>73 559</b>	<b>45 878</b>	<b>46 075</b>	<b>159 119</b>	<b>12 041</b>	<b>544</b>	<b>-</b>	<b>337 215</b>

\* Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

### ACTIFS ÉCHUS MAIS NON ACQUITTÉS ET NON DÉPRÉCIÉS\*

En millions d'EUR	Échus mais non acquittés à moins de 30 jours	Échus mais non acquittés à 30 jours ou plus mais à moins de 90 jours
<b>31-12-2006</b>		
Prêts et créances		553
Instruments de dette	3 011	0
Dérivés	0	0
<b>Total</b>	<b>3 011</b>	<b>553</b>
<b>31-12-2007</b>		
Prêts et créances		578
Instruments de dette	3 680	0
Dérivés	18	0
<b>Total</b>	<b>3 698</b>	<b>578</b>

\* Les actifs financiers échus mais non acquittés à 90 jours ou plus sont toujours considérés comme étant dépréciés.

#### • Définitions :

- On parle d'actifs financiers échus mais non acquittés (*past due*) lorsqu'une contrepartie n'effectue pas un paiement au moment défini contractuellement. La notion d'*échu mais non acquitté* s'applique par contrat et non par contrepartie. Par exemple, si une contrepartie n'effectue pas son remboursement mensuel, l'ensemble du prêt est considéré comme échu mais non acquitté. Cela ne signifie pas pour autant que les autres prêts octroyés à la contrepartie concernée sont considérés comme échus mais non acquittés.
- Les actifs financiers à revenu fixe sont dépréciés lorsqu'il existe une indication individuelle de réduction de valeur (*impairment*). La notion de réduction de

valeur s'applique à tous les actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Pour les prêts, il existe une identification individuelle de réduction de valeur lorsque le prêt présente un risque de défaut (*Probability of Default* ou PD) de 10, 11 ou 12. Comme les ratings PD se rapportent à une contrepartie, cela est également le cas pour la notion *déprécié*.

- Les informations relatives au *risque de crédit maximal* sont fournies dans le tableau. Le risque de crédit maximal d'un actif financier correspond généralement à la valeur comptable brute, diminuée des réductions de valeur conformément à l'IAS 39.

En millions d'EUR	31-12-2006	31-12-2007
<b>Risque de crédit maximal</b>		
Instruments de capitaux propres	22 150	22 207
Instruments de dette	89 809	82 816
Prêts et avances	171 468	200 894
Dont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	31 368	23 611
Dérivés	17 697	22 232
Autres	44 259	54 792
<b>Total</b>	<b>345 382</b>	<b>382 941</b>
<b>Valeur comptable des actifs financiers donnés en garantie par KBC</b>		
Pour passifs	25 644	41 084
Pour passifs éventuels	2 815	2 317

- Les informations relatives aux garanties détenues sont fournies dans le tableau. Les garanties peuvent être exigées en cas de dénonciation du crédit pour diverses raisons (défaut de paiement, faillite,...). En cas de faillite, les garanties sont vendues par le curateur. Dans les autres cas, la banque assure elle-même la vente des garanties. La prise de possession des garanties est très rare (d'où les montants limités dans le tableau).
- Les garanties détenues relatives aux dérivés OTC concernent principalement des

liquidités, qui ont été comptabilisées au bilan par KBC (et ne sont pas reprises dans le tableau).

- Les garanties détenues (pouvant être vendues ou redonnées en garantie en l'absence de défaut dans le chef du propriétaire) doivent être restituées sous leur forme originale ou, le cas échéant, en trésorerie.
- Les garanties acquises par réalisation sont immatérielles.

#### GARANTIES DÉTENUES (pouvant être vendues ou redonnées en garantie en l'absence de défaut dans le chef du propriétaire)

	Juste valeur des garanties détenues		Juste valeur des garanties vendues ou redonnées en garantie	
	31-12-2006	31-12-2007	31-12-2006	31-12-2007
Actifs financiers	42 452	45 648	12 202	18 608
Instruments de capitaux propres	174	245	0	0
Instruments de dette	42 121	45 025	12 202	18 608
Prêts et avances	14	197	0	0
Trésorerie	142	182	0	0
Autres actifs	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immeubles de placement	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0



## ACTIFS FINANCIERS

En millions d'EUR	Détenus à des fins de transaction	Évalués à la juste valeur*	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Détenus jusqu'à l'échéance	Dérivés de couverture	Au coût amorti	Total
<b>31-12-2006</b>								
Jusqu'à 1 an	21 151	17 674	6 647	61 355	1 233	-	-	108 060
Plus de 1 an à 5 ans	3 260	11 508	18 310	17 411	6 336	-	-	56 824
Plus de 5 ans	9 601	19 670	17 184	45 317	4 644	-	-	96 414
Sans échéance	33 619	8 330	5 728	1 112	0	339	-	49 129
<b>Valeur comptable totale</b>	<b>67 630</b>	<b>57 182</b>	<b>47 868</b>	<b>125 195</b>	<b>12 213</b>	<b>339</b>	<b>-</b>	<b>310 427</b>
<b>31-12-2007</b>								
Jusqu'à 1 an	23 794	23 108	5 781	65 882	2 191	-	-	120 756
Plus de 1 an à 5 ans	3 538	6 870	18 526	24 661	5 358	-	-	58 954
Plus de 5 ans	7 530	8 136	16 732	67 569	4 492	-	-	104 460
Sans échéance	38 697	7 763	5 036	1 006	0	544	-	53 046
<b>Valeur comptable totale</b>	<b>73 559</b>	<b>45 878</b>	<b>46 075</b>	<b>159 119</b>	<b>12 041</b>	<b>544</b>	<b>-</b>	<b>337 215</b>

\* Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

## PASSIFS FINANCIERS

En millions d'EUR	Détenus à des fins de transaction	Évalués à la juste valeur*	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Détenus jusqu'à l'échéance	Dérivés de couverture	Au coût amorti	Total
<b>31-12-2006</b>								
Jusqu'à 1 an	10 803	40 962	-	-	-	-	135 147	186 912
Plus de 1 an à 5 ans	1 657	3 515	-	-	-	-	16 763	21 935
Plus de 5 ans	847	4 063	-	-	-	-	6 009	10 918
Sans échéance	24 116	8 180	-	-	-	96	30 125	62 517
<b>Valeur comptable totale</b>	<b>37 423</b>	<b>56 720</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>96</b>	<b>188 044</b>	<b>282 282</b>
<b>31-12-2007</b>								
Jusqu'à 1 an	9 824	31 125	-	-	-	-	163 600	204 549
Plus de 1 an à 5 ans	3 034	1 839	-	-	-	-	21 623	26 496
Plus de 5 ans	1 935	4 655	-	-	-	-	9 709	16 299
Sans échéance	26 199	7 743	-	-	-	155	27 894	61 991
<b>Valeur comptable totale</b>	<b>40 992</b>	<b>45 362</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>155</b>	<b>222 826</b>	<b>309 335</b>

\* Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

## Annexe 22 : Réductions de valeur sur actifs disponibles à la vente

En millions d'EUR	2006		2007	
	Titres à revenu fixe	Actions	Titres à revenu fixe	Actions
Solde d'ouverture	22	101	14	65
Mutations avec impact sur le résultat				
Appliquées	3	13	9	66
Reprises	-9	-1	-1	0
Mutations sans impact sur le résultat				
Amortissements	0	0	0	0
Modifications du périmètre de consolidation	0	0	0	-8
Autres	-2	-48	6	309
<b>Solde de clôture</b>	<b>14</b>	<b>65</b>	<b>28</b>	<b>431</b>

## Annexe 23 : Réductions de valeur sur actifs détenus jusqu'à l'échéance

### TITRES À REVENU FIXE

En millions d'EUR	2006	2007
Solde d'ouverture	0	1
Mutations avec impact sur le résultat		
Appliquées	0	0
Reprises	0	-1
Mutations sans impact sur le résultat		
Amortissements	0	0
Modifications du périmètre de consolidation	0	0
Autres	1	0
<b>Solde de clôture</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

## Annexe 24 : Réductions de valeur sur crédits – bilan

En millions d'EUR	31-12-2006	31-12-2007
<b>Total</b>	<b>2 224</b>	<b>2 233</b>
Ventilation selon le type		
Réductions de valeur sur crédits au bilan	1 934	1 963
Réductions de valeur sur crédits d'engagement hors bilan	67	84
Réductions de valeur calculées sur la base du portefeuille	222	186
Ventilation selon la contrepartie		
Réductions de valeur sur prêts et avances aux banques	1	6
Réductions de valeur sur prêts et avances à la clientèle	2 142	2 119
Réductions de valeur sur crédits d'engagement hors bilan	80	108

	Réductions de valeur sur crédits au bilan	Réductions de valeur sur crédits d'engagement hors bilan	Réductions de valeur calculées sur la base du portefeuille	Total
<b>MUTATIONS</b>				
Solde d'ouverture, 01-01-2006	2 471	61	290	2 822
Mutations avec impact sur le résultat				
Pertes sur crédits	731	49	121	901
Recouvrements de pertes sur crédits	-555	-41	-129	-725
Mutations sans impact sur le résultat				
Amortissements	-537	0	-1	-539
Modifications du périmètre de consolidation	-11	0	-46	-57
Autres	-165	-1	-12	-179
<b>Solde de clôture, 31-12-2006</b>	<b>1 934</b>	<b>67</b>	<b>222</b>	<b>2 224</b>
Solde d'ouverture, 01-01-2007	1 934	67	222	2 224
Mutations avec impact sur le résultat				
Pertes sur crédits	688	62	173	923
Recouvrements de pertes sur crédits	-481	-45	-212	-738
Mutations sans impact sur le résultat				
Amortissements	-238	-1	0	-239
Modifications du périmètre de consolidation	59	0	0	59
Autres	2	1	2	5
<b>Solde de clôture, 31-12-2007</b>	<b>1 963</b>	<b>84</b>	<b>186</b>	<b>2 233</b>

En millions d'EUR	À des fins de transaction				Micro-couverture : couvertures de juste valeur				Micro-couverture : couvertures de flux de trésorerie*				Transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille			
	Valeur comptable		Montants contractés		Valeur comptable		Montants contractés		Valeur comptable		Montants contractés		Valeur comptable		Montants contractés	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
31-12-2006																
<b>Total</b>	<b>17 357</b>	<b>24 082</b>	<b>922 217</b>	<b>942 821</b>	<b>18</b>	<b>58</b>	<b>1 087</b>	<b>1 074</b>	<b>133</b>	<b>26</b>	<b>5 426</b>	<b>5 363</b>	<b>188</b>	<b>13</b>	<b>12 733</b>	<b>12 785</b>
<b>Ventilation selon le type</b>																
Contrats de taux d'intérêt	5 823	9 013	577 673	585 636	6	37	778	771	65	23	4 083	4 132	188	13	12 733	12 785
Swaps de taux d'intérêt	5 225	8 469	505 475	501 658	6	37	778	771	65	23	4 083	4 132	188	13	12 733	12 785
Contrats à terme de taux d'intérêt	20	23	21 791	20 104	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Futures	31	0	11 377	20 159	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options	482	311	38 214	41 628	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Forwards	65	210	815	2 086	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats de change	1 307	1 387	185 709	186 140	12	21	300	303	68	3	1 343	1 231	0	0	0	0
Contrats à terme sur devises	580	604	108 000	108 516	0	0	0	0	1	0	14	14	0	0	0	0
Swaps de devises et de taux d'intérêt	544	551	53 666	53 552	12	21	300	303	62	3	1 166	1 075	0	0	0	0
Futures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options	183	232	24 043	24 072	0	0	0	0	6	1	163	143	0	0	0	0
Contrats d'actions	9 021	13 285	93 550	104 295	0	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Swaps d'actions	2 370	656	53 914	53 914	0	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Forwards	2	4	81	116	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Futures	65	25	1 411	1 151	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options	5 473	12 025	37 450	47 890	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Warrants	1 111	575	693	1 224	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats de crédit	1 147	359	65 176	66 651	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Swaps de défaut de crédit	1 147	359	65 170	66 645	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options sur différentiel de crédit	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Swaps sur rendement total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	6	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats sur matières premières et autres	59	39	109	99	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

\* Y compris la couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

En millions d'EUR	À des fins de transaction				Micro-couverture : couvertures de juste valeur				Micro-couverture : couvertures de flux de trésorerie *				Transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille				
	Valeur comptable		Montants contractés		Valeur comptable		Montants contractés		Valeur comptable		Montants contractés		Valeur comptable		Montants contractés		
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	
31-12-2007																	
<b>Total</b>	<b>21 689</b>	<b>26 042</b>	<b>1 066 844</b>	<b>1 054 773</b>	<b>52</b>	<b>57</b>	<b>2 665</b>	<b>2 652</b>	<b>269</b>	<b>89</b>	<b>11 912</b>	<b>11 749</b>	<b>223</b>	<b>9</b>	<b>11 862</b>	<b>11 862</b>	
Ventilation selon le type																	
Contrats de taux d'intérêt	5 453	7 461	654 616	649 666	36	43	2 421	2 421	197	81	10 451	10 451	223	9	11 862	11 862	
Swaps de taux d'intérêt	4 865	6 974	561 194	560 593	36	43	2 421	2 421	197	81	10 451	10 451	223	9	11 862	11 862	
Contrats à terme de taux d'intérêt	49	43	33 957	29 042	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Futures	26	3	9 845	9 750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Options	513	433	47 064	49 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Forwards	0	9	2 555	382	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Contrats de change	1 385	1 464	215 552	217 139	15	14	235	222	73	8	1 461	1 299	0	0	0	0	
Contrats à terme sur devises	508	599	123 758	125 294	0	0	7	0	0	0	20	20	0	0	0	0	
Swaps de devises et de taux d'intérêt	620	612	63 913	64 187	15	14	229	222	66	8	1 276	1 134	0	0	0	0	
Futures	0	0	14	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Options	257	253	27 867	27 644	0	0	0	0	6	1	166	145	0	0	0	0	
Contrats d'actions	9 559	13 937	64 126	61 529	0	0	9	9	0	0	0	0	0	0	0	0	
Swaps d'actions	1 899	282	32 179	32 177	0	0	9	9	0	0	0	0	0	0	0	0	
Forwards	8	1	10	184	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Futures	22	32	1 146	386	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Options	7 396	13 028	29 924	28 324	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Warrants	234	594	867	457	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Contrats de crédit	5 060	3 165	132 287	126 148	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Swaps de défaut de crédit	5 060	3 165	132 287	126 148	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Options sur différentiel de crédit	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Swaps sur rendement total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Contrats sur matières premières et autres	232	15	263	292	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

\* Y compris la couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

- De nouvelles classifications ont été effectuées par rapport à la présentation du rapport annuel précédent. La principale concerne le retrait des dérivés de crédits des contrats de taux d'intérêt.
- Le service Asset-Liability Management (ALM) du groupe gère le risque de taux d'intérêt, notamment au moyen de dérivés. L'évaluation comptable asymétrique résultant de ces activités de couverture (dérivés vis-à-vis d'actifs ou passifs) est réalisée de deux manières :
  - par des transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille : KBC applique cette technique pour couvrir le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille de crédits déterminé (crédits à terme, crédits logement, prêts à tempérament et avances à terme fixe) au moyen de contrats d'échange de taux d'intérêt. Les couvertures sont constituées conformément aux exigences de la version modifiée de l'IAS 39;
  - par l'usage de la classification Actifs ou passifs financiers considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats (à savoir l'option de la juste valeur) : KBC utilise cette option pour éliminer ou limiter fortement les incohérences d'évaluation ou d'intégration (évaluations comptables asymétriques qui résulteraient de l'évaluation d'actifs ou de passifs sur une base différente ou de la reconnaissance de profits ou pertes y afférents). Plus spécifiquement, cette méthode est utilisée afin d'éviter toute autre évaluation asymétrique du portefeuille de crédits (évalué au coût amorti) et des contrats d'échange de taux d'intérêt (évalués à la juste valeur) dans ALM. À cet effet, un portefeuille d'obligations (d'État) a été classé dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats. L'option de la juste valeur est également appliquée aux CDO avec dérivés incorporés. En outre, l'option de la juste valeur est utilisée pour certains passifs financiers à dérivés incorporés dont les caractéristiques et les risques économiques sont étroitement liés au contrat de base (certaines émissions d'IFIMA) et qui donneraient sinon lieu à une discordance comptable avec les instruments de couverture.
- KBC a également recours aux techniques de micro-couverture suivantes, conformément aux principes de l'IAS 39, afin de limiter la volatilité du résultat :
  - couverture de juste valeur : cette forme de comptabilité de couverture est utilisée pour certains montages d'échange d'actifs, en vertu desquels KBC achète une obligation en raison du différentiel de crédit. Le risque de taux d'intérêt de l'obligation est couvert au moyen d'un contrat d'échange de taux. Cette technique est également appliquée pour certains titres de créance à durée fixe émis par KBC Bank;
  - couverture de flux de trésorerie : cette technique est utilisée pour échanger des obligations à taux variable (*floating rate notes*) contre des obligations à durée fixe;
  - couverture d'investissements nets dans des entités étrangères : le risque de change inhérent aux participations en devises est couvert en portant les moyens financiers en devises au niveau de l'entité qui détient la participation.
- Le choix d'une des techniques de couverture précitées repose sur le principe suivant : une technique de micro-couverture à documenter individuellement est généralement appliquée pour de grandes transactions individuelles distinctes. Dans le cadre de la gestion ALM, qui est par définition une macro-gestion, on opte pour les possibilités spécifiquement fournies à cet effet dans l'IAS 39, à savoir l'option de la juste valeur et les transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille selon la version modifiée.
- Pour ce qui concerne le rapport entre la gestion des risques et la politique de couverture comptable, la gestion économique est prioritaire et les risques doivent être couverts selon le cadre général ALM. Ensuite, on évalue la possibilité la plus efficace pour limiter les (éventuelles) discordances comptables qui en découlent au moyen d'une des techniques de couverture précitées.
- La répartition des flux de trésorerie attendus des dérivés de couverture des flux de trésorerie par période se présentait comme suit au 31 décembre 2007 (en millions d'euros, les chiffres positifs indiquant une entrée de trésorerie et les chiffres négatifs une sortie de trésorerie) :
  - Maximum 3 mois : 65
  - Plus de 3 mois et maximum 6 mois : -10
  - Plus de 6 mois et maximum 12 mois : 12
  - Plus de 1 an et maximum 2 ans : -18
  - Plus de 2 ans et maximum 5 ans : -23
  - Plus de 5 ans : 110

## Annexe 26 : Autres actifs

En millions d'EUR	31-12-2006	31-12-2007
<b>Total</b>	<b>2 578</b>	<b>2 473</b>
Créances résultant d'opérations d'assurance directes	331	273
Créances résultant d'opérations de réassurance	120	128
Autres créances et capital appelé non versé	0	0
Dépôts auprès des entreprises cédantes	128	109
Produits à recevoir, autres que les revenus d'intérêts d'actifs financiers	342	451
Autres	1 657	1 512

## Annexe 27 : Actifs et passifs d'impôts

En millions d'EUR	31-12-2006	31-12-2007
<b>IMPÔT EXIGIBLE</b>		
Actifs d'impôts exigibles	154	138
Passifs d'impôts exigibles	534	481
<b>IMPÔT DIFFÉRÉ</b>	296	446
Actifs d'impôts différés, par type de différence temporaire	1 389	1 783
Avantages du personnel	256	273
Pertes reportées	32	34
Immobilisations corporelles et incorporelles	60	70
Provisions pour risques et charges	41	47
Réductions de valeur sur prêts et avances	219	222
Instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats et couvertures de juste valeur	316	431
Variations de juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente, couvertures de flux de trésorerie et couvertures d'investissements nets dans des entités étrangères	275	496
Provisions techniques	89	87
Autres	100	120
Pertes fiscales non compensées et crédits d'impôts inutilisés	3	60
Passifs d'impôts différés, par type de différence temporaire	1 093	1 337
Avantages du personnel	23	27
Pertes reportées	3	0
Immobilisations corporelles et incorporelles	90	113
Provisions pour risques et charges	12	43
Réductions de valeur sur prêts et avances	111	105
Instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats et couvertures de juste valeur	228	357
Variations de juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente, couvertures de flux de trésorerie et couvertures d'investissements nets dans des entités étrangères	450	443
Provisions techniques	84	104
Autres	91	142
Comptabilisés au bilan comme suit :		
Actifs d'impôts différés	608	781
Passifs d'impôts différés	312	335

- Les pertes fiscales non compensées et les crédits d'impôts inutilisés ont trait aux pertes fiscales des sociétés du groupe qui ne sont pas capitalisées pour preuve insuffisante de bénéfice imposable futur.
- La hausse totale nette des impôts différés (150 millions d'euros) est ventilée comme suit :
  - hausse des actifs d'impôts différés : 394 millions d'euros;
  - hausse des passifs d'impôts différés : 244 millions d'euros.
- La hausse des actifs d'impôts différés s'explique principalement par les facteurs suivants :
  - hausse via le résultat : +159 millions d'euros, principalement avantages du personnel (+24 millions d'euros), pertes reportées (+9 millions d'euros), immobilisations corporelles et incorporelles (+16 millions d'euros) et instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats et transactions de couverture de juste valeur (+111 millions d'euros);
  - hausse des actifs d'impôts différés en raison de la diminution de la valeur de marché de titres disponibles à la vente : +182 millions d'euros;
  - le reste de la hausse (+ 53 millions d'euros) est essentiellement dû à des variations de périmètre, à des écarts de conversion et à d'autres facteurs.
- La hausse des passifs d'impôts différés s'explique principalement par les facteurs suivants :
  - hausse via le résultat : +251 millions d'euros, principalement immobilisations corporelles et incorporelles (+29 millions d'euros), provisions pour risques et charges (+23 millions d'euros), réductions de valeur sur prêts et avances (+27 millions d'euros), instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats et transactions de couverture de juste valeur (+122 millions d'euros) et autres (+42 millions d'euros, principalement passifs d'impôts différés sur dividendes à percevoir);
  - baisse des passifs d'impôts différés en raison de la diminution de la valeur de marché de titres disponibles à la vente : -78 millions d'euros;
  - hausse des variations positives de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie : +37 millions d'euros;
  - le reste de la hausse (+34 millions d'euros) est essentiellement dû à des variations de périmètre, à des écarts de conversion et à d'autres facteurs.

## Annexe 28 : Participations dans des entreprises associées

En millions d'EUR	31-12-2006	31-12-2007
<b>Total</b>	<b>522</b>	<b>634</b>
<b>Relevé des participations, y compris goodwill</b>		
Nova Ljubljanska banka	496	568
Autres	27	66
<b>Goodwill sur entreprises associées</b>		
Montant brut	210	210
Cumul des réductions de valeur	0	0
<b>Ventilation selon le type</b>		
Non cotées en Bourse	522	634
Cotées en Bourse	0	0
Juste valeur des participations dans des entreprises associées cotées en Bourse	0	0
<b>MUTATIONS</b>		
	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Solde d'ouverture, 1 <sup>er</sup> janvier	989	522
Acquisitions	0	69
Valeur comptable transferts	-280	0
Quote-part dans le résultat de la période	45	56
Dividendes versés	-13	-15
Part des profits et pertes non comptabilisés en compte de résultats	0	2
Écarts de conversion	-5	0
Variations du goodwill	-227	0
Transfert de ou vers des immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	0	0
Autres mutations	13	0
<b>Solde de clôture, 31 décembre</b>	<b>522</b>	<b>634</b>

- Les entreprises associées sont des entités dans lesquelles KBC a une influence notable sur la gestion, sans toutefois exercer un contrôle total ou conjoint de manière directe ou indirecte. KBC détient en général de 20% à 50% des actions de telles entreprises.
- Un résumé des informations financières des entreprises associées est fourni à l'Annexe 40.
- Le goodwill payé sur les entreprises associées est inclus dans la valeur nominale des Participations dans des entreprises associées dans le bilan. Un test de dépréciation a été réalisé et les réductions de valeur sur goodwill requises ont été comptabilisées (cf. tableau).

## Annexe 29 : Immobilisations corporelles et immeubles de placement

En millions d'EUR	31-12-2006	31-12-2007
Immobilisations corporelles	1 906	2 234
Immeubles de placement	413	593
Revenus locatifs	39	54
Charges opérationnelles directes sur investissements générant des revenus locatifs	17	17
Charges opérationnelles directes sur investissements ne générant pas de revenus locatifs	0	14

MUTATIONS	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autres équipements	Total des immobilisations corporelles	Immeubles de placement
<b>2006</b>					
Solde d'ouverture	1 556	98	465	2 120	313
Acquisitions	64	66	345	475	56
Cessions	-94	-6	-104	-205	-57
Amortissements	-70	-69	-86	-226	-17
Réductions de valeur					
Comptabilisées	-5	0	0	-5	0
Reprises	15	0	0	15	0
Transfert de ou vers des immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	0	0	0	0	0
Écarts de conversion	14	1	7	22	0
Modifications du périmètre de consolidation	-195	-2	-62	-259	43
Autres mutations	-41	34	-25	-32	75
<b>Solde de clôture</b>	<b>1 242</b>	<b>123</b>	<b>541</b>	<b>1 906</b>	<b>413</b>
Dont cumul des amortissements et réductions de valeur	775	568	591	1 934	185
Dont dépenses comptabilisées au titre d'actifs en cours de production	0	0	131	131	-
Dont location-financement en tant que preneur	0	0	22	22	-
Juste valeur 31-12-2006	-	-	-	-	496
<b>2007</b>					
Solde d'ouverture	1 242	123	541	1 906	413
Acquisitions	170	98	166	435	34
Cessions	-37	-18	-90	-145	-4
Amortissements	-67	-73	-83	-223	-24
Réductions de valeur					
Comptabilisées	0	0	0	0	-1
Reprises	0	0	0	0	0
Transfert de ou vers des immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	0	0	0	0	59
Écarts de conversion	12	1	5	17	5
Modifications du périmètre de consolidation	93	6	11	110	72
Autres mutations	199	18	-83	133	37
<b>Solde de clôture</b>	<b>1 612</b>	<b>154</b>	<b>468</b>	<b>2 234</b>	<b>593</b>
Dont cumul des amortissements et réductions de valeur	913	627	217	1 756	140
Dont dépenses comptabilisées au titre d'actifs en cours de production	25	0	18	42	-
Dont location-financement en tant que preneur	4	0	0	4	-
Juste valeur 31-12-2007	-	-	-	-	690

- En ce qui concerne les immobilisations corporelles et les immeubles de placement, KBC utilise les pourcentages d'amortissement annuels suivants : entre 3% et 10% pour les terrains et constructions, entre 30% et 33% pour le matériel informatique, entre 10% et 33% pour les autres équipements et entre 3% et 5% pour les immeubles de placement.
- Il n'existe aucune obligation matérielle en matière d'acquisition d'immobilisations corporelles. Il n'existe pas non plus de limitations matérielles sur la propriété et les immobilisations corporelles qui tiennent lieu de sûreté pour les obligations.

- Les immeubles de placement sont évalués par un expert indépendant. L'évaluation repose principalement sur :
  - la capitalisation de la valeur locative estimée,
  - les prix unitaires de biens immobiliers similaires. Dans ce cas, il est tenu compte de tous les paramètres de marché disponibles à la date d'évaluation (dont la situation et le contexte de marché, la nature de la construction, l'état d'entretien, l'affectation, etc.).



En millions d'EUR	Goodwill	Logiciels développés en interne	Logiciels développés à l'extérieur	Autres	Total
<b>2006</b>					
Solde d'ouverture	1 260	65	189	23	1 537
Acquisitions	384	78	56	28	544
Cessions	-16	-26	-1	-8	-51
Modifications issues d'identifications ultérieures	0	0	0	0	0
Amortissements	0	-31	-80	-6	-117
Réductions de valeur					
Comptabilisées	-1	0	-1	0	-2
Reprises	0	0	0	0	0
Transfert de ou vers des immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	0	0	0	0	0
Écarts de conversion	25	-1	1	1	26
Modifications du périmètre de consolidation	0	0	-1	3	2
Autres mutations	40	9	3	-3	48
<b>Solde de clôture</b>	<b>1 692</b>	<b>93</b>	<b>165</b>	<b>38</b>	<b>1 988</b>
Dont cumul des amortissements et réductions de valeur	14	100	558	129	800
<b>2007</b>					
Solde d'ouverture	1 692	93	165	38	1 988
Acquisitions	1 350	45	91	36	1 522
Cessions	-8	0	-10	-1	-19
Modifications issues d'identifications ultérieures	0	0	0	0	0
Amortissements	0	-29	-74	-11	-114
Réductions de valeur					
Comptabilisées	0	-2	0	-2	-4
Reprises	0	0	0	0	0
Transfert de ou vers des immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	0	0	0	0	0
Écarts de conversion	-9	-1	1	-1	-9
Modifications du périmètre de consolidation	0	0	1	54	55
Autres mutations	69	-4	-4	20	82
<b>Solde de clôture</b>	<b>3 094</b>	<b>103</b>	<b>171</b>	<b>133</b>	<b>3 501</b>
Dont cumul des amortissements et réductions de valeur	12	120	520	195	847

- La colonne Goodwill comprend le goodwill payé sur les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation. Le goodwill payé sur les entreprises associées est inclus dans la valeur nominale des Participations dans des entreprises associées dans le bilan. Un test de dépréciation a été réalisé et les réductions de valeur sur goodwill requises ont été comptabilisées (cf. tableau).
- En vertu de l'IAS 36, les réductions de valeur sur le goodwill sont prises en résultat si la valeur réalisable d'un investissement est inférieure à sa valeur comptable. La valeur réalisable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'exploitation (déterminée selon la méthode des flux de trésorerie attendus) et la juste valeur (déterminée selon l'analyse multiple, l'analyse de régression et d'autres techniques) diminuée des coûts de vente directs.
  - Selon la méthode des flux de trésorerie attendus, la valeur réalisable d'un investissement est calculée comme étant la valeur actuelle de tous les flux de trésorerie libres futurs de l'entreprise. À cet effet, on se base sur les pronostics à long terme relatifs à l'activité de l'entreprise et aux flux de trésorerie qui en découlent. La valeur actuelle de ces flux de trésorerie futurs est déterminée par l'application d'un taux d'escompte annuel. Pour les banques et les compagnies d'assurances, sont considérés comme flux de trésorerie libres les dividendes pouvant être versés aux actionnaires de la société, compte tenu des exigences réglementaires en matière de capital minimal.
  - Dans le cadre de l'analyse multiple, la valeur réalisable d'un investissement est calculée en rapport avec la valeur d'entreprises comparables. Elle est déterminée sur la base de rapports pertinents entre la valeur de l'entreprise comparable et la valeur comptable ou le bénéfice de cette entreprise, par exemple. Pour la comparaison, il est tenu compte de sociétés cotées (dont la valeur est assimilée à la capitalisation boursière) et d'entreprises concernées par des opérations de fusion ou d'acquisition (dont la valeur est assimilée à la valeur de vente).
  - Dans le cas de l'analyse de régression, la valeur réalisable d'un investissement est calculée sur la base d'une analyse de régression d'entreprises cotées comparables. Lorsqu'il s'agit de banques, il est tenu compte du rapport entre la capitalisation boursière de l'entreprise, la valeur de l'actif net et la rentabilité. L'analyse statistique a en effet révélé qu'il existe une étroite corrélation entre ces paramètres. On part du principe qu'une entreprise caractérisée par une valeur de l'actif net et une rentabilité comparables a une valeur comparable.
- À fin 2007, le goodwill portait principalement sur (chiffres relatifs à l'entité consolidée, c'est-à-dire filiales incluses) KBL EPB (932 millions d'euros), Absolut Bank (516 millions d'euros), ČSOB (274 millions d'euros), K&H Bank (271 millions d'euros), EIB Bank (221 millions d'euros), DZI Insurance (212 millions d'euros), WARTA (165 millions d'euros) et Kredyt Bank (95 millions d'euros). À fin 2006, il concernait essentiellement KBL EPB (934 millions d'euros), WARTA (160 millions d'euros), ČSOB (144 millions d'euros), Kredyt Bank (101 millions d'euros) et K&H Bank (273 millions d'euros).

## Annexe 31 : Provisions techniques – assurances

En millions d'EUR	31-12-2006	31-12-2007
<b>Provisions techniques brutes</b>	<b>15 965</b>	<b>17 905</b>
Contrats d'assurance	8 828	9 474
Provisions pour primes non acquises et risques en cours	453	509
Provision pour assurance Vie	4 680	4 968
Provision pour assurance Non-vie	3 312	3 557
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	25	29
Autres provisions techniques	358	411
Contrats d'investissement avec participation bénéficiaire discrétionnaire	7 138	8 431
Provision pour assurance Vie	7 093	8 367
Provision pour assurance Non-vie	0	0
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	45	64
<b>Part des réassureurs</b>	<b>290</b>	<b>291</b>
Contrats d'assurance	290	291
Provisions pour primes non acquises et risques en cours	24	21
Provision pour assurance Vie	8	3
Provision pour assurance Non-vie	257	266
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	0	0
Autres provisions techniques	0	0
Contrats d'investissement avec participation bénéficiaire discrétionnaire	0	0
Provision pour assurance Vie	0	0
Provision pour assurance Non-vie	0	0
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	0	0

MUTATIONS	2006		2007	
	Montants bruts	Réassurances	Montants bruts	Réassurances
<b>CONTRATS D'ASSURANCE, VIE</b>				
Solde d'ouverture	4 522	15	5 018	16
Primes nettes acquises/primes à recevoir	579	1	660	-2
Montants bruts versés	-317	0	-383	0
Primes de risque (théoriques)	-73	0	-99	-1
Revenus d'intérêts	140	0	177	0
Participation bénéficiaire attribuée	26	0	40	0
Achat/vente du portefeuille	187	0	0	0
Écarts de change	0	0	0	0
Autres mutations	-46	0	-45	1
<b>Solde de clôture</b>	<b>5 018</b>	<b>16</b>	<b>5 367</b>	<b>14</b>
<b>CONTRATS D'ASSURANCE, NON-VIE</b>				
Solde d'ouverture	3 575	267	3 810	274
Montants versés pour des sinistres des années précédentes	-323	-27	-397	-24
Surplus/déficit des provisions pour sinistres des années précédentes	-129	15	-165	10
Nouveaux sinistres	551	20	632	26
Achat/vente du portefeuille	3	0	12	0
Transferts	0	0	0	0
Écarts de change	-1	0	-4	0
Autres mutations	134	0	218	-10
<b>Solde de clôture</b>	<b>3 810</b>	<b>274</b>	<b>4 106</b>	<b>277</b>
<b>CONTRATS D'INVESTISSEMENT AVEC PARTICIPATION DISCRÉTIONNAIRE AUX BÉNÉFICES, VIE</b>				
Solde d'ouverture	6 683	0	7 138	0
Primes nettes acquises/primes à recevoir	769	0	1 272	0
Montants bruts versés	-602	0	-331	0
Primes de risque théoriques	-43	0	-47	0
Revenus d'intérêts	312	0	398	0
Participation bénéficiaire attribuée	65	0	95	0
Achat/vente du portefeuille	0	0	0	0
Écarts de change	0	0	0	0
Autres mutations	-46	0	-93	0
<b>Solde de clôture</b>	<b>7 138</b>	<b>0</b>	<b>8 431</b>	<b>0</b>

• Les provisions techniques ont trait aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement avec participation bénéficiaire discrétionnaire.

• Les passifs des contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire sont évalués conformément à l'IAS 39 (*deposit accounting*). Il s'agit le plus souvent de contrats de la branche 23. Ils sont repris sous les passifs financiers (cf. Annexe 18, Dettes de contrats d'investissement).

En millions d'EUR	Provisions pour restructuration	Provisions pour impôts et litiges	Autres	Sous-total	Réductions de valeur sur crédits d'engagement hors bilan	Total
<b>2006</b>						
Solde d'ouverture	44	260	143	446	75	522
Mutations avec impact sur le résultat						
Montants affectés	9	24	13	46	67	113
Montants utilisés	0	-19	-8	-28	0	-28
Montants repris en raison d'excédent	-4	-48	0	-53	-56	-109
Autres mutations	-20	26	-4	1	-6	-4
<b>Solde de clôture</b>	<b>28</b>	<b>241</b>	<b>143</b>	<b>413</b>	<b>80</b>	<b>493</b>
<b>2007</b>						
Solde d'ouverture	28	241	143	413	80	493
Mutations avec impact sur le résultat						
Montants affectés	4	66	18	88	80	168
Montants utilisés	-2	-18	-65	-85	0	-85
Montants repris en raison d'excédent	-1	-24	-9	-34	-54	-88
Autres mutations	-11	6	-28	-34	3	-31
<b>Solde de clôture</b>	<b>18</b>	<b>270</b>	<b>60</b>	<b>348</b>	<b>108</b>	<b>456</b>

• Des provisions pour restructuration ont principalement été constituées dans des sociétés du groupe KBL EPB (10 millions d'euros au 31 décembre 2007) et, dans une moindre mesure, dans des filiales d'Europe centrale et orientale de KBC Bank (7 millions d'euros au total).

• Les provisions pour litiges sont commentées ci-dessous.

• Les autres provisions comprennent des provisions pour divers risques et dépenses futures.

• Les réductions de valeur sur crédits d'engagement hors bilan comprennent entre autres les provisions pour garanties.

• Il n'est raisonnablement pas possible d'estimer le moment d'utilisation de la majorité des provisions constituées.

• Vous trouverez ci-dessous un commentaire relatif aux principaux litiges pendants. Conformément aux règles IFRS, les actions intentées contre des sociétés du groupe KBC sont évaluées en fonction du risque estimé (*probable*, *possible* ou *improbable*).

Des provisions sont constituées pour les dossiers dont l'évaluation du risque équivaut à *perte probable* (cf. Annexes aux méthodes comptables).

Aucune provision n'est constituée pour les actions jugées *possibles* (dossiers dont l'évaluation du risque équivaut à *perte possible*). Toutefois, un commentaire est fourni dans les comptes annuels si ces dossiers peuvent avoir une influence significative sur le bilan (lorsque l'action peut mener à un décaissement de plus de 25 millions d'euros).

Toutes les autres actions (dont l'évaluation du risque équivaut à *perte improbable*) présentant un risque minime ou nul ne doivent pas obligatoirement être mentionnées, quelle que soit leur ampleur. À des fins de transparence, KBC souhaite néanmoins exposer le statut actuel des principaux dossiers appartenant à cette catégorie.

Les principaux dossiers sont résumés ci-dessous. Les informations fournies sont limitées afin de ne pas compromettre la position du groupe dans les actions en cours.

• Perte probable :

- En 2003, une importante affaire de fraude a été exposée au grand jour chez K&H Equities Hongrie. De nombreux clients avaient essuyé de grosses pertes sur leurs portefeuilles de titres à la suite de spéculations non autorisées et d'éventuels détournements. Des ordres et des relevés de portefeuille avaient été falsifiés. Une enquête pénale est ouverte. Plusieurs réclamations ont déjà été réglées, soit à l'amiable soit par jugement arbitral. Des provisions de 51 millions d'euros ont été constituées pour les actions encore en cours.

- Entre fin 1995 et début 1997, KBC Bank et KB Consult avaient été associées au transfert de sociétés de trésorerie. KBC Bank et/ou KB Consult ont été assignés à comparaître à dix-neuf reprises. En outre, KB Consult a été mis en examen par un juge d'instruction. Une provision de 40 millions d'euros a été constituée pour amortir l'incidence d'éventuelles actions en dommages et intérêts dans ce cadre.

En tant que tel, le transfert d'une société de trésorerie est une transaction parfaitement légale. Néanmoins, il est apparu par la suite que certains acheteurs avaient agi de mauvaise foi et n'avaient en réalité fait aucun investissement. Ils n'avaient pas non plus introduit de déclaration fiscale pour les sociétés de trésorerie qu'ils avaient achetées. KBC Bank et KB Consult ont immédiatement pris les mesures nécessaires pour rompre toute relation avec ces parties.

• Perte possible :

- En 2002, une réclamation de 100 millions d'euros a été intentée contre KBC Bank par les actionnaires d'un holding détenant à 100% la SA Transport Coulier, qui était à l'époque une importante société de transport dans le secteur pétrochimique mais avait été déclarée en faillite en 1992. Les plaignants arguent que la banque aurait commis plusieurs erreurs qui ont mené à la faillite. Le tribunal a rendu un jugement le 14 octobre 2005, rendant les réclamations irrecevables. Les plaignants ont interjeté appel le 30 juin 2006. Un jugement est attendu en 2009 au plus tôt.

• Perte improbable :

- Dans le cadre de l'enquête entamée à la mi-1996 sur la participation présumée d'(anciens) administrateurs et membres du personnel de KBC Bank et Kredietbank Luxembourgeoise (KBL) à des pratiques d'évasion fiscale perpétrées par des clients de KBC Bank et KBL, la Chambre du Conseil de Bruxelles a rendu une ordonnance le 11 janvier 2008 pour finalement ne renvoyer que onze personnes mises en examen dans ce dossier devant le Tribunal correctionnel. Les poursuites engagées contre tous les autres inculpés ont été cessées soit pour cause de preuve insuffisante soit pour cause de prescription. La Chambre du Conseil a presque intégralement levé l'inculpation initiale de blanchiment d'argent par des (ex-)collaborateurs KBC/KBL. Seul un (ex-)collaborateur KBC/KBL a interjeté appel du renvoi et le Procureur du Roi a interjeté appel du renvoi des poursuites de trois personnes. À l'issue de la procédure devant la Chambre d'accusation, seul le tribunal correctionnel pourra se prononcer sur la culpabilité ou la libération des personnes concernées.

- ČSOB (et KBC Bank pour une réclamation) est partie dans plusieurs actions en justice relatives au Contrat de vente d'une société, qui a été conclu le 19 juin 2000 entre Investiční a Poštovní banka (IPB) et ČSOB, et aux garanties constituées dans ce cadre par la République tchèque et la Banque nationale tchèque. Dans l'une de ces procédures, ČSOB a entamé le 13 juin 2007 une procédure d'arbitrage concernant les garanties précitées auprès de la Chambre de commerce internationale à l'encontre la République tchèque en vue du versement de 62 millions d'euros majorés des intérêts. Dans ce cadre, les pouvoirs publics tchèques ont introduit une demande reconventionnelle, provisoirement estimée à 1 milliard d'euros, à majorer des intérêts. Après consultation, des cabinets d'avocats de renommée internationale sont parvenus dans des avis juridiques formels à la conclusion que cette demande reconventionnelle n'est pas fondée.

## Annexe 33 : Autres passifs

En millions d'EUR	31-12-2006	31-12-2007
<b>Total</b>	<b>5 624</b>	<b>6 511</b>
<b>Ventilation selon le type</b>		
Régimes de retraite ou autres avantages du personnel	1 796	1 775
Dépôts de réassureurs	92	93
Charges à imputer, autres que les dépenses d'intérêts liées aux passifs financiers	930	2 037
Autres	2 807	2 605

- De plus amples informations sur les régimes de retraite et les autres avantages du personnel sont fournies à l'Annexe 34.

## Annexe 34 : Obligations résultant des régimes de retraite

En millions d'EUR	31-12-2006	31-12-2007
<b>RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES</b>		
<b>Rapprochement des obligations brutes au titre de régimes à prestations définies</b>		
Obligations brutes résultant des régimes à prestations définies, au début de l'exercice	1 922	1 717
Coût des services	107	98
Coût financier	71	83
Modifications apportées au régime	5	15
Écarts actuariels	-119	-91
Avantages versés	-86	-102
Écarts de change	1	-6
Réductions	0	0
Modifications du périmètre de consolidation	-178	0
Autres	-6	71
Obligations brutes résultant des régimes à prestations définies, au terme de l'exercice	1 717	1 786
<b>Rapprochement de la juste valeur des actifs du régime</b>		
Juste valeur des actifs du régime au début de l'exercice	1 478	1 497
Rendement effectif des actifs du régime	110	4
Cotisations de l'employeur	96	89
Cotisations des adhérents au régime	16	17
Avantages versés	-86	-102
Écarts de change	1	-5
Liquidations	0	0
Modifications du périmètre de consolidation	-113	0
Autres	-5	20
Juste valeur des actifs du régime au terme de l'exercice	1 497	1 520
Dont instruments financiers émis par le groupe	42	42
<b>Financé</b>		
Actifs du régime excédant les obligations brutes au titre de prestations	-220	-266
Profits actuariels nets non comptabilisés	-263	-242
Montant des transactions non comptabilisé	12	0
Coût des services passés non comptabilisé	0	0
Actifs non comptabilisés	-3	-1
Charges de retraite non financées à payer/payées	-474	-508
<b>Mutation du passif ou de l'actif net</b>		
Charges de retraite non financées à payer/payées au début de l'exercice	-604	-474
Charges de retraites périodiques nettes	-46	-131
Cotisations de l'employeur	96	89
Écarts de change	12	7
Modifications du périmètre de consolidation	68	0
Autres	0	1
Charges de retraite non financées à payer/payées au terme de l'exercice	-474	-508
<b>Montants comptabilisés au bilan</b>		
Charges de retraite payées	65	66
Charges à payer au titre des retraites	-539	-575
Charges de retraite non financées à payer/payées	-474	-508

En millions d'EUR	31-12-2006	31-12-2007
<b>Montants comptabilisés dans le compte de résultats</b>		
Coût des services	107	98
Coût financier	71	83
Rendement attendu des actifs du régime	-69	-84
Ajustements visant à limiter les charges de retraite payées	-54	2
Amortissement du coût des services passés non comptabilisé	5	80
Amortissement de profits/pertes nets non comptabilisés	1	-31
Cotisations des travailleurs	-14	-17
Réductions	0	0
Liquidations	0	0
Modifications du périmètre de consolidation	0	0
Charges de retraite périodiques nettes déterminées par la méthode actuarielle*	46	131
<b>Rendement effectif des actifs du régime</b>	<b>7,5%</b>	<b>0,3%</b>
<b>Principales hypothèses actuarielles utilisées, moyennes pondérées</b>		
Taux d'actualisation	4,0%	4,6%
Rendement attendu des actifs du régime	5,1%	5,2%
Taux attendu d'augmentation des salaires	3,5%	3,3%
Taux d'augmentation des retraites	0,7%	0,5%
<b>RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES</b>		
Charges pour régimes à cotisations définies	18	7

\* Ces coûts sont repris sous Charges de personnel (cf. Annexe 12 : Charges d'exploitation).

- Les accords de pension des membres du personnel des différentes sociétés du groupe KBC sont couverts par des fonds de pension et des assurances de groupe, dont la majorité est constituée de régimes à prestations définies. Les principaux régimes à prestations définies sont le Fonds de pension KBC auquel adhèrent KBC Bank, KBC Assurances (depuis 2007) et la majorité de leurs filiales belges, l'assurance de groupe de KBC Assurances (temps de service avant le 1<sup>er</sup> janvier 2007) et les plans de pension de KBL EPB (comportant à la fois des assurances de groupe et des fonds de pension). Les actifs des deux premiers régimes de retraite cités sont gérés par KBC Asset Management. Les avantages dépendent notamment de l'ancienneté du travailleur et de son salaire pendant les années précédant son départ à la retraite. Les besoins de financement annuels de ces régimes de retraite sont déterminés sur la base de méthodes de coût actuariel.
- Historique des principaux éléments du tableau (données à fin 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007, en millions d'euros) :
  - Obligations brutes résultant des régimes à prestations définies : 1 545, 1 694, 1 922, 1 717, 1 786;
  - Juste valeur des actifs du régime : 1 104, 1 267, 1 478, 1 497, 1 520;
  - Charges de retraite non financées à payer/payées : -426, -523, -604, -474, -508.
- Le rendement effectif des actifs du régime est déterminé sur la base du taux OLO, compte tenu du dosage des actifs du régime.  

$$RDA = (X \times \text{taux OLO à } T \text{ ans}) + (Y \times (\text{taux OLO à } T \text{ ans} + 3\%)) + (Z \times (\text{taux OLO à } T \text{ ans} + 1\%))$$
 où :  
 T = durée de l'OLO utilisée pour le taux d'actualisation;  
 X = pourcentage de titres à revenu fixe;  
 Y = pourcentage d'actions;  
 Z = pourcentage de l'immobilier.  
 Les primes de risque de respectivement 3% et 1% sont basées sur le rendement à long terme des actions et de l'immobilier.
- Les principaux régimes de retraite du groupe se composaient des actifs suivants au 31 décembre 2007 :
  - Fonds de pension KBC : 51% actions, 39% obligations, 8% immobilier et 2% liquidités (contre respectivement 53%, 36%, 10% et 1% en 2006);
  - assurance de groupe KBC Assurances (y compris Fidea) : 20% actions, 77% obligations et 3% immobilier (contre respectivement 21%, 75% et 4% en 2006);
  - régime de retraite KBL EPB : 17% actions, 62% obligations et 21% liquidités (contre respectivement 22%, 78% et 0% en 2006).
- Les cotisations suivantes sont prévues pour les principaux régimes de retraite en 2008 :
  - Fonds de pension KBC : 49 millions d'euros;
  - assurance de groupe KBC Assurances (y compris Fidea) : 4 millions d'euros;
  - régime de retraite KBL EPB : 10 millions d'euros.
- La modification des hypothèses utilisées pour le calcul actuariel des actifs du plan et des obligations brutes résultant des régimes à prestations définies a eu l'effet suivant sur les actifs du plan ('+' en cas d'influence positive et '-' en cas d'influence négative pour les trois régimes de pension mentionnés à l'alinéa précédent) : +1 million d'euros en 2004, +2 millions d'euros en 2005, +1 million d'euros en 2006 et -1 million d'euros en 2007. L'effet sur les obligations résultant des régimes de retraite s'élève à +9 millions d'euros, +16 millions d'euros, -40 millions d'euros et -7 millions d'euros respectivement.

## Annexe 35 : Capitaux propres des actionnaires

	31-12-2006	31-12-2007
En nombre d'actions		
<b>Nombre total d'actions souscrites et entièrement libérées</b>	<b>365 823 520</b>	<b>357 704 668</b>
<b>Ventilation selon le type</b>		
Actions ordinaires	363 217 068	355 115 321
Autres instruments de capitaux propres	2 606 452	2 589 347
Dont actions ordinaires donnant droit au dividende	352 870 300	342 568 138
Dont actions propres	15 823 991	15 441 530
<b>Informations complémentaires</b>		
Valeur fractionnelle par action, en EUR	3,40	3,48
Nombre d'actions émises mais non entièrement libérées	0	0

MUTATIONS En nombre d'actions	Autres instruments de capitaux propres		Total
	Actions ordinaires		
<b>2006</b>			
Solde d'ouverture	366 566 637	2 639 838	369 206 475
Émission d'actions	117 045	0	117 045
Conversion d'obligations obligatoirement remboursables en actions	33 386	-33 386	0
Autres mutations	-3 500 000	0	-3 500 000
<b>Solde de clôture</b>	<b>363 217 068</b>	<b>2 606 452</b>	<b>365 823 520</b>
<b>2007</b>			
Solde d'ouverture	363 217 068	2 606 452	365 823 520
Émission d'actions	110 871	0	110 871
Conversion d'obligations obligatoirement remboursables en actions	17 105	-17 105	0
Autres mutations	-8 229 723	0	-8 229 723
<b>Solde de clôture</b>	<b>355 115 321</b>	<b>2 589 347</b>	<b>357 704 668</b>

- Le capital social de KBC Groupe SA se compose d'actions ordinaires sans valeur nominale et d'obligations obligatoirement remboursables en actions (ORA – voir Autres instruments de capitaux propres dans le tableau). Toutes les actions ordinaires sont assorties d'un droit de vote, chaque action représentant une voix. Il n'est pas procédé à l'émission de parts bénéficiaires ou d'actions sans droit de vote. Les actions sont cotées sur Euronext Bruxelles et à la Bourse de Luxembourg.
- Au 31 décembre 2007, les sociétés du groupe KBC détenaient 15 441 530 actions KBC (15 398 652 hormis les actions dans le portefeuille commercial des sociétés du groupe KBC Securities, Ligeva et KBC Financial Products). Ce nombre inclut notamment :
  - les actions servant de couverture pour les plans d'options sur actions à l'intention du personnel (1 037 895 actions au 31 décembre 2007);
  - les actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions propres à hauteur de 3 milliards d'euros, qui avait été annoncé fin 2006 et est exécuté sur la période 2007-2009. Dans le cadre de ce programme, 10 436 312 actions (soit 2,9% du nombre total d'actions au 1<sup>er</sup> janvier 2007) ont été rachetées au total en 2007 sur le marché ouvert à un prix moyen de 95,81 euros.
- Il n'y avait aucune obligation librement remboursable en actions en circulation au 31 décembre 2007.
- Les actions de préférence ne sont pas reprises dans les Capitaux propres des actionnaires mais dans les Intérêts de tiers.
- Des informations sur les plans d'options sur actions sont fournies à l'Annexe 12.
- Le chapitre Comptes annuels non consolidés contient de plus amples renseignements sur :
  - les ORA 1998-2008;
  - le calcul du nombre d'actions donnant droit au dividende;
  - le mandat concernant le capital autorisé.

## AUTRES ANNEXES

## Annexe 36 : Engagements et passifs éventuels

En millions d'EUR	31-12-2006	31-12-2007
<b>Part non utilisée des lignes de crédit</b>		
Octroyées	40 427	42 256
De manière irrévocable	31 316	35 478
De manière révocable	9 111	6 779
Reçues	2 342	3 456
<b>Garanties financières</b>		
Octroyées	16 213	18 125
Garanties reçues et sûretés	164 358	204 843
Pour actifs dépréciés ou échus mais non acquittés	3 184	4 619
Actifs non financiers	3 039	4 306
Actifs financiers	144	313
Pour actifs non dépréciés ni échus mais non acquittés	161 201	200 224
Actifs non financiers	112 977	135 453
Actifs financiers	48 224	64 770
<b>Autres engagements</b>		
Octroyés	87	134
De manière irrévocable	71	92
De manière révocable	16	42
Reçus	0	69

- La juste valeur des garanties financières est basée sur la valeur de marché disponible. La juste valeur des garanties non financières repose sur la valeur au moment de la contraction du prêt (par exemple le montant de l'inscription hypothécaire) ou sur le cautionnement personnel.
- KBC Bank garantit irrévocablement tous les engagements existant au 31 décembre 2007 (*all sums, indebtedness, obligations and liabilities outstanding*), énumérés à la Section 5 c du *Companies Amendment Act* irlandais, des

entreprises irlandaises mentionnées ci-après. La garantie permet à ces entreprises d'être dispensées de certaines obligations de publication en vertu de la section 17 du *Companies Amendment Act 1986* irlandais.

- KBC Asset Management International Limited
- KBC Asset Management Limited
- KBC Financial Services (Ireland) Limited
- KBC Fund Managers Limited

## Annexe 37 : Location

En millions d'EUR	31-12-2006	31-12-2007
<b>Créances résultant de contrats de location-financement</b>		
Investissement brut dans des contrats de location-financement, à recevoir	6 772	7 873
Jusqu'à 1 an	2 097	2 385
Plus de 1 an à 5 ans	2 893	4 087
Plus de 5 ans	1 782	1 401
Produits financiers futurs non acquis de contrats de location-financement	690	988
Investissement net dans des contrats de location-financement	6 082	6 883
Jusqu'à 1 an	1 945	2 101
Plus de 1 an à 5 ans	2 590	3 726
Plus de 5 ans	1 547	1 055
Dont valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur	10	9
Cumul des réductions de valeur sur créances de leasing irrécouvrables	60	35
Loyers conditionnels comptabilisés dans le compte de résultats	15	17
<b>Créances résultant de contrats de location simple</b>		
Montant des loyers minimums futurs à recevoir au titre de contrats de location simple non résiliables	50	91
Jusqu'à 1 an	13	26
Plus de 1 an à 5 ans	29	55
Plus de 5 ans	8	9
Loyers conditionnels comptabilisés dans le compte de résultats	0	0

- Il n'existe aucun cas important dans lequel KBC intervient en qualité de preneur dans le cadre d'un contrat de location simple.
- Conformément aux dispositions de l'IFRIC 4, aucun contrat de location simple ou de location-financement incorporé dans d'autres contrats n'a été constaté.
- Location-financement : la location-financement est en majeure partie fournie par des sociétés distinctes principalement actives en Europe centrale, occidentale et orientale. KBC propose divers produits de location-financement, allant du leasing de matériel au leasing de voitures, en passant par le leasing immobilier et le

*vendor finance*. Le leasing de matériel est proposé en Belgique par le réseau d'agences du groupe KBC; le *vendor finance* est destiné aux producteurs et fournisseurs et le leasing de voitures est vendu tant par le réseau d'agences de KBC Bank et CBC Banque que par une équipe de vente interne. Les transactions de *vendor finance* incluent notamment le matériel et les logiciels EDP, les appareils médicaux, les conteneurs, les remorques et d'autres biens d'équipement. Des transactions sont également conclues à titre exceptionnel avec des clients non européens.

## Annexe 38 : Transactions entre parties liées

En millions d'EUR	2006	2007
<b>TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES, À L'EXCEPTION DES ADMINISTRATEURS</b>		
<b>Actifs</b>	<b>575</b>	<b>1 698</b>
Prêts et avances	551	738
Avances en compte courant	44	0
Prêts à terme	507	738
Location-financement	0	0
Prêts à tempérament	0	0
Prêts hypothécaires	0	0
Instruments de capitaux propres	24	246
À des fins de transaction	11	6
À des fins d'investissement	13	240
Autres créances	0	713
<b>Passifs</b>	<b>51</b>	<b>557</b>
Dépôts	51	541
Dépôts	51	536
Autres	0	5
Autres passifs financiers	0	2
Dettes représentées par un titre	0	2
Dettes subordonnées	0	0
Paievements en actions	0	0
Attribuées	0	0
Exercées	0	0
Autres passifs	0	15
<b>Compte de résultats</b>	<b>-24</b>	<b>15</b>
Revenus nets d'intérêts	-32	8
Primes brutes acquises	0	0
Revenus de dividendes	5	6
Revenus nets de commissions	0	-8
Autres revenus nets	4	9
<b>Garanties</b>		
Garanties fournies par le groupe	0	0
Garanties reçues par le groupe	0	0
<b>TRANSACTIONS AVEC LES ADMINISTRATEURS</b>		
Rémunérations allouées aux administrateurs ou partenaires de l'entreprise consolidante en raison de leurs fonctions dans cette entreprise, dans ses filiales et dans ses entreprises associées, y compris le montant des pensions de retraite attribuées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants	12	12
<b>Ventilation par administrateur</b>		
Membre du Comité de direction du Groupe	5	5
Autres membres	7	7
<b>Ventilation selon le type de rémunération</b>		
Avantages à court terme	11	10
Avantages postérieurs à l'emploi	1	3
Régimes à prestations définies	1	3
Régimes à cotisations définies	0	0
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paievements en actions	0	0
<b>Options sur actions, en unités</b>		
Au début de l'exercice	56 900	67 800
Attribuées	27 600	4 600
Exercées	-7 800	-9 700
Modification de la composition du Conseil d'administration	-8 900	0
Au terme de l'exercice	67 800	62 700
Avances et prêts attribués aux administrateurs et partenaires	3	4

• Après élimination des transactions avec les filiales consolidées, il reste principalement les transactions avec les entreprises associées (dont NLB avec environ 0,9 milliard d'euros sous les créances et environ 4 millions d'euros sous les dettes), les transactions avec les *special purpose vehicles* non consolidés et les opérations avec KBC Ancora, Cera SCRL, MRBB, les fonds de pension et les administrateurs du groupe.

• Toutes les transactions avec les parties liées s'effectuent *at arm's length*.  
• Il n'y a pas eu d'autres transactions corporelles avec des entreprises associées que celles figurant dans le tableau.



## Annexe 39 : Rémunération du commissaire

- En 2007, KBC Groupe SA et ses filiales ont versé ensemble 12 068 981 euros à Ernst & Young Reviseurs d'Entreprises dans le cadre de missions de contrôle ordinaires. La rémunération versée en 2007 pour des services autres que l'audit s'élevait à 3 465 383 euros, répartis comme suit :
  - autres missions de contrôle : 824 150 euros;
  - missions de conseil fiscal : 591 211 euros;
  - autres missions que le révisorat : 2 050 022 euros.

## Annexe 40 : Liste des principales filiales et entreprises associées

Entreprise	Siège social	Pourcentage de participation au niveau du groupe	Division	Activité
<b>KBC BANK</b>				
Filiales consolidées par intégration globale				
Absolut Bank	Moscou - RU	95,00	Europe centrale, orientale et Russie	Établissement de crédit
Banque Diamantaire Anversoise SA	Anvers - BE	100,00	Merchant Banking	Établissement de crédit
CBC Banque SA	Bruxelles - BE	100,00	Belgique	Établissement de crédit
Centea SA	Anvers - BE	99,56	Belgique	Établissement de crédit
ČSOB a.s.	Prague - CZ	100,00	Europe centrale, orientale et Russie	Établissement de crédit
Economic and Investment Bank AD	Sofia - BG	75,58	Europe centrale, orientale et Russie	Établissement de crédit
Fin-Force SA	Bruxelles - BE	90,00	Centre de groupe	Traitement des transactions financières
IIB Bank Plc.	Dublin - IE	100,00	Merchant Banking	Établissement de crédit
KBC Asset Management SA	Bruxelles - BE	100,00	Belgique	Asset Management
KBC Bank SA	Bruxelles - BE	100,00	Belgique et Merchant Banking	Établissement de crédit
KBC Bank Deutschland AG	Brême - DE	99,76	Merchant Banking	Établissement de crédit
KBC Bank Funding LLC & Trust, groupe	New York - US	100,00	Merchant Banking	Émission d'actions de préférence
KBC Bank Nederland NV	Rotterdam - NL	100,00	Merchant Banking	Établissement de crédit
KBC Clearing NV	Amsterdam - NL	100,00	Merchant Banking	Clearing
KBC Commercial Finance, anciennement International Factors SA	Bruxelles - BE	100,00	Merchant Banking	Factoring
KBC Credit Investments SA	Bruxelles - BE	100,00	Merchant Banking	Investissements en titres liés aux crédits
KBC Finance Ireland	Dublin - IE	100,00	Merchant Banking	Octroi de crédit
KBC Financial Products, groupe	Diverses localisations	100,00	Merchant Banking	Négoce d'actions et de dérivés
KBC Internationale Financieringsmaatschappij NV	Rotterdam - NL	100,00	Merchant Banking	Émission d'obligations
KBC Lease, groupe	Diverses localisations	100,00	Merchant Banking	Leasing
KBC Peel Hunt Limited	Londres - GB	99,99	Merchant Banking	Société de Bourse, corporate finance
KBC Private Equity SA	Bruxelles - BE	100,00	Merchant Banking	Capital-risque
KBC Real Estate SA	Zaventem - BE	100,00	Merchant Banking	Immobilier
KBC Securities SA	Bruxelles - BE	100,00	Merchant Banking	Société de Bourse, corporate finance
K&H Bank Rt.	Budapest - HU	100,00	Europe centrale, orientale et Russie	Établissement de crédit
Kredyt Bank SA	Varsovie - PL	80,00	Europe centrale, orientale et Russie	Établissement de crédit
Entreprises associées				
Nova Ljubljanska banka d.d.	Ljubljana - SI	34,00	Europe centrale, orientale et Russie	Établissement de crédit
<b>KBC ASSURANCES</b>				
Filiales consolidées par intégration globale				
A Banka A.D.	Belgrade - RS	100,00	Europe centrale, orientale et Russie	Établissement de crédit
ADD SA	Heverlee - BE	100,00	Belgique	Compagnie d'assurances
Assurisk SA	Luxembourg - LU	100,00	Merchant Banking	Compagnie d'assurances
ČSOB Pojišťovna, Tchéquie	Pardubice - CZ	100,00	Europe centrale, orientale et Russie	Compagnie d'assurances
ČSOB Poist'ovňa a.s., Slovaquie	Bratislava - SK	100,00	Europe centrale, orientale et Russie	Compagnie d'assurances
DZI Insurance	Sofia - BG	89,37	Europe centrale, orientale et Russie	Compagnie d'assurances

## Annexe 40 : Liste des principales filiales et entreprises associées (suite)

Entreprise	Siège social	Pourcentage de participation au niveau du groupe		Division	Activité
Fidea SA	Anvers – BE	100,00		Belgique	Compagnie d'assurances
K&H Insurance Rt.	Budapest – HU	100,00		Europe centrale, orientale et Russie	Compagnie d'assurances
KBC Assurances SA	Leuven – BE	100,00		Belgique	Compagnie d'assurances
Secura SA	Bruxelles – BE	95,04		Merchant Banking	Compagnie d'assurances
VITIS Life Luxembourg SA	Luxembourg – LU	99,99		European Private Banking	Compagnie d'assurances
VTB-VAB SA	Zwijndrecht – BE	64,80		Belgique	Assistance voiture
TUIr WARTA SA	Varsovie – PL	100,00		Europe centrale, orientale et Russie	Compagnie d'assurances
Filiales consolidées par intégration proportionnelle					
NLB Vita d.d.	Ljubljana – SI	50,00		Europe centrale, orientale et Russie	Compagnie d'assurances
KBL EPB					
Filiales consolidées par intégration globale					
Brown, Shipley & Co Limited	Londres – GB	99,91		European Private Banking	Établissement de crédit
KBL France SA	Paris – FR	99,91		European Private Banking	Établissement de crédit
Kredietbank SA Luxembourgeoise	Luxembourg – LU	99,91		European Private Banking	Établissement de crédit
Kredietbank (Suisse) SA	Genève – CH	99,90		European Private Banking	Établissement de crédit
Merck Finck & Co.	Munich – DE	99,91		European Private Banking	Établissement de crédit
Puillaetco Dewaay Private Bankers SA	Bruxelles – BE	99,91		European Private Banking	Établissement de crédit
Theodoor Gilissen Bankiers NV	Amsterdam – NL	99,91		European Private Banking	Établissement de crédit
KBC GROUPE SA, autres filiales directes					
Filiales consolidées par intégration globale					
KBC Global Services SA, anciennement KBC Exploitation SA	Bruxelles – BE	100,00		Centre de groupe	Structure de communauté d'intérêt
KBC Groupe SA	Bruxelles – BE	100,00		Centre de groupe	Holding

• Une liste complète des sociétés comprises ou non dans la consolidation et des entreprises associées est fournie après l'Annexe 43.

• Les entreprises mises en équivalence (voir tableau) affichent un total du bilan globalisé de 14,4 milliards d'euros, des capitaux propres de 0,8 milliard d'euros et un résultat net de 105 millions d'euros.

## Annexe 41 : Principales modifications du périmètre de consolidation

Société mère	Entreprise	Méthode d'intégration	Pourcentage de participation au niveau du groupe		Commentaires
			2006	2007	
<b>Ajouts</b>					
KBC Bank	Absolut Bank	Intégration globale	–	95,00%	En compte de résultats à partir du 3e trimestre 2007
KBC Bank	Economic and Investment Bank A.D.	Intégration globale	–	75,58%	En compte de résultats à partir du 1er trimestre 2008
KBC Assurances	A Banka A.D.	Intégration globale	–	100,00%	En compte de résultats à partir du 1er trimestre 2007
KBC Assurances	DZI Insurance	Intégration globale	–	89,37%	En compte de résultats à partir du 4e trimestre 2007
<b>Sorties</b>					
KBC Bank	Banksys et BCC	Méthode de mise en équivalence	–	–	Vendue au 4e trimestre 2006
KBL EPB	Banco Urquijo SA	Intégration globale	–	–	Vendue au 3e trimestre 2006
KBL EPB	Banca KBL Fumagalli Soldan	Intégration globale	99,88%	–	Vendue au 2e trimestre 2007
<b>Variations du pourcentage de participation</b>					
KBC Bank	KBC Commercial Finance, anciennement International Factors SA	Intégration globale	50,00%	100,00%	Acquisition de la participation résiduelle de 50% au 2e trimestre 2007
KBC Bank	ČSOB a.s.	Intégration globale	97,44%	100,00%	Rachat des actionnaires minoritaires au 2e trimestre 2007

## Annexe 42 : Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

• Les événements postérieurs à la date de clôture du bilan sont des événements favorables ou défavorables qui se produisent entre la date de clôture et la date d'approbation des états financiers par le Conseil d'administration en vue de leur publication. On distingue d'une part les événements postérieurs à la date de clôture donnant lieu à des ajustements (événements qui confirment des situations qui existaient à la date de clôture) et d'autre part, les événements postérieurs à la date de clôture ne donnant pas lieu à des ajustements (événements qui indiquent des situations apparues postérieurement à la date de clôture). Le premier type d'événement donne en principe lieu à un ajustement des états financiers de l'exercice précédant l'événement, tandis que le deuxième type n'influence en principe que les états financiers de l'exercice suivant.

Les principaux événements qui n'ont pas donné lieu à des ajustements après la date de clôture des comptes sont les suivants :

- En janvier 2008, KBL EPB a conclu un accord de protocole en vue du rachat intégral du gestionnaire de fortune français Richelieu Finance. Cette société, qui gère environ 4 milliards d'euros (fin 2007), complète idéalement la présence existante de KBL EPB en France. La signature du contrat définitif sera précédée des enquêtes usuelles et des approbations réglementaires.
- Le Groupe est parvenu à un compromis avec plusieurs compagnies d'assurances dans le cadre d'un litige. De plus amples informations à ce sujet ne peuvent pas être fournies car cela pourrait nuire à la position du Groupe dans cette affaire.

## Annexe 43 : Informations générales – IAS 1

Nom	KBC Groupe SA
Constitution	Le 9 février 1935 sous la raison sociale Kredietbank SA; nom actuel depuis le 2 mars 2005
Pays de constitution	Belgique
Siège social	Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique
TVA	BE 0403.227.515
RPM	Bruxelles
Forme juridique	Société anonyme de droit belge faisant ou ayant fait publiquement appel à l'épargne; la société est un holding financier inscrit auprès de la Commission bancaire, financière et des assurances.
Durée de la société	Indéterminée
Objet	La société est un holding financier qui a pour objet de détenir et de gérer directement ou indirectement des participations dans d'autres entreprises, dont – sans que l'énumération soit limitative – établissements de crédit, entreprises d'assurances et autres institutions financières. La société a aussi pour but de fournir des services de support aux tiers, en qualité de mandataire ou autrement, en particulier aux entreprises dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte (article 2 des statuts).
Lieux où les documents accessibles au public peuvent être consultés	Les statuts de la société peuvent être consultés au Greffe du Tribunal de commerce de Bruxelles. Les comptes annuels sont déposés à la Banque nationale de Belgique. Les décisions en matière de nomination, démission et destitution de membres du Comité de direction et du Conseil d'administration sont publiées aux <i>Annexes du Moniteur belge</i> . Les avis financiers concernant la société ainsi que les convocations aux assemblées générales paraissent également dans les journaux financiers et/ou sur <a href="http://www.kbc.com">www.kbc.com</a> . Les rapports annuels de la société peuvent être obtenus à son siège social. Ils sont envoyés chaque année aux porteurs d'actions nominatives et aux personnes qui en font la demande.
Assemblée générale des actionnaires	Il est tenu, chaque année, une Assemblée générale au siège social de la société ou à un autre endroit annoncé dans la convocation, le dernier jeudi d'avril à 11 heures ou, si ce jour est férié, le dernier jour ouvrable précédent, à 16 heures. Pour être admis à l'Assemblée générale, les détenteurs d'actions au porteur, d'obligations au porteur ou de warrants au porteur, et les détenteurs de certificats au porteur émis avec la collaboration de la société, sont tenus de déposer leurs titres au moins quatre jours ouvrables avant l'assemblée, au siège social ou à un autre endroit spécifié dans la convocation. Les détenteurs d'actions nominatives, d'obligations nominatives, de warrants nominatifs ou de certificats nominatifs émis avec la collaboration de la société, doivent également notifier au siège social, dans le même délai et par écrit, leur intention de prendre part à l'Assemblée générale. Les détenteurs de titres dématérialisés – actions, obligations, warrants ou certificats émis avec la collaboration de la société – désireux d'être admis à l'Assemblée générale doivent, au moins quatre jours ouvrables avant la réunion, déposer au siège social ou à un autre endroit spécifié dans la convocation un certificat établi par le titulaire de compte reconnu ou par la chambre de compensation, attestant de la non-disponibilité des titres jusqu'à la date de l'Assemblée générale. Les porteurs d'obligations et de warrants ont le droit d'assister à l'Assemblée générale, mais uniquement avec voix consultative.  Par dérogation aux dispositions du présent article, le Conseil d'administration peut décider que pour être admis à l'Assemblée générale, les détenteurs d'actions, d'obligations, de warrants ou de certificats émis avec la collaboration de la société doivent prouver qu'ils détiennent les titres à la date d'enregistrement, à 24 heures, quel que soit le nombre de titres en leur possession à la date de l'Assemblée générale. Cette date d'enregistrement doit se situer entre le quinzième jour et le cinquième jour ouvrable précédant la date de l'Assemblée générale. Le nombre de titres détenus par chaque porteur de titres à la date d'enregistrement à 24 heures est inscrit dans un registre ouvert par l'Assemblée générale. La convocation à l'Assemblée générale doit mentionner la date d'enregistrement ainsi que la procédure à suivre par les détenteurs de titres pour se faire enregistrer.

## Annexe : Liste complète des sociétés comprises ou non dans la consolidation et des entreprises associées

Nom	Siège	Numéro de TVA ou numéro d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)
KBC Bank : filiales consolidées par intégration globale			
KBC Bank SA	Bruxelles – BE	0462.920.226	100,00
AKB "Absolut Bank" (ZAO)	Moscou – RU	–	95,00
Absolut Capital (Luxembourg) SA	Luxembourg – LU	–	95,00
Absolut Capital Trust Limited	Limassol – CY	–	95,00
Absolut Finance SA	Luxembourg – LU	–	95,00
Banque Diamantaire Anversoise SA	Anvers – BE	0404.465.551	100,00
Banque Diamantaire (Suisse) SA	Genève – CH	–	100,00
CBC Banque SA	Bruxelles – BE	0403.211.380	100,00
Centea SA	Anvers – BE	0404.477.528	99,56
Ceskoslovenska Obchodni Banka a.s.	Prague – CZ	–	100,00
Auxilium a.s.	Prague – CZ	–	100,00
Bankovni Informacni Technologie s.r.o.	Prague – CZ	–	100,00
Business Center s.r.o.	Bratislava – SK	–	100,00
Centrum Radlická a.s.	Prague – CZ	–	100,00
ČSOB Asset Management a.s.	Prague – CZ	–	100,00
ČSOB Property Fund a.s.	Prague – CZ	–	100,00
Merrion Properties	Prague – CZ	–	100,00
ČSOB Asset Management a.s.	Bratislava – SK	–	100,00
ČSOB Distribution a.s.	Prague – CZ	–	100,00
ČSOB d.s.s. a.s.	Bratislava – SK	–	100,00
ČSOB Factoring a.s.	Prague – CZ	–	100,00
ČSOB Factoring a.s.	Bratislava – SK	–	100,00
ČSOB Investiční Společnost	Prague – CZ	–	90,81
ČSOB Investment Banking Service a.s.	Prague – CZ	–	100,00
ČSOB Korporatni OPF ČSOB Investiční Společnosti a.s.	Prague – CZ	–	100,00
ČSOB Leasing a.s.	Prague – CZ	–	100,00
ČSOB Leasing Pojist'ovaci Maklér s.r.o.	Prague – CZ	–	100,00
ČSOB Leasing a.s.	Bratislava – SK	–	100,00
ČSOB Leasing Poist'ovaci Maklér s.r.o.	Bratislava – SK	–	100,00
ČSOB Penzijní fond Progres a.s.	Prague – CZ	–	100,00
ČSOB Penzijní fond Stabilita a.s.	Prague – CZ	–	100,00
ČSOB Stavebni Sporitelna a.s.	Bratislava – SK	–	100,00
Hypotecni Banka a.s.	Prague – CZ	–	99,87
Zemsky Penzijní fond a.s.	Prague – CZ	–	100,00
Economic and Investment Bank AD	Sofia – BG	–	75,58
Fin-Force SA	Bruxelles – BE	0472.725.639	90,00
IIB Bank Public Limited Company	Dublin – IE	–	100,00
Bencrest Properties Limited	Dublin – IE	–	100,00
Boar Lane Nominee (Number 1) Limited	Dublin – IE	–	100,00
Boar Lane Nominee (Number 2) Limited	Dublin – IE	–	100,00
Boar Lane Nominee (Number 3) Limited	Dublin – IE	–	100,00
Danube Holdings Limited	Dublin – IE	–	100,00
Dunroamin Properties Limited	Dublin – IE	–	100,00
Glare Nominee Limited	Dublin – IE	–	100,00
Homeloans and Finance Limited	Dublin – IE	–	100,00
IIB Capital Plc.	Dublin – IE	–	100,00
IIB Finance Limited	Dublin – IE	–	100,00
IIB Asset Finance Limited	Dublin – IE	–	100,00
IIB Commercial Finance Limited	Dublin – IE	–	100,00
IIB Leasing Limited	Dublin – IE	–	100,00
Khans Holdings Limited	Dublin – IE	–	100,00
Lease Services Limited	Dublin – IE	–	100,00
IIB Homeloans and Finance Limited	Dublin – IE	–	100,00
Cluster Properties Company	Dublin – IE	–	100,00
Demilune Limited	Dublin – IE	–	100,00
IIB Homeloans Limited	Dublin – IE	–	100,00
KBC Homeloans and Finance Limited	Dublin – IE	–	100,00

Nom	Siège	Numéro de TVA ou numéro d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)
Premier Homeloans Limited	Surrey – GB	–	100,00
Staple Properties Limited	Dublin – IE	–	100,00
IIB Nominees Limited	Dublin – IE	–	100,00
Stepstone Mortgage Services Limited	Dublin – IE	–	100,00
Intercontinental Finance	Dublin – IE	–	100,00
Irish Homeloans and Finance Limited	Dublin – IE	–	100,00
Kalzari Limited	Dublin – IE	–	100,00
Linkway Developments Limited	Dublin – IE	–	100,00
Maurevel Investment Company Limited	Dublin – IE	–	100,00
Meridian Properties Limited	Dublin – IE	–	100,00
Merrion Commercial Leasing Limited	Surrey – GB	–	100,00
Merrion Equipment Finance Limited	Surrey – GB	–	100,00
Merrion Leasing Assets Limited	Surrey – GB	–	100,00
Merrion Leasing Finance Limited	Surrey – GB	–	100,00
Merrion Leasing Industrial Limited	Surrey – GB	–	100,00
Merrion Leasing Limited	Surrey – GB	–	100,00
Merrion Leasing Services Limited	Surrey – GB	–	100,00
Monastersky Limited	Dublin – IE	–	100,00
Needwood Properties Limited	Dublin – IE	–	100,00
Perisda Limited	Dublin – IE	–	100,00
Phoenix Funding Plc.	Dublin – IE	–	100,00
Quintor Limited	Dublin – IE	–	100,00
Rolata Limited	Douglas – IM	–	100,00
Wardbury Properties Limited	Dublin – IE	–	100,00
IIB Finance Ireland	Dublin – IE	–	100,00
KBC Finance Ireland	Dublin – IE	–	100,00
KBC Asset Management SA	Bruxelles – BE	0469.444.267	100,00
Bemab SA	Bruxelles – BE	0403.202.670	100,00
KBC Access Fund Conseil Holding SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Asset Management Limited	Dublin – IE	–	100,00
KBC Asset Management International Limited	Dublin – IE	–	100,00
KBC Asset Management (UK) Limited	Londres – GB	–	100,00
KBC Fund Managers Limited	Dublin – IE	–	100,00
KBC Asset Management SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Bonds Conseil Holding SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Cash Conseil Holding SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Conseil Service SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Districlick Conseil Holding SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Equity Fund Conseil Holding SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Fund Partners Conseil Holding SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Invest Conseil Holding SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Life Invest Fund Conseil Holding SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Money Conseil Holding SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Renta Conseil Holding SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Towarzystwo Funduszy Inwestycyjnych a.s.	Varsovie – PL	–	94,00
KBC Bank Deutschland AG	Brême – DE	–	99,76
KBC Bank Funding LLC II	New York – US	–	100,00
KBC Bank Funding LLC III	New York – US	–	100,00
KBC Bank Funding LLC IV	New York – US	–	100,00
KBC Bank Funding Trust II	New York – US	–	100,00
KBC Bank Funding Trust III	New York – US	–	100,00
KBC Bank Funding Trust IV	New York – US	–	100,00
KBC Bank Nederland NV	Rotterdam – NL	–	100,00
Westersingel Holding BV	Rotterdam – NL	–	100,00
KBC Bank (Singapore) Limited	Singapour – SG	–	100,00
KBC Clearing NV	Amsterdam – NL	–	100,00
KBC Commercial Finance SA	Bruxelles – BE	0403.278.488	100,00
KBC Consumer Finance IFN sa	Bucarest – RO	–	100,00
KBC Credit Investments SA	Bruxelles – BE	0887.849.512	100,00
KBC Dublin Capital Plc.	Dublin – IE	–	100,00

Nom	Siège	Numéro de TVA ou numéro d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)
KBC Financial Products UK Limited	Londres – GB	–	100,00
Atomium Funding Corporation SPV	George Town – KY	–	100,00
Baker Street Finance Limited	Jersey – GB	–	100,00
Dorset Street Finance Limited	Jersey – GB	–	100,00
Hanover Street Finance Limited	Jersey – GB	–	100,00
KBC AIM Master Fund spc – KBC Diversified Fund	George Town – KY	–	98,40
KBC Asia Fund of Funds	George Town – KY	–	94,05
KBC Asia Pacific LP	George Town – KY	–	92,19
KBC Credit Arbitrage Limited	George Town – KY	–	97,70
KBC Financial Products Hong Kong Limited	Hong Kong – HK	–	100,00
KBC Financial Products Trading Hong Kong Limited	Hong Kong – HK	–	100,00
KBC Pacific Fund of Funds	George Town – KY	–	98,66
KBC Special Opportunities Fund	George Town – KY	–	100,00
Old Brompton Fixed Income Fund Limited	George Town – KY	–	92,50
Pembridge Square Limited	Jersey – GB	–	100,00
Picaros Funding Plc.	Dublin – IE	–	100,00
Picaros Purchasing no.3 Limited	Dublin – IE	–	100,00
Progress Capital Fund Limited	George Town – KY	–	97,00
Regent Street Finance Limited	Jersey – GB	–	100,00
Sydney Street Finance Limited	Jersey – GB	–	100,00
Vertical Lend	Melville – US	–	100,00
KBC Alternative Investment Management Belgium SA	Bruxelles – BE	0883.054.940	100,00
KBC Alternative Investment Management Limited	Londres – GB	–	100,00
KBC Alternative Investment Management HK Limited	Hong Kong – HK	–	100,00
KBC Financial Holding Inc.	Wilmington – US	–	100,00
Corona Delaware LLC	Delaware – US	–	100,00
Churchill Finance LLC	Delaware – US	–	100,00
KBC Financial Products (Cayman Islands) Limited "Cayman I"	George Town – KY	–	100,00
KBC Financial Products International Limited "Cayman III"	George Town – KY	–	100,00
KBC FP International VI Limited "Cayman VI"	George Town – KY	–	100,00
KBC Financial Products USA Inc.	New York – US	–	100,00
KBC FP Cayman Finance Limited "Cayman II"	George Town – KY	–	100,00
Midas Life Settlements LLC	Delaware – US	–	100,00
Nabula Holdings LLC	Delaware – US	–	100,00
Pacifica Group LLC	Delaware – US	–	100,00
Atlas Insurance Services LLC	Wisconsin – US	–	100,00
Certo Insurance Services LLC	Delaware – US	–	100,00
Devon Services LLC	Delaware – US	–	100,00
Dorato Insurance Services LLC	Delaware – US	–	100,00
Equity Key LLC	Delaware – US	–	100,00
Estate Planning LLC	Delaware – US	–	100,00
H/G II LLC	Delaware – US	–	100,00
Londsdale LLC	Wisconsin – US	–	100,00
Oceanus LLC	Wisconsin – US	–	100,00
Stone River Life LLC	Delaware – US	–	100,00
Stratford Services LLC	Wisconsin – US	–	100,00
Welden Insurance Services LLC	Delaware – US	–	100,00
Pulsar Holdings LLC	Delaware – US	–	100,00
Spurling I LLC	Delaware – US	–	100,00
Spurling II LLC	Delaware – US	–	100,00
Strategic Alpha Limited	George Town – KY	–	100,00
KBC Investments Hong Kong Limited	Hong Kong – HK	–	100,00
KBC Consultancy Services Korea Limited	Séoul – KR	–	100,00
KBC Consultancy Services (Shenzhen) Limited	Shenzhen – CN	–	100,00
KBC Investments Cayman Islands Limited "Cayman IV"	George Town – KY	–	100,00
KBC Investments Cayman Islands V Limited	George Town – KY	–	100,00
KBC Investments Cayman Islands VII Limited	George Town – KY	–	100,00
KBC Investments Cayman Islands VIII Limited	George Town – KY	–	100,00
Seoul Value Trust	Séoul – KR	–	100,00
KBC Investments Limited	Londres – GB	–	100,00

Nom	Siège	Numéro de TVA ou numéro d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)
KBC International Portfolio SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Internationale Financieringsmaatschappij NV	Rotterdam – NL	–	100,00
KBC International Finance NV	Rotterdam – NL	–	100,00
KBC Lease Holding SA	Diegem – BE	0403.272.253	100,00
Dala Property Holding III BV	Amsterdam – NL	–	100,00
Sicalis NV	Amsterdam – NL	–	100,00
Fitraco SA	Anvers – BE	0425.012.626	100,00
INK Consultanta – Broker de Asigurare SRL	Bucarest – RO	–	100,00
KBC Autolease SA	Diegem – BE	0422.562.385	100,00
KBC Bail Immobilier France sas	Paris – FR	–	100,00
KBC Lease Belgium SA	Leuven – BE	0426.403.684	100,00
KBC Lease France SA	Lyon – FR	–	100,00
KBC Bail France sas	Lyon – FR	–	100,00
KBC Lease (Nederland) BV	Bussum – NL	–	100,00
Cathar BV	Bussum – NL	–	100,00
Gooieen BV	Bussum – NL	–	100,00
Hospiveen BV	Bussum – NL	–	100,00
Mercala 1 BV	Bussum – NL	–	100,00
Mercala 2 BV	Bussum – NL	–	100,00
KBC Lease Polska Sp z o.o.	Varsovie – PL	–	100,00
KBC Lease (UK) Limited	Surrey – GB	–	100,00
KBC Lease (Deutschland) GmbH & Co. KG	Kronberg – DE	–	91,94
KBC Autolease (Deutschland) GmbH	Kronberg – DE	–	91,94
KBC Immobilienlease (Deutschland) GmbH	Kronberg – DE	–	91,94
KBC Lease (Deutschland) Vermietungs GmbH	Kronberg – DE	–	91,94
KBC Vendor Lease (Deutschland) Service GmbH	Kronberg – DE	–	91,94
KBC Vendor Finance (Deutschland) GmbH	Kronberg – DE	–	91,94
KBC Vendor Lease (Deutschland) GmbH	Kronberg – DE	–	91,94
Protection One Service GmbH	Kronberg – DE	–	91,94
SCS Finanzdienstleistungs- GmbH	Kronberg – DE	–	91,94
KBC Lease (Deutschland) Verwaltungs GmbH	Kronberg – DE	–	75,94
KBC Lease España SA	Madrid – ES	–	100,00
KBC Lease Italia S.p.A.	Vérone – IT	–	100,00
KBC Lease (Luxembourg) SA	Strassen – LU	–	100,00
KBC Lizing Magyarország Kereskedelmi és Szolgáltató Kft.	Budapest – HU	–	100,00
KBC Vendor Lease SA	Diegem – BE	0444.058.872	100,00
Romstal Leasing IFN SA	Bucarest – RO	–	99,34
Securitas sam	Nandrin – MC	–	100,00
KBC Peel Hunt Limited	Londres – GB	–	99,99
KBC Peel Hunt CFD Limited	Londres – GB	–	99,99
KBC Peel Hunt Incorporated	Londres – GB	–	99,99
Peel Hunt Nominees Limited	Londres – GB	–	99,99
P.H. Nominees Limited	Londres – GB	–	99,99
P.H. Trustees Limited	Londres – GB	–	99,99
KBC Pinto Systems SA	Bruxelles – BE	0473.404.540	60,01
KBC Private Equity SA	Bruxelles – BE	0403.226.228	100,00
Dynaco Group SA	Moorsel – BE	0893.428.495	89,54
Dynaco Europe SA	Moorsel – BE	0439.752.567	89,54
Dynaco International SA	Moorsel – BE	0444.223.079	89,54
Dynaco USA Inc.	Northbrook – US	–	89,54
KBC ARKIV SA	Bruxelles – BE	0878.498.316	52,00
Mezzafinance SA	Bruxelles – BE	0453.042.260	100,00
Novaservis a.s.	Brno – CZ	–	94,57
Wever & Ducre Lighting Group SA	Roeselare – BE	0891.731.886	50,01
Wever & Ducre SA	Roeselare – BE	0412.881.191	50,01
Wever & Ducre GmbH	Herzogenrath – DE	–	50,01
Wever & Ducre BV	La Haye – NL	–	50,01
Wever & Ducre Iluminacion SL	Madrid – ES	–	50,01
Wever & Ducre Asia Pacific Limited	Hong Kong – HK	–	50,01
KBC Real Estate Luxembourg SA	Luxembourg – LU	–	100,00

Nom	Siège	Numéro de TVA ou numéro d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)
KBC Real Estate SA	Zaventem – BE	0404.040.632	100,00
Almafin Real Estate SA	Bruxelles – BE	0403.355.494	100,00
Immo Arenberg SA	Bruxelles – BE	0471.901.337	100,00
KBC Vastgoedinvesteringen SA	Bruxelles – BE	0455.916.925	99,00
KBC Vastgoedportefeuille België SA	Bruxelles – BE	0438.007.854	87,90
Novoli Investors BV	Amstelveen – NL	–	83,33
Poelaert Invest SA	Zaventem – BE	0478.381.531	99,99
Vastgoed Ruimte Noord SA	Bruxelles – BE	0863.201.515	100,00
KBC Securities SA	Bruxelles – BE	0437.060.521	100,00
KBC Equitas LLC	Budapest – HU	–	100,00
KBC Securitas a.d. Beograd	Belgrade – RS	–	100,00
KBC Securities Baltic Investment Company sia	Riga – LV	–	51,05
KBC Securities Ukraine LLC	Kiev – UA	–	51,05
KBC Securities Romania SA	Bucarest – RO	–	100,00
SAI Swiss Capital Asset Management SA	Bucarest – RO	–	100,00
Ligeva SA	Mortsel – BE	0437.002.519	100,00
Patria Finance a.s.	Prague – CZ	–	100,00
Patria Finance CF a.s.	Prague – CZ	–	100,00
Patria Finance Slovakia a.s.	Bratislava – SK	–	100,00
Patria Online a.s.	Prague – CZ	–	100,00
Patria Direct a.s.	Prague – CZ	–	100,00
Kereskedelmi és Hitelbank Rt.	Budapest – HU	–	100,00
K & H Alkusz Kft.	Budapest – HU	–	100,00
K & H Csoporszolgáltató Központ Kft.	Budapest – HU	–	100,00
K & H Equities Rt.	Budapest – HU	–	100,00
K & H Értékpapír Befektetési Alapkezelő Rt.	Budapest – HU	–	100,00
K & H Lízingadminisztrációs Rt.	Budapest – HU	–	100,00
K & H Eszközfinanszírozó Rt.	Budapest – HU	–	100,00
K & H Eszközlízing Gép-és Thrgj. Bérleti Kft.	Budapest – HU	–	100,00
K & H Lízingház Rt.	Budapest – HU	–	100,00
K & H Pannonlízing Rt.	Budapest – HU	–	100,00
K & H Autófinanszírozó Pénzügyi Szolgáltató Rt.	Budapest – HU	–	100,00
K & H Autópark Bérleti és Szolg Kft.	Budapest – HU	–	100,00
K & H Ingtatlanlízing Kft.	Budapest – HU	–	100,00
K & H Lízing Rt.	Budapest – HU	–	100,00
Kvantum Követeléskezelő és Befektetési Rt.	Budapest – HU	–	100,00
Kredyt Bank SA	Varsovie – PL	–	80,00
Kredyt International Finance BV	Rotterdam – NL	–	80,00
Kredyt Lease SA	Varsovie – PL	–	80,00
Kredyt Trade Sp z.o.o.	Varsovie – PL	–	80,00
Reliz SA	Katowice – PL	–	80,00
Żagiel SA	Varsovie – PL	–	80,00
Loan Invest SA, SIC institutionnelle de droit belge	Bruxelles – BE	0889.054.884	100,00
Quasar Securitisation Company SA	Bruxelles – BE	0475.526.860	100,00
<b>KBC Bank : filiales non consolidées par intégration globale<sup>1</sup></b>			
ADB Private Equity Limited	St Helier – GB	–	80,00
Aldersgate Finance Limited	St Helier – GB	–	100,00
Almafin Real Estate Services SA	Zaventem – BE	0416.030.525	100,00
Almaloisir & Immobilier sas	Nice – FR	–	100,00
Apitri SA	Diegem – BE	0469.889.873	100,00
Atomium Funding LLC	Delaware – US	–	100,00
Avebury Limited	Dublin – IE	–	100,00
Baker Street USD Finance Limited	St Helier – GB	–	100,00
Bankowa Polana Sp z.o.o.	Varsovie – PL	–	53,60
Bankowy Fundusz Inwestycyjny Serwis Sp z.o.o.	Varsovie – PL	–	80,00
Brussels North Distribution SA	Bruxelles – BE	0476.212.887	100,00
Chiswell Street Finance Limited	St Helier – GB	–	100,00
City Hotels SA	Zaventem – BE	0416.712.394	85,51
City Hotels International SA	Zaventem – BE	0449.746.735	85,51
CH Corp	Rockville – US	–	85,51



Nom	Siège	Numéro de TVA ou numéro d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)
Clifton Finance Street Limited	St Helier – GB	–	100,00
Dala Beheer BV	Amsterdam – NL	–	100,00
Dala Property Holding XV BV	Amsterdam – NL	–	100,00
Distienen SA	Zaventem – BE	0452.312.285	100,00
Dorlick Vastgoedmaatschappij SA	Zaventem – BE	0434.885.345	100,00
Eurincasso s.r.o.	Prague – CZ	–	100,00
Fulham Road Finance Limited	St Helier – GB	–	100,00
Gie Groupe KBC Paris	Paris – FR	–	100,00
Immo-Accent SA <sup>2</sup>	Bruxelles – BE	0465.538.335	99,99
Immo-Antares SA <sup>2</sup>	Bruxelles – BE	0456.398.361	95,00
Immo-Basilix SA <sup>2</sup>	Bruxelles – BE	0453.348.801	95,00
Immo-Beaulieu SA <sup>2</sup>	Bruxelles – BE	0450.193.133	50,00
Immobilier Distri-Land SA <sup>2</sup>	Bruxelles – BE	0436.440.909	87,52
Immo-Duo SA	Zaventem – BE	0435.573.154	100,00
Immo Genk-Zuid SA	Zaventem – BE	0464.358.497	100,00
Immo Rue Colonel Bourg SA <sup>2</sup>	Bruxelles – BE	0461.139.879	50,00
Immolease-Trust SA	Zaventem – BE	0406.403.076	100,00
Immo-Llan SA <sup>2</sup>	Bruxelles – BE	0448.079.820	99,56
Immo Lux-Airport SA <sup>2</sup>	Luxembourg – LU	–	66,64
Immo Marcel Thiry SA <sup>2</sup>	Bruxelles – BE	0450.997.441	95,00
Immo-North Plaza SA <sup>2</sup>	Bruxelles – BE	0462.118.688	99,99
IMMO PARIJSSTRAAT SA	Leuven – BE	0439.655.765	100,00
Immo-Pléiades SA <sup>2</sup>	Bruxelles – BE	0461.434.344	99,99
Immo-Quinto SA	Zaventem – BE	0466.000.470	100,00
Immo-Régence SA <sup>2</sup>	Bruxelles – BE	0452.532.714	75,00
Immo-Tres SA	Zaventem – BE	0465.755.990	100,00
Immo Zénobe Gramme SA <sup>2</sup>	Bruxelles – BE	0456.572.664	100,00
KB-Consult SA	Bruxelles – BE	0437.623.220	100,00
KBC Alternative Investment Management (USA) Inc.	Delaware – US	–	100,00
KBC Broker a.d.	Belgrade – RS	–	100,00
KBC Financial Services (Ireland) Limited	Dublin – IE	–	100,00
KBC North American Finance Corporation	Delaware – US	–	100,00
KBC Private Equity Advisory Services Limited Liability Company	Budapest – HU	–	100,00
KBC Private Equity Advisory Services s.r.o.	Prague – CZ	–	100,00
KBC Private Equity Advisory Services Sp.z.o.o.	Varsovie – PL	–	100,00
KBC Private Equity Consulting S.R.L.	Bucarest – RO	–	100,00
KBC Securities B-H a.d. Banja Luka	Banja Luka – BA	–	100,00
KBC Securities Corporate Finance LLC	Belgrade – RS	–	60,00
KBC Securities Montenegro a.d. Potgorica	Monténégro – CS	–	100,00
KBC Securities Skopje a.d. Skopje	Skopje – MK	–	100,00
KBC Structured Finance Limited	Sydney – AU	–	100,00
KBC Vastgoed Portefeuille Nederland	Rotterdam – NL	–	100,00
Kredietfinance Corporation (June) Limited	Surrey – GB	–	100,00
Kredietfinance Corporation (September) Limited	Surrey – GB	–	100,00
Kredietlease (UK) Limited	Surrey – GB	–	100,00
Kredyt Bank SA i TUiR WARTA SA	Varsovie – PL	–	100,00
Liontamer Investment Management Pty Limited	Sydney – AU	–	51,00
Liontamer Investment Services Limited	Auckland – NZ	–	51,00
LIZAR Sp z.o.o.	Varsovie – PL	–	80,00
Lombard Street Limited	Dublin – IE	–	100,00
Luxembourg North Distribution	Luxembourg – LU	–	100,00
Luxembourg Offices Securitisations SA	Luxembourg – LU	–	90,09
Mechelen City Center SA	Heffen – BE	0471.562.332	100,00
Motokov a.s.	Prague – CZ	–	69,10
Net Banking Sp z.o.o.	Varsovie – PL	–	80,00
Newcourt Street Finance Limited	St Helier – GB	–	100,00
OOO "Absolut Lizing"	Moscou – RU	–	95,00
OOO Lizingovaya Kompaniya "Absolut"	Moscou – RU	–	95,00
Oxford Street Finance Limited	St Helier – GB	–	100,00
Parkeergarage De Panne SA	Bruxelles – BE	0881.909.548	90,00

Nom	Siège	Numéro de TVA ou numéro d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)
Pericles Invest SA	Zaventem – BE	0871.593.005	100,00
Picaros Funding LLC	Wilmington – US	–	100,00
Picaros Purchasing No.1 Limited	Dublin – IE	–	100,00
Picaros Purchasing No.2 Limited	Dublin – IE	–	100,00
Renthotel Utah LC	Rockville – US	–	85,51
Renthotel Singer LLC	Rockville – US	–	85,51
Risk Kft.	Budapest – HU	–	99,96
Servipolis Management Company SA	Zaventem – BE	0442.552.206	70,00
SM Vilvoorde SA	Zaventem – BE	0425.859.197	100,00
Sunrise Asset Manangement Co Limited	Taipei – TW	–	54,00
TEE Square Limited	Virgin Islands – VG	–	100,00
Threadneedle Finance Limited	St Helier – GB	–	100,00
Trustimmo SA	Zaventem – BE	0413.954.626	100,00
Vastgoedmaatschappij Manhattan-Kruisvaarten SA	Zaventem – BE	0419.336.938	100,00
Vermögensverwaltungsgesellschaft Merkur mbH	Brême – DE	–	99,76
Wetenschap Real Estate SA	Zaventem – BE	0871.247.565	100,00
Weyveld Vastgoedmaatschappij SA	Zaventem – BE	0425.517.818	100,00
Willowvale Company	Dublin – IE	–	100,00

#### KBC Bank : filiales communes consolidées par intégration proportionnelle

Ceskomaravská Stavebni Sporitelna a.s.	Prague – CZ	–	55,00
Covent Garden Real Estate SA	Zaventem – BE	0872.941.897	50,00
Immobiliare Novoli SpA	Florence – IT	–	44,80
KBC Goldstate Fund Management Co. Limited	Shanghai – CN	–	49,00
Real Estate Participation SA	Zaventem – BE	0473.018.817	50,00
Société Agricole des Grands Lacs SA	Luxembourg – LU	–	50,00
Romarin Real Estate sas	Lille – FR	–	50,00

#### KBC Bank : filiales communes non consolidées par intégration proportionnelle<sup>1</sup>

Atrium Development SA	Luxembourg – LU	–	25,00
Barbarahof SA	Zaventem – BE	0880.789.197	30,00
Consorzio Sandonato Est	Florence – IT	–	22,80
Covent Garden Development SA	Bruxelles – BE	0892.236.187	25,00
FM-A Invest SA	Diegem – BE	0460.902.725	50,00
Immocert t'Serclaes SA	Zaventem – BE	0433.037.989	50,00
Jesmond Amsterdam NV	Amsterdam – NL	–	50,00
Miedziana Sp z.o.o.	Varsovie – PL	–	47,75
Panton Kortenberg Vastgoed SA "Pako Vastgoed"	St-Nicolas – BE	0437.938.766	50,00
Amdale Holdings Limited SA	Diegem – BE	0452.146.563	50,00
Pakobo SA	Diegem – BE	0474.569.526	50,00
Rumst Logistics SA	Machelen – BE	0862.457.583	50,00
Perifund SA	Bruxelles – BE	0465.369.673	50,00
Prague Real Estate SA	Zaventem – BE	0876.309.678	50,00
Real Estate Administration a.s.	Prague – CZ	–	30,05
Resiterra	Zaventem – BE	0460.925.588	50,00
Rumst Logistics II SA	Machelen – BE	0880.830.076	50,00
Rumst Logistics III SA	Machelen – BE	0860.829.383	50,00
Sandonato Parcheggi Srl	Florence – IT	–	44,70
Sandonato Srl	Florence – IT	–	44,70

#### KBC Bank : entreprises mises en équivalence

Budatrend III. Ingatlanhasznosító Rt.	Budapest – HU	–	34,33
Foxhill Opportunity Offshore Fund	Princeton – GB	–	43,00
Giro Elszámolásforgáltató Rt.	Budapest – HU	–	20,99
HAGE Hajdúsági Agráripari Részvénytársaság	Budapest – HU	–	25,00
Isabel SA	Bruxelles – BE	0455.530.509	25,33
K & H International Treasury Service Szolg. Kft.	Budapest – HU	–	100,00
Nova Ljubljanska banka d.d.	Ljubljana – SI	–	34,00
Prague Stock Exchange a.s.	Prague – CZ	–	24,39

#### KBC Bank : entreprises non mises en équivalence<sup>1</sup>

Banking Funding Company SA	Bruxelles – BE	0884.525.182	22,90
----------------------------	----------------	--------------	-------

Nom	Siège	Numéro de TVA ou numéro d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)
BCC Corporate SA	Bruxelles – BE	0883.523.807	23,95
Bedrijvencentrum Noordoost-Antwerpen SA	Anvers – BE	0455.474.485	21,28
Bedrijvencentrum Rupelstreek SA	Aartselaar – BE	0427.329.936	33,33
Brand and Licence Company SA	Bruxelles – BE	0884.499.250	20,00
Czech Banking Credit Bureau a.s.	Prague – CZ	–	20,00
Étoiles d'Europe sas	Paris – FR	–	45,00
Justinvest Antwerpen SA	Anvers – BE	0476.658.097	33,33
Kattendijkdok SA	Anvers – BE	0863.854.482	39,00
Prvni Certifikacni Autorita a.s.	Prague – CZ	–	23,25
Rabot Invest SA	Anvers – BE	0479.758.733	25,00
Sea Gate Logistics SA	Alost – BE	0480.040.627	25,00
Transportbeton GmbH	Delmenhorst – DE	–	25,88
<b>KBC Assurances : filiales consolidées par intégration globale</b>			
KBC Assurances SA	Leuven – BE	0403.552.563	100,00
A Banka A.D. Beograd	Belgrade – RS	–	100,00
ADD SA	Heverlee – BE	0406.080.350	100,00
Assurisk SA	Luxembourg – LU	–	100,00
Anglesea Financial Products Limited	Dublin – IE	–	100,00
KBC Financial Indemnity Insurance SA	Luxembourg – LU	–	100,00
ČSOB Pojišť'ovna a.s.	Pardubice – CZ	–	100,00
ČSOB Poist'ovňa a.s.	Bratislava – SK	–	100,00
Fidea SA	Anvers – BE	0406.006.069	100,00
Groep VTB-VAB NV	Zwijndrecht – BE	0456.267.594	64,80
Car Dent Benelux SA	Zwijndrecht – BE	0460.861.351	64,80
Interassistance SA	Zwijndrecht – BE	0439.707.928	64,15
VTB-VAB SA	Zwijndrecht – BE	0436.267.594	64,80
VDB Fleet Services SA	Zwijndrecht – BE	0866.583.053	45,21
K & H Insurance Rt.	Budapest – HU	–	100,00
KBC Life Fund Management SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Life Fund Management Ireland Limited	Dublin – IE	–	99,00
Secura SA	Bruxelles – BE	0403.293.336	95,04
Securlux SA	Luxembourg – LU	–	100,00
TUIr WARTA SA	Varsovie – PL	–	100,00
Powszechna Towarzystwo Emerytalne Dom SA	Varsovie – PL	–	100,00
Tun'Z WARTA VITA SA	Varsovie – PL	–	99,17
VITIS Life Luxembourg SA	Luxembourg – LU	–	99,99
Data Office SA	Leuven – BE	0413.719.252	99,99
ZPAD DZI	Sofia – BG	–	89,37
ZPAD DZI General Insurance	Sofia – BG	–	87,40
DZI Invest AD	Sofia – BG	–	88,19
Galloway Bulgaria OOD	Sofia – BG	–	88,39
Air Ban OOD	Sofia – BG	–	74,51
DZI recreation and tourism EOOD	Sofia – BG	–	89,37
Health Insurance DZI AD	Sofia – BG	–	74,28
Medical center DZI EOOD	Sofia – BG	–	74,28
<b>KBC Assurances : filiales non consolidées par intégration globale<sup>1</sup></b>			
Almarisk SA	Merelbeke – BE	0420.104.030	100,00
Almarisk UK Limited	Surrey – GB	–	100,00
Concert Noble SA	Bruxelles – BE	0431.304.164	100,00
ČSOB Insurance Service Limited	Pardubice – CZ	–	100,00
Fundacja WARTA	Varsovie – PL	–	100,00
Gdynia America Shipping Lines (London) Limited	Londres – GB	–	73,68
KBC Frequent Click Conseil SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Verzekeringen Vastgoed Nederland I BV	Rotterdam – NL	–	100,00
KBC Zakenkantoor SA	Leuven – BE	0462.315.361	100,00
Maatschappij voor Brandherverzekering SCRL	Leuven – BE	0403.552.761	90,55
Omnia SCRL	Leuven – BE	0413.646.305	100,00
Van Clapdorp SPRL	Mortsel – BE	0418.119.488	100,00
WARTA Cultus Sp.z.o.o.	Varsovie – PL	–	100,00

Nom	Siège	Numéro de TVA ou numéro d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)
WARTA Finance SA	Varsovie – PL	–	100,00
WARTA Investment Sp.z.o.o.	Varsovie – PL	–	100,00
WARTA Nieruchomosci Sp.z.o.o.	Varsovie – PL	–	100,00
WARTA Tourism Sp.z.o.o.	Varsovie – PL	–	100,00
<b>KBC Assurances : filiales communes consolidées par intégration proportionnelle</b>			
NLB Vita d.d.	Ljubljana – SI	–	50,00
<b>KBC Assurances : filiales communes non consolidées par intégration proportionnelle<sup>1</sup></b>			
–			
<b>KBC Assurances : entreprises mises en équivalence</b>			
–			
<b>KBC Assurances : entreprises non mises en équivalence<sup>1</sup></b>			
AIA-Pool SCRL	Bruxelles – BE	0453.634.752	22,00
Assurcard SA	Leuven – BE	0475.433.127	33,33
Optimobil Belgium SA	Bruxelles – BE	0471.868.277	33,33
Procar SA	Varsovie – PL	–	23,65
<b>KBC EPB : filiales consolidées par intégration globale</b>			
Kredietbank SA Luxembourgeoise	Luxembourg – LU	–	99,91
Brown, Shipley & Co. Limited	Londres – GB	–	99,91
Brown, Shipley Holding (Jersey) Limited	Jersey – GB	–	99,91
Cawood Smithie & Co.	Londres – GB	–	99,91
Fairmount Group Nominees Limited	Leatherhead – GB	–	99,91
Fairmount Pension Trustee Limited	Londres – GB	–	99,91
Fairmount Trustee Services Limited	Leatherhead – GB	–	99,91
KBL Investment Funds Limited	Londres – GB	–	99,91
Stark Trustee Company	Leatherhead – GB	–	99,91
The Brown Shipley Pension Portfolio Limited	Londres – GB	–	99,91
White Rose Nominee Limited	Londres – GB	–	99,91
Fidef Ingénierie Patrimoniale SA	La Rochelle – FR	–	99,91
Financière et Immobilière SA	Luxembourg – LU	–	99,91
KB Lux Immo SA	Luxembourg – LU	–	99,91
Centre Europe SA	Luxembourg – LU	–	99,91
Rocher Limited	Douglas – IM	–	99,91
sci KB Luxembourg Immo III (Monaco)	Monaco – MC	–	99,91
KB Luxembourg (Monaco) SA	Monaco – MC	–	99,91
sci KB Luxembourg Immo I (Monaco)	Monaco – MC	–	99,91
KBL Beteiligungs AG	Mayence – DE	–	99,91
Merck Finck & Co.	Munich – DE	–	99,91
Merck Finck Invest Asset Management GmbH	Munich – DE	–	99,91
Merck Finck Pension Fund	Munich – DE	–	99,91
Merck Finck Treuhand AG	Munich – DE	–	99,91
Merck Finck Vermögensbetreuungs AG	Munich – DE	–	99,91
Unterstützung u. Einrichtung der Bank	Munich – DE	–	99,91
Modernisierungsgesellschaft Lübecker Strasse	Mayence – DE	–	78,99
KBL Finance Limited	Dublin – IE	–	99,91
KBL France SA	Paris – FR	–	99,91
Rene Abballea Finance	Brest – FR	–	99,91
KBL France Gestion	Paris – FR	–	99,86
Kredietbank Informatique GIE	Luxembourg – LU	–	99,91
Kredietbank (Suisse) SA	Genève – CH	–	99,90
Privagest SA	Genève – CH	–	99,90
Kredietrust Luxembourg SA	Luxembourg – LU	–	99,91
Puilaetco Dewaay Private Bankers SA	Luxembourg – LU	–	99,91
Puilaetco Private Bankers SA	Bruxelles – BE	0403.236.126	99,91
Banque Puilaetco Luxembourg SA	Luxembourg – LU	–	99,91
DL Quality Asset Management SA	Luxembourg – LU	–	99,91
Theodoor Gilissen Bankiers NV	Amsterdam – NL	–	99,91
Administratiekantoor Interland BV	Amsterdam – NL	–	99,91
Administratiekantoor voor Handel en Nijverheid BV	Amsterdam – NL	–	99,91

Nom	Siège	Numéro de TVA ou numéro d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)
Administratiekantoor Gebr. Boissevain en Teixeira BV	Amsterdam – NL	–	99,91
Administratiekantoor Gebr. Boissevain en Kerkhoven BV	Amsterdam – NL	–	99,91
Administratiekantoor van Theodoor Gilissen NV	Amsterdam – NL	–	99,91
Pacific Administratiekantoor BV	Amsterdam – NL	–	99,91
Trust- en Administratiekantoor Mij. Interland BV	Amsterdam – NL	–	99,91
Financiële Onderneming Smidswater BV	La Haye – NL	–	99,91
Lange Voorbehout BV	Amsterdam – NL	–	99,91
Stroeve Asset Mangement BV	Amsterdam – NL	–	99,91
Stroeve Breda & Co. NV	Amsterdam – NL	–	99,91
TG Fund Management BV	Amsterdam – NL	–	99,91
TG Ventures BV	Amsterdam – NL	–	99,91
Theodoor Gilissen Global Custody BV	Amsterdam – NL	–	99,91
Theodoor Gilissen Trust BV	Amsterdam – NL	–	99,91
Van Kollem en Broekman Effecten BV	Amsterdam – NL	–	99,91
Wereldeffect BV	Amsterdam – NL	–	99,91
<b>KBC EPB : filiales non consolidées par intégration globale<sup>1</sup></b>			
Merck Finck Beteiligungs GmbH	Munich – DE	–	99,91
Plateau Real Estate Limited	Douglas – IM	–	99,91
snc KBL France Courtage Assurances	Paris – FR	–	99,91
sci KB Luxembourg Immo II (Monaco)	Monaco – MC	–	99,91
Steubag G Betriebswirtschafts- und Bankendienstleistungsberatung in Rheinland-Pfalz mbH	Mayence – DE	–	99,91
<b>KBC EPB : filiales communes consolidées par intégration proportionnelle</b>			
–			
<b>KBC EPB : filiales communes non consolidées par intégration proportionnelle<sup>1</sup></b>			
Cogere SA	Luxembourg – LU	–	49,96
Géalux sarl	Münzbach – LU	–	49,96
<b>KBC EPB : entreprises mises en équivalence</b>			
EFA Partners SA	Luxembourg – LU	–	52,65
European Fund Administration SA	Luxembourg – LU	–	52,65
European Fund Administration France sas	Paris – FR	–	52,65
<b>KBC EPB : entreprises non mises en équivalence<sup>1</sup></b>			
Damsigt scp	Utrecht – NL	–	24,56
TVM GmbH	Grünwald – DE	–	31,22
TVM KG	Grünwald – DE	–	21,44
<b>KBC Groupe SA : filiales consolidées par intégration globale</b>			
Gebema SA	Mortsel – BE	0461.454.338	100,00
KBC Groupe SA	Bruxelles – BE	0403.211.479	100,00
KBC Bank SA	Bruxelles – BE	0462.920.226	100,00
KBC Global Services SA	Bruxelles – BE	0465.746.488	100,00
KBC Assurances SA	Bruxelles – BE	0403.552.563	100,00
Kredietbank SA Luxembourgeoise	Luxembourg – LU	–	99,91
Kredietcorp SA	Luxembourg – LU	–	100,00
<b>KBC Groupe SA : filiales non consolidées par intégration globale<sup>1</sup></b>			
Fidabel SA	Bruxelles – BE	0403.211.479	100,00
ValueSource SA	Bruxelles – BE	0472.685.453	100,00
ValueSource Technologies Private Limited	Alwabet – IN	–	99,99
<b>KBC Groupe SA : filiales communes consolidées par intégration proportionnelle</b>			
–			
<b>KBC Groupe SA : filiales communes non consolidées par intégration proportionnelle<sup>1</sup></b>			
–			
<b>KBC Groupe SA : entreprises mises en équivalence</b>			
–			
<b>KBC Groupe SA : entreprises non mises en équivalence<sup>1</sup></b>			
–			

1 Incidence négligeable, sauf mention contraire (voir note 2).

2 Certificats immobiliers et sociétés dont le résultat n'est pas attribué au groupe.



## COMPTES ANNUELS NON CONSOLIDÉS



## CONTEXTE

Les comptes annuels non consolidés de KBC Groupe SA sont présentés ici dans une version abrégée. Conformément aux dispositions légales, les comptes annuels non consolidés, le rapport du Conseil d'administration et le rapport du commissaire sont déposés auprès de la Banque nationale de Belgique. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande adressée à :

KBC Groupe SA, Investor Relations – IRO  
Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique

Le commissaire a attesté sans réserve les comptes annuels non consolidés de KBC Groupe SA.

Les comptes annuels non consolidés ont été établis conformément aux normes comptables belges (B-GAAP). Ils ne sont donc pas comparables aux données établies selon les normes IFRS qui figurent dans les autres chapitres du présent rapport annuel.

## BILAN, RÉSULTATS, AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS – B-GAAP, NON CONSOLIDÉ

### BILAN NON CONSOLIDÉ APRÈS RÉPARTITION DU BÉNÉFICE, BASÉ SUR LES NORMES COMPTABLES BELGES

En millions d'EUR	31-12-2006	31-12-2007
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>8 130</b>	<b>9 532</b>
Immobilisations financières	8 130	9 532
Entreprises liées	8 119	9 521
Participations	7 816	9 266
Créances	303	254
Entreprises avec lien de participation	11	11
Participations	1	1
Créances	10	10
<b>Actifs circulants</b>	<b>1 784</b>	<b>1 289</b>
Stocks et commandes en cours	0	11
Créances à un an au plus	68	76
Créances commerciales	36	43
Autres créances	32	33
Placements de trésorerie	1 601	1 115
Actions propres	785	1 020
Autres placements	815	95
Valeurs disponibles	100	70
Comptes de régularisation	15	14
<b>Total de l'actif</b>	<b>9 914</b>	<b>10 822</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>7 852</b>	<b>8 271</b>
Capital	1 235	1 235
Capital souscrit	1 235	1 235
Primes d'émission	4 149	4 158
Réserves	1 100	1 335
Réserves légales	123	123
Réserves indisponibles	787	1 021
Réserves immunisées	190	189
Réserves disponibles	0	0
Bénéfice reporté	1 369	1 543
<b>Provisions et impôts différés</b>	<b>10</b>	<b>7</b>
Provisions pour risques et charges	10	7
<b>Dettes</b>	<b>2 052</b>	<b>2 543</b>
Dettes à plus d'un an	628	858
Dettes financières	628	858
Emprunts obligataires non subordonnés	101	351
Établissements de crédit	20	0
Autres prêts	507	507
Dettes à un an au plus	1 352	1 645
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	20	20
Dettes financières	35	199
Autres prêts	35	199
Dettes commerciales	1	13
Dettes fiscales, salariales et sociales	84	66
Impôts	24	0
Rémunérations et charges sociales	60	66
Autres dettes	1 212	1 346
Comptes de régularisation	71	40
<b>Total du passif</b>	<b>9 914</b>	<b>10 822</b>

## RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS, BASÉS SUR LES NORMES COMPTABLES BELGES

En millions d'EUR	31-12-2006	31-12-2007
<b>Charges</b>		
A Charges des dettes	74	62
B Autres charges financières	5	3
C Services et biens divers	42	80
D Rémunérations, charges sociales et pensions	250	294
F Amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges	2	0
G 1) Réductions de valeur sur immobilisations financières	6	18
2) Réductions de valeur sur actifs circulants	0	14
I Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0	0
K Impôts	52	37
L Bénéfice de l'exercice	2 258	2 425
<b>Total</b>	<b>2 689</b>	<b>3 933</b>
N Bénéfice de l'exercice à affecter	2 258	2 425
<b>Produits</b>		
A Produits des actifs financiers	2 146	2 504
B Produits des actifs circulants	45	54
C Autres produits financiers	9	3
D Produits d'exploitation	292	364
G 1) Reprise de réductions de valeur sur immobilisations financières	3	3
H Reprise de provisions pour risques et charges	0	2
I 2) Plus-value sur la réalisation d'immobilisations financières	192	3
J Produits exceptionnels	1	0
[M Prélèvements sur les réserves immunisées]	0	0
<b>Total</b>	<b>2 689</b>	<b>2 933</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS, BASÉS SUR LES NORMES COMPTABLES BELGES

En millions d'EUR	31-12-2006	31-12-2007
Bénéfice à affecter	3 334	3 794
Bénéfice de l'exercice à affecter	2 258	2 425
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	1 076	1 369
Affectation aux capitaux propres	778	933
Aux réserves légales	0	0
Aux autres réserves	778	933
Bénéfice à affecter	1 369	1 543
Bénéfice à distribuer	1 187	1 318
Rémunération du capital	1 168	1 295
Administrateurs ou gérants	1	1
Autres ayants droit (participation des travailleurs)	18	22

Il est proposé à l'Assemblée générale que le bénéfice à affecter de 3 794 millions d'euros soit réparti comme indiqué dans le tableau (colonne 31-12-2007). Sous réserve d'approbation, le dividende brut s'élève à 3,78 euros par action KBC Groupe SA donnant droit au dividende pour l'exercice 2007. Après retenue du précompte mobilier de 25%, le dividende net s'élève à 2,835 euros par action ordinaire. Pour les actions avec strip VVPR, le précompte mobilier est de 15% et le dividende net s'élève à 3,2130 euros.

Au 31 décembre 2007, le nombre d'actions donnant droit au dividende est de 342 568 138 (sur un total de 355 115 321 actions). Le nombre d'actions ayant droit au dividende est calculé en tenant compte des éléments suivants :

- Les 110 871 actions émises dans le cadre de l'augmentation de capital pour le personnel en 2007 auront droit au dividende à partir de l'exercice 2008.
- Sous réserve d'approbation : la suspension du dividende sur toutes les actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions en 2007 (10 436 312 actions au 31 décembre 2007) et sur 2 000 000 d'actions rachetées dans le cadre du programme de rachat en 2008.



## ANNEXES – B-GAAP, NON CONSOLIDÉ

### Annexe 1 : Immobilisations financières – B-GAAP, non consolidé

#### IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES, BASÉES SUR LES NORMES COMPTABLES BELGES

En millions d'EUR	Participations dans des entreprises liées	Créances sur des entreprises liées	Participations dans des entreprises avec lien de participation	Créances sur des entreprises avec lien de participation
Valeur comptable au 31-12-2006	7 816	303	1	10
Acquisitions en 2007	1 500	1	0	0
Cessions en 2007	-43	-50	0	0
Autres mutations en 2007	-7	0	0	0
<b>Valeur comptable au 31-12-2007</b>	<b>9 266</b>	<b>254</b>	<b>1</b>	<b>10</b>

Les participations dans des entreprises liées de KBC Groupe SA concernent principalement KBC Bank SA (99,99%), KBC Assurances SA (99,99%), Kredietbank SA Luxembourgeoise (KBL EPB, 91,49% – sans les actions KBL EPB détenues par Kredietcorp SA), KBC Global Services SA (anciennement KBC Exploitatie SA – 99,99%), KBC Asset Management SA (48,14%) et KBC Real Estate SA (anciennement Almafin SA – 26,82%). Les principales modifications par rapport au 31 décembre 2006 sont la souscription à une augmentation de capital chez KBC Bank SA (1 500 millions d'euros) et chez ValueSource SA (500 012 euros), la liquidation de Royal Oak SA et de Galerie commerciale Champagne et la vente de Gevafin SA.

Les créances sur des entreprises liées concernent principalement un prêt perpétuel subordonné à KBC Bank SA, d'un montant de 250 millions d'euros. La modification par rapport au 31 décembre 2006 concerne l'augmentation de la créance sur KBC Bank SA par suite de la conversion de 17 105 ORA en autant d'actions KBC Groupe SA (+1 million d'euros) et le remboursement du prêt octroyé à Almafin SA (-49,5 millions d'euros).

La participation dans des entreprises avec lien de participation concerne la participation dans ARDA IMMO SA.

La créance sur des entreprises avec lien de participation concerne la souscription partielle de KBC Groupe SA à un emprunt obligataire émis en 2005 par Nova Ljubljanska banka.

### Annexe 2 : Mutations des capitaux propres – B-GAAP, non consolidé

#### MUTATIONS DES CAPITAUX PROPRES, BASÉES SUR LES NORMES COMPTABLES BELGES

En millions d'EUR	31-12-2006	Augmentation de capital pour le personnel	Conversion d'ORA et exercice de warrants	Rachat et annulation d'actions propres	Exercice d'options	Mise en réserve du bénéfice	31-12-2007
Capital	1 235	0	0	0	0	0	1 235
Primes d'émission	4 149	8	1	0	0	0	4 158
Réserves	1 100	0	0	287	-52	0	1 335
Résultat reporté	1 369	0	0	-985	52	1 108	1 543
<b>Capitaux propres</b>	<b>7 852</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>-698</b>	<b>0</b>	<b>1 108</b>	<b>8 271</b>

L'évolution du capital et des primes d'émission est détaillée ci-après.

### Annexe 3 : Évolution détaillée du capital et des primes d'émission – B-GAAP, non consolidé

Au 31 décembre 2007, le capital social souscrit de la société s'élevait à 1 235 156 370 euros. Le capital social, qui est entièrement libéré, a augmenté de 444 868 euros au cours de l'exercice.  
Au 31 décembre 2007, le capital social était représenté par 355 115 321 actions. À cette date, il y avait 55 481 633 strips VVPR. Parmi les 127 976 actions qui ont

été émises en 2007, 110 871 n'ont droit au dividende qu'à partir de l'exercice 2008.

Le paiement du dividende relatif aux actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions 2007–2009 est par ailleurs suspendu (sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale).

## ÉVOLUTION DU CAPITAL ET DES PRIMES D'ÉMISSION EN 2006 ET 2007, BASÉE SUR LES NORMES COMPTABLES BELGES

En EUR	Date	Capital	Primes d'émission	Nombre d'actions
Apport d'ORA 1998-2008	31-03-2006	1 234 296 971	4 140 138 914	366 595 147
Annulation d'actions propres	27-04-2006	1 234 296 971	4 140 138 914	363 095 147
Apport d'ORA 1998-2008	29-06-2006	1 234 300 527	4 140 208 609	363 096 193
Apport d'ORA 1998-2008	27-09-2006	1 234 306 161	4 140 319 015	363 097 850
Augmentation de capital pour le personnel	29-12-2006	1 234 704 114	4 148 451 301	363 214 895
Apport d'ORA 1998-2008	29-12-2006	1 234 711 502	4 148 596 088	363 217 068
Apport d'ORA 1998-2008	30-03-2007	1 234 732 276	4 149 003 198	363 223 178
Annulation d'actions propres	27-04-2007	1 234 732 276	4 149 003 198	354 993 455
Apport d'ORA 1998-2008	29-06-2007	1 234 751 743	4 149 375 478	354 999 049
Apport d'ORA 1998-2008	28-09-2007	1 234 767 668	4 149 680 010	355 003 625
Augmentation de capital pour le personnel	28-12-2007	1 235 153 499	4 158 143 903	355 114 496
Apport d'ORA 1998-2008	31-12-2007	1 235 156 370	4 158 198 806	355 115 321

### Principales modifications de l'exercice 2007

- Au cours de l'exercice 2007, 110 871 actions nouvelles du type VVPR ont été émises à l'occasion d'une augmentation de capital décidée par le Conseil d'administration dans le cadre du capital autorisé et réservée aux membres du personnel de KBC Groupe SA et de certaines filiales belges. Le droit de préférence des anciens actionnaires a par conséquent été supprimé. Les actions ont été émises au prix de 79,82 euros et restent bloquées pendant deux ans. Par cette augmentation de capital, le groupe vise à resserrer les liens avec son personnel. Vu le faible montant de l'augmentation de capital, les conséquences financières pour les anciens actionnaires sont minimes.
  - Par ailleurs, au cours de l'exercice, il a été procédé à la création de 17 105 actions nouvelles du type VVPR, par l'apport d'un nombre équivalent d'ORA 1998-2008 (obligations subordonnées obligatoirement remboursables en actions KBC Groupe SA).
- Le 31 décembre 2007, il y avait au total 2 589 347 ORA 1998-2008 (pour un

montant nominal de 181 millions d'euros) en circulation (taux de base 3,5% et échéance 30 novembre 2008) qui n'étaient pas encore apportées dans le capital de KBC Groupe SA. Les porteurs ont jusqu'au 30 novembre 2008 le droit de demander l'apport de leurs ORA, dans la proportion d'une action nouvelle KBC Groupe SA pour une ORA. Les ORA non apportées par les porteurs seront automatiquement converties à l'échéance en actions nouvelles KBC Groupe SA. De ce fait, le nombre d'actions du type VVPR augmentera de 2 589 347 unités.

- L'Assemblée générale du 27 avril 2007 a procédé à l'annulation de 8 229 723 actions qui avaient été rachetées en 2006. Cette annulation d'actions a été totalement imputée sur la réserve indisponible.

Le mandat concernant le capital autorisé peut encore être utilisé jusqu'au 17 juin 2012 à concurrence de 199 614 169 euros. En se basant sur une valeur fractionnelle de 3,48 euros par action, 57 360 393 actions nouvelles KBC Groupe SA au maximum peuvent encore être émises en vertu de ce mandat.

## Annexe 4 : Actionnaires

La structure de l'actionnariat, telle qu'elle ressort des déclarations reçues dans le cadre, d'une part, de la loi belge du 2 mars 1989 relative à la publicité des participations importantes dans les sociétés cotées en Bourse et réglementant

les offres publiques d'acquisition et, d'autre part, des articles 631 et 632 du Code belge des sociétés, se présente comme suit :

### ACTIONNARIAT, DÉCLARATIONS CONFORMES À LA LOI DU 2 MARS 1989

	Date de la déclaration	Adresse	Nombre d'actions KBC, par rapport à la somme des actions et obligations obligatoirement remboursables en actions existant au moment de la déclaration	Nombre d'obligations obligatoirement remboursables en actions
KBC Ancora SCA, anciennement Almancora	Août 2007	Philipssite 5 bus 10, 3001 Leuven, Belgique	82 216 380 (23%)	0
Cera SCRL	Août 2007	Philipssite 5 bus 10, 3001 Leuven, Belgique	25 286 621 (7%)	0
MRBB SCRL	Mars 2005	Diestsevest 40, 3000 Leuven, Belgique	42 562 665 (12%)	0
Autres actionnaires stables	Mars 2005	P.a. Ph. Vlerick, Ronsevaalstraat 2, 8510 Bellegem, Belgique	42 715 838 (12%)	0
Sociétés du groupe KBC	Août 2007	Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique	10 796 063 (3%)	0

### ACTIONNARIAT 31-12-2007, DÉCLARATION CONFORME AU CODE BELGE DES SOCIÉTÉS

	Adresse	Nombre d'actions KBC
Assurisk SA	Avenue de la Gare 8-10, 1610 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg	300
KBC Bank SA	Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique	3 921 645
KBC Investments Limited	111 Old Broad Street, EC2N 1FP London, United Kingdom	42 876
KBC Securities SA	Avenue du Port 12, 1080 Bruxelles, Belgique	2
VITIS Life Luxembourg SA	Boulevard Royal 7, BP 803, 2018 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg	2 500
Total		3 967 323
En pourcentage du nombre total d'actions		1,1%

De plus amples informations sur les (mutations des) actions KBC de KBC Groupe SA sont fournies au chapitre Information aux actionnaires, dans le tableau figurant sous L'action KBC en 2007, à la rubrique Programme de

rachat d'actions et évolution du nombre d'actions propres KBC Groupe SA. La valeur fractionnelle moyenne de l'action KBC en 2007 s'élevait à 3,48 euros.

### ACTIONS PROPRES DÉTENUES PAR KBC GROUPE SA, 31-12-2007

	Adresse	Nombre d'actions KBC
KBC Groupe SA	Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique	11 474 207

## Annexe 5 : Bilan

Au 31 décembre 2007, les placements de trésorerie s'élevaient à 1 115 millions d'euros. Le recul par rapport au 31 décembre 2006 (-486 millions d'euros) résulte d'une diminution des placements à terme (-720 millions d'euros) et d'une hausse du poste Actions propres (+235 millions d'euros, résultat de l'achat à hauteur de 1 milliard d'euros dans le cadre du programme de rachat 2007, de la déduction de 0,7 milliard d'euros par suite de l'annulation de 8 229 723 actions, et d'une vente de 52 millions d'euros dans le cadre des plans d'options sur actions).

Les Dettes à plus d'un an ont augmenté en fin de compte de 229 millions d'euros, en raison principalement de l'émission par KBC Groupe SA d'une obligation à taux variable (*Floating Rate Note*) d'un montant de 250 millions d'euros.

Les Dettes financières à un an au plus ont augmenté de 165 millions d'euros, principalement à la suite de l'émission accrue de *commercial paper*. Le poste Autres dettes concerne principalement les dividendes à payer.

## Annexe 6 : Résultats

Dans le cadre d'un accord de coopération revêtant la forme d'une structure de communauté d'intérêt, 3 822 collaborateurs de KBC Groupe SA travaillent pour le compte de sociétés du groupe. Cette structure de communauté d'intérêt recouvre les domaines ICT, communication, marketing, études de marché et logistique. Les charges totales s'élevaient à 350 millions d'euros et sont réparties entre les participants sur la base de critères objectifs.

Pour 2007, le bénéfice net de KBC Groupe SA atteint 2 425 millions d'euros. Les principaux produits sont les revenus de dividendes de KBC Bank, KBC Assurances, KBC Asset Management, KBL EPB et Gebema, pour un total de 2 491 millions. L'augmentation de 363 millions d'euros par rapport à 2006 provient principalement d'un dividende plus élevé versé par KBL EPB.

Les principales charges (à l'exception de celles supportées par la structure de communauté d'intérêt) concernent les charges des dettes et les frais se rapportant aux acquisitions et à la communication externe.

## Annexe 7 : Rémunération du commissaire

En 2007, KBC Groupe SA a versé 74 657 euros à Ernst & Young Reviseurs d'Entreprises SCCRL dans le cadre de missions de contrôle ordinaires. La rémunération versée en 2007 pour des services autres que l'audit s'élevait à 297 136 euros, répartie comme suit :

- autres missions de contrôle : 7 064 euros;
- autres missions que les missions de contrôle : 290 072 euros.

## Annexe 8 : Conflit d'intérêts

Nous renvoyons au chapitre Corporate Governance, à la rubrique Conflits d'intérêts au sens de l'article 523 ou 524 du Code belge des sociétés.

## Annexe 9 : Programmes de rachat d'actions propres

Nous renvoyons au chapitre Structure du groupe et stratégie, à la rubrique Objectifs financiers et programmes de rachat d'actions propres.



## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



## GLOSSAIRE DES RATIOS UTILISÉS

Bénéfice par action, base	[bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère] / [moyenne du nombre d'actions ordinaires, plus les obligations obligatoirement remboursables en actions, moins les actions propres]
Bénéfice par action, dilué	[bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, corrigé des dépenses d'intérêts (après impôts) sur obligations librement remboursables en actions] / [moyenne du nombre d'actions ordinaires, plus les obligations obligatoirement remboursables en actions, moins les actions propres, plus l'effet diluant des options et obligations librement remboursables en actions]
Capitalisation boursière	[cours de clôture de l'action KBC] x [nombre d'actions ordinaires]
Capitaux propres par action	[capitaux propres des actionnaires] / [nombre d'actions ordinaires et d'obligations obligatoirement remboursables en actions, moins les actions propres (en fin de période)]
Dividende par action	[dividende distribué] / [nombre d'actions donnant droit au dividende en fin de période]. Le dividende net par action tient compte du précompte mobilier sur les revenus des actions.
Gearing ratio	[somme des capitaux propres consolidés de KBC Bank, KBC Assurances, KBL EPB, les sociétés restantes ex-Gevaert du groupe et KBC Global Services (ex-KBC Exploitation)] / [capitaux propres consolidés du groupe KBC]
Ratio CAD, activités bancaires	[capitaux propres réglementaires] / [volume total des risques pondérés] Calcul détaillé au chapitre Gestion de la valeur et des risques.
Ratio charges/produits	[charges d'exploitation des activités bancaires] / [total des produits des activités bancaires]. Les activités bancaires sont définies comme la somme des activités de la banque et d'European Private Banking.
Ratio combiné, assurances dommages	[charge de sinistres nette / primes nettes encaissées] + [charges nettes / primes nettes acquises]
Ratio de couverture	[réductions de valeur individuelles sur crédits non-performing] / [encours des crédits non-performing]. Pour la définition de non-performing, voir Ratio non-performing. Au besoin, les réductions de valeur individuelles pour crédits performing et les réductions de valeur constituées sur la base du portefeuille peuvent être ajoutées au numérateur.
Ratio de pertes sur crédits	[variation nette des réductions de valeur pour risques de crédit individuelles et basées sur le portefeuille] / [encours moyen du portefeuille de crédits]. Le portefeuille de crédits est défini au chapitre Gestion de la valeur et des risques.
Ratio de solvabilité, activités d'assurances	[capital de solvabilité disponible] / [capital de solvabilité requis]. Calcul détaillé au chapitre Gestion de la valeur et des risques.
Ratio de solvabilité, groupe	[capital de solvabilité disponible du groupe KBC] / [capital de solvabilité requis de KBC Bank, KBL EPB, du Holding (sous déduction des transactions interentreprises entre ces entités) et de KBC Assurances regroupés]
Ratio non-performing	[encours des crédits non-performing (prêts dont les intérêts ou les remboursements du principal présentent un arriéré ou un dépassement de plus de 90 jours)] / [encours total du portefeuille de crédits]
Ratio Tier 1, activités bancaires	[capital Tier 1] / [volume total des risques pondérés] Calcul détaillé au chapitre Gestion de la valeur et des risques.
Rendement des capitaux propres	[bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère] / [capitaux propres moyens des actionnaires, à l'exclusion de la réserve pour réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente]
Rendement des capitaux propres attribués, d'une division	[bénéfice après impôts, y compris intérêts de tiers, d'une division, adapté afin de tenir compte des capitaux propres attribués au lieu des capitaux propres effectifs] / [capitaux propres attribués moyens de la division]. Le bénéfice net d'une division est la somme des bénéfices nets de toutes les entreprises qui en font partie, adapté en fonction des frais généraux centraux attribués et des charges de financement du goodwill payé. Le capital attribué à une division est fondé sur un ratio Tier 1 de 8% pour les activités bancaires et un ratio de solvabilité de 200% pour les activités d'assurances. En ce qui concerne les activités bancaires, le capital Tier 1 attribué inclut aussi bien du capital de base (85%) que du capital hybride (15%). Pour l'ensemble des activités d'assurances, le capital de solvabilité attribué consiste exclusivement en capital de base. Dans le calcul du rendement des capitaux propres attribués, l'on trouve uniquement du capital de base au dénominateur.

## RÉPARTITION PAR PAYS DES RÉSULTATS SOUS-JACENTS DE LA DIVISION EUROPE CENTRALE, ORIENTALE ET RUSSIE

### RÉSULTATS SOUS-JACENTS, DIVISION EUROPE CENTRALE, ORIENTALE ET RUSSIE, PAR PAYS

En millions d'EUR	Tchéquie et Slovaquie		Hongrie		Pologne		Russie, 6 mois		Autres	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Revenus nets d'intérêts	671	790	223	259	213	254	-	56	-106	-121
Primes brutes acquises, assurance	269	305	83	90	592	584	-	0	15	39
Revenus de dividendes	2	2	1	0	3	3	-	0	0	0
Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	92	38	107	112	41	44	-	1	-3	13
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	11	7	4	2	14	15	-	0	0	3
Revenus nets de commissions	221	231	107	112	-17	-25	-	7	-1	-1
Autres revenus nets	81	47	11	11	58	41	-	2	4	-1
<b>Total des produits</b>	<b>1 347</b>	<b>1 420</b>	<b>535</b>	<b>587</b>	<b>904</b>	<b>916</b>	-	<b>67</b>	<b>-91</b>	<b>-69</b>
Charges d'exploitation	-654	-665	-298	-310	-377	-399	-	-48	-9	-68
Réductions de valeur	-50	-52	-99	-47	13	13	-	-2	-1	-3
Sur prêts et créances	-54	-52	-98	-43	7	15	-	-2	-1	-3
Sur actifs financiers disponibles à la vente	0	0	0	-1	0	0	-	0	0	0
Charges techniques brutes, assurance	-193	-170	-62	-64	-356	-329	-	0	-32	-11
Résultat net de la réassurance cédée	-6	-4	0	0	-37	-26	-	0	0	-1
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	2	7	1	3	0	0	-	0	31	41
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>446</b>	<b>536</b>	<b>77</b>	<b>169</b>	<b>148</b>	<b>176</b>	-	<b>16</b>	<b>-102</b>	<b>-111</b>
Impôts	-99	-117	-20	-41	-12	-31	-	-4	38	54
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0	0	0	-	0	0	0
<b>Bénéfice après impôts</b>	<b>347</b>	<b>419</b>	<b>58</b>	<b>127</b>	<b>136</b>	<b>145</b>	-	<b>12</b>	<b>-64</b>	<b>-57</b>
Attribuable à des participations minoritaires	1	1	0	0	0	0	-	0	50	27
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>346</b>	<b>417</b>	<b>58</b>	<b>127</b>	<b>136</b>	<b>145</b>	-	<b>12</b>	<b>-114</b>	<b>-83</b>
Activités bancaires	317	384	52	117	119	103	-	12	-87	-75
Activités d'assurances	29	33	6	10	17	41	-	0	-27	-8
Actifs pondérés en fonction des risques d'activités bancaires, fin de période	14 182	17 126	5 241	5 326	3 936	5 806	-	3 014	-	-
Capital attribué, fin de période	1 082	1 289	393	397	414	573	-	205	-	-
Rendement du capital attribué	31%	31%	8%	32%	27%	23%	-	-	-	-
Ratio charges/produits, activités bancaires	57%	53%	63%	59%	72%	70%	-	72%	-	-
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	103%	96%	100%	93%	98%	96%	-	-	-	-

## RÉPARTITION DES RÉSULTATS SOUS-JACENTS DE LA DIVISION MERCHANT BANKING SELON L'ACTIVITÉ

### RÉSULTATS SOUS-JACENTS, DIVISION MERCHANT BANKING SELON L'ACTIVITÉ

En millions d'EUR	Services bancaires aux entreprises		Activités de marché	
	2006	2007	2006	2007
Revenus nets d'intérêts	1 017	1 105	0	0
Primes brutes acquises, assurance	318	290	0	0
Revenus de dividendes	12	21	0	0
Bénéfice net (non) réalisé sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	47	-25	945	819
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	27	-2	0	0
Revenus nets de commissions	82	90	204	307
Autres revenus nets	101	136	0	0
<b>Total des produits</b>	<b>1 603</b>	<b>1 614</b>	<b>1 149</b>	<b>1 126</b>
Charges d'exploitation	-498	-537	-736	-776
Réductions de valeur	3	-48	-1	-8
Sur prêts et créances	4	-4	0	-2
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-1	-43	-1	-5
Charges techniques brutes, assurance	-198	-169	0	0
Résultat net de la réassurance cédée	-29	-32	0	0
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	0	1	2
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>881</b>	<b>828</b>	<b>413</b>	<b>344</b>
Impôts	-213	-182	-116	-57
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0
<b>Bénéfice après impôts</b>	<b>668</b>	<b>646</b>	<b>297</b>	<b>287</b>
Attribuable à des participations minoritaires	93	88	2	2
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>575</b>	<b>558</b>	<b>296</b>	<b>285</b>
Activités bancaires	518	509	263	285
Activités d'assurances	57	49	33	0
Actifs pondérés en fonction des risques d'activités bancaires, fin de période	49 593	54 655	10 300	18 575
Capital attribué, fin de période	3 460	3 795	700	1 263
Rendement du capital attribué	17%	18%	40%	18%
Ratio charges/produits, activités bancaires	38%	39%	64%	69%
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	92%	91%	-	-

## CONTACTS ET CALENDRIER FINANCIER

Pour tout complément d'informations sur les produits, les services et les publications du groupe KBC, le public est invité à s'adresser au KBC-Telecenter les jours ouvrables de 8 à 22 heures et le samedi et les jours de fermeture des banques de 9 à 17 heures.  
Tél. 078 152 154 (Français, Anglais, Allemand), 078 152 153 (Néerlandais)  
kbc.telecenter@kbc.be

Les actionnaires et la presse peuvent en outre s'adresser au Service Presse et à notre Investor Relations Office. Les adresses de ces services sont reprises au chapitre Information aux actionnaires, qui contient également un calendrier financier.







## JAMES ENSOR (1860–1949)

James Ensor est né à Ostende d'un père britannique et d'une mère belge. Il fut l'un des grands innovateurs de l'art belge pendant le dernier quart du dix-neuvième siècle. Initialement proche de l'impressionnisme, il s'est rapidement éloigné de ce style pour développer avec ses créations propres comme les masques, démons et autres créatures étranges, un art symbolique sous-tendu de thèmes comme la mort, la frustration et la critique sociale. Avec sa vision personnelle de l'art, Ensor s'est fait un pionnier de l'expressionnisme et du surréalisme. Dans ses natures mortes, portraits et salons bourgeois, il rejoignait toutefois la tradition réaliste.

C'est en 1886 qu'Ensor commença à graver. Dans l'œuvre d'Ensor, les techniques graphiques occupent une place à part. Elles constituaient un défi pour lui : il voulait promouvoir ce support comme un art indépendant, sans lui attribuer un rôle subordonné. Il parvint à traduire magnifiquement en gravures la force picturale de sa palette de peintre. Sa production graphique démontre aussi un exceptionnel talent de dessinateur. Ensor a réalisé au total 133 gravures, aux tirages divers mais limités.

KBC possède la série complète des gravures, à deux exceptions près. Deux albums de lithographies ont également été acquis, *Les scènes de la vie de Jésus Christ* et *La Gamme d'Amour*.

### *La Gamme d'Amour*, 1929

22 lithographies et partitions musicales, 69/270, collection KBC

En 1906, la famille Lambotte-Protin offre à Ensor un harmonium, sur lequel il compose en 1911 la musique de *La Gamme d'Amour*, un ballet-pantomime pour marionnettes. C'est sa création la plus importante. Il en écrit lui-même le scénario, crée toute la composition musicale et dessine tant les costumes que les décors.

La série de lithographies *La Gamme d'Amour* constitue une acquisition importante pour la collection d'art KBC. Nous avons choisi plusieurs lithographies de cette série pour illustrer le présent rapport annuel KBC.